This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Chev.er de St. Macaire
de l'ordre Royal
et Militaire de S. Louis.

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

[illegible] de St. Macaire
de l'ordre Royal
et Militaire de St. Louis.

1817
ARTES SCIENTIA VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

DP
197
.A6
D964

310494-190

LETTRE

De MONSIGNOR A. M. au C. de R. B. M.

JE *vous envoye*, Monsieur, *ce que vous m'avez demandé avec tant d'ardeur, un petit recueil d'idées Politiques du feu Cardinal* ALBERONI *, que vous puissiez appeller son Testament. Ce n'est pas là, à beaucoup près, tout ce que j'en ai, mais c'est environ tout ce que je puis vous en donner. Après avoir parcouru les immenses écritures de la grosse liasse sur laquelle vous conceviez l'esperance de plusieurs volumes, j'ai été obligé de recacheter le paquet*

* Né le 31 Mai 1664, mort le 26 Juin 1752.

ſans y avoir rien pris. Vous-même, Monſieur, *ne voudriez ſans doute pas aller contre les intentions de l'illuſtre mort ; & vous ne me pardonneriez pas, ſi, ayant bien d'autres raiſons que vous de chérir & d'honorer ſa mémoire, je faiſois de ſes papiers un uſage capable de la flétrir.*

Je ne vous prie point de m'excuſer, de ce que je n'expoſe pas à devenir publics, des morceaux intéreſſans pour un Etat & des Princes, à qui le feu Cardinal dut toute ſa fortune, & envers leſquels il ne s'eſt jamais cru acquité par les ſervices qu'il leur a rendus. Ce ſont des plans qu'il n'a dreſſés qu'en conſéquence des notions que ſon poſte de Premier Miniſtre le mit à portée d'avoir : ils tiennent au ſecret de l'Etat, & doivent être reſervés à ceux à qui il eſt accordé d'y entrer. J'ai deſſein d'envoyer la liaſſe à M. le Cardinal P. C. *Il me ſemble que le défunt lui auroit fait cette deſtination, au cas*

que

que l'infidelité d'un Domeſtique ne lui ôtant pas le pouvoir d'en diſpoſer, il l'eut diſtinguée de tant d'autres papiers, peut-être plus importans, qu'il fit jetter au feu dans la derniere année de ſa vie.

Si pourtant je croyois que tant de projets, ſi capables de faire honneur à ſon zele & à ſa pénétration, duſſent avoir en Eſpagne le ſort qu'éprouvent en France les Mémoires laiſſés par M. de Vauban, *je ne reſiſterois pas à la tentation de les rendre plus utiles, en les offrant pour remplumage à quelque Geai de Cour, qui les feroit valoir. Le Cardinal ne m'en deſavoueroit pas, lui qui fut ennemi de l'oſtentation, juſqu'à ſouhaiter de ſe pouvoir cacher à ſoi-même ce qu'il faiſoit de plus glorieux. Avant que de me deſſaiſir je ſonderai un peu le terrein.*

Excepté deux Chapitres (je vous laiſſe à les deviner) que le Cardinal dicta tout de ſuite en forme de Mémoi-

DP
197
.A6
D964

ſans y avoir rien pris. Vous-même, Monſieur, *ne voudriez ſans doute pas aller contre les intentions de l'illuſtre mort ; & vous ne me pardonneriez pas, ſi, ayant bien d'autres raiſons que vous de chérir & d'honorer ſa mémoire, je faiſois de ſes papiers un uſage capable de la flétrir.*

Je ne vous prie point de m'excuſer, de ce que je n'expoſe pas à devenir publics, des morceaux intéreſſans pour un Etat & des Princes, à qui le feu Cardinal dut toute ſa fortune, & envers leſquels il ne s'eſt jamais cru acquité par les ſervices qu'il leur a rendus. Ce ſont des plans qu'il n'a dreſſés qu'en conſéquence des notions que ſon poſte de Premier Miniſtre le mit à portée d'avoir : ils tiennent au ſecret de l'Etat, & doivent être reſervés à ceux à qui il eſt accordé d'y entrer. J'ai deſſein d'envoyer la liaſſe à M. le Cardinal P. C. *Il me ſemble que le défunt lui auroit fait cette deſtination, au cas*

que

rés [illegible] a quelques années, pour l'éclairciſſement d'une petite diſpute de converſation, tout le cah[illegible] je vous envoye, Monſieur, *ce ramas d'idées éparpillées dans une multitude de Lettres, écrites depuis* 1745. *Je les ai raſſemblées, ſans beaucoup me ſoucier de les coudre avec art les unes aux autres. Puiſque votre deſſein eſt de les mettre en François, pour les communiquer à vos am[illegible] c'eſt à vous à les habiller comme e[illegible]s méritent de l'être. Vous ferez à peu de fraix ce qu'il m'en auroit couté beaucoup pour eſſayer inutilement. J'ai combattu long-temps avant que de me décider ſur quelques maximes de politique, qui mettent l'homme d'Etat aux priſes avec l'homme d'Egliſe; mais je me ſuis enfin perſuadé que je ne les pourrois retrancher ſans imiter ces devots, ennemis des arts, qui gâtent un [illegible] tableau par une ſotte délicateſſe. Comme ce n'eſt pas le Cardinal qui eſt votre Heros, vous ſe-*

rez

vez bien aiſe de voir JULES ALBERONI *faire l'unique loi des Souverains du bien de leur Etat, préferer le bien-être des Peuples à celui des Moines, & aux belles ſpéculations des Prédicateurs; & l'accroiſſement des Empires à la propagation de la Foi.*

Je crois avoir rempli la tâche que vous me donnates, Monſieur, *quoique j'aye eu moins à travailler que vous ne l'avez cru. Vous avez, dans le petit nombre de Chapitres auxquels j'ai reduit mon ouvrage, dequoi vous confirmer dans l'opinion où vous êtes, qu'un génie tel que celui du Cardinal* Alberoni, *né pour remuer tout l'Univers, n'a rien perdu de ſon activité dans la vie privée, où les jaloux de la puiſſance de l'Eſpagne jugerent, que, pour leur ſureté, ils le devoient confiner. Vous verrez que, ſemblable au feu, dans quelqu'éloignement que ce grand homme ait été de ſa ſphere, il s'eſt conſtamment élevé vers elle.*

Je ne ſai ſi en l'entendant blâmer preſque tout ce qui s'eſt fait en Europe depuis trente ans, vous ne lui trouverez pas encore plus de mauvaiſe humeur que de ſagacité. Pour moi j'ai peine à croire qu'il ait été entierement exempt du défaut des Politiques oiſifs, qui, n'ayant pas à ſe replier ſur les moyens, ſe livrent trop à la fougue de leur imagination. J'ai vu quelques Allemands, qui ne m'ont pas ſemblé auſſi convaincus que lui, de la mauvaiſe manœuvre de la Cour de Vienne, & de la bonté de celle qu'il lui préfere.

J'oubliois de vous dire, Monſieur, *qu'en quelques endroits je me ſuis aidé des entretiens dont le feu Cardinal m'honora. Je vous garantis la fidélité de ma mémoire. Faites-moi l'honneur de m'en croire autant ſur ma parole que ſur mes papiers. J'ai l'honneur d'être &c.*

PREFA-

PREFACE
DE
L'EDITEUR.

A FORCE d'être trompé, le Public eſt devenu d'une défiance exceſſive. Accoutumé à voir d'avides Auteurs abuſer ſans honte & ſans ſcrupule des noms les plus illuſtres, pour accrediter leurs imaginations, il n'en croit plus un Editeur à ſa parole. Prévenu que l'impunité a banni la bonne-foi de la République des Lettres, & qu'il n'eſt point d'Ecrivains qui ne ſe faſſent un jeu de ſurprendre ſa crédulité, il ſe tient en garde contre les détails les mieux marqués au coin de la vérité; & le ſoin qu'on prend d'aller au-devant de ſes ſoupçons, lui ſemble une conviction du deſſein formé de le duper.

Comment oſerois-je eſperer de lui perſuader que le titre, ſous lequel je lui donne ce livre, n'eſt point un piege tendu à ſa curioſité ? Les Teſtamens Politiques de *Louvois*, de *Colbert*, de *Mazarin*, de *Richelieu*, &c. l'ont ſi fort endurci dans ſon incrédulité, qu'il ne feroit tout au plus que s'amuſer de l'hiſtoire que je lui raconterois des papiers originaux d'où celui du Cardinal ALBERONI a été tiré. Je n'aurois auprès de lui d'autre mérite que celui d'auteur d'un Roman vraiſemblable ; & il me ſeroit plus humiliant de m'être offert aux preuves, que d'avoir laiſſé penſer que je n'en ai aucunes à donner.

Mais c'eſt bien pis encore depuis que le Legiſlateur de la République des Lettres a ſtatué, qu'en fait de *Teſtamens politiques*, l'Editeur eſt tenu ſur tout de conſtater l'authenticité du Manuſcrit, ſans quoi il ſe déclare indigne de toute créance. Ce ſeul mot *Teſtament*, dit-il, lui impoſe un devoir indiſpen-

diſpenſable de légaliſer la copie, & de la faire atteſter juridiquement collationnée avec l'original. S'il manque à cette précaution, il donne à tout le monde le droit de s'inſcrire en faux contre lui. C'eſt ainſi que parle Mr. DE VOLTAIRE dans ſa Diſſertation ſur le Teſtament politique du Cardinal *de Richelieu*.

Me voila donc condamné à paſſer pour un impoſteur, ſi je n'obſerve pas des formalités qui me ſont abſolument impraticables; & pour avoir été intitulé TESTAMENT POLITIQUE, un bon livre ira groſſir le nombre de ceux que la fourberie a compoſé; que l'ignorance, la prévention, le reſpect d'un grand nom, ont fait admirer; que la patience du lecteur peut à peine achever de lire, & qui ſeroient ignorés s'ils avoient paru ſous le vrai nom de l'auteur.

Quoiqu'en diſe l'illuſtre *Voltaire*, j'oſerai eſperer que le Public me ſera

un Juge moins formaliſte. Sans doute que je le trouverai d'abord plus touché de curioſité que d'eſtime ſur un Teſtament Politique du Cardinal *Alberoni:* mais il le lira; & cela ſuffira pour ſauver ma réputation: le Livre fera la fortune de ſon titre. On approuvera que j'aye réüni ſous ce dernier, pluſieurs idées politiques, qui furent réellement de ce grand homme, & ne durent paroître qu'après ſa mort. Le plus grand nombre des Lecteurs n'eſt pas de ceux qui entendent le langage de la chicane, & ne conçoivent les mots que ſous la définition qu'il leur donne. La plûpart des perſonnes qui liſent, ſavent quelle eſt, hors du diſtrict du Palais, la ſignification du mot *Teſtament;* & leur oreille eſt accoutumée à le porter à l'eſprit, ſous toute autre idée que celle des dernieres volontés d'un mourant, conſignées au Tabellionage, & munies du Contrôle.

Après avoir obtenu que le défaut de léga-

légaliſation ne faſſe pas un préjugé contre la vérité du *Teſtament Politique du Cardinal Alberoni*, je n'ai plus autre choſe à demander aux Lecteurs, ſinon qu'ils n'exigent pas, pour preuve de non ſuppoſition, d'y voir dévelopés tous les ſecrets de ce fameux Miniſtre. La lettre que Monſignor A. M. m'a fait l'honneur de m'écrire, & que je publie de ſon aveu, ſatisferoit ſur ce point *Voltaire* lui-même : mais j'oſe les inviter à ſe promettre de voir toute la grandeur & la force du génie d'Alberoni reſpirer dans ſon Teſtament ; d'y trouver ces conſeils fins & hardis, ce jugement ſûr, ce diſcernement juſte, ces vuës profondes, ces projets vaſtes, qui l'ont rendu l'oracle d'une moitié de l'Europe, & la terreur de l'autre. Tout cela doit tenir lieu d'un ſeing de Notaire, & de la marque du Contrôle. On ne ſauroit donner le change ſur les traits d'une pareille main : ceux qui ſont dignes d'Alberoni ſont effective-

ment de lui. Les hommes de cette claſſe, pendant qu'ils vivent, ſe peignent eux-mêmes pour la poſterité ; & ils ſont ſeuls capables de ſe peindre : leurs idées ont fait, pour ainſi dire, des portraits au crayon ; leurs actions en ont fait d'autres au pinceau. Il n'y a pas à balancer à reconnoitre pour leur ouvrage les eſquiſſes qu'on leur attribue, dès qu'on y voit, comme en détrempe, la perfection des tableaux qui ne leur ſont point conteſtés.

S'il en étoit ainſi du Teſtament prétendu du Cardinal de Richelieu, Voltaire auroit beau s'épuiſer en argumens négatifs, le Public s'obſtineroit à les rejetter ; & on le verroit tâcher de ſe donner ſoi-même les éclairciſſemens que l'Editeur auroit négligé de lui laiſſer. Si dans ce cours de Politique, digne à peine d'un écolier, le public reconnoiſſoit le plus grand homme d'Etat que la France ait eu ; loin d'admettre pour preuve de ſuppoſition, que

ni

ni parens, ni amis, ni domeſtiques de ce Miniſtre, ne prirent la précaution d'établir l'authenticité du Manuſcrit, *il trouveroit* plus naturel de conclure du ſilence de tant de perſonnes intereſſées à la memoire du Cardinal, qu'elles étoient perſuadées que le livre lui appartenoit. Quelle foule de conjectures & de probabilités ne ſe préſenteroit pas?

Le Cardinal de Richelieu, diroit-on, bien plus habile Miniſtre qu'écrivain élegant, penſoit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit; il avoit la tête meilleure que la plume; il changea pluſieurs fois de maximes; il put ne pas mettre en ſpéculation celles de pratique; il put avoir eu deſſein de ſe reſerver des explications, des commentaires, des lacunes: il put avoir mis ſon manuſcrit au rebut; avoir donné cette forme à ſon ouvrage, & lui ſuppoſer cette deſtination, pour s'encourager lui-même à le travailler avec ſoin; il put enfin

l'avoir jetté à l'écart, ainſi qu'un fondeur fait une piece tirée du moule, juſqu'à ce qu'il ſe préſentât à lui un homme capable de l'ébarber, de le polir, d'y mettre la derniere main. Qui ne ſait que ce grand Cardinal, avoit la foibleſſe de compter pour quelque choſe la gloire des Auteurs, & qu'il n'étoit rien moins que délicat ſur les moyens de l'acquerir?

Le ſilence ou les clameurs des parens, des amis, ou des créatures d'un Miniſtre qui a été en ſpectacle au monde entier, ne forment aucun préjugé ſur ſes ouvrages poſthumes. Je ne ſerois pas ſurpris d'entendre dans peu ceux du Cardinal Alberoni crier à l'impoſture ſur ce Teſtament Politique. L'Italie n'eſt pas un pays où ſe trouvent beaucoup d'hommes de la trempe d'eſprit de Monſignor A. M., qui diſtinguent l'homme d'Etat de l'homme d'Egliſe, & faſſent abſtraction du Cardinal, pour conſiderer le Miniſtre. Machiavel

chiavel à la tête des affaires d'un Royaume eſt admiré de tout le monde; parce qu'on ne voit que le but, qu'il a atteint. Auteur, il a tout le monde pour ennemi, parce qu'on ne s'attache qu'aux moyens qu'il met en œuvre, qu'aux principes qui doivent diriger ſa marche. Dans la pratique, c'eſt un grand homme; dans la théorie, un homme méchant, pour qui ne connoit que les noms des choſes.

Mais quel égard le public auroit-il aux clameurs de ceux qui s'inſcriroient en faux contre moi, & prétendroient que le Politique & l'Eccleſiaſtique ont été toujours d'accord? Aurois-je beſoin, pour conſtater que l'Alberoni de ce Teſtament eſt le véritable Alberoni, de produire ſes lettres, que j'ai en main, aux Huguenots du Languedoc en 1719, où il les invite à ſe ſoulever contre le Duc Regent? Seroit-il néceſſaire, pour ma juſtification, que je détaillaſſe les cauſes, que je montraſſe

les

les pieces du procès que Clement XI. vouloit pouſſer juſqu'à la dégradation? Faudroit-il que je fiſſe voir le Miniſtre qui préfera le bien des peuples en Eſpagne à celui des Moines, ſacrifier, n'étant plus que Cardinal, les privileges de l'Egliſe à l'avantage de la ſocieté?

On promet de Plaiſance *l'Hiſtoire du Cardinal Alberoni.* C'eſt l'endroit du monde d'où on en doit moins eſperer une bonne. Je ne doute point que Mr. l'Abbé Alberoni n'en ait les matériaux. Mais quelle apparence que le neveu ne gêne pas l'hiſtorien? L'Enfance du Cardinal, ſes premiers pas vers la fortune, le chemin qu'il a tenu pour monter du plus bas étage au plus haut point de grandeur où un homme privé puiſſe parvenir, devroient ſur tout être décrits avec fidelité. Il eſt trop glorieux d'être ſoi-même l'artiſan de ſa fortune, pour qu'on écorne des morceaux auſſi intéreſſans. Cependant les lettres de Plaiſance en font deja autant

de

de problèmes Hiſtoriques. On ne ſait quel fut le premier patron d'Alberoni ſimple Prêtre. On doute ſi ce fut au hazard, ou à ſon merite, qu'il dût d'approcher de Mr. de Vendôme. On ne ſauroit décider ſi la bienveillance de ce Prince fut le prix d'une négociation glorieuſe, ou la recompenſe d'une traiſon difficile à excuſer. On cherche ſi ce fût un Curé de Campagne, ou un Agent du Duc de Parme, qui devint domeſtique du Général François. A peine le Cardinal eſt dans le tombeau, que ſa vie devient un cahos, où la critique la plus éclairée ne marche qu'à tâtons.

Le Prêtre Alberoni paſſe de l'emploi de *Clerc Sonneur* de la Cathedrale de Plaiſance, à celui d'Intendant de Mr. *Barni*, Vice-Legat de la Romagne. Voilà deux poſtes qui ont peu de relation enſemble: n'importe. Il eſt fait d'Intendant Chanoine, de Chanoine precepteur du neveu de l'Evêque. En veil-

veillant ſur les études de ſon éleve, il apprend la Philoſophie ſcholaſtique & le Droit. Comment celà l'approche-t-il de la Cour de Parme & du quartier de Mr. de Vendôme ? Quelques années après le Duc de Vendôme ayant été envoyé en Italie, l'Abbé Alberoni ſe fait connoitre à ce Général : il lui plait tellement par la vivacité & les charmes de ſa converſation, qu'il gagne toute ſa confiance... Qui ne ſent combien ce recit eſt embarraſſé ? On ne peut ſe refuſer au ſoupçon de quelques époques que l'Hiſtorien ne veut pas marquer.....

Il n'y a pas tant de déſordre dans le narré qui le fait entrer Aumonier chez l'Evêque de *St. Donin*, bourg entre Parme & Plaiſance. Ce Prélat, qui avoit écrit l'Hiſtoire de France, fut choiſi par le Duc de Parme pour traiter avec Mr. de Vendôme, & il ſe fit un ſecretaire de ſon Aumonier. Les Commiſſions qu'il donna à Alberoni le

mirent

mirent à portée de ſe faire connoitre au Général François ; & ayant achevé ſa négociation, il recommanda ſon ſecretaire au Duc de Parme, comme l'homme le plus capable de traiter pour lui avec le Duc de Vendôme, s'il ſurvenoit quelques nouvelles affaires. Voila donc Alberoni parvenu avec ordre au poſte d'Agent de ſon Souverain. Il n'y auroit rien à dire, s'il étoit vrai-ſemblable qu'étant revêtu d'un emploi dont un Evêque s'étoit tenu honoré, qu'ayant l'honneur d'être connu de ſon Prince, & les plus juſtes eſperances d'en être plus avantageuſement diſtingué, il compta pour une bonne fortune de devenir un des ſecretaires de Mr. de Vendôme, & de quitter ſa patrie, pour ſuivre un Prince qui ne pouvoit guéres plus faire pour lui, que lui procurer quelque petit bénéfice en un pays étranger.

Mr. l'Abbé Alberoni aura peine à faire taire, ſur ſon oncle, les Hiſtoriens qui

qui ont eu des Mémoires de *Campiſtron*; & il lui ſera encore plus difficile de les rendre ſuſpects. On trouve dans leur recit tant de netteté & de ſimplicité; les faits y ſont ſi bien liés, & ils ſuivent ſi naturellement l'un de l'autre, qu'on eſt forcé de les en croire. Voici ce que j'en ai recueilli. Peut-être que les Ecrivains de Plaiſance n'ayant plus à ſe flatter que ce qu'ils omettront de dire demeurera dans l'obſcurité, ils épargneront la peine de leur donner un ſupplement, & ſe feront, auprès du Public, un mérite de la ſincerité qu'il leur ſerviroit peu de ne pas avoir.

Le Poëte Campiſtron, domeſtique de Mr. de Vendôme, fut volé dans les Etats de Parme, lors d'un voyage qu'il fit en Italie pour ſon plaiſir. Preſque nud, il trouva du ſecours dans la généroſité du Prêtre Alberoni, Curé ou deſſervant d'une paroiſſe de Campagne, qui lui prêta des habits de ſon frere,

&

& quelque argent pour aller à Rome. Campiſtron ayant ſuivi le Duc ſon maître dans les guerres d'Italie, ſe retrouva aux environs de la demeure de ſon bienfaiteur; & comme le Duc de Vendôme ſouhaitoit d'avoir quelqu'un du pays qui pût lui découvrir où les habitans avoient leurs grains cachés, il ſaiſit cette occaſion de lui parler d'Alberoni. On fit venir le Curé, Mr. de Vendôme l'examina; & il ſoutint parfaitement l'idée que Campiſtron avoit donnée de lui.

Les ſervices qu'il rendit à l'armée Françoiſe étoient de nature à ne pouvoir reſter ſurement dans ſa patrie, qu'autant que le Général l'y protegeroit. Il crut la devoir quitter lorſque Mr. de Vendôme en étoit rappellé; & il s'attacha à ce Prince, qui, content de lui marquer le cas qu'il faiſoit de lui par des gratifications, qui lui tenoient lieu d'appointemens, l'aimoit & l'eſtimoit, ſans gueres penſer à lui faire ſa

 for-

fortune. Il parut pourtant ſouhaiter de lui donner quelque choſe de plus ſolide. La cure d'Anet, qui étoit à ſa nomination, étant venuë à vacquer, il l'offrit à l'Abbé Alberoni, qui la refuſa, & préfera d'aller à ſa ſuite en Eſpagne, chercher un meilleur établiſſement.

Le grand crédit que la Princeſſe des Urſins avoit auprès de Philippe V. mit le Duc de Vendôme dans la néceſſité d'avoir avec elle de grands rapports. Il choiſit Alberoni pour entretenir leur correſpondance, tandis qu'il feroit à la tête des armées. Madame des Urſins goûta fort l'Abbé, qui, de ſon côté, n'oublia rien pour s'aſſurer une auſſi puiſſante protection. Après la mort de Mr. de Vendôme, il ſe dévoua à ſon ſervice, & eut une très grande part à ſa confiance. Il s'aida de ſa faveur pour obtenir du Duc de Parme le titre de ſon Agent à la Cour de Madrid; & il reconnut cette grace de ſon Souverain, en ménageant, pour la Princeſſe

de

de Parme, le choix que le Roi d'Eſpagne vouloit faire d'une ſeconde Epouſe.

Madame des Urſins pouvoit tout dans cette grande affaire. Il ſavoit l'inquietude où étoit cette femme ambitieuſe, qu'une nouvelle Reine ne lui enlevât le crédit qu'elle devoit à la premiere. Il lui fit adopter ſes vuës, en lui repréſentant la Princeſſe de Parme comme une jeune perſonne, uniquement ſenſible au plaiſir de plaire; & elle l'en crut ſi bien, qu'elle preſſa le Roi d'ordonner la négociation. Alberoni n'eut pas de peine à s'en faire confier la conduite. Il partit, & fit valoir à la Cour de Parme, l'artifice dont il avoit uſé. Le Duc qui avoit lieu de craindre que Madame des Urſins, inſtruite que la Princeſſe n'étoit pas moins ſpirituelle que belle, n'eut aſſez de pouvoir ſur le Roi pour le faire changer, ſe prêta à l'impatience d'Alberoni; & en peu de tems l'affaire fut menée au point de la concluſion.

Cependant quelque diligence qu'eussent fait Alberoni & les Ministres de Parme, Madame des Ursins les atteignit. Un courier vint de Madrid apporter l'ordre de surseoir la négociation, justement la veille du jour qu'elle devoit être terminée. Alberoni, chez qui ce courier descendit, ne se deconcerta point : il lui donna à opter, de mourir, ou de consentir à ne paroître que le lendemain. Le traité fut achevé, le mariage conclu; & le courier ne se montra, que lorsque la gloire du Roi demandoit qu'il ne laissât pas voir ses dépêches.

La nouvelle Reine partit. Par le conseil d'Alberoni, elle demanda pour premiere grace au Roi, de ne pas trouver la Princesse des Ursins à la Cour; & elle n'en fut pas refusée. Bientôt Alberoni se ressentit du crédit que ses vertus & sa beauté lui donnerent sur le Roi son époux. Elle le fit admettre dans les Conseils. La Cour d'Espagne

dût

dût au nouveau Conſeiller la découverte des menées de la quadruple Alliance. Elle jugea qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de les déconcerter. Il fut déclaré Premier Miniſtre.

Dès qu'il fut en cette grande place, il forma des projets pour rendre à l'Eſpagne toute ſa gloire, ou plûtôt pour la porter à un point de grandeur dont elle n'avoit eu que la réputation. Il mit tout en mouvement, communiqua ſon ardeur aux peuples & à la Nobleſſe, leva des troupes, équipa des vaiſſeaux, & jetta toute l'Europe dans l'admiration des reſſources qu'un Etat ruïné trouvoit, dans le génie d'un homme capable de le gouverner.

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. *Idée générale de l'Eſpagne ſous les Rois Autrichiens. Que la Monarchie eſt maintenant plus puiſſante qu'elle n'étoit ſous eux.* Pag. 1

CHAP. II. *De l'inculture des terres & de la déſertion des Campagnes. Quels ſont les moyens les plus propres à faire ceſſer l'un & l'autre.* 16

CHAP III. *De l'adminiſtration & de l'amélioration des Finances. Du Commerce & de la Marine.* 42

CHAP. IV. *Des forces de terre de l'Eſpagne, & de ſes intérêts eu égard au Portugal.* 69

CHAP. V. *Des intérêts de l'Eſpagne par rapport à la France.* 85

CHAP. VI. *Plan du Cardinal* ALBERONI *pour rendre la Maiſon de* BOURBON *maitreſſe de la mer, & du Commerce des deux Indes.* 104

CHAP. VII. *De l'Angleterre & du Prétendant.* 128

CHAP.

CHAP. VIII. *Du Miniſtere du Cardinal de Fleuri.* 151

CHAP. IX. *De la Pragmatique-Sanction de l'Empereur* CHARLES VI. *Si elle a été ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux à ſon héritiere.* 170

CHAP. X. *Que l'Empereur* CHARLES VI *n'a pas fait en Italie ce qu'il y pouvoit de plus avantageux à ſon heritiere.* 195

CHAP. XI. *De l'Italie par rapport à ſes Princes, & à la maiſon de* BOURBON. 214

CHAP. XII *Examen du Plan de Mr. de* BELISLE, *& de la conduite de la guerre d'Allemagne.* 233

CHAP. XIII. *De l'équilibre de l'Europe, & de celui de l'Empire. Comment, & pour combien le Corps Germanique doit entrer dans le premier. Examen de ſa politique juſqu'à la derniere paix d'Aix la Chapelle.* 277

CHAP. XIV. *De la Nature, de la Grandeur, & des Cauſes de la Décadence des Hollandois.* 327

CHAP. XV. *De la Conſtitution de la République des Provinces-Unies : Le Stathouderat lui eſt eſſentiel. Diſcuſſion du pour & contre la derniere révolution. Horoſcope de la République.* 361

CHAP.

CHAP. XVI. & dernier. *Idée générale des Etats du Nord, & de leur équilibre particulier. Conſidérations ſur la Pologne & la Courlande.* 427

NB. Le Lecteur eſt prié de lire CHARLES VII. au lieu de CHARLES VI. à la 4me. ligne de la page 73.

Et *Du Maurier* au lieu de *Du Mourier* aux pages 384. & 405.

TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL ALBERONI.

CHAPITRE I.

Idée générale de l'Eſpagne ſous les Rois Autrichiens. Que la Monarchie eſt maintenant plus puiſſante qu'elle n'étoit ſous eux.

JUSQUES à la fin du quinzieme ſiécle, les Pirenées ſembletent faire de l'Eſpagne un petit monde à part. Partagée en autant de Royaumes qu'elle a maintenant de Provinces, elle eut dequoi occuper ſes Souverains, qui, ſans ceſſe ou en guerre

ou en défiance entr'eux, porterent rarement leurs vues plus loin que les Etats qui les avoiſinoient. Ce n'eſt qu'après la réünion ſous ISABELLE & FERDINAND, qu'elle commença de peſer conſidérablement dans la balance de l'Europe. Ce Prince eſt, à bien dire, le fondateur de cette vaſte Monarchie, qui, toujours plus puiſſante de ſa réputation que de ſes forces, fut la terreur de l'Europe pendant ſon premier ſiécle, & ne dût qu'à la prévention univerſelle, de n'en être pas le mépris dans le ſecond.

FERDINAND, l'un des bons Politiques qui ayent jamais regné, n'eut garde de voir une augmentation réelle de ſa puiſſance dans la conquête du Royaume de Naples. Il ne l'avoit entrepriſe que pour ſe tirer de l'obſcurité de ſes ancêtres, en mêlant ſes intérêts avec ceux des puiſſances d'Italie, & en s'acquerant des droits à diſcuter avec celle qui étoit en poſſeſſion de fixer ſur ſoi l'attention de toutes les cours. La domination des Maures entiérement éteinte, l'acquiſition du Comté de Rouſſillon, & l'uſurpation de la Navarre, ne lui laiſſant plus aucun aggrandiſſement utile à ſe procurer, que celui du Portugal ſur lequel il n'avoit point de prétentions à faire valoir, & que d'ail-

d'ailleurs il pouvoit eſperer que les alliances réuniroient tôt ou tard à l'Eſpagne, ſous quelqu'un de ſes ſucceſſeurs : il lui falloit occuper au loin tant de vieux ſoldats, trop accoutumés à la vie militaire, pour devenir des citoyens utiles ; & l'Italie étoit le pays le plus à ſa bienſéance, dès qu'il étoit celui avec lequel la communication lui étoit moins difficile. Mais il ne ſe propoſa d'y garder ſes conquêtes qu'autant qu'elles ne lui prendroient que ſon ſuperflu, prêt à recevoir le plus petit échange, ou à les abandonner, auſſitôt que leur conſervation lui deviendroit onereuſe.

CHARLES ſon ſucceſſeur, eut des raiſons plus ſolides de conſerver ces acquiſitions. Les dix-ſept Provinces qu'il uniſſoit à la Couronne d'Eſpagne, & la Comté de Bourgogne qui pouvoit être un centre pour les Etats détachés du principal : les grandes poſſeſſions qu'il avoit déja en Amérique, celles dont on lui faiſoit eſperer la découverte ; ſes vûes ſur l'Affrique & l'Allemagne, changeoient entiérement la conſtitution de la Monarchie : d'un corps ſain & robuſte, exactement proportionné, & de facile entretien, que l'enſemble de ſes Provinces en faiſoit, elle devenoit un arbre monſtrueux, dont

le tronc étoit la moindre partie. Il étoit bien dur d'ôter à l'arbre d'auſſi belles branches, & de ſacrifier ſon ornement à ſa force. Un Souverain eſt ordinairement prévenu que le nombre de ſes titres fait ſa grandeur, & que ſa puiſſance ſe meſure à l'étendue de pays ſoumiſe à ſa domination. Charles ne put ſe reſoudre à abandonner une partie de ſes Etats, pour mieux jouir & plus ſurement de l'autre; à renoncer à des biens préſens pour prévenir des maux éloignés. Plutôt que de decharger l'arbre des branches qui devoient lui dérober ſon ſuc, & le faire tomber en langueur avec le temps, il choiſit de les nourrir ſoigneuſement, & de les multiplier, afin qu'autant par leur nombre, que par leur propre force, elles fuſſent des étais pour le tronc. On conviendra qu'il ne prit pas le meilleur parti, ſi on ſe rapelle ce que l'Europe en décida alors.

L'EMPIRE d'Allemagne étoit vacquant, & les Rois de France & d'Eſpagne partageoient les ſuffrages. Les Electeurs attentifs à leur liberté, regardoient moins en ces deux concurrens ce qu'ils pouvoient ajouter aux forces de la Germanie, s'ils prenoient à cœur ſes intérêts & ſa gloire, que ce qu'elle avoit à redouter

douter de leur puiſſance, au cas qu'ils la vouluſſent opprimer.

La France étoit alors bien differente de ce qu'elle eſt aujourd'hui. Toujours, il eſt vrai, la premiere puiſſance de l'Europe, mais bien eloignée d'une ſuperiorité ſur chacune des autres, auſſi decidée que la lui donnent les deux derniers régnes : Elle étoit beaucoup plus redoutable * par ſon ambition que par ſes forces. Ses frontieres à peine à deux journées de ſa capitale, étoient dépourvues de places capables d'arrêter un ennemi maître de la campagne : toute leur force étoit dans le courage de ceux qui les defendoient. Ses armées étoient ſans diſcipline, ſes arcenaux mal pourvus, ſes ports peu conſidérables ; ſa marine conſiſtoit en quelques galeres mal équipées : ſes finances, en plus mauvais état encore que ſes magazins & ſes chantiers, annonçoient un prochain épuiſement. Telle étoit alors la France.

L'ESPAGNE la contraſtoit preſqu'en tout. Envelopée d'une fortification naturelle, plus ſure que les meilleures de l'art, elle ne pouvoit être attaquée qu'à ſon avantage. Recente de ſes guerres do-

* Voyez cette penſée mieux developée au *Chap. IV.*

meſtiques, elle avoit des troupes nombreuſes & exercées; elle s'étoit enrichie des dépouilles des Maures & des Juifs: le nouveau Monde lui ouvroit des tréſors inépuiſables, que le génie de ſon Roi ſembloit lui garantir de diſſipation. Sa marine étoit floriſſante, ſes ports les plus beaux & les plus ſûrs, & elle en avoit dans toutes les mers. Cependant malgré ce que le goût de FRANCOIS I. pour les plaiſirs, ce que ſa magnificence, ſon amour pour les ſciences & les arts, promettoient de diſtraction à ſon ambition; les Electeurs le jugerent plus redoutable que ſon rival. L'enſemble de ſes Etats en faiſoit à leurs yeux une puiſſance capable de renverſer tout ce qu'elle entreprendroit de choquer; & quoi que le voiſinage lui fut moins favorable qu'à Charles pour de mauvais deſſeins, ils crurent qu'il y alloit de tout pour l'Empire de ne l'avoir que pour allié, tandis qu'ils lui donneroient l'autre pour chef.

CHARLES-QUINT Empereur & Roi d'Eſpagne, maître de la meilleure partie de l'Italie, de la Comté de Bourgogne & de tout le Pays-bas, plus riche encore de l'Amérique que de l'Europe, juſtifia leur choix. La difficulté de parer aux coups, qu'on lui pouvoit porter

porter en même tems en tant de differens endroits, lui fit toujours manquer le fruit de ceux qu'il frappa le plus heureusement. Aidé de la fortune, autant que le fut jamais Prince au monde, il parut encore à Henri VIII. Roi d'Angleterre, peser moins dans la balance du pouvoir que le malheureux FRANÇOIS I. Il faut pourtant avouer que l'Espagne étoit alors au plus haut point de gloire où elle soit montée.

Si l'Empereur avoit eu autant de justesse & de solidité que d'adresse dans l'esprit, il auroit assuré à l'Espagne sous ses successeurs, la superiorité qu'ils ont inutilement essayé de lui donner en Europe. Les dernieres années de sa vie, ces années de clarté & de lumiere, où degoûté de la guerre & se défiant de sa fortune, il commençoit à être désabusé du chimerique espoir de la Monarchie universelle; qu'il les eut employées à lier entr'elles les acquisitions qui pouvoient être jointes, à rapprocher par des échanges celles qui étoient isolées, à fortifier toutes & chacune d'elles, de façon que capables de se soutenir les unes les autres, elles eussent formé une masse de même nature que la principale: son régne toujours le plus glorieux à l'Espagne n'auroit

roit point été le période de ſa grandeur ; & il n'eut point remis à ſon fils un Empire, que toutes ſes parties découſues rendoient preſque impoſſible à conſerver. Les leçons qu'il donna à Philippe, ne laiſſent point lieu de douter qu'il n'ait eu l'idée de cette belle manœuvre : mais il y a toute apparence qu'il en fut effraié.

PHILIPPE II. s'entêta du projet, dont trente ans de tentatives infructueuſes avoient demontré la vanité à l'Empereur ſon pere. Il préſuma plus de ſes intrigues & de ſa fortune que des vertus militaires qu'il n'avoit pas ; & ſa préſomption hâta la decadence de la Monarchie Eſpagnole. L'état de l'Europe étoit le plus favorable à ſes vues ambitieuſes ; & il ſembloit que la nature eut pris plaiſir à lui donner un genie propre au temps où elle le faiſoit vivre. Mais ces avantages lui ſervirent peu ; il épuiſa l'Eſpagne d'hommes, de vaiſſeaux & d'argent ; & pour n'avoir pas ſçu diſtinguer l'apparence de la réalité de ſes forces ; pour avoir pris de l'enflure pour de l'embonpoint, il laiſſa à ſa mort l'Eſpagne plus foible & ſa Monarchie plus vaſte qu'elle n'avoit été ſous CHARLES-QUINT.

Son ſucceſſeur travailla toute ſa vie à la ſoutenir dans cet état de foibleſſe &

de

de langueur, & il n'y reuſſit pas. Ferdinand le Catholique avoit vaincu & dompté les Maures : d'un peuple ennemi il avoit fait un peuple eſclave. PHILIPPE III. ne fut pas aſſez fort pour en faire des ſujets. Pluſieurs années il lui fallut diſſimuler qu'il les ſçut rebelles : & n'oſant entreprendre de les reduire, il fut contraint de les chaſſer. PHILIPPE IV. n'a dans ſon long regne d'époques remarquables, que celles que lui firent ſes pertes ; & le dernier Roi de cette race, accablé du poids de tant de couronnes, ne les conſerva qu'au prix de leurs plus riches fleurons, qu'il lui fallut abandonner à ceux qui l'attaquerent, ou à ceux qui l'aiderent à ſe défendre.

Pour peu qu'on faſſe attention au genre d'adminiſtration que ces Princes furent obligés d'adopter, on ne trouvera point de paradoxe dans l'idée où ſont bien des gens, que la Monarchie Eſpagnole a été moins puiſſante ſous la race éteinte de ſes Rois, qu'elle ne peut l'être ſous la regnante. Apprecions ce qu'ajoutoit à ſes forces l'union des deux Siciles, de la Sardaigne, du Milanez, du Portugal & des Pays-bas.

Il eſt conſtant qu'aucun de ces Etats, dès qu'ils ont appartenu aux Rois d'Eſ-

pagne, n'étoit capable de ſe défendre de ſes propres forces. Un Roi des deux Siciles, un Duc de Milan, un Roi de Portugal, un Souverain des Pays-bas, trouveront toujours dans le commerce de leurs Etats, & dans l'affection de leurs ſujets, des fonds ſuffiſans pour les dépenſes que le bien public exige. Leurs intérêts n'étant mêlés qu'avec ceux d'un petit nombre de puiſſances, ils ſeront moins ſouvent expoſés à entrer en guerre; & quand ils la feront, outre que ce ſera toujours avec puiſſances à peu près égales, les alliances qu'ils contracteront & les ſecours des Couronnes intereſſées au côté de la balance, où ils entrent, leur aſſurent des forces. Dans ces Etats unis à la Couronne d'Eſpagne, c'eſt toute autre choſe. Les alliés d'une auſſi grande puiſſance ſont rarement auſſi affectionnés, auſſi fermes, auſſi attentifs, parce que rarement ils ſont ſans jalouſie. Les voiſins cherchent à profiter de quelque démembrement; & les ennemis qui dans le Duc de Milan attaquent le Roi d'Eſpagne, meſurent leurs forces contre celui-là ſur celles de celui-ci; ainſi la défenſe eſt plus couteuſe.

Ce n'eſt plus dans les peuples la même affection pour le Souverain, le même zele pour le bien public. L'induſtrie

y tombe, le commerce s'y ruine : le pays n'a plus en soi les mêmes ressources. Ces changemens viennent de la difference qui est entre un Souverain naturel & un Vice-Roi. Quoique les Rois d'Espagne ne l'ayent pas ignorée, ils en ont couru les risques, & ils en ont prévu les suites funestes sans les pouvoir parer. Les peuples accoutumés à voir leur Prince au milieu d'eux, veulent, après l'avoir perdu, en conserver au moins l'image. Mais comme il y a tout à apprehender de leur inconstance, sur tout quand ils gagneroient infiniment à s'y abandonner ; dans la defiance que celui qu'on leur donne à respecter comme leur Souverain ne se fasse jour jusqu'à leur affection, on le leur donne toujours étranger, & plus capable de se faire craindre que de se faire aimer. Quelques grandes qualités qu'il ait d'ailleurs, il est odieux aux grands & aux Nobles par la superiorité de théatre qu'il doit affecter. Son élevation leur est d'autant plus insuportable qu'ils ne voient en lui qu'un sujet comme eux. Cette assiduité, dont ils se feroient honneur auprès de leur Prince, leur semble les degrader auprès d'un homme, qui se feroit honneur d'être leur égal, s'il n'étoit parent ou ami de quelque Ministre, qu'ils

tiennent pour leur inferieur. Les uns choiſiſſent de vivre dans l'obſcurité de leurs maiſons de campagne : les autres, que leurs emplois attachent à la ville, y vivent ſans éclat parce qu'ils y ſont ſans émulation. Le luxe & le faſte ſont bannis de leur domeſtique. L'épargne, qui d'ordinaire eſt la ruine d'un Etat, quand elle gagne les riches particuliers, eſt pour eux une vertu, parce qu'ils n'ont point qui leur tienne compte du goût qu'ils auroient pour la magnificence.

Ainſi les artiſans n'ont plus de travail, les fabriques tombent, la circulation de l'argent eſt arrêtée. Cependant les charges publiques auxquelles l'induſtrie fourniſſoit, demeurent les mêmes, ſi elles n'augmentent ; & elles ſe rejettent ſur les terres qui deviennent l'unique fond des Nobles & du peuple : la miſere ſe fait ſentir, elle croit, tous les ordres de l'Etat s'en plaignent. On n'y apporte aucun remede, parce qu'il n'y en a point, & ils s'en irritent. En attendant que le deſeſpoir les porte à ſecouer le joug auquel ils attribuent tout ce qu'ils ſouffrent, ils s'accoutument inſenſiblement à crier contre l'adminiſtration, à haïr le Souverain, à déſirer une revolution qui les en délivre ; & ils ſe font ſur tout ce

qui

qui n'a pas un rapport immediat à eux, une insensibilité dont rien n'est capable de les faire revenir.

Il est vrai que dans ces Etats il se leve toujours au nom du Souverain des sommes considérables, mais il s'en faut beaucoup qu'elles remplacent celles que leur défense consume. Les Officiers sont presque tous naturels du pays : leurs appointemens absorbent la meilleure partie de la recette ; & le reste souffre un si grand déchet avant que d'arriver aux coffres de l'Epargne, que plus d'une fois après avoir pris à grosse usure plusieurs années d'avance, on a été obligé de faire de nouveaux emprunts à un intérêt exorbitant. Ces dettes augmentent chaque jour par la jonction de l'intérêt au Capital : bientôt elles emportent les revenus ordinaires. Comptera-t-on au profit du Souverain les pillages & les rapines des Vice-Rois, lorsque les fruits n'en viennent point dans ses coffres ? il n'en est pas de l'Espagne ainsi que des autres Etats, où les dissipations d'un homme riche ne font tort qu'à lui même. Le luxe & le faste, passions dominantes de tous les grands, mais sur-tout de ceux d'Espagne, ne s'y soutiennent guéres que des marchandises & du travail des Etrangers.

Un

Un million d'écus ou de piſtoles, qu'en cinq ans un Vice-Roi de Naples aura fait paſſer à Madrid, appauvrira d'autant les Napolitains, ſans procurer à l'Eſpagne que des effets tout à fait morts pour l'Etat.

Lorſque PHILIPPE II. fit la conquête du Portugal, il crut que la Monarchie Eſpagnole alloit être la *Monarchie* Univerſelle, & qu'il avoit enfin acquis le point de puiſſance qui devoit mettre l'Europe dans ſes fers. Quelles richeſſes ne promettoit pas l'union des *deux* Indes, & du commerce des trois grandes parties de l'Univers? il en arriva tout autrement. La haine implacable des nouveaux ſujets contre leurs vainqueurs, reduiſit preſque à rien les fruits de ces immenſes domaines. Le grand nombre de Vaiſſeaux que l'Eſpagne eut en Mer, excita ſes ennemis à ſe former une marine. Ils s'enrichirent des déprédations. Inſenſiblement les Négocians Eſpagnols vinrent à retirer à peine leurs miſes. Les Armateurs Anglois, & les Corſaires de Hollande, s'approprierent les effets des flottes de Cadix. La confiance diminua, s'éteignit. Il fallut s'aſſocier des Etrangers pour la cargaiſon des Galions, & les admettre à en partager les retours, pour

les

les engager à en courir les riſques. Les Anglois, les François, les Hollandois ſe jetterent ſur les vaſtes poſſeſſions de l'Aſie & de l'Amérique: les meilleures furent les premiéres envahies; la defenſe des autres devint plus difficile; & le Roi y dut pourvoir ſeul, tandis que ſes ſujets y recueilloient à peine la dixme. L'état de l'Eſpagne ſous la nouvelle race des Rois n'eſt guéres encore meilleur quant à l'Amérique. Il eſt de vieilles fautes ſi tenaces, qu'elles ſe font reſpecter comme des loix, & ainſi qu'elles, ne ſcauroient être extirpées que par une revolution. Mais elle n'a plus en Europe ces annexes onereuſes, qui faiſoient perpetuelle diſtraction à ſes forces. Elle a pour ſoi les reſſources qu'il lui fallut long-tems partager. Elle eſt étaïée de ces mêmes Etats qu'elle étoit obligée de ſoutenir. Elle a pour alliée cette voiſine terrible qui fut autrefois pour elle une implacable ennemie. Auſſi capable de frapper les plus rudes coups, qu'elle l'étoit peu de parer aux plus foibles, elle peut tout ſi elle connoit ſes forces, & ſi elle ſçait s'en ſervir. Que la nation renonçant à cette fiere nonchalance, qui depuis ſi long-tems fait obſtacle aux vues de ſon Souverain, veuille jouïr des treſors qu'elle poſſede: qu'elle

qu'elle reclame des droits contre lesquels il n'y a point de prescription, & que sa négligence seule lui a fait perdre, son opulence égalera sa puissance, & toutes deux repondront au rang que ses Rois tiennent dans l'Europe.

CHAPITRE II.

De l'Inculture des terres & de la desertion des Campagnes. Quels sont les moyens les plus propres à faire cesser l'un & l'autre.

IL n'est point de voyageurs, qui, à la vue des productions de l'Espagne, à l'épreuve de leur délicatesse & de leur bonté, n'ayent conçu autant d'indignation que de douleur, du peu de culture que ce beau pays reçoit de ses habitans. Dans la multitude des causes qu'ils ont données de cette odieuse négligence, sans doute qu'il en est quelqu'une de véritable. Mais que produit la découverte de tous les principes possibles d'un mal, autre chose que l'embarras & l'incertitude sur celui contre lequel il faut agir?

Les Rois Autrichiens ont paru n'avoir rien plus à cœur que l'Agriculture; & l'inutilité de leurs efforts pour la faire

gouter

gouter à leurs ſujets, a établi l'idée, qu'à moins que de changer entiérement de maîtres, l'Eſpagne eſt deſtinée à demeurer inculte, & à faire au milieu de l'Europe un vaſte deſert. Diſcutons un peu les meſures que prirent ces Princes : peut-être trouverons-nous que leur inſuffiſance ne doit être imputée qu'à elles-mêmes.

Pour guerir une nation entiére d'un defaut enraciné par le temps, & devenu par l'exemple de ſes peres un préjugé reſpectable, il faut des remedes pris dans ſon propre caractere. On ne ſauroit employer contre l'éducation, d'armes auſſi fortes que celles de la nature. Les Rois de la premiere race ont cru avoir à combattre la pareſſe, & ils ſe ſont trompés. Ce vice honteux, qui d'ordinaire eſt le partage des eſprits lourds, & des ames baſſes, n'eſt point du tout celui de l'Eſpagnol, qui, auſſi vif que fier, ſeroit toujours en action, s'il ſe livroit à ſon naturel. Sa ſobrieté, ſa patience dans les travaux & les fatigues de la guerre, le mépris qu'il fait des dangers, & même de la mort, ne permettent point de l'accuſer de cette molleſſe qui nait de manque de courage & de lacheté. C'eſt moins le travail qu'il hait, que l'idée qu'il lui attache. L'exercice lui plairoit aſſez, mais le métier

tier le révolte. Son eſprit altier ſe refuſe à l'humiliation, lors même que ſon corps demanderoit la fatigue. Enfin l'éducation lui a fait de la *Gravité* la reine des vertus; & c'eſt elle, qui, portée par l'émulation aux raffinemens les plus outrés & aux excès les plus ridicules, produit & entretient ſon orgueilleuſe fainéantiſe.

Toujours la contagion du vice, comme l'exemple de la vertu, gagna toutes les parties de l'Etat, lorſqu'elle partit du trône. * Les Eſpagnols ont vû leurs Rois mettre le ſuprême degré de la grandeur, dans un flegme à l'épreuve de tout, & tenir pour la contenance la plus noble, l'imitation la plus parfaite d'une ſtatue. Il n'y a pas loin de là à établir qu'un homme qui travaille, ſort de la dignité du caractère Eſpagnol, & ſe rend mépriſable. Les Chinois, ce peuple dont on vante la ſageſſe & la police, ſeroient autant ennemis du commerce que du travail manuel, ſi quelque mode s'introduiſoit parmi eux auſſi contraire aux devoirs d'un trafiquant, que celle qu'ils ont adoptée l'eſt

* On remarque de PHILIPPE IV. que quand il donnoit audience, on ne lui voyoit faire aucun mouvement, pas même des yeux; jamais en ſa vie on ne l'a vu rire.

l'eſt aux fonctions des Artiſans *, la mode *des grands ongles* a paſſé du Mandarin à l'affranchi. Ce rare ornement ſe perdoit à manier des outils : on les a abandonnés à la populace, à cette claſſe d'hommes qui ne tiennent aucun rang dans la ſocieté ; & un Chinois bien éduqué aimera mieux voler une poule au riſque de cent coups de verges ſur les épaules, que de vivre honnêtement d'un métier qui lui accourciroit la corne de la main. La mode de la *Golille* a des effets bien plus étendus en Eſpagne. Simbole de la *gravité*, elle compaſſe juſqu'aux moindres mouvemens du corps ; le roturier y eſt auſſi jaloux qu'un Grand de la premiére claſſe de ne pas fauſſer le roide carton ; & le payſan eſtime plus quelques bottes d'oignons qu'il aura cultivés & levés de terre la *golille* au cou, que des milliers de boiſſeaux de blé, qu'il n'auroit pu ſe procurer qu'en laiſſant dans ſon armoire la majeſtueuſe cravate, au moins pendant la moitié de l'année.

Le regne de PHILIPPE II. eſt l'époque de la naiſſance de la *Gravité Eſpagnole*. Qu'on conſulte l'Hiſtoire, on trouvera

* C'eſt à la Chine une marque de nobleſſe de porter les ongles de la main droite fort longs. *Voyage de* LE GENTIL.

vera qu'il eſt auſſi celle de la fainéantiſe. Envain PHILIPPE III. offrit la nobleſſe & l'exemption perpetuelle des impots & du ſervice militaire, à tous payſans qui s'adonneroient *ſérieuſement* à l'Agriculture. Ce monſtrueux appas qui, s'il eut ſéduit, renverſoit la Monarchie, & rendoit onereuſe à l'Etat cette culture des terres ſi deſirée, ne fit pas la moindre impreſſion. L'Eſpagnol a naturellement l'eſprit auſſi vif que juſte, quand il ne s'agit pas uniquement de ſes préjugés. La Nobleſſe promiſe au laboureur, & l'oiſeuſe gravité tenue toujours pour le diſtinctif du Noble, faiſoient une contradiction, qu'il ſaiſit. Il ne crut point à des promeſſes ſi peu d'accord avec les faits; & le Roi n'eut que le dépit d'avoir avili inutilement le premier ordre de l'Etat, & promis en vain ce qu'il ne pouvoit abſolument tenir.

Attribuer l'inculture des terres en Eſpagne au petit nombre d'habitans, c'eſt tomber dans le défaut de ces raiſonneurs Empiriques, qui ne ſçauroient ſe taire à propos. Si c'étoit là une des cauſes véritables, on trouveroit du moins les lieux bien peuplés, tels que les environs des grandes villes, cultivées avec ſoin, ce qui n'eſt pas. On entre à Madrid au ſor-

tir

tir d'un desert aussi sauvage qu'il y en ait dans l'Amérique. Les environs de Tolede, de Grenade, de Sarragosse, de Valence, n'ont d'agrémens que ce qu'ils en reçoivent de la nature. Ceux mêmes de Seville doivent très peu de chose au travail. Les Rois ont invité les étrangers à venir se faire des établissemens à la campagne, & ce fût une erreur où leur zéle les fit tomber, & dont il peut à peine les excuser. Durent-ils esperer que la fierté Espagnole consentit jamais à cette adoption? que cette Nation pointilleuse, jusqu'à mettre de la difference entre des Chrétiens de quatre siecles & ceux de trois cens ans, recevroit au milieu d'elle des gens qui n'auroient pas une généalogie Ecclésiastique? que des hommes accoutumés à se faire honneur de la fainéantise, voudroient pour compatriotes ceux qui mettroient leur gloire à vivre de leur travail? qui se feroient un métier des travaux de la campagne; qui, à la sueur de leur front, nourriroient l'indolent *Hidalgo*: qu'ils tiendroient pour leurs égaux des hommes qui pour gagner de l'argent feroient six jours de la semaine sans la noble *Golille*? tout cela rendoit l'invitation téméraire. Car quel est le payſan si misérable en sa patrie, qu'il consente à la

la quitter ſans retour pour aller être ailleurs un objet de mépris?

Mais les terres ſont-elles partagées ſi juſte entre les naturels, qu'il y ait des cantons incultes abſolument ſans maîtres? Non ſans doute. Sur quoi donc la Cour fonda-t-elle le ſuccès de ſon invitation? elle ſe flata, peut-être, qu'un proprietaire, que ſa fiére gravité faiſoit ſe contenter de cultiver à demi le quart ou le dixiéme de ſon héritage, abandonneroit à un nouveau venu, plus laborieux que lui, les trois ou neuf autres parties. C'étoit ne pas connoitre le génie Eſpagnol, & ignorer même celui des hommes.

On a cherché dans les diſtinctions les plus flateuſes, dans les recompenſes les plus ſolides & les plus éclatantes, dequoi encourager la propagation. Mais bien loin que l'Eſpagne gagnât préſentement à être peuplée, comme l'eſt, par exemple, la France, ce ſeroit ſa ruine. Tant que les terres n'y ſeront pas miſes en valeur, le nombre des habitans ne fera qu'augmenter la difficulté d'y vivre, que rendre plus grandes la miſére & la pauvreté, qu'accroitre le nombre des voleurs, des brigands & des vagabonds. Deux cent mille payſans de plus lui ſeront autant

tant de bouches à charge, ſi ce ſont autant de fainéans. Qu'on commence par rendre au pays ſon ancienne fertilité: qu'on entame la recherche des tréſors qu'on néglige depuis ſi long-temps de tirer des entrailles de la terre, ou plutôt de ramaſſer ſur ſa ſurface: bientôt les familles n'appréhenderont plus de devenir trop nombreuſes; & pour peu que l'autorité Royale ramene au bien de l'Etat les mœurs des grands, & la Religion du peuple; la raiſon ne tardant pas à reprendre le deſſus & à ſe faire entendre d'ordre en ordre à tous les particuliers, vingt à trente années ſuffiront pour couvrir cette belle region d'habitans. Cette fiere gravité, le véritable principe de la fainéantiſe Eſpagnole, eſt un vice d'autant plus difficile à extirper, qu'elle fut une vertu mal entendue: on tenteroit inutilement d'en triompher en l'attaquant de front: ce ſera certes beaucoup ſi on parvient à en diminuer l'eſtime chez la génération préſente, à en déſabuſer la prochaine, & à en faire connoitre tout le ridicule & l'abſurde à celle dont elle ſera ſuivie. L'exemple en eſt un des plus ſûrs moyens.

Quelle que puiſſe être la force de l'habitude & de la prévention, elle cede toujours

jours chés le courtiſan au deſir de plaire au Souverain. Qu'un Roi témoigne du goût pour les arts, il eſt indubitable que le goût des arts ſera celui de toute ſa Cour. Qu'il paroiſſe ennemi du luxe, ſes Courtiſans prêcheront la reforme au reſte de l'Etat. Quoi de plus avantageux pour l'encouragement de l'Agriculture, que ce génie imitateur, ſi S. M. CATHOLIQUE daignoit le tourner vers elle? qu'elle fit défricher en ſa préſence quelque morceau du parc *d'Aranjues*, ou de *l'Eſcurial*; qu'elle y fit ſemer enſuite ſous ſes yeux du froment, de l'orge, du ſeigle, & autres grains: qu'elle ſe fit une recréation de conduire elle-même la herſe & la charrue: qu'elle ſemblât prendre plaiſir à ſuivre les plantes dans leur progrès, à connoitre le rapport de la ſemaille à la moiſſon: qu'elle fut joyéuſe à proportion du produit. Voila les Seigneurs de tout âge qui deviendront cultivateurs comme leur Souverain. On les verra ſe dérober de Madrid & de la Cour, pour aller faire ſur quelqu'une de leurs terres ce qu'il fera dans ſes maiſons de plaiſance, & revenir faire admirer la moiſſon abondante qu'ils y auront recueillie. L'exemple gagnera du Seigneur au Gentilhomme, & de ce dernier au Payſan. Le travail ſe

fera

fera en grand à proportion de l'éloignement. On paſſera peu à peu de l'amuſement à l'occupation : l'œconomie ne tardera pas à y entrer pour ſa part ; & on s'accoutumera à penſer en Eſpagne, ainſi qu'on penſe dans le reſte de l'Europe, qu'*un Gentil-homme fait très-bien, & ne ſort point de ſa condition, en faiſant valoir par lui-même la meilleure de ſes terres.*

Peut-être ce moyen d'encourager l'agriculture paroîtra trop ſimple à ces Politiques d'un génie ſupérieur, qui, pour les projets, même les plus aiſés, ne veulent que des moyens de grand appareil. Si pourtant on fait réflexion que le feu Roi de Pruſſe n'eut beſoin que de porter un habillement uni, pour arrêter les ravages que faiſoient dans ſes Etats le faſte & le luxe introduit par ſon pere : ſi on ſe rappelle que ce fut moins par l'uſage d'une autorité qui n'avoit point de bornes, que par ſon exemple, que le Czar PIERRE le Grand, fit changer de face à ſes Etats, & rendit les peuples de ſon vaſte Empire dociles, induſtrieux, ſavans ; on conviendra que la ſimplicité de ce moyen n'eſt qu'un avantage qu'il a de plus que les autres plus brillans. Les actions les plus communes ſont annoblies par la fin qu'elles ont. Le Czar PIERRE

travaillant dans les chantiers de *Sardam*, outroit ſans doute le modele qu'il propoſoit aux Moſcovites : mais cet excès même ne demandoit point d'indulgence de la part des hommes judicieux, dont le ſuffrage décide de la gloire des grands hommes : ils l'admiroient à cauſe de ſon principe ; & l'utilité de l'art de la charpente, faiſoit à ce Monarque un ſujet d'éloge de ſa paſſion. La poſterité mettroit au-deſſus d'ALPHONSE l'*Aſtronome*, un FERDINAND le *Laboureur*. Le titre le plus glorieux pour un Roi eſt celui de PERE DU PEUPLE.

Mais ce n'eſt pas aſſez de mettre en honneur l'agriculture, & d'en inſpirer le goût : il faut encore en aider l'exercice. Nourri dans l'éloignement du travail, l'Eſpagnol pourroit y revenir de lui-même, lorſque cette premiere ardeur que la nouveauté inſpire ſeroit amortie. Pour le rendre conſtant dans ſa métamorphoſe, il n'y a pas de meilleur moyen que de la lui accommoder à ſon caractere.

Le Païſan voit avec plaiſir ſa terre bien cultivée, & ſes moiſſons bien faites par des mercenaires. C'eſt même à ſa vanité l'aliment le plus délicat, d'avoir, pour la moitié de ſon bien, le droit de commander à ceux qui lui aſſurent l'autre. Le

point

point ſeroit de lui procurer des mercenaires, qui n'enlevaſſent pas à l'Etat le ſalaire qu'il leur donne. Le calcul le plus moderé fait monter à vingt mille, le nombre des François qui paſſent en Eſpagne au temps de la moiſſon, & à huit piſtoles du Royaume, la ſomme que chacun d'eux emporte après la moiſſon faite. Cette perte annuelle eſt immenſe, & ne contribue pas peu à entretenir la langueur de l'Etat par rapport aux finances.

Quel inconvénient y auroit-il d'introduire d'abord un pareil nombre d'eſclaves Negres; & ſelon qu'on verroit le païſan recevoir ce ſecours, d'y en faire venir enſuite autant que les Proprietaires & les Fermiers en pourroient employer? Maintenant que l'Eſpagne a tout à attendre de l'amitié de la France, & qu'elle eſt en état d'obtenir du Portugal ce qu'elle en demandera de juſte & de raiſonnable, on n'apperçoit pas qu'il y ait le moindre riſque, à mettre au milieu de pluſieurs millions d'Eſpagnols bien armés & toujours ſur leurs gardes, cinquante ou cent mille Negres, accoutumés à trembler devant des Maîtres. Les Rois de France & de Portugal, qui ſont ſans intérêt à cette amélioration intérieure du Royaume, ne ſe refuſeroient pas au Cartel qui leur ſe-

roit préſenté pour la reddition des Eſclaves fugitifs. Une ſomme fixée pour la recompenſe de chacun, les feroit ſe relâcher ſur le droit infructueux d'Azile; & par cet accord, l'Eſpagne ſeroit pour les Negres une cage auſſi ſûre que l'Ile du nouveau Monde la mieux gardée.

C'eſt en vain qu'un Auteur †, d'ailleurs fort judicieux, déclame contre les tranſplantations d'hommes. Tant de debordemens de Nations, qui ont fait changer de maîtres aux trois anciennes parties du monde, prouvent qu'il n'a pas ſaiſi les véritables cauſes du peu de fruit qu'on a tiré de pluſieurs. Ces nombreux eſſains, qui ſont venus du nord au levant & au midi de l'Europe, n'y ont pas peri de l'influence du climat. Auſſi-tôt que les guerres ont ceſſé, & qu'ils ſe ſont adonnés à un genre de vie réglé, ils ſe ſont naturaliſés dans les païs que le ſort des armes leur adjugea; & leur temperament, qui ne ſouffroit que de leurs excès, a pris en fort peu de tems les qualités de celui des anciens habitans. Les familles que le Turc fait paſſer ſi ſouvent de Grece à Conſtantinople, multiplieroient dans leur nouvelle patrie, ainſi qu'elles euſſent fait dans

† Mr. de MONTESQUIEU dans ſes *Lettres Perſannes.*

dans celle dont on les arrache, ſi elles y trouvoient la même aiſance & les mêmes commodités de la vie. C'eſt la pauvreté & le chagrin qu'elle engendre, qui produiſent les maladies qu'on attribue fauſſement au climat. Tant de milliers de Negres, qui ont paſſé de Guinée en Amerique, l'auroient infailliblement peuplée, ſi la barbare avidité des maîtres avoit proportionné aux forces de ces malheureux, les travaux qu'elle en exigeoit: ſi leur dureté n'avoit privé ces infortunés des ſecours les plus néceſſaires dans leurs infirmités; ſi enfin ils les avoient traités avec les attentions qu'ils ne refuſent pas à leurs chevaux & à leurs chiens.

L'ignorance, quoiqu'on en diſe, doit être le partage de ceux qui ſont nés pour toujours obéir. Lorſque l'eſprit ſaiſit la parfaite égalité que la nature a miſe entre les hommes, il a trop de peine à ſe plier aux differences que la ſocieté a établies, & la raiſon ſe revolte ſur tout contre la ſervitude. Il faut donc bien ſe garder de cultiver les diſpoſitions que les Negres ont aſſez généralement pour les arts & les ſciences. Ils reſpecteront leurs maîtres à proportion de la ſupériorité de talens qu'ils leur reconnoîtront par rapport à eux; &, dans l'eſclavage, ils ſe trouveront

à leur place. Que les Curés veillent à leurs mœurs, qu'ils les inſtruiſent dans la Religion Chrétienne : que leurs maîtres les traitent avec humanité : que les Alcades ſe réſervent le châtiment des fautes grieves : que le Roi attache l'eſperance de l'afranchiſſement à leur fidélité : que leur envoi dans le nouveau Monde ſuive leur afranchiſſement : l'Etat, après avoir tiré de leur eſclavage un avantage immenſe, acquerroit en eux des Sujets laborieux & pleins de zele, de bons ſoldats, d'excellens * mariniers. Au lieu que les nombreux affranchiſſemens qui ſe font dans les Indes, ne lui donne que des fainéans, & ſouvent des ſcelerats.

Il eſt vrai que voila une avance de deniers conſiderable à faire ; & c'eſt là d'ordinaire une pierre d'achoppement pour les projets les plus utiles. Mais fut-il jamais débourſé, dont la rentrée dût moins inquieter ? Il n'y a point à douter qu'une Compagnie Françoiſe ne reçut avec joie l'offre d'un traité à ce ſujet, tel que celui de l'Aſſiento. Les Negres qui ſe négocient aux environs du Senegal ſont les meilleurs pour le travail de la terre. Outre cela ils ſont doux, ſans ces travers qui ont décrié les Minois : ils s'affectionnent aiſé-

* Voyez *Chap. III.*

aiſément, & ſont ſuſceptibles de toutes les bonnes impreſſions qu'on leur veut donner. Quelle ne ſeroit pas l'ardeur avec laquelle les païſans Eſpagnols ſacrifieroient juſqu'à leur guitare à l'acquiſition d'un Eſclave ? C'eſt bien là prendre dans la nature des armes contre l'éducation. Ils croiroient dédommager leur orgueil de ce que leur renoncement à la *gravité* lui feroit perdre ; & le plaiſir de commander, levant l'obſtacle qui juſqu'ici les a empêchés de ſe livrer à l'amour du gain ; à force de voir travailler, peut-être prendroient-ils le goût du travail.

Il ne manquera ſans doute pas de ces hommes craintifs, qui, honorant du nom de politique prudente une timidité outrée, oppoſeront à ce projet le fameux avis du Lord GALLOWAI au Roi de Portugal. La Providence, diront-ils, ayant donné aux nations une part dans les biens de la terre, conformement à leur génie & à leurs talens ; aux Eſpagnols & aux Portugais, les mines d'or & d'argent ; aux François, Anglois, Hollandois, Allemands &c. des terres fertiles & l'amour du travail ; c'eſt alterer ces diſpoſitions, que de les faire empieter les unes ſur les autres, & mériter que celles de l'induſtrie, deſquelles on veut ſe paſſer, vien-

lieux où ils auroient dû le perdre, s'ils l'avoient eu. Ils ſont morts pour le ſiecle, & ils n'ont de talens que pour lui : ils pouvoient être utiles à la Societé, & ils lui ſont à charge : la Religion leur eſt un joug inſuportable, & ils ſont à la Religion un ſujet perpétuel d'opprobre & de ſcandale.

L'Etat & l'Egliſe étant également intereſſés à délivrer le Royaume de ce ſecond fleau, qui lui enlevant une multitude de Sujets auſſi capables de le ſervir, qu'ils le ſont peu de faire honneur à la Religion, ne le travaille gueres moins que le premier, qui lui eſtropie ceux qui lui demeurent : Sa Majeſté Catholique trouveroit aſſurément les Prélats de l'Eſpagne diſpoſés à l'aider dans ce grand ouvrage. Le ſaint Pere confirmeroit avec joye un Réglement, qui rendroit à la vie Monaſtique l'eſtime dont elle eſt déchue, en reduiſant les Moines à un nombre convenable à la pieuſe inutilité de leur profeſſion. L'Egliſe entiere applaudiroit à l'établiſſement de l'uniformité qu'elle ſouhaita toujours dans ſa diſcipline ; & les Peuples verroient avec édification, l'âge que les SS. Canons ont déterminé pour l'engagement des Eccleſiaſtiques, fixé le même pour la Profeſſion des Religieux.

Il

Il y a une Bulle d'INNOCENT X. qui ordonne aux Moines & Religieux de tous Ordres quelconques, ſous peine des plus terribles Anathemes, d'abandonner les Couvens, où ils ne ſeront pas en aſſez grand nombre pour remplir les devoirs du Cloître : & ce nombre eſt fixé à douze. L'exécution en rigueur de cette Bulle, véritablement inſpirée, feroit vuider en un même jour dans les Provinces du Royaume d'Eſpagne, environ 400 Couvens tant de Mandians que de Rentés, dont la démolition ſuivroit l'évacuation, & ſeroit le préliminaire d'un ſecond Réglement, qui, non moins facile que le premier, acheveroit une reforme également utile & à la Religion & à l'Etat.

C'eſt faire injure à la mémoire des fondateurs d'Abbaïes, Prieurés, & autres maiſons Religieuſes, de prétendre que leurs legs ſont immuables, & que l'abus qui s'en fait n'autoriſe point le Prince à changer leur diſpoſition. Ces pieux Teſtateurs ne ſeroient que des hommes injuſtes, s'ils ne s'étoient propoſé une fin dont l'utilité leur fut commune avec leur héritier naturel, lorſqu'ils le priverent des biens, dont, à vrai dire, ils n'étoient que les dépoſitaires. Leur libéralité prit ſa ſource dans leur confiance aux prieres d'une

d'une ſocieté d'hommes innocens, & uniquement conſacrés au ſervice de Dieu. Ils eſpererent que leur poſterité ſeroit amplement dédommagée de la perte qu'ils lui faiſoient ſouffrir, par la bénédiction du Ciel, que ſes fervens cohéritiers lui obtiendroient. Ainſi la pureté des mœurs, l'aſſiduité à la priere, l'obſervance exacte d'un genre de vie, qu'ils croyoient plus agréable à Dieu que tout autre, furent des conditions auxquelles ils attacherent la validité de leurs legs en faveur des Moines. Le Contract fut mutuel. Je vous donne, dirent-ils, des biens temporels, & vous me rendrez des biens ſpirituels. Je derobe à mes enfans, à ma poſtérité, une portion des biens de ce monde, pour vous en enrichir. Aidez-les à acquerir ceux de l'autre. L'article du Teſtament ne ſubſiſte qu'autant que le Légataire ſe conſerve apte à remplir les devoirs qu'il lui impoſe; & l'incapacité de ce dernier rend l'autre abſolument nul. Si une Chartreuſe, par exemple, n'eſt plus differente d'un Chapitre de Chanoines, d'une Abbaie de l'Ordre de Citeaux, ou d'un Prieuré de Celeſtins: ſi le ſilence & la retraite qui diſtinguoient ſes Moines des autres, & déciderent ſon bienfaiteur, n'y ſont pas autrement obſervés

mainte-

maintenant que dans un Couvent ordinaire ; les Chartreux d'àpréſent n'ont pas plus de droit aux biens legués à leurs devanciers que les Chanoines, les Benedictins & les Celeſtins, auxquels le Teſtateur ne voulut rien leguer. Le Souverain reclame au nom du Public les fonds de la Chartreuſe comme un bien ſans maître. Il en eſt de même de cette multitude de Prieurés, qui, maintenant, au lieu de nourrir une Communauté réguliere, entretiennent trois à quatre figures de Moines, à peine reconnoiſſables à leur habit, dont tous les pieux exercices conſiſtent à bredouiller chaque jour de la ſemaine l'Office du Breviaire en leur particulier, & à chanter une Meſſe le Dimanche. Les Fondateurs n'eurent certes point intention de penſionner à perpétuité des chaſſeurs, ou des fainéans indevots ; & ils avoueroient le Souverain du meilleur emploi qu'il feroit de leurs biens tombés en ſi mauvaiſes mains.

Rien donc ne s'oppoſe à un Réglement qui changeroit en établiſſemens utiles à l'Etat, les Monaſteres où la diſcipline religieuſe ne ſubſiſte plus. Le moyen de rendre cette métamorphoſe avantageuſe à la Religion, ſeroit, que des Commiſſaires d'une probité reconnue, & d'une fermeté à toute

toute épreuve, priſſent dans les regiſtres, ou archives des grandes Abbaïes d'Eſpagne, une note des Moines que chacune d'elles a eus enſemble dans le tems de ſa plus grande célebrité (ce qui reviendroit à celui auquel elles ont reçu leurs derniers fonds.) : ils l'accompagneroient d'un état éxact des biens & des bâtimens d'alors & de ceux d'aujourd'hui. On trouveroit que telle Abbaïe qui entretint autrefois cinq à ſix cent Moines, en nourrit maintenant à peine vingt. Sur le rapport des Commiſſaires, le Clergé aſſemblé, ou s'il étoit poſſible, un Concile Nationnal, ordonneroit que les Moines d'un même Inſtitut euſſent à ſe réünir dans les principales Abbaïes, juſqu'à completer le nombre ancien. Puis, le Conſeil du Roi ayant remis les biens & les bâtimens ſur le pié qu'ils furent avant le relâchement ; il ſupprimeroit les autres pour leſquelles il n'y auroit pas de ſujets ; & feroit défenſe à perpétuité, ſous peine de l'Abbaïe razée, de recevoir deſormais des Novices, que pour le remplacement des Profès qui viendroient à mourir.

Les fonds des Monaſteres ſupprimés paſſeroient à des Hôtels d'Invalides de mer & de terre, à des Colleges des Arts, à des Ecoles de la Guerre & de la Navigation,

gation, à des Hôpitaux pour les Veuves des Soldats & des Mariniers, & ſemblables établiſſemens. Les morts y gagneroient de toutes façons. Tant de vieux ſerviteurs de l'Etat, accoutumés à des prieres communes ſur les vaiſſeaux, acquiteroient les Offices impoſés aux Moines, en ſubſtituant des Roſaires aux Pſeautiers. Les Chapellains ſatisferoient par des Meſſes quotidiennes, aux obits hebdomadaires ou annuels; & une multitude pénétrée de reconnoiſſance feroit, de l'abondance du cœur, pour ſes bienfaiteurs, des prieres, qui, depuis longtems n'étoient gueres plus pour eux qu'un vain bruit. Les Monaſteres deviendroient alors des Maiſons de pieté & d'édification, où il n'y auroit plus d'émulation que pour la dignité du ſervice Divin, & où l'étude des Saints Livres partageroit avec un travail honnête le tems des Religieux. Les Abbés n'auroient plus à ſe tourmenter dans la recherche des Proſelites: ils n'auroient plus à rougir des affronts auxquels tant de vocations mal éprouvées les expoſent. L'Egliſe ſeroit à couvert des injuſtes reproches que lui font perpétuellement les Heretiques; & des biens dont l'abus ne ſauroit ſubſiſter qu'au dommage de la Religion, ſeroient employés glorieuſement pour elle, au ſervice de l'Etat.

CHAPITRE III.

De l'adminiſtration & de l'amélioration des Finances. Du Commerce & de la Marine.

LA forme du Gouvernement intérieur de l'Eſpagne ſeroit parfaite, ſi on pouvoit la rétablir ſur l'ancien pié : s'il étoit poſſible de rappeller toutes ſes parties à l'ordre ; de leur rendre cette admirable ſimplicité que lui donnerent les prédéceſſeurs des Rois Autrichiens. Il n'a pas manqué, ſous le dernier regne, d'hommes capables de ce grand ouvrage ; mais aucun n'a oſé l'eſſayer en gros ; & de ceux qui l'ont tenté en détail, aucun n'a eu ſujet de s'en applaudir. Les plus nombreux efforts ont été ſur les Finances. Pluſieurs Miniſtres ont eu le courage de ſe roidir contre les murmures & les clameurs, & de braver le reſſentiment de ceux qui étoient intereſſés à perpétuer les deſordres, & qu'une cupidité inſatiable rendoit ſourds au cri de la patrie, & inſenſibles au bien public. Mais la multitude des obſtacles les a enfin rebutés ; &, après diverſes épreuves, faites avec autant de prudence que de fermeté, ils ont

jugé

jugé qu'il leur convenoit d'abandonner l'entrepriſe, puiſque les peuples, qui devoient retirer tout le fruit du ſuccès, y faiſoient opiniâtrement obſtacle.

Ils ne trouverent pas les eſprits plus favorablement diſpoſés, lorſqu'ayant renoncé à degager l'ancienne adminiſtration des abus qui la défiguroient, ils voulurent en former une nouvelle. Accoutumé à reſpecter tout ce qui a pour ſoi l'antiquité, le Peuple s'irrita qu'on lui voulut ôter un mal avec lequel il étoit familiariſé. La nouveauté l'effaroucha; & il rejetta le nouveau plan à cauſe de cela même qu'il étoit nouveau. Les hommes les moins expoſés à donner dans les travers de la multitude, des Miniſtres, ſe paſſionnerent pour une routine, qu'ils diſoient fondée, toute défectueuſe qu'ils l'avouoient, ſur le génie & les mœurs de la Nation; & des principes de la plus ſage politique, des maximes qu'en ſimple converſation ils auroient eu honte de ne pas adopter, ils les fronderent en plein Conſeil, & s'obſtinerent à les prétendre impraticables.

En vain on ſe flata qu'à l'aide d'un peu de patience, & de beaucoup de fermeté, on triompheroit de la prévention : bientôt on ſe repentit de l'avoir eſperé. Il

fallut

fallut remettre les choſes dans le cours qu'elles avoient pris. Quelques légeres innovations, quelques changemens qui n'influoient pas eſſentiellement ſur lui, furent toute la correction qu'on oſa faire. On ſe jugea trop heureux de pouvoir encore appliquer quelques lénitifs à des maux incurables; &, pour s'ôter l'envie de tenter davantage une entiere gueriſon, qu'on reconnoiſſoit impoſſible, on s'efforça de croire qu'il y avoit dans les Etats des maux néceſſaires.

Ç'a été ſans doute un pareil ſuccès de ſes tentatives ſur l'adminiſtration des Finances, qui a fait dire au Cardinal de RICHELIEU, qu'il étoit à propos qu'il ſe fit diſſipation des deniers publics. Ainſi un Charlatan adroit, ſuppoſe l'utilité d'une maladie contre laquelle il n'a point de remedes. Il eſt pourtant vrai en bonne politique, qu'on doit s'accoutumer à ne pas regarder comme un mal celui qui ne ſauroit être corrigé.

Mais quoique le peu d'attention des Rois de la premiere race à cette importante partie du Gouvernement, ait porté le deſordre des Finances à ſon comble, il n'eſt pas aux termes d'un entier abandon: l'Eſpagne a de ce côté des reſſources qui lui ſont particulieres; & un habile Miniſtre

niſtre n'a beſoin que d'adreſſe & de patience pour réparer en dix ans les fautes de deux ſiecles. Ainſi qu'un ſavant Operateur, qui, n'oſant entreprendre d'extirper une loupe enracinée entre les muſcles, s'attachera à en arrêter les progrès, pour enſuite lui ôter peu à peu de ſon volume ; trop éclairé pour ſe promettre de combler l'abîme immenſe de la *Contaduria*, il s'appliquera à reſſerrer ce gouffre, & à diminuer ſa profondeur. Une fois perſuadé que l'Etat recouvrera de ſon embonpoint, à meſure qu'on le déchargera des ſang-ſues qu'il a à engraiſſer de ſa ſubſtance, il commencera par la réduction de cette multitude d'Officiers inutiles au Roi & à charge au Peuple ; & cette premiere opération lui facilitera toutes les autres.

La multiplicité des Offices eſt toujours un mal pour les Peuples : mais ils doivent s'y reſigner lorſquelle eſt le meilleur remede contre un plus grand. Il en eſt ainſi dans les Etats où l'autorité Royale a ſans ceſſe à lutter contre le crédit des Grands, les privileges des Nobles, ou les immunités du peuple. Sur le pié où étoit la France il y a un ſiecle, quand les Princes & les Seigneurs partageoient, pour ainſi dire, avec le Roi, les droits de la

royauté, il étoit eſſentiel pour lui d'avoir des rapports plus particuliers avec les principaux du tiers Etat. Il n'avoit dans cet ordre de ſujets, ſur leſquels il pût compter, que ceux dont les biens dépendoient du maintien de ſon autorité. Créer de nouveaux Offices étoit alors un trait de bonne politique. Tous ces Officiers, répandus dans les Provinces & les Villes, y faiſoient digue, à l'aide de leurs parens & de leurs amis, contre les mal-intentionnés ; & les déſordres qu'ils empêchoient, pouvoient paſſer en compenſation de ce que coutoit leur entretien. Les Rois d'Angleterre, perpétuellement embarraſſés à s'acquerir & à ſe conſerver des ſuffrages dans les Chambres, deviendroient bientôt les maîtres des Communes, s'ils obtenoient de leur Parlement de multiplier les Offices à leur volonté. Quelques nombreux qu'ils ſoient en Pologne, ils doubleroient que le Roi & le Royaume n'y feroient que gagner.

Mais en Eſpagne, où l'autorité royale eſt ſans contradiction ; où la fierté même des Grands, en les rendant incapables de cette unanimité & de cette ſubordination entr'eux, que les factions & les cabales exigent, eſt un ſûr garant de leur ſoumiſſion ; où la volonté du Roi eſt

eſt la loi la plus reſpectée du Peuple : où enfin il n'eſt point de liaiſons, ni du ſang, ni d'intérêt, ni d'amitié, qui balancent l'attachement au Souverain ; la multiplicité des Offices n'a rien que de ruineux pour l'Etat & pour le Roi. Les Rois Autrichiens, qui l'ont portée à l'excès où elle eſt à préſent, n'ont rien qui les en excuſe ; & leurs ſucceſſeurs ont leurs fautes à cet égard à ſe reprocher, tant qu'ils négligent de s'en relever ; puiſque pour le faire ils n'ont qu'à le vouloir.

Si en France, où tous les Offices rendent aux coffres de l'Epargne, on croit qu'à préſent que l'autorité Royale eſt ſolidement établie, l'intérêt du Roi demanderoit qu'il fit une réduction : que ne doit-ce pas être en Eſpagne, où tous les emplois ſont cenſés donnés gratuitement au mérite ? le Conſeil des finances pourvoit à plus d'Offices que tous les autres Conſeils enſemble : quoique le ſeul Conſeil de Caſtille en ait ſoixante dix mille auxquels il préſente ; quel ravage tant de harpies perpétuent dans le Royaume ! Elles ſont pour lui un fleau plus terrible que la guerre la plus malheureuſe. Les Arts, l'Agriculture, le Commerce, tout en ſouffre. En vain on prétendra qu'il en eſt de même, que mille ducats ſoient les appoin-

appointemens d'un ſeul Receveur, ou qu'ils faſſent ceux de dix Collecteurs. Chacun de ces hommes entre en office avec le ferme deſſein de s'y enrichir; & il l'exécute au riſque de tout ce qui en peut avenir. Le Caiſſier du Diſtrict veut gagner autant que s'il faiſoit ſeul toute la recette; & ceux à qui il rend ſes comptes ne ſont pas plus moderés que lui. De là ces concuſſions, ces exécutions militaires, ces ſaiſies, qui étouffent l'induſtrie, épuiſent le laboureur, conſternent & dégoutent l'artiſan. Ce qui eſt échapé à l'un, l'autre s'en empare. Le ſubalterne s'accommode de ce que ſon ſupérieur auroit dédaigné de piller; & celui-ci vole audacieuſement ce que celui-là n'oſoit même convoiter. En proye ſans ceſſe à de nouveaux brigands, le peuple tombe dans le découragement. Il aime mieux ne pas travailler que voir paſſer à d'autres le fruit de ſon travail. Sûr de n'être plus vexé dès qu'il n'aura plus rien qu'on lui puiſſe ôter, il s'arme de courage contre les incommodités de l'indigence. Sa fierté eſt ingénieuſe à lui en adoucir la honte; ou bien la pareſſe l'y endurcit. D'utiles & laborieuſes abeilles deviennent d'impudens frêlons; & l'Etat eſt incommodé des membres les mieux placés pour le bien ſervir.

La

La difference entre ces fainéans qui importunent le public de leurs clameurs & de leurs prieres, & ceux qui le desolent par leurs pilleries, n'eſt point à l'avantage de ces derniers. La miſere, dont un gueux experimenté fait étalage, tempere d'un ſentiment de pitié le mouvement de haine & de mépris dont on eſt ſaiſi à ſon aſpect. Le faſte inſolent, ou l'orgueilleux maintien de l'Officier inutile, n'excite qu'une plus grande indignation. Cette claſſe d'hommes étoit deſtinée, comme la premiere, à vivre de ſon travail : la condition où la fortune les avoit fait naître, leur en impoſoit la néceſſité. Tirés de cet état, qui leur étoit naturel, ce ſont des déſerteurs, en cela plus coupables encore que les autres, qu'ils rendent leur déſertion contagieuſe.

Il n'eſt gueres de Commis & Emploiés dans les affaires des finances, qui ne croient s'élever au-deſſus du mépris de l'inutilité de leur profeſſion, en ſe tirant de la derniere claſſe de la ſocieté. La plûpart ſacrifient à leur vanité leur cupidité, & veulent des hommes pour les ſervir. Ils ſe comptent pour des perſonnages reſpectables, lorſqu'ils peuvent di-

re, *mon Valet*, *ma Servante*. Mais ce Valet & cette Servante, ont quitté les travaux de la campagne pour paſſer à une vie, qui, toute pénible qu'elle eſt peut-être, n'en eſt pas moins abſolument inutile à l'Etat. Cent mille Domeſtiques éparpillés dans les maiſons de ces Officiers ſubalternes, ſont autant de ſujets derobés au Roi, autant d'hommes enlevés au Royaume. Un réglement à ce ſujet ſe devoit plutôt préſenter à l'eſprit des Miniſtres de Philippe III. que tous ces moyens extraordinaires qu'ils lui firent mettre en œuvre, pour encourager l'agriculture.

La poſſeſſion des mines du Potoſe & du Perou, met l'Eſpagne au-deſſus des expédiens auxquels doivent recourir les Etats, où l'induſtrie eſt l'unique ſource de la richeſſe du peuple. Les impôts augmenteroient chaque année, à proportion de la quantité d'or & d'argent apportée par les Gallions pour le Royaume, que les peuples n'en ſeroient point excédés, pourvû que la levée s'en fit avec ordre, & qu'on les emploiât avec une judicieuſe économie. Il ne faut que cela pour mettre les finances dans l'état le plus floriſſant : & il ne s'y rencontre aucun obſtacle,

ſtacle, que la ſeule volonté du Roi ne puiſſe faire diſparoître.

Les Alcavalas * ſont l'impôt le plus mal-aiſé à recueillir. Le détail immenſe dont il eſt, exige qu'on l'afferme. Mais ce même détail eſt un obſtacle à l'injuſte cupidité des Fermiers. Il n'eſt beſoin que du miniſtere des Officiers de Police pour rendre cet impôt d'un très grand rapport pour le Roi, & de peu d'incommodité pour le peuple. On diminue conſiderablement le produit des *Alcavalas*, en impoſant en outre aux Marchands le tribut † de l'induſtrie. Ils ſe cabrent contre l'inſpection de leurs régiſtres & livres de compte, qu'il les oblige de ſouffrir; & la repugnance qu'ils ont à admettre des étrangers dans le ſecret de leurs affaires, les fait recourir à la vente furtive, qui fruſtre le Roi de l'un & de l'autre impôt.

L'induſtrie peut être taxée chez les Artiſans; & elle doit être portée au point qu'elle tienne lieu de capitation, & de tout autre tribut perſonnel. L'ouvrier,

* Le Dixieme de tout ce qui ſe vend, & ſe troque dans le Royaume.

† On ſe ſert des noms uſités en France. Les mots Eſpagnols demanderoient un Commentaire perpétuel.

qui vit au jour la journée de ſon travail, ne peut, ſans s'incommoder extrêmement, payer à des termes fixes une ſomme un peu conſiderable. S'il gagne trente Maravedis par jour, on le force aux emprunts, quand on lui demande de ſix mois en ſix mois un piaſtre. Il ne ſait ce que c'eſt que de téſauriſer : & le plus ſouvent une nombreuſe famille ne lui permet pas une reſerve qu'il ſouhaiteroit faire. Mais il donnera volontiers deux jours de ſon travail par mois.

La collecte de cet impôt ſeroit abandonnée aux maîtres de métier, qui n'étant eux-mêmes taxés que comme ouvriers, recompenſeroient la médiocrité de leur quottepart aux charges publiques, en ſe rendant garans du tribut de ceux de leur profeſſion, à qui ils donneroient à travailler. Au terme qui leur ſeroit marqué, ils le porteroient à la caiſſe, dont tout le corps de métier ſeroit reſponſable, & que l'Officier prépoſé pour la recette générale, feroit vuider en préſence de deux ou trois maîtres, à qui il en donneroit le reçu. Cet Officier pourroit être, dans les petites Villes & dans les Bourgs, l'Alcade, ou le Viguier; & dans les grandes, le Subſtitut du Corregidor. Ce ne

ſeroit,

ſeroit, à bien dire, qu'un dépoſitaire. Son livre de police le guideroit dans l'examen des differentes caiſſes ; & les billets des corps de métier éclaireroient la Chambre des comptes de la Province ſur ſa fidélité.

Le dixieme du revenu des terres eſt un impôt qui ne donne point ſujet de plainte ; parce que c'eſt le plus naturel. Il eſt fort difficile d'en frauder l'Epargne, pourvû qu'il ne ſoit pas affermé. Un Edit qui annulleroit les conditions ſecrettes du bail, & condanneroit à des peines afflictives quiconque les auroit tenues, après s'y être engagé, ôteroit aux proprietaires la tentation de faire de fauſſes déclarations de leurs biens ; & les rôles des Notaires feroient foi à la Chambre de la conduite des Receveurs. Un ſecond dixieme ſeroit la taille des païſans fermiers. L'un & l'autre ſe leveroient en deux termes, étant bien rare qu'à quatre le laboureur ſoit toujours en état de ſatisfaire.

Mais on prétend qu'un pareil ordre, dans toutes les autres parties des finances, eſt une belle ſpéculation, qui ne ſauroit ſe ſoutenir dans la pratique. Il ſuppoſe, dit-on, que les coffres du Roi ſont déja remplis, & qu'ils peuvent fournir une

année aux dépenſes de l'Etat : il ſuppoſe encore que le Roi n'aura jamais beſoin de prendre en avance un terme, ou une année ſur l'autre. Enfin il ſuppoſe qu'un grand Royaume, auſſi conſtamment réglé que la maiſon d'un particulier, peut être aſſujetti à une dépenſe toujours égale. Toutes ces objections s'évanouiſſent à l'idée de la quantité prodigieuſe d'or & d'argent œuvré qui eſt dans le Royaume. Sur un ordre du Roi, on le portera tout à la monnoye. (L'Eſpagnol ne cede point au François en zele pour l'Etat, en obéiſſance au Souverain.) Une partie des eſpeces qu'il produira fournira à la dépenſe de l'année, qu'on demande pour établir la nouvelle méthode. L'autre, emploiée ſur les Gallions, rapportera, en dix ans, plus qu'il n'en faudra pour dégager la parole du Roi, & retirer ſes billets. Le fond demeurera toujours dans le commerce. Il augmentera d'autant la part de l'Eſpagne, en ôtant aux Anglois & Hollandois de la leur; & formera une reſerve toujours prette à ſeconder les plus grands efforts.

D'ailleurs, quelle ne ſeroit pas la confiance qu'un pareil procedé inſpireroit aux peuples? Quel ne ſeroit pas leur zele à contri-

contribuer à des ſecours extraordinaires, lorſqu'ils ne pourroient plus douter que l'Etat & le Roi profitaſſent ſeuls des ſommes levées pour eux? Il n'eſt point d'impoſitions ſi exorbitantes, qu'elles leur fuſſent odieuſes, dès qu'ils en verroient la deſtination aſſurée, & qu'ils n'en appréhenderoient point la durée au-delà de celle des néceſſités publiques. Les Domaines de la Couronne ſont encore une autre reſſource, que la méthode dans la levée des impôts n'ôteroit pas au Roi. Leur engagement n'a point les inconvéniens de celui des revenus de l'Etat; & le ſecours qu'ils procurent eſt plus prompt, ſans être à beaucoup près ſi couteux.

On ne peut donner des regles ſures pour l'œconomie judicieuſe dans l'emploi des deniers publics, qui doit ſuivre l'ordre dans leur levée, ſans entrer dans des détails qui demandent un gros livre. Les principes généraux ſont connus de tout le monde; & il y en a beaucoup qui ne conviennent ni à l'état de l'Eſpagne, ni au génie de ſes peuples. L'Eſpagnol, d'ailleurs d'un eſprit naturellement juſte & pénétrant, ſe trompe dans le jugement qu'il fait de l'emploi des deniers publics. Il prend pour diſſipation l'œconomie la

plus judicieuſe, & donne le nom de prudente œconomie à la conduite qui s'en reſſent le moins. La magnificence de la Cour lui déplait, tandis qu'elle feroit la richeſſe du peuple; & il applaudit à cette meſquinerie antique, qui le tient en langueur, & perpétue ſon épuiſement.

L'opulence d'un état, conſiſte ſur tout dans une circulation bien entretenue des eſpeces, du Souverain aux ſujets, & des ſujets au Souverain. Le génie & le goût des Miniſtres en diverſifie les canaux. Mais peu importe de la matiere dont ils les conſtruiſent, & de la figure qu'ils leur donnent, pourvû qu'aucun ne s'égare, ou ſe perde. Les bâtimens de Verſailles, & la machine de Marly, ont rendu au Peuple de la France des ſommes, que les coffres de l'épargne n'auroient pu garder ſans interrompre la circulation; & tout inutiles que ſont ces édifices conſiderés en eux-mêmes, le millard que peut-être ils ont couté, a été mieux employé à les élever, que ſi Mr. Colbert l'eut mis en reſerve pour les fonds de la guerre future.

La diſſipation ſe reconnoit à ce qu'elle appauvrit le peuple, ou cauſe à l'Etat une perte ſans compenſation. Les courſes

ſes de Taureaux ſont une véritable diſſipation. Le Roi, ou la ville de Madrid n'en donne point le ſpectacle, qu'il ne s'y diſſipe plus que dans la batiſſe d'un nouveau palais digne d'un Roi d'Eſpagne. Ces babioles †, achetées ſi cherement, dont la profuſion fait l'eſſentiel de la fête, viennent de l'étranger ; & l'argent qu'elles ont couté eſt perdu ſans retour pour le Royaume : tandis qu'un édifice, d'une auſſi grande dépenſe que l'Eſcurial, ne feroit que deplacer les ſommes qu'on y employeroit ; & dirigé par un Miniſtre habile, qui s'en ſerviroit à réveiller l'induſtrie, à inſpirer le goût des arts à la nation, conſerveroit au Royaume ce que lui derobent les *Virtuoſos* du reſte de l'Europe.

L'habitude a aveuglé ſur la monſtrueuſe diſſipation que la faſtueuſe libéralité des Rois Autrichiens a introduite dans le Palais. A quelles ſommes ne vont pas ces diſtributions * journalieres de vivres, qui

† Les frais d'une courſe de Taureaux conſiſtent ſur tout en gands, bas de ſoye, jarretieres, éventails, dentelles, rubans &c. pour les femmes des Titulados & Officiers. On compte que pour le Roi elles vont à 20000 piaſtres.

* Les Penſionnaires qui ſont au nombre de pluſieurs mille, reçoivent juſqu'au ſucre & au chocolat.

ſe font dans les offices de la bouche ? En les changeant en penſions annuelles, qui ſe payeroient en argent, le Roi gagneroit plus de la moitié des ſommes qui lui ſont miſes en compte, & qui paſſent à un petit nombre de pourvoyeurs ; & il tourneroit au profit de l'Etat des gratifications, qui lui ſont onereuſes. La plûpart de ces rationnaires n'ont point d'autre fortune que leur ration. Ils ſont aſſurés qu'elle leur ſuffira, & ils vivent dans la noble fainéantiſe de gens que l'avenir n'inquiete point : mais ils ſavent qu'elle ne ſuffira que pour eux, & ils reſiſtent au deſir de ſe faire une famille. Avec une penſion en argent, ils tenteroient de ſe tirer de la médiocrité où elle les tiendroit, en s'en faiſant avancer quelques années, qu'ils emploieroient dans le commerce. Ils eſpereroient par leur travail ſubvenir à l'entretien d'une famille ; & prendroient l'engagement qui la leur promettroit. L'Eſpagne ſera bientôt aſſez peuplée, quand on ſaura ſe ſervir avec prudence de ce qu'elle a d'hommes. On ne doit s'en prendre qu'au gouvernement, ſi, avec tous les avantages qu'elle a par deſſus la plûpart des autres Etats de l'Europe, elle differe d'eux ſi deſavantageuſement pour elle. Le

Le commerce dans l'intérieur du Royaume n'a pas plus de facilités que dans les pays les plus ſauvages : les chemins ſont encore les mêmes qu'au tems, où chaque Province faiſant un Royaume particulier, elle n'avoit pour toutes richeſſes que ſes moiſſons, & devoit cherir les défilés qui retenoient ſon voiſin de les venir ravager. A peine les mulets peuvent traverſer les Caſtilles. Dans un pays coupé des plus belles rivieres, on ignore l'uſage des bateaux. Les marchandiſes remontent & deſcendent la Guadiana, l'Ebre & le Tage ſur des ſommiers. On n'a point tenté de rendre ces fleuves navigables : on s'eſt même refuſé aux offres qu'en faiſoient les Hollannois. Les reſtes encore admirés des grands chemins des Romains n'inſpirent point une noble émulation. On a entendu, pour ainſi dire, le bruit des travailleurs qui joignoient les deux mers par un canal de ſoixante lieues: on les a vus applanir des montagnes, hauſſer des vallées, percer des rochers, faire paſſer des rivieres ſur des ponts. Un ſi beau modele n'a produit qu'une admiration ſtérile.

Après la conſtruction des grands chemins, & la *navigabilité* de ſes fleuves,

l'Eſpagne ne ſera plus inacceſſible à un commerce digne d'elle ; mais il reſtera pour l'y établir quelque choſe d'auſſi difficile pour ſes Miniſtres : c'eſt d'inſpirer aux Eſpagnols le genie du commerce lui-même. Les obſtacles y ſont innombrables. On en aura ſurmonté un des plus forts, quand on aura reduit les Grands & les Seigneurs à ne plus remettre le payement des Marchands au temps où ils auront aſſez de dettes, pour ne pouvoir parer la ſaiſie de leurs terres. Cette méthode, qui paſſe pour être du bel uſage, ne laiſſe point d'eſperance qu'il ſe forme d'habiles Négocians. Le Marchand qui ſait combien on le fera languir, vend à un prix exorbitant. Bientôt incapable de faire honneur à ſes affaires, il ſe retire du commerce, & va attendre que le Grand ſon débiteur, lui payant enfin ſon mémoire, le mette en état de vivre en fainéant.

Le commerce de l'Amerique, moins négligé que celui du Royaume, eſt encore en ſon enfance. A peine les Eſpagnols en ont les élemens. On ne conçoit pas que des hommes, qui ne manquoient ni d'affection ni de lumieres, aient pu propoſer de le rendre commun. La nation eſt-elle donc ſi active & ſi induſtrieuſe, qu'elle

qu'elle mit en défaut les François, les Anglois & les Hollandois ? Les Indes ouvertes à toutes les nations, & le négoce entierement libre, il ne faut que dix ans, pour que les Eſpagnols y ſoient ſur le même pié que les Portugais à la côte de Guinée. Le Roi, dit-on, en ſeroit plus riche. C'eſt préciſément là ce que le ſens commun fait trouver abſurde. La richeſſe du Roi dépend de l'opulence de ſes peuples ; & l'Eſpagne privée de ſes Indes, eſt le plus miſerable pays de l'Europe. Qu'on ſuppoſe que les Creoles du nouveau monde demeuraſſent fideles, ou fuſſent aſſez vaillans pour ſe maintenir ſujets du Roi d'Eſpagne ; que reviendra-t-il de ces droits qu'on veut que ce Monarque ſe reſervât beaucoup plus conſiderables ? La contrebande devenue plus facile n'en ſera pas moins lucrative. Il eſt contre l'experience de s'imaginer que les Négocians ſe piqueront d'honneur & de généroſité, & qu'ils ſe feront ſcrupule de courir quelque riſque pour faire un grand gain par de mauvaiſes voyes, plutôt que d'en faire ſans péril un médiocre & légitime. Tous les Négocians du monde penſent à ce ſujet comme les Anglois. Ils regardent la mer comme un pré commun

mun †, où chacun a droit ſur l'herbe qu'il peut atteindre de ſa faux. L'Eſpagne ne trouvera que dans la ſupériorité de ſa marine, tous les avantages qu'elle peut retirer de ſes Indes. En attendant qu'elle l'ait acquiſe, elle ne doit avoir rien de plus précieux que la conſervation de ſon commerce excluſif.

On ne ſauroit imputer au défaut de l'adminiſtration, l'état de foibleſſe où la marine d'Eſpagne eſt retombée depuis trente ans. Il n'eſt point de puiſſance maritime qui ait un bureau mieux réglé. La ſagacité avec laquelle le Prince qui l'établit embraſſa tous les objets de ſon reſſort; la prudence avec laquelle il le mit à portée de prévoir les inconvéniens, ou d'y pourvoir, ne laiſſent point d'excuſe à ceux dont il eſt compoſé. Revêtus d'une autorité qui les met au-deſſus de toutes les difficultés, & les rendroit maîtres des événemens, ſi l'inconſtance des flots laiſſoit la prudence s'étendre juſqu'à eux, ils ſont comptables à la nation, des affronts auxquels l'anéantiſſement de ſes forces navales la tient perpétuellement expoſée. Que ſeroit la marine d'Angleterre, en

† Il y a toute apparence que le Cardinal a pris cette expreſſion du *Spectateur Anglois*.

en comparaiſon de celle d'Eſpagne, ſi le Miniſtere de ce département, mettoit en œuvre tous ſes moyens ? Les Chantiers de la Tamiſe ont-ils, comme ceux de Biſcaïe & de Catalogne, les plus beaux bois de conſtruction, & le meilleur fer du monde ſous la main ? L'ardeur & le courage des matelots Anglois, ſont-ils comparables à l'ardeur & à la bravoure de l'Eſpagnol, qui va juſqu'à l'héroïſme ? Celui-là reçoit-il avec autant de docilité que l'autre ſa deſtination de ſon Amirauté ?

Cependant ſi les maladies & les vents n'avoient pas combattu pour le nouveau monde dans la derniere guerre, deux chetives * Eſcadres Angloiſes l'enlevoient à l'Eſpagne. Quelle honte que le Lord ANSON, avec un ſeul vaiſſeau, ait inſulté ſes places, brulé ſes navires en ſes ports, & infeſté impunément ſes mers pendant deux ans ! Comment ſouffrir qu'une poignée de pirates, qu'avec une ſeule Eſcadre de galeres bien entretenues, ou

* Pour bien connoitre les forces de mer d'Angleterre, il ne faut que lire le Voyage du Chef d'Eſcadre *Anſon*. L'idée qu'il donne de ſon Eſcadre, au ſortir des ports, & de la difficulté qu'il eut à former ſon équipage, juſtifie de haine & de prévention le Cardinal ALBERONI.

on reduiroit à n'oſer ſortir de leurs repaires, faſſe éprouver, au milieu de la paix, les malheurs de la guerre, déſole le commerce, tienne les côtes en allarme, & reduiſe à un honteux eſclavage des hommes dont l'Etat a un auſſi grand beſoin ? On n'eſt pas aſſez perſuadé que les principales forces de la Monarchie doivent être ſur mer.

L'Eſpagnol eſt ſi heureuſement né, qu'il n'y a rien de noble, rien de grand, qu'on ne puiſſe attendre de lui, pourvû qu'on le lui préſente ſous ſon véritable point de vuë. Juſqu'ici il a été accoutumé à regarder le ſervice de mer, plutôt comme la carriere de la fortune que celle de la gloire. Si on en excepte les Commandans en chef, qui ſouvent ont été des Grands de la premiere claſſe, la plûpart des Officiers de marine ſont des Gentils-hommes, que l'eſperance de s'enrichir a tirés de leur Province. Les Grands & les Seigneurs aimerent mieux un brevet de Capitaine de Cavalerie, qui leur donnera des milliers de ſuperieurs & d'égaux à l'armée, que le commandement d'un vaiſſeau, où luttant contre les vents & les flots, ils ne reçoivent d'ordres que de ſoi-même, & n'ont que Dieu au-deſſus d'eux.

d'eux. La Cour les rendra au vrai auſſitôt qu'elle le voudra. Qu'elle accorde au ſervice de mer les diſtinctions honorables qu'elle ſemble avoir prodiguées au ſervice de terre : que, par ſon attention à ce département, elle prouve qu'elle le juge, ainſi qu'il eſt réellement, le nerf principal de la Monarchie ; bientôt elle ſe verra auſſi embarraſſée à trouver ſur ſes vaiſſeaux de quoi contenter tous ceux qui y demanderont une place convenable à leur rang, qu'elle n'a été juſqu'ici à trouver qui voulut remplir celles qui y étoient vaquantes.

C'eſt une très mauvaiſe politique, de faire du brevet de Capitaine de vaiſſeau le prix de l'ancienneté. On doit conſiderer un vaiſſeau comme un petit monde, où celui qui commande doit avoir les qualités auxquelles les hommes ont attaché leur reſpect, leur eſtime & leur affection. Un vaiſſeau attaqué n'a de reſſources que dans la victoire. Il faut donc que le commandement ſoit entre les mains d'un homme capable de remuer en même temps tous les reſſorts qui font agir des ſoldats. Un Capitaine parvenu à ce grade, par ſon âge & ſes ſervices, n'excitera ſon équipage à faire ſon devoir, que par

par ſon exemple. Peut-être encore qu'il y joindra la crainte. Mais, à la vuë d'un péril inévitable, ces deux reſſorts ſont bien foibles. Un jeune Seigneur, un Grand de la premiere ou ſeconde claſſe, a bien d'autres priſes ſur ſes matelots. Sa naiſſance rend ſon exemple plus frappant; ſa libéralité lui a gagné tous les cœurs. L'une le fait reſpecter, l'autre réünit ſur lui l'eſtime & l'affection avec la reconnoiſſance. Sans ceſſe ſous les yeux de ſon Equipage, un Officier de vaiſſeau ne peut pas, comme un Officier de terre, donner le change ſur ſes défauts. Les ſoldats d'une Compagnie connoitront la bravoure de leur Capitaine, peut-être en demeureront-ils là, & ils l'eſtimeront, quoiqu'il ſoit bruſque, hautain, ſevere juſqu'à la rigueur, œconome juſqu'à l'épargne. L'Equipage d'un vaiſſeau ſoupçonnera ſon Capitaine de ménager les vivres, de faire quelque commerce; c'en ſera aſſez pour l'indiſpoſer contre lui. Sa douceur, ſa bravoure, & toutes ſes autres bonnes qualités ne ſeront point conſiderées; on n'aura point d'affection pour lui; & on ſe refuſera à des périls dont il retireroit la principale gloire. La force d'un vaiſſeau eſt dans ſon Capitaine.

Quell

Quelle ne ſeroit pas l'attention d'un Grand à ſe former un Equipage ſur qui il put compter? Quel ſoin pour les agrès, pour l'avitaillement, pour les armes, pour la munition du vaiſſeau? Quelle émulation dans une Eſcadre de vingt à vingt-cinq voiles de pareille claſſe? La ſcience de la marine eſt pour les Pilotes. Une bravoure à toute épreuve forme toute la capacité néceſſaire au Capitaine. L'expérience lui donnera celle d'un Chef d'Eſcadre & d'un Amiral.

Les Galeres, branche de marine ſi néceſſaire pour l'Eſpagne, & pourtant d'un ſi petit ſervice, par le mauvais pié ſur lequel on la tient, deviendroient auſſi redoutables, qu'elles le ſont peu, ſi on échangeoit leurs forçats en rameurs volontaires. Une loi qui impoſeroit à perpétuité aux Negres libres, de ne marier leurs fils qu'à vingt-deux ans, après les avoir envoyés ſervir quatre ans ſur les galeres, fourniroit à l'Etat cette eſpece de milice, & ne lui laiſſeroit d'onereux que leur ſolde, qui devroit être la même que celle des autres hommes de mer. Cette dépenſe ne ſeroit pas fort grande, & la ſupériorité qu'elle donneroit aux galeres la rendroit avec uſure.

Quand

Quand même ce ſervice ſeroit maintenant en honneur, au point que les Officiers & les Soldats fuſſent l'élite des braves de l'Eſpagne, la valeur manquera toujours à l'occaſion, tant que les bancs n'auront que des forçats. Ce ſont des ennemis plus à craindre que ceux qu'on a en tête; & la prudence ne permet gueres de riſquer un abordage, quand, pour garder ſon propre vaiſſeau, il faut y laiſſer la moitié de ſon monde. C'eſt à cette prudence que Marſeille, Barcelonne & Civita-Vecchia, doivent d'avoir vu tant de magnifiques galeres ſe delabrer de vieilleſſe en leurs ports, tandis que les Corſaires de Barbarie infeſtoient toute la Mediterranée. Douze galeres, qui compteroient autant de combattans qu'elles porteroient d'hommes, nettoieroient la mer, que cinquante, équipées à l'ordinaire, oſent à peine parcourir.

Après les quatre années de ſervice, on remercieroit, d'une maniere honorable, les rameurs qui auroient fait leur devoir, & on leur permettroit la courſe ſur les Corſaires de Barbarie dans l'Ocean. Ces volontaires, que l'eſperance de faire des eſclaves, qu'on leur laiſſeroit emmener en leur plantation de l'Amerique, animeroient

roient d'une nouvelle ardeur, ſuffiroient pour l'entretien de deux des meilleures fregates en croiſiere à la hauteur des Canaries. Il n'en faudroit pas davantage pour la chaſſe des Saletins & autre ſemblable racaille. Les fonds de ce département ſe trouveroient dans l'augmentation & la ſureté du commerce, & dans ce qu'une reforme des troupes de terre feroit rentrer à la caiſſe.

CHAPITRE IV.

Des forces de terre de l'Eſpagne, & de ſes intérêts eu égard au Portugal.

SI on conſidere les intérêts auxquels l'Eſpagne eſt maintenant bornée, par ſon heureuſe union avec la France, on ne ſauroit s'empêcher de convenir, que des armées de terre, conſtamment entretenues, lui ſont abſolument inutiles. Mais ſi on s'attache à une maxime de la prudence naturelle, qui doit paſſer pour le premier principe d'une ſaine politique, *de ne compter ſur la conſtance d'un ami, qu'en ſe précautionnant contre les dangers de ſon inconſtance*; on avouera que ce ſeroit

roit une faute énorme, de la décharger d'une dépenſe qu'elle pourroit un jour regretter d'avoir ſupprimée. Entre l'une & l'autre extremité, il eſt un milieu qui pare à l'incertitude de l'avenir, & fait jouïr auſſi pleinement qu'il eſt poſſible du préſent.

L'antipathie qui eſt entre les Eſpagnols & les François, par l'oppoſition du flegme de ceux-là à la vivacité de ceux-ci, ruinera toujours les projets, dont l'exécution ſera remiſe aux forces combinées des deux puiſſances. Il faudroit, pour un heureux ſuccès, qu'elles ſe partageaſſent entr'elles, de façon que les troupes de l'une euſſent ſes operations indépendantes de celles de l'autre; & c'eſt ce que la grandeur des entrepriſes, ou la nature même de la guerre, permet rarement. Le parti le plus ſûr pour leurs intérêts communs, & en même temps le plus convenable à leur état particulier, ſeroit que celle qui abonde en ſoldats formât l'armée, tandis que l'autre fonderoit & entretiendroit la caiſſe militaire. Vingt-cinq vaiſſeaux de tout rang, ajoutés à deux Eſcadres de pareille force chacune, qui devroient être une baze perpétuelle de marine, aſſureroient le tranſport des richeſſes

cheſſes du nouveau monde ; &, ce qu'ils ſauveroient des mains de l'ennemi, ce qu'ils lui enléveroient à lui-même, ſuffiroit pour l'entretien de ſes vainqueurs.

Le Portugal, qui a ſans ceſſe à craindre qu'à l'improviſte on ne lui demande raiſon de ſes contraventions continuelles au VI. article du Traité d'Utrecht, tient à peine dix mille hommes ſur pié. Pourquoi l'Eſpagne, qui n'a comme lui à ſe garder que d'un côté, & qui, de celui de la France, ne doit penſer qu'à la défenſive, en entretiendra-t-elle plus de quatre fois autant ? On ſe plaint que le Royaume n'eſt pas peuplé. On a recours aux moyens les plus extraordinaires pour encourager la propagation : & voilà cinquante mille hommes qu'on empêche d'y travailler !

C'eſt l'erreur de ce ſiecle & du précédent, de croire que les forces d'un Etat conſiſtent dans les nombreuſes troupes réglées qu'il entretient. Pour en ſentir le faux, il ſuffit de jetter les yeux ſur l'Hiſtoire des guerres de l'Europe depuis quatre à cinq-cens ans. Dès qu'une armée eſt battue ſur la frontiere, il n'y a plus maintenant de ſalut pour le vaincu, que dans un prompt traité de paix. Son Etat ouvert

ouvert à l'ennemi, n'a plus que des bourgeois timides, & des payſans ſans émulation, à oppoſer à des ſoldats. Il a perdu toute une Province, dès qu'il n'en a plus la capitale. Il eſt reduit à s'enſevelir ſous les ruines de ſon trône, ou à s'y aſſeoir aux conditions qu'il plaira à ſon vainqueur de lui preſcrire.

Lorſque les Souverains ne prenoient ſur eux que de guider leurs peuples dans la défenſe de la patrie, ils comptoient autant de ſoldats qu'ils avoient de ſujets: l'Etat étoit une frontiere pour l'ennemi, qui trouvoit à combattre auſſi long-temps qu'il cherchoit à vaincre. On lui diſputoit le terrain pié à pié. Une ville qui ſe rendoit à lui, après des aſſauts redoublés, ne faiſoit point ſa capitulation pour les villes de ſa dépendance. Chaque bourg, chaque village coutoit un ſiege. Tant qu'un Souverain poſſedoit un coin de ſon pays, il pouvoit ſe flatter de rechaſſer ſon ennemi de ce qu'il en occupoit, & de recouvrer ce qu'il avoit perdu. Le plus puiſſant Prince de l'Europe n'y étoit redouté que par la peine & l'inquietude que ſon ambition pouvoit donner à ſes voiſins. On étoit ſûr que le tems émouſſeroit ſes forces, & qu'à force de chocquer, elles devien-

deviendroient incapables de ſoutenir le choc.

La différence entre les regnes de CHARLES VI. & de LOUIS XIV. en France met dans tout ſon jour la vérité de ce contraſte. Maître des plus belles Provinces de la France, poſſeſſeur tranquille de ſes villes principales, Roi reconnu & obéï dans Paris, le Roi d'Angleterre avoit dans ſon ennemi, reduit à la Seigneurie de Bourges, un Champion qui lui tenoit tête. Louis XIV. voit ſa frontiere entamée par deux Généraux de ſes ennemis, & il ſe hâte d'offrir à Saint Gertruidemberg, pour prix de leur retraite, les fruits de vingt victoires. Son Royaume eſt encore en entier: il a des millions de ſujets, qui n'ont pas ſeulement entendu le bruit des canons ennemis; & il ne ſe croit pas en état de tenir contre ſoixante à quatre-vingt mille ſoldats. Il n'a perdu encore aucune bataille ſur ſes terres, & il juge qu'il ne lui reſte que d'aller mourir glorieuſement, par un coup de témérité & de deſeſpoir. L'ennemi eſt encore à deux journées des frontieres que le Royaume avoit, lorſque Philippe Auguſte ſoutenoit l'effort de toute l'Europe conjurée contre lui, & en triomphoit; & Louis le Grand croit im-

poſſible de lui en empêcher la conquête. Plus de deux cent lieuës de pays derriere lui, plus de cent à l'un & l'autre de ſes côtés, ne lui ſemblent pas aſſûrer une retraite honorable. Landrecies & le Quenoi décident du ſort de la France. Valenciennes & Dunkerque, Arras, Amiens, Cambrai, Maubeuge, & tant d'autres places fortes, que ſes prédeceſſeurs, ou ne poſſederent jamais, ou ceſſerent de poſſeder, ſans qu'ils en jugeaſſent leur trône moins ferme, ſont à ſes yeux des places inutiles. Il n'a que des hommes pour les défendre. Il ne peut donner des habits uniformes à des milliers de ſes ſujets, qui ne demandent qu'à prendre l'ennemi à dos, & en flanc, à le ruiner ſans combattre; & il n'oſe employer leur zele. La Pologne eſt encore à préſent ſur le pié que l'on nomme Gothique & barbare: elle fatigua CHARLES XII. comme elle avoit fait les autres Rois de Suede. La Saxe eſt diſciplinée à la moderne: Charles XII. y fut maître ſans combattre, auſſi long-tems qu'il voulut y reſter.

Les forces de terre de l'Eſpagne ſeront beaucoup plus grandes, que ne les feroit un corps de cent mille hommes entretenu, & elles ne ſeront point o-

nereu-

nereuſes, ſi on adopte la ſage méthode des Cantons Suiſſes. Sans depeupler les campagnes, on aura autant de ſoldats que de payſans. Sans faire obſtacle aux arts, on ſe fera des hommes capables de repouſſer un ennemi, des bourgeois que la ſeule idée de la guerre conſterne.

L'humeur guerriere de l'Eſpagnol ne lui permet point d'avoir des armes, ſans apprendre à s'en ſervir. La plus foible marque d'attention de la part de la Cour, mettra de l'émulation parmi ces milices. Les villages & les bourgades, les paroiſſes des villes s'aſſembleront les Dimanches & fêtes, avec plus d'empreſſement pour faire l'exercice militaire, que pour concerter avec la guitare. Ces forces ne déplaceront point, & ſeront pour la défenſe du Royaume d'une plus grande reſſource, que des troupes réglées, qui, par leur manque d'affection, & leur indifférence pour ce mot de *Patrie*, ſi cher à des chefs de famille, balancent bien l'avantage que leur donne leur routine. Vingt mille hommes enrégimentés, & tenus perpétuellement en haleine, formeront un corps d'armée permanent, diſperſé dans les places de la frontiere les plus expoſées. Si on les a bien choiſis,

ſi on s'eſt attaché à leur inſpirer l'amour de la Patrie, & celui de l'honneur, ils feront, avec un pareil nombre des plus robuſtes *Miliciens*, qu'on incorporera avec eux au premier ſoupçon de guerre, une armée invincible.

Si le militaire eut été ſur ce pié en Eſpagne au commencement du ſiecle, la nation auroit vu, avec autant de ſécurité que de mépris, les Cours de Vienne & de Londres lui déſigner un maître, & partager ſes poſſeſſions. Avec les avantages que le Royaume tient de la nature par rapport à la guerre, elle eut bravé la France même, unie aux autres puiſſances pour l'accompliſſement du Traité de Partage.

Mais l'exercice militaire, qui forme des ſoldats, ne donne ni le goût ni la ſcience de la guerre, ſans quoi le courage & le zele ſont toujours malheureux. La Nobleſſe Eſpagnole n'a jamais brillé par ſes connoiſſances & ſa capacité dans le métier des armes. Les grands Capitaines qu'elle a produits ont paru ſi loin à loin, qu'on s'eſt accoutumé à penſer qu'elle n'en aura jamais aucun, à moins que la nature n'en faſſe tous les frais. Maintenant que juſqu'aux Ruſſes, tous les peuples de l'Europe

rope cultivent les Sciences, & qu'on ne ſauroit demeurer dans la fiere ignorance des Goths, ſans mériter le titre humiliant de *Barbares*; il y va de l'honneur de la nation de détruire au plutôt un préjugé, qui ne peut plus gueres ſubſiſter, ſans devenir ineffaçable. Les Miniſtres ne doivent point regarder comme au-deſſous de la grandeur de leurs fonctions ordinaires, de deſabuſer l'Eſpagnol de l'idée où il eſt, que le Royaume eſt le centre du goût, & Madrid l'abrégé des merveilles du monde. Ils doivent mettre tout en œuvre pour l'engager à aller chercher chez l'étranger de meilleurs principes; & de plus habiles maîtres que Salamanque & Madrid ne les lui donnent: & s'ils ne voient pas apparence d'y réuſſir, ils ne doivent pas balancer à s'aider de l'autorité Royale, contre qui l'éducation & l'entêtement ne pourront tenir.

Il n'eſt point d'aliment plus ſolide de l'alliance entre deux nations, que la confiance & l'eſtime reciproque. Les Rois Autrichiens eſpererent avec raiſon, qu'en prenant une garde Allemande, ils cimenteroient l'union qu'ils vouloient rendre conſtante entre l'Eſpagnol & l'Allemand. Les Rois de France s'attacherent la na-

tion Ecoſſoiſe, en lui accordant de lui fournir la premiere compagnie de ſes Gendarmes. L'intérêt des deux Couronnes étant de ſerrer de plus en plus les nœuds de leur union, on s'étonne que les deux Rois n'aient pas encore fait uſage de ce moyen. Quelle ne ſera pas leur correſpondance, lorſqu'une nation ſe confiera à l'autre, au point de ſe repoſer ſur elle de la conſervation de ce qu'elle a de plus cher; qu'elles s'eſtimeront, juſqu'à partager ſans jalouſie, les fonctions les plus honorables, & le miniſtere le plus glorieux? Une compagnie de deux cent Gentils-hommes François, ſubſtituée à celle des cent coloſſes Allemands, qui repréſenterent dans le palais & ſur la place ſous les Rois Autrichiens, inſpirera aux Officiers Eſpagnols, les goûts & la façon de penſer de France. Pareil nombre de Gentils-hommes Caſtillans, qui ira former à Verſailles une compagnie de Chevaux-legers, plus réelle que celle qui en porte le nom, puiſera à la ſource, les manieres & le génie François. La juſteſſe de leur eſprit, les garantira de l'écueil *Petit-maître*, où les étrangers ſe briſent d'ordinaire en France. Ils s'en tiendront au juſte milieu qui fait l'homme aimable, le

le noble utile; &, par le changement de ces compagnies, il y aura entre les deux Royaumes une circulation de connoiſſances, qui rendra bientôt la Nobleſſe d'Eſpagne auſſi illuſtre par ſes talens, qu'elle eſt fameuſe par ſes titres. L'attention de la Cour à être auxiliaire dans toutes les guerres, & à tenir dans l'armée de ſon allié, deux ou quatre de ſes Régimens, fera ſubſiſter, malgré la paix, l'eſprit & le goût des armes dans le corps d'armée qu'elle entretiendra. Quatre mille hommes d'expérience, à la tête de cinquante mille bien diſciplinés, font bientôt une armée aguerrie.

Mais ſur tout, il ſera avantageux de diſpoſer des Régimens, & même des compagnies, en faveur des jeunes gens de la premiere naiſſance. On ſe trompe ſi l'on croit que cela eſt capable de dégouter les bons Officiers. Le titre de Colonel n'eſt point du tout un bénéfice pour eux. Hors le grade & les appointemens, ils n'y trouvent rien que d'incommode; & puis qu'on peut, en ſe donnant des Colonels plus utiles qu'eux à l'Etat, leur conſerver ce qu'ils eſtiment de cette qualité, il n'y a pas à appréhender leur mécontentement. Titré Brigadier des armées, un ancien Lieute-

nant Colonel, conſerve ſa compagnie ; & reçoit du jeune Colonel les revenant-bons du Régiment, en reconnoiſſance du ſoin qu'il a de veiller ſur la diſcipline. Sa penſion de la Cour, la croix de quelqu'un des Ordres, dont il aura été honoré, l'attention du Bureau à ſes recommandations, toute cette petite fortune le contente. Il ſervira avec plus d'ardeur, & ſera plus capable de bien ſervir, que ſi la néceſſité de figurer avec des Colonels plus riches que lui, le mettoit dans la néceſſité de recourir ſans ceſſe aux expédiens, & d'œconomiſer ſur la paye du ſoldat & la caiſſe du Régiment. Il formera ſon jeune Colonel, qu'il regardera comme un éleve confié à ſes ſoins. Enfin, ſatisfait de la Cour, à qui il doit l'aiſance où il eſt ; content des Miniſtres, qui témoignent faire cas de lui, il ſaiſira avec avidité tous les moyens de parvenir à de nouveaux honneurs, ou de ſe montrer dignes de ceux qu'il a obtenus.

L'émulation eſt l'ame du militaire. Nul Etat de l'Europe n'a des uſages plus propres à l'exciter & à la nourrir que l'Eſpagne. Quoi de plus flateur pour un brave Officier, que la néceſſité qu'on lui impoſe de reprocher, pour ainſi dire, ſes ſervi-

ſervices * lorſqu'il en demande la recompenſe ? On doit conſerver précieuſement cette étiquette du Bureau de la Guerre. Un brave homme eſt toujours modeſte ; mais on le comble de joye en le mettant à même de ſe faire valoir ſans paroître vain. On pourroit encore lui rendre le plaiſir plus délicat, en lui prouvant que ſes actions ont ſuffi pour le faire connoitre. Le Conſeil de guerre, ayant dans chaque Régiment un Officier diſcret & judicieux, qui tiendroit régître de ce qui s'y paſſeroit digne d'être remarqué, il ſeroit en état de forcer celui qui lui viendroit demander le prix de ſes ſervices, d'entendre ſon éloge de la bouche du Préſident. Quelle reconnoiſſance, quel zele n'inſpireroit pas un pareil accueil, à un Gentil-homme Eſpagnol ? Il y a une multitude d'autres moyens auſſi aiſés & auſſi ſûrs, de faire paſſer l'émulation juſqu'aux moindres ſoldats de milice.

Les grandes forces de terre, conſtamment entretenues, ne conviennent qu'à une puiſſance conquerante, ou à celles qui prétendent tenir la balance. L'Eſpa-

* Tout Officier qui ſollicite recompenſe, eſt obligé de donner au Conſeil de la Guerre, un Memoire de ſes ſervices.

gne, par ſon union avec la France, eſt heureuſement débarraſſée de la malheureuſe gloire qu'elle eut d'être de la derniere eſpece, & ſa ſituation la met hors de la premiere. Le Portugal eſt le ſeul pays à ſa bienſéance. La conquête lui en ſeroit infiniment avantageuſe, ſi elle lui pouvoit donner de nouveaux habitans. Mais, puiſque ce n'eſt pas une choſe poſſible, la bonne politique voudroit, qu'elle ſe refusât même à l'occaſion de ſe l'aſſujetir, ſi elle ſe préſentoit. Elle a le même intérêt à ſa conſervation, que l'Antagoniſte du vieux Caton diſoit être celui de Rome, à la conſervation de Carthage.

Quoique le Portugal n'ait pas de grandes forces, il en a pourtant aſſez pour tenir ſa puiſſante voiſine en défiance. Quelques ruptures de loin à loin, commettront les deux peuples. L'émulation & l'antipathie en ſeront entretenues; & les qualités militaires, qu'une entiere ſécurité pourroit éteindre, en dépit de toutes les précautions, ſe conſerveront à l'aide de cette petite fermentation. C'eſt là, à proprement parler, l'unique intérêt de l'Eſpagne par rapport au Portugal. Bien des gens ſont dans l'idée qu'elle y déroge, en ne témoignant pas plus de reſſentiment

des

des uſurpations & de la contrebande vers la riviere de *la Plata*. Un ſujet ſi fertile en diſcuſſions devroit, diſent-ils, être ménagé pour tenir la nation en haleine. Le ſixieme article du Traité d'Utrecht, ne donne aux Portugais la Colonie du *St. Sacrement*, qu'à condition qu'ils n'y admettront aucun étranger, ſoit pour commercer, ſoit pour s'y établir, & que la Cour de Portugal n'aſſiſtera qui que ce ſoit, pas même ſes propres ſujets, pour porter le commerce dans les terres de la domination d'Eſpagne.

Les Portugais ont néanmoins gagné toujours du terrain au-delà du *St. Sacrement*; & ils ont pouſſé, le plus loin qu'il leur a été poſſible, le commerce prohibé. Ils ont employé, pour la navigation du Breſil, des Anglois, qui rempliſſoient ces Cantons de leurs marchandiſes, & ne laiſſoient rien à faire aux Négocians légitimes. En une ſeule année, les Eſpagnols de *Buenos-aires* ont compté juſqu'à quarante vaiſſeaux pour la contrebande. Les Anglois & les Hollandois font leur entrepôt de la colonie du *St. Sacrement*. Que de griefs! Il n'y en avoit pas tant en 1717, & toutefois le Conſeil d'Eſpagne jugea, qu'il y alloit de l'intérêt, autant que de l'honneur

de la Nation, d'en demander ſatisfaction par les armes.

Peut-être qu'on fonde cette patience exceſſive, ſur la crainte d'expoſer les Indes à l'invaſion des Anglois, alliés perpétuels du Portugal. Mais c'eſt une crainte à laquelle on donne trop. Si les forces navales de la Monarchie Eſpagnole étoient telles qu'elles peuvent & doivent être, il n'y auroit qu'à gagner pour elle à ſe mettre dans la néceſſité d'une longue guerre avec l'Angleterre. En attaquant cette orgueilleuſe puiſſance, ainſi que le Cardinal de Richelieu fit la maiſon d'Autriche, par tous les endroits où elle donne priſe; en l'obligeant de tenir long-temps toutes ſes forces en action, on épuiſeroit bientôt ſes reſſources, qui ne ſont pas, à beaucoup près, ſi nombreuſes & ſi grandes qu'on ſe les figure. Un eſſain d'Armateurs de Majorque, de Catalogne & de Biſcaïe, ſoutenu des Gaſcons, des Normans & des Malouëns avanturiers, couvriroit l'une & l'autre mer. Son commerce troublé, ſes flottes ne ſont plus que des machines ſans reſſorts. Elle ne ſauroit perdre un ſeul des morceaux détachés qui la compoſent, ſans ſouffrir une mutilation eſſentielle. Bientôt elle ſuccom

ſuccomberoit à la difficulté de ſes proteger & de les défendre tous.

Mais, puiſqu'on n'eſt pas capable de braver les Anglois, il faut leur ôter juſqu'au prétexte de nuire. L'alliance qu'ils ont avec le Roi de Portugal, n'a d'activité que pour lui conſerver ſes Etats. Quand le Roi d'Eſpagne déclarera qu'il n'en veut rien démembrer, & qu'il offrira pour garant le Roi de France ſon allié; bon gré malgré, les Anglois demeureront ſpectateurs de la querelle, & en ſeront reduits à ne ſervir le Portugal qu'en s'offrant pour médiateurs.

CHAPITRE V.

Des intérêts de l'Eſpagne par rapport à la France.

C'EST rendre injuſtement la politique des Souverains odieuſe, que de vouloir qu'elle anéantiſſe entr'eux tout autre lien que celui de l'intérêt. Il eſt vrai que le bien-être de leurs ſujets, étant leur principal objet, ils doivent lui ſubordonner les devoirs du ſang, qui leur ſont perſonnels; & qu'ils donnent à la nature tout

tout ce qu'ils lui peuvent accorder, lorſque, laiſſant aux reſſorts du gouvernement la conduite d'une guerre néceſſaire, ils gardent leur cœur des impreſſions d'animoſité & de veangeance, que, d'accord avec leur gloire, la religion leur défend de recevoir. Mais pourquoi ſeroient-ils libres, eux & leurs peuples, des liens que toutes les nations policées de la terre ſont convenues d'établir pour ceux de la ſocieté, & dont le mépris leur a toujours ſemblé le caractere de la barbarie?

Pourquoi une nation, qui devra ſon bien-être à une autre, pourra-t-elle, ſans flétrir ſa gloire, perdre le ſouvenir des obligations qu'elle lui a; tandis qu'un homme, inſenſible au bienfait de la vie ou de la liberté, paſſera pour un monſtre? Il n'y a certes point de diſtinctions ſur la reconnoiſſance & l'ingratitude. Celle-ci eſt toujours un vice; toujours celle-là eſt une vertu. Rien ne doit effacer un ſervice qu'une injure qui l'égale, qu'une offenſe qui le détruiſe; & le reſſentiment d'un bienfait ne doit ceder qu'à un intérêt auſſi précieux que le bienfait lui-même.

Sur ces principes, qui ſeront inconteſtables pour quiconque unit l'honnête homme à l'homme d'Etat, il n'eſt pas difficile

ficile d'établir les intérêts de l'Eſpagne, par rapport à la France. C'en étoit fait de la Monarchie Eſpagnole au commencement de ce ſiecle, ſi LOUIS XIV, ſe rendant aux vœux de la nation, ne ſe fût refuſé à l'injurieux Traité de Partage, par lequel ſes ennemis diſpoſoient d'elle, comme d'un peuple eſclave. L'Hiſtoire fait foi de ce que couta à la France le Teſtament de CHARLES II, & à quel prix elle conſerva à l'Eſpagne le Roi qu'il demandoit pour elle. Elle ſacrifia ſes tréſors & ſes armées : une guerre de douze ans lui cauſa un épuiſement, dont vingt années de paix ont pu à peine la remettre. Voilà une dette que les Rois d'Eſpagne ont contractée au nom de leurs ſujets, & que rien ne peut les diſpenſer d'acquiter. Avant que l'élevation d'un Prince François ſur le trône d'Eſpagne, eut éteint cette rivalité qui mettoit perpétuellement les deux nations aux mains, la France n'avoit qu'à gagner à entrer en guerre avec elle. Les ravages & les déprédations lui rendoient plus qu'un commerce tranquille. Le butin que faiſoient ſes Armateurs, fourniſſoit à l'entretien de ſes flottes. L'appas des pillages lui attiroit des matelots en foule. Ses Colonies étoient

des

des pepinieres de ſoldats, d'autant plus redoutables, qu'ils étoient moins diſciplinés. Accoutumés de ſe procurer par les armes ce que leurs plantations ne leur donnoient pas, ils regardoient les poſſeſſions Eſpagnoles comme leur bien; &, toujours prêts à l'occaſion d'en aller demander compte aux poſſeſſeurs, ils avoient ſouvent decidé la guerre, avant qu'on ſe fût mis en état de la ſoutenir contr'eux.

La France a perdu ces avantages, en recevant ſa rivale pour amie. Ses Colonies deſertées auſſi-tôt que les Colons ſe ſont vus reduits aux fruits de leurs terres, n'ont plus ſubſiſté dans la guerre que par des ſecours d'Europe. Elles ont fait diſtraction de ſes forces, dont auparavant elles augmentoient conſiderablement la maſſe. L'Amerique eſt devenue ſa partie foible. Les Armateurs & les matelots lui ont manqué, dès qu'elle ne leur a plus laiſſé que les perils de la mer, & la ſterile gloire de vaincre. Les treſors des Indes n'ont plus fait que l'embarraſſer & l'appauvrir. Il lui a fallu défendre ces établiſſemens, qu'elle étoit ſi certaine de ravager, toutes fois & quantes qu'elle le vouloit; proteger ces Gallions, dont la priſe l'enrichiſſoit; aſſurer le commerce, dont

ſes

ſes Corſaires lui faiſoient paſſer les profits. Enfin, en devenant alliée de l'Eſpagne, elle a pris pour ſoi tous les deſavantages, que, pendant plus d'un demi ſiecle, elle avoit travaillé avec les plus grands ſuccès à mettre du côté de ſes ennemis; & elle s'eſt impoſé de la relever de ſa foibleſſe & de ſon épuiſement, ou d'en partager avec elle les périls.

Il n'y a qu'une ſincere amitié qui la puiſſe recompenſer dignement d'un pareil ſacrifice. Sans égard aux vues que Louis XIV. put ſe propoſer, ſans lui reprocher les eſperances qui aiderent à le décider ſur ſes ſecours, l'Eſpagne eſt obligée de diſtinguer avantageuſement la France des Puiſſances, qui, dans ce temps de criſe, ſe montrerent indifferentes à ſon ſort. Elle ne ſauroit, ſans ſe deshonorer, lui impoſer les mêmes reſerves, l'aſtreindre aux mêmes conditions qu'elle marque à celles qui furent ſes ennemies. Enfin, dès qu'il n'y va pas eſſentiellement de ſon bien-être, de ſon indépendance, ou de ſa gloire, une faveur décidée & une complaiſance inalterable, ſont ſeules capables de la ſauver d'ingratitude.

Mais quelque juſte que ſoit un pareil procedé, il ne ſe ſoutient point, s'il n'eſt

payé

dans une ville comme Lion, qu'on a entendu ſe plaindre. Les Miniſtres ſont trop éclairés pour mettre en compte de pareilles bagatelles. Ils ont fait decerner les peines les plus rigoureuſes contre les artiſans qui paſſeront en Eſpagne, moins dans l'intention de la priver de l'utilité dont ces fugitifs lui peuvent être, que pour conſerver à la France celle dont ils lui ſont. Rien n'eſt plus juſte & plus prudent, que de retenir dans leur patrie des gens capables de la ſervir. Mais ſi cette patrie eſt pour eux un pays ingrat, qu'ils ſoient abſolument reſolus d'abandonner; non ſeulement l'humanité exige qu'on ne les rejette pas en Eſpagne, mais la bonne politique ordonne de plus, de les y recevoir ſi bien, qu'ils s'y fixent plutôt qu'en Portugal, en Angleterre, en Pruſſe, & ailleurs, où on les verroit venir avec joye. Voilà ce qu'on peut répondre aux murmures des François.

Mais puiſque leur intérêt leur fait rejetter ces raiſons, pourquoi, pour un auſſi petit avantage que celui de ces fabriques, riſquer de les aliener? Il y a tant d'autres arts auxquels on gagneroit bien plus de s'appliquer, & qu'on cultiveroit ſans exciter leur jalouſie! L'Eſpagne n'abonde

bonde certes pas en hommes, au point d'en conſacrer à ſes nouvelles fabriques, autant qu'en demanderoit le deſſein de ſe paſſer deſormais des étoffes étrangeres. Les Directeurs auront beau redoubler de ſoins & de précautions, l'ouvrage s'y fera toujours moins beau & à plus grands frais, que dans celles de Lion. Il ſuffit pour cela que les ouvriers ſentent qu'on ne ſauroit ſe paſſer d'eux. Y auroit-il donc tant à perdre, d'imiter la Perſe en ce point? Elle ne manqua ni de monde ni d'induſtrie: elle entendit parfaitement ſes véritables intérêts ſous les Rois Sophis; cependant elle vendit toujours la meilleure partie de ſes laines & de ſes ſoyes, & acheta les étoffes dont elle avoit beſoin. Les principales richeſſes de l'Eſpagne ſont dans le nouveau monde: a-t-elle rien de plus preſſant que de s'en aſſurer le tranſport? Puiſqu'elle ne le peut par ſes propres forces, il eſt juſte qu'elle paye ceux qui l'y aident des leurs.

Le plus grand commerce de la France avec l'Eſpagne eſt celui qu'elle fait ſur les Gallions, où ſes Négocians entrent au moins pour un tiers. Loin de le diminuer, on doit l'encourager & l'accroitre aux dépens de la portion qu'y ont les Anglois

& les Hollandois. Ces derniers ſont de vrais frelons, que le miel qu'ils mangent ne fait qu'animer à l'uſurpation, ou à la ruine des ruches : au lieu que les autres ſe tiennent obligés à les proteger & à les défendre, à proportion de la part qu'on leur fait de leur produit. La portion des Eſpagnols ſur leurs propres Gallions, n'eſt eſtimée que le dixieme. Pourquoi les Miniſtres ne s'attachent-ils pas à tourner leur jalouſie ſur leurs rivaux & leurs ennemis, plutôt que ſur leurs alliés ?

Le commerce le plus avantageux de la France avec l'Eſpagne, eſt celui de contrebande. C'eſt là qu'elle éprouve combien la nation Eſpagnole eſt reconnoiſſante. On n'entend point ſes Chambres de Commerce retentir des plaintes & des clameurs dont celle des Communes d'Angleterre eſt perpétuellement importunée. Les défenſes, il eſt vrai, ſont les mêmes pour les François que pour les Anglois. Dans une loi qui intéreſſe auſſi eſſentiellement le bien-être de la Monarchie, le Roi n'a dû mettre aucune exception : mais la nation prend ſur ſoi de diſtinguer ſes amis & ſes alliés, de ſes envieux & de ſes ennemis ; & les François trouvent autant de facilité à la tromper, que les Anglois ont

ont de peine à mettre en défaut ſa vigilance.

Les gains prodigieux de ce commerce clandeſtin, la quantité incroyable d'argent qu'il fait paſſer en France, & qui eſt autant de dérobé à l'Eſpagne, rendent un myſtere de politique impénétrable, l'envie que la Cour de Verſailles témoigne, de poſſeder toute l'Ile *Hiſpaniola*, nommée communement de *St. Domingue*, & la reſolution où paroit être celle de Madrid, de ne pas abandonner ſa moitié. Ceux qui croient connoitre les véritables intérêts des deux Couronnés, prétendent que la ceſſion (intérêt de communauté à part) ſeroit auſſi avantageuſe à l'Eſpagne, que l'acquiſition le ſeroit peu à la France; & leur opinion eſt aſſez vraiſemblable.

Il eſt conſtant que la portion des Eſpagnols eſt la moins bonne, & que ſi autrefois il y a eu des mines d'or & d'argent ouvertes (ce qui eſt fort incertain) elles ſont maintenant ſi entierement bouchées, qu'on n'en voit plus aucun veſtige capable d'aider la recherche: préjugé bien fort qu'elles la méritent peu. La portion des François eſt au contraire une terre excellente; & elle a encore des defrichés à faire, pour plus de vingt mille familles,

milles, qu'il n'y a pas apparence qu'on y envoye de long-temps. Tout l'avantage de l'acquiſition ſe borneroit donc à délivrer l'écuſſon de France d'un regard dans l'Ile, & à donner aux Chaſſeurs & Boucaniers, une plus grande étendue de pays à depeupler.

L'avantage de la ceſſion ſeroit la diminution conſiderable du commerce de contrebande, & la rentrée en Eſpagne des ſommes qu'il lui intercepte. Les Eſpagnols de l'Ile ayant la liberté de négocier dans les domaines de terre ferme, ils ſont pour les François des facteurs, que le voiſinage rend auſſi ſûrs à employer, que faciles à ménager. Le Roi d'Eſpagne retireroit moitié plus de la ſuppreſſion de ces interlopes tolerés, que ne rendra jamais à ſon domaine la moitié de l'Ile qu'il conſervera: tandis qu'en ſuppoſant, que le Roi de France ſurmonteroit la difficulté de la repeupler, après qu'on la lui auroit abandonnée, il ne tirera des ſucres & des indigos qui s'y fabriqueront, qu'un très foible dédommagement de la contrebande, dont ſes Marchands ſeront privés.

On voit que la Jamaïque, quoique bien mieux placée dans le golphe que l'Hiſpaniola, ne ſert preſque point aux Anglois

Anglois pour ce genre de commerce. Il en ſera de même de St. Domingue aux François, auſſi-tôt qu'ils auront enlevé à leurs vaiſſeaux le paſſeport dont l'Armadille Eſpagnole ſe laiſſe aveugler. Mais peut-être que les Miniſtres des deux Royaumes s'en rapportent aux régîtres du bureau des finances, de ce qui fait la richeſſe de l'Etat. La capitation des habitans de l'Hiſpaniola a ſon article dans le bail des Fermes; & les produits du commerce de contrebande, n'entrent point dans les fonds aſſignés aux Traitans pour leurs repriſes. En faut-il davantage pour juger celle-là une ſource qu'on doit s'appliquer à groſſir, & celui-ci un méchant petit ruiſſeau, qu'il eſt indifferent de conduire, ou de laiſſer ſe perdre, puiſqu'il n'arroſe que les terres de quelques particuliers?

Si le refus que fait le Conſeil d'Eſpagne, de ceder la moitié de l'Hiſpaniola, malgré le beſoin que l'Ile de *Port-Ric*, ou celle de *Cuba* auroit de nouveaux Colons, venoit du deſir de conſerver les intérêts des deux nations mêlés enſemble, on ne pourroit que lui applaudir. On en ſeroit même enhardi à lui propoſer d'étayer de cette maniere, les poſſeſſions de la mer du Sud. Il y a long-tems qu'il a

ſujet de ſe plaindre de la perſeverance du Portugal, à ſe ſervir des Anglois pour le commerce du Breſil. Peut-être que, ſans l'eſperance de prendre Carthagene, qui fit tourner les forces de l'Angleterre contre le Mexique, l'Eſpagne auroit déja perdu *Buenos-aires*, & ſe trouveroit pour voiſins, ceux qu'elle doit même redouter d'avoir pour amis. Il n'y a point à douter, qu'à la premiere guerre, elle n'ait de ce côté une Eſcadre Angloiſe à ſoutenir; & il eſt auſſi apparent, qu'elle ne pourra tenir contre. Ne ſeroit-ce pas une néceſſité d'intéreſſer plus particulierement la France à lui conſerver cette importante piece, en la partageant avec elle?

Les hautes montagnes, qui ſéparent le *Chili* du *Paraguai*, ne ſont point impraticables pour un voyageur; mais elles ſont une barriere inſurmontable à une troupe de gens de guerre. Maîtres du Tucuman, les François n'en ſeroient pas plus dangereux pour le Perou: ces riches contrées ſont inacceſſibles par leurs derrieres. Si pourtant on vouloit que la prudence ne permit pas d'établir un allié trop puiſſant dans ce continent; à la bonne heure: la France ſe fera de la riviere de *la Plata*, un objet auſſi important que ſi elle

elle y avoit des forts & des garnisons, quand on l'aura admise à y faire le commerce. Sur le pié qu'il s'y fait depuis un demi siecle, il ne rapporte rien à l'Espagne : l'échange clandestin de l'argent contre l'or du Bresil, prive le Roi de son quint. Le Traité de l'*Assiento* fait passer aux Anglois la meilleure partie de ce dernier ; & la contrebande leur attire le reste. En associant les François, l'Espagne gagne d'abord d'enrichir ses alliés de ce qu'elle ne peut empêcher ses ennemis de lui enlever. Ensuite elle rend avec usure au Portugal les sujets de plainte qu'elle en reçoit, en lui donnant, pour le Bresil, des Contrebandiers d'autant plus difficiles à écarter ou à convaincre, qu'ils sont en route le long de ses côtes, & touchent ses possessions à l'une & à l'autre extrémité. Bientôt l'émulation entre les interlopes des deux nations, feroit naître une nouvelle espece de flibuste, moins odieuse, & plus utile que l'ancienne. Cette multitude de Cadets, qui ne peuvent se faire recevoir Gardes-marines en France, & ne veulent pas s'enrôler Pilotins, voleroit à un service volontaire, également honorable & lucratif. Les vaisseaux des Armateurs deviendroient des Seminaires

d'Officiers pour les vaiſſeaux du Roi. La marine du commerce ſeroit en état de recruter la marine Royale ; & les *Du Gué Trouïns* ſe trouveroient auſſi communs, qu'autrement ils ſeront toujours rares. D'un autre côté, les Anglois, gênés & troublés dans leur chere contrebande, veillés de près ſur l'obſervation des articles du Traité de l'*Aſſiento*, reduits aux ſeuls profits qui leur y ſont accordés, ſe degoûteroient d'un négoce où les gains ne ſeroient plus en proportion avec ſes périls. Leur fierté viendroit leur montrer ſous ſon vilain côté le courtage des Negres. Quelque Orateur de la Chambre des Communes, prouveroit que la *majeſté du Peuple Anglois* eſt lezée par l'exercice du maquignonage humain, & qu'il eſt honteux à une nation libre, de dreſſer & de conduire des eſclaves à des maîtres étrangers. Qui ſait juſqu'où il ne pouſſeroit pas la déclamation ? Un Anglois va plus loin qu'un autre homme dans les ſentimens héroïques. Le moindre fruit de ſa Harangue ſeroit de perſuader qu'un Anglois déroge à ſervir un Eſpagnol pour ſon argent *.

Depuis

* Il paroit que le Cardinal s'égaye ſur le ton de VOLTAIRE dans ſes *Lettres ſur les Anglois*.

Depuis quelque tems on parle en France d'une nouvelle Compagnie, qui iroit ſur les briſées de celle d'Angleterre. Ce ſeroit avec joye que les Eſpagnols la verroient ſe former. Car bien que les Créoles du nouveau monde, ſoient un peu revenus de l'idée terrible dont ils s'étoient prévenus au deſavantage des Anglois, la même, à peu près, qu'ils eurent autrefois des flibuſtiers, la Religion leur rendra toujours les François plus agréables. Mais combien long-temps dureroit, à la nouvelle Compagnie, le goût de ſon commerce, quand elle auroit ſupplanté la Compagnie Angloiſe? Combien de temps s'en feroit-elle une bonne fortune?

Pendant la grande guerre, la France eut le Traité de l'Aſſiento; & on n'entendoit que lamentations des intéreſſés ſur leurs prétendues pertes. La paix ſe fit. Les Anglois obtinrent que le Contract leur revint; & on vit la Compagnie de France s'en réjouïr, comme ſi c'eut été un fardeau accablant, dont on l'eut débarraſſée. Quel jugement porter d'elle? Fut-elle coupable de trop d'avidité, ou de peu de conduite; ou bien ne doit-on lui reprocher que l'inconſtance & la légereté nationale? On n'a jamais tenu comp-

te aux Anglois de plus d'un million cinq cent mille livres ſterlings de dommage, qu'ils reçurent des ſequeſtres de 1718 & 1727 : & néanmoins l'eſperance de la continuation ou du renouvellement du Contract à la paix, les fit opiner d'une voix unanime pour la derniere guerre, qu'ils ſentoient bien leur devoir être ruineuſe d'ailleurs.

Il eſt dans le caprice de l'homme de ſe paſſionner pour les choſes auxquelles il n'a point de droit, tandis que celles qui lui appartiennent au plus juſte titre lui ſont preſque indifferentes. Ne ſeroit-ce point à cette bizarrerie qu'il faudroit rapporter l'oppoſition qui eſt entre la conduite des Anglois & celle des François, par rapport au commerce de Guinée, dont dépendent les fruits de celui de l'*Aſſiento* ? Autant que ceux-ci ſemblent le négliger, autant ceux-là s'y portent avec ardeur.

Les François ſont ſans contredit les premiers, après les Portugais, qui aient fait des établiſſemens le long de la côte d'Afrique ; & on ne ſauroit leur diſputer, qu'il n'y en a eu que des leurs dans toute cette longue étendue de côtes, qui eſt entre la grande riviere du Senegal, & celle d'Axim, ou Achim. On y voit encore les reſtes

reſtes de leurs forts d'Iſſini & de Saint André. On y connoit encore les noms de leur grand & petit Dieppe, de leur nouveau Paris. Les Negres ont encore quelques phraſes françoiſes, que leurs ayeuls apprirent de leurs grands peres, auxquels les François de ces Colonies les avoient enſeignées. Ce ſont là des titres qui valent les meilleurs Parchemins d'Europe. De ce grand pays, entre les deux rivieres, des Facteurs actifs & intelligens pourroient tirer, outre la cire, le coton, l'yvoire, le poivre bâtard, le tabac, & autres denrées; ſix à ſept mille Negres chaque année, des meilleurs de l'Afrique.

Sans qu'on ſache pour quelle raiſon, les François ont ſucceſſivement abandonné tous leurs forts & leurs comptoirs; ils n'ont conſervé que la petite Ile de Gorée avec les Bureaux qui en dépendent, le long du Senegal; & toute leur traite va à peine à 1200 Eſclaves par an; tandis que les Anglois leurs rivaux, auxquels leurs établiſſemens de la côte d'or & de toute la partie ſupérieure de l'Afrique, ſembleroient devoir faire mépriſer de petits comptoirs, ont gardé précieuſement le méchant fort de la Gambra, avec ſes Bureaux, & portant quelquefois à quatre

mille, la traite qu'ils font avec des barques le long de la côte, depuis Jamesfort, juſqu'au Cap Corſe.

Si le Cardinal ALBERONI, lors de ſon miniſtere, avoit trouvé dans la Cour de France, la correſpondance que le mettoient en droit d'en attendre la droiture & la juſteſſe de ſes vues, pour la gloire & la puiſſance de la maiſon de BOURBON; cette branche de commerce ſi négligée, devenoit la principale piece de ſon projet, pour aſſurer aux deux Couronnes l'empire de la mer, & délivrer la poſtérité de LOUIS XIV, de la dangereuſe néceſſité d'admettre d'autres que ſes ſujets, à partager les richeſſes des Indes de l'ancien & du nouveau monde.

CHAPITRE VI.

Plan du Cardinal ALBERONI *pour rendre la Maiſon de* BOURBON *maîtreſſe de la mer, & du Commerce des deux Indes.*

LES vues des deux Couronnes, par rapport à l'Italie, dans les deux dernieres guerres, ont été préciſement celles du

du Cardinal Alberoni, dans la fameuſe expédition de 1717 & 1718. Si les armes avoient été auſſi heureuſes dans la ſeconde que dans la premiere, il y a toute apparence que ſon Eminence, avant que de mourir, auroit vu entierement exécuté le projet qu'on s'efforça de faire paſſer pour impoſſible & pour injuſte, quoiqu'on n'en connût ni la fin, ni les moyens. Conſerver aux Princes Eſpagnols les droits de l'Eſpagne, & de la maiſon de Parme: former pour Dom CARLOS & Dom PHILIPPE, deux Etats dignes de leur naiſſance, de ceux que l'Empereur poſſedoit ſans aucun bon titre; les en mettre en poſſeſſion: voilà tout ce qu'il ſe propoſoit. Ses tentatives, du côté de la France & de l'Ecoſſe, n'étoient que des diverſions, dont le ſuccès auroit été entier, ſi ſeulement elles avoient occupé quelque temps, de leurs propres affaires, les Anglois & les François. Il ne s'efforça de mettre le Duc Regent dans l'embarras, que parce qu'il le voioit, par un étrange renverſement d'idées & de principes, ſacrifier les intérêts du Royaume, & ceux même † du Duc d'Orleans, à des

† Dans le Traité de la Quadruple Alliance le Duc Regent reconnoiſſoit le droit de la maiſon

reſſentimens qu'il lui eut été glorieux d'étouffer ; &, tout occupé à venger de vieilles injures, employer les forces de la France contre ſes alliés en faveur de ſes ennemis. Exciter alors une guerre civile dans le Royaume, c'étoit ſervir le Roi.

Le Cardinal fut blâmé du vulgaire. Il ſuffiſoit qu'il n'eut pas réuſſi. Mais le Duc Regent, le Roi d'Angleterre & la Cour de Vienne, ne lui imputerent point les coups de la fortune ; & leurs ſollicitations, pour lui faire perdre ſon poſte, ſont de meilleures preuves de la crainte qu'ils eurent, que du mépris qu'ils firent de ſon génie & de ſes projets. L'inconſtance de la mer, & du Roi VICTOR AMEDE'E fit échouer de tous côtés l'entrepriſe. On pouvoit bien ſe défier de l'un & de l'autre : mais il étoit au-deſſus de l'homme de s'en garantir. Dans les plus grands deſſeins, la fortune a toujours une part, & on lui avoit laiſſé celle-là. Il y avoit égalité de pour & de contre, qu'on ne s'en trouveroit pas mal.

Le Cardinal applaudit à la fermeté de PHI-

ſion de Savoye à la ſucceſſion d'Eſpagne, au défaut des Princes nés de PHILIPPE V. ; ce qui étoit contraire à la proteſtation que Monſieur avoit faite.

PHILIPPE V, qui ne vouloit entendre en aucune maniere à la ceſſion abſolue de la Sicile. Non pas que cette Ile fut pour l'Eſpagne d'une auſſi grande importance que Gibraltar, qu'on lui offroit. Mais il devoit être d'une difficulté extrême, de chaſſer l'Empereur de celle-là, s'il en étoit une fois paiſible poſſeſſeur: & on étoit toujours à portée d'ôter celui-ci aux Anglois, dès qu'on le voudroit bien fort. Or il y alloit de tout pour la balance de l'Europe, de ne pas laiſſer l'Empereur devenir le maître des deux extremités de l'Italie, & en paſſe de s'en rendre la puiſſance maritime la plus conſiderable. L'exſtinction de ſa maiſon n'étoit pas un événement qu'on put alors prévoir; & il n'étoit gueres plus poſſible de deviner, qu'avec l'idée de la Monarchie univerſelle, que les Empereurs Leopold & Joſeph lui avoient laiſſée, il n'eut pas la connoiſſance de la manœuvre qui la lui pouvoit acquerir.

Voici quel étoit le plan du Cardinal Alberoni, pour ruiner les vues ambitieuſes de la maiſon d'Autriche, & faire paſſer à celle de Bourbon la puiſſance, qui, pour ſa rivale, n'a jamais été qu'une belle chimere. Sans ſecours de la part de ſes

allié, l'Empereur ne tenoit point en Italie contre toutes les puiſſances de ce petit monde, qui ſe réüniſſoient contre lui. Le Roi Victor Amedée avoit la Lombardie & Plaiſance; Veniſe étoit contente du Mantouan; Genes de Pontremoli; le Duc de Modene ne demandoit pas mieux que le Duché de Parme; Dom Philippe étoit Grand Duc, & Dom Carlos Roi de Naples & des deux Iles.

Cette nouvelle Monarchie devoit être aux deux grandes, auxquelles elle tenoit également, comme le lien de leur commerce, en ſe chargeant des détails communs à l'une & à l'autre, & peu dignes de les occuper. Pour cet effet elle devoit tourner toutes ſes forces du côté de la mer, & en diriger la meilleure partie, ainſi que ſes principales vues de commerce, vers l'Océan. Ce n'eſt pas ici † le lieu de parler des meſures qu'elle prenoit, par rapport aux Républiques de Genes & de Veniſe, pour les intéreſſer à ſa grandeur.

L'or, l'yvoire, la cire, les gommes, & autres marchandiſes de la côte d'Afrique; mais ſur tout la traite des Negres, devoient être la baze du commerce des Siciles,

† Voyez le *Chap. XI.*

ciles. En attendant que la Compagnie, qui ſe ſeroit formée ſous les auſpices & la protection du Roi, l'eut établi au point de faire trouver leur avantage aux François, à prendre d'elle leurs Eſclaves pour leurs Colonies de l'Amerique, la France auroit gardé ſes Comptoirs de Juida & autres lieux au-deſſus de la côte d'or; leſquels lui ont ſouvent ſemblé lui ſuffire: & elle auroit cedé l'Ile de Gorée, avec les Bureaux de la riviere du Senegal. L'achat du fort de *Tres-Puntas* ne ſouffroit aucune difficulté. L'Electeur de Brandebourg le priſoit peu, & l'a effectivement abandonné depuis. Il auroit fait regard avec celui de Gorée: & l'un & l'autre, aux deux extrémités des côtes que l'établiſſement projetté comprenoit, faiſoient la ſureté des Comptoirs diſtribués dans l'intervalle.

Le fort du Cap *Meſurado* auroit été un centre, où toutes les barques de traite ſeroient venues ſe réünir. C'eſt de toute la côte le lieu le plus abondant en vivres, & où eſt la meilleure eau. On y auroit mis les Magazins de la Compagnie; c'eut été ſon principal entrepôt. Les vaiſſeaux ſeroient venus s'y avitailler, & prendre leur cargaiſon pour l'Amerique. Quoique

la

la mer y ſoit auſſi rude qu'en aucun autre endroit de la côte, il y a une rade très ſure, & à la portée du canon du lieu le plus propre à conſtruire un fort. Vu l'affection des naturels, qui ne demandent qu'à voir le commerce d'Europe fixé chez eux, il n'en auroit couté que de l'eau de vie pour les travailleurs, à faire d'une grande flaque d'eau, qui eſt à l'abri du fort, un vaſte baſſin pour les navires de charge. Il eut été d'autant plus aiſé de lui donner une grande profondeur, qu'elle eſt beaucoup plus baſſe que la mer, & que le canal de communication auroit pu être barré d'une écluſe. Le fort auroit tous les avantages de la nature, & à peu de frais on y auroit joint ceux de l'art.

Les Anglois & les Hollandois n'avoient pas le moindre ſujet de troubler cet établiſſement, dont on leur auroit facilement caché les vues. Si pourtant leur jalouſie y avoit fait obſtacle, on en auroit eu un prétexte d'exiger d'eux un partage, qui coupât pié deſormais aux brouilleries entre les trois puiſſances, en ſeparant leurs poſſeſſions. Ils ne pouvoient s'y refuſer, puiſqu'ils n'avoient aucunes prétenſions ſur les lieux occupés par la nouvelle. Mais il dépendoit d'eux de faire naître difficultés

tés ſur difficultés aux échanges & dédomagemens qu'on leur auroit offerts. Il n'y a pas à douter qu'ils ne les auroient jamais acceptés. En ce cas, on s'aidoit de la haine que leur portent les naturels, pour leur faire perdre les forts d'Axim & de la Gambra, dont la démolition auroit immediatement ſuivi la priſe. Vingt hommes d'artillerie, un Ingenieur à leur tête, qu'on auroit donnés aux Negres pour conduire leur attaque, auroient foudroié ces deux méchantes forteresſes de quatre canons briſés; & le deſaveu qu'on en eut fait, répondant aux plaintes, ne laiſſoit point à fonder une guerre ouverte.

Former une marine eſt l'ouvrage le plus difficile, & qui demande le plus de temps. Mais outre qu'elle ſe forme en ſervant, & ne laiſſe pas que de bien ſervir, avant que d'être parfaitement formée, les ſecours que les deux Couronnes auroient donnés au Roi des deux Siciles, lui formoient la ſienne en quatre ans. Chaque vaiſſeau François & Eſpagnol prenoit de lui le tiers de ſon Equipage, & lui rendoit ce qui en reſtoit après trois années de ſervice. Les chantiers de Bilbao, de St. Sebaſtien & des Paſſages; ceux de Rochefort, de Bayonne & de Breſt, lui donnoient

noient des vaiſſeaux, que les Juifs de Livourne agréoient, en recevant en nantiſſement, pour l'aſſurance du prêt, les pierreries de la Couronne pour dix ans. Ces quatre années d'inaction, étoient utilement employées pour l'acheminement de l'exécution du projet.

Les Anglois ſe ſeroient allarmés de la puiſſance à laquelle on vouloit faire parvenir le Roi des deux Siciles, ſi on la leur avoit laiſſé pénétrer. Ils en auroient prévu la fin de leur engagement pour les Negres de l'Amerique Eſpagnole, & ils n'auroient rien omis pour la parer. On diſſipoit juſqu'à leurs ſoupçons, en paroiſſant ne penſer pour lui qu'à un établiſſement dans l'Afrique & l'Amerique, tel que le commerce de ſes Etats le pouvoit demander. La France lui cedoit la Guïane, qui, de toutes ſes poſſeſſions du nouveau monde, eſt la plus négligée, & pourroit devenir la plus riche. L'Eſpagne lui donnoit ſa moitié de l'Hiſpaniola. Bientôt il les peuploit ſans épuiſer ſes Iles. La ſeule ville de Naples lui fourniſſoit vingt mille familles, & elle ne s'en trouvoit que mieux. La Compagnie faiſoit paſſer à la Cayenne & à St. Domingue les Negres qu'elle tiroit de ſes premieres traites.

tes. Ils y étoient domptés, degroſſis, formés au travail; & la rembourſoient, même avant que d'avoir été vendus, de ce qu'ils lui avoient couté d'achat.

Les informations les plus exactes avoient inſtruit le Cardinal, des ſources de l'or qui ſe negocie entre les rivieres du Senegal & de la Gambra. Le pays de Galaam, qui en recele les plus riches mines, n'eſt pas auſſi enfoncé dans les terres qu'on le croit communément. Ce que les Negres en tirent eſt fort peu de choſe, en comparaiſon de ce que des ouvriers laborieux, dirigés par d'habiles Mineurs, en tireroient. Ces hommes groſſiers & fainéans, ne ſont, pour ainſi dire, qu'égratigner la terre. Ils ne ſavent pas faire un trou plus profond que de leur hauteur, & quand ils auroient l'idée d'une galerie, le travail leur en feroit trop de peur, pour ne pas les rebuter de l'entreprendre. De la riviere du Senegal, les canots peuvent paſſer dans celle de *Falemé*, qui confine à ce riche pays; &, du lieu où l'eau manque aux canots, il n'y a que trois journées juſqu'à la premiere mine. La groſſiereté, & plus encore la défiance des naturels, ne laiſſoit point à eſperer, qu'après leur avoir fait connoitre l'art

des

des mines, on pût établir avec eux un commerce durable. Mais leur petit nombre, leur ignorance au fait des armes, & plus encore leur lâcheté, rendoient la conquête très facile.

Un Directeur pour la Compagnie Françoise à Gorée, s'en faisoit fort au commencement du siecle; & il ne se promettoit, pour cette belle expédition, que des moyens ordinaires. Il estimoit la dépense un million d'Ecus. Il s'attendoit au ravage que le climat feroit sur douze cens soldats d'Europe, qu'il disoit lui suffire. Il ne comptoit ni sur du canon, ni sur des bêtes de charge; & il garantissoit le succès. La Compagnie l'écouta avec plaisir, loua son zele, voulut bien l'en croire sur sa parole, & se réjouit de l'idée de posseder d'abondantes mines d'or: mais un million d'écus à avancer, lui fit rejetter l'offre de ses services. Tel est le sort ordinaire des plus beaux projets, dès qu'ils exigent pour préliminaire, un debourse considerable. Une chimere, qui ne coutera que des milliers d'hommes, sera adoptée plutôt qu'une réalité, à la poursuite de laquelle il faut employer de l'argent. Chacun compte pour combien il entrera dans la dépense, & ferme les yeux

yeux aux retours, qu'il ne voit que dans l'éloignement. La moitié des François qui ſont morts de miſere au Miſſiſſipi, auroit conquis & peuplé le pays de Galaam.

Le projet du Sieur *Bruë* (ainſi ſe nommoit ce Directeur, digne de ſervir de plus habiles maîtres,) perd tout ce qu'il a d'effraiant, ſi, aux ſoldats Europeans qu'il demandoit, on ſubſtitue deux mille Negres affranchis, triés d'entre les Créoles des Colonies Françoiſes. L'éducation que les François de l'Amerique donnent à leurs Eſclaves, en fait des hommes qui ne different des Européans que par la couleur, & peut-être par des inclinations moins vicieuſes : au lieu que les Eſpagnols laiſſent aux leurs toutes les mauvaiſes qualités de leurs peres ; &, en leur communiquant les leurs propres, en font les hommes de la terre les plus mépriſables. Un Negre affranchi du Mexique eſt un monſtre, paitri de tous les vices les plus oppoſés. Ces deux mille noirs d'élite ſont accoutumés au chaud & aux travaux les plus rudes. Ils n'ont point perdu ce *je ne ſai quoi* homogene au climat, qui va d'ordinaire juſqu'à la quatrieme génération, & qu'ils n'ont encore qu'à la ſeconde. Ils ſuporteront parfaitement

ment les fatigues de la conquête, & prendront en peu de temps le goût d'un pays qu'on leur offrira pour patrie.

Il n'y a point à redouter que la vie paternelle les ſeduiſe : ils ne l'ont jamais menée. Nourris dans les uſages & les coutumes d'Europe ; heureux d'être libres, & ſentant tout le prix de la liberté ; imbus des principes de la Religion Chrétienne ; deſormais certains de jouïr des commodités de la vie qu'ils ont tant enviés à leurs anciens maîtres, ils choiſiroient plutôt la mort que de ſe remettre à la condition de leurs peres. Ils verroient avec un mépris & une horreur invincibles ; la nudité, la groſſiereté, l'indigence & l'eſclavage des Guinéens ſous leurs petits tirans. Mais il eſt une voie ſi ſure de les fixer ſans retour aux mœurs de l'Europe, & de leur inſpirer un goût inalterable pour leur nouvelle condition. Qu'après les avoir établis dans la conquête, cultivateurs libres & ſujets de même conſideration à leur Souverain que les blancs, on leur faſſe épouſer des femmes d'Europe. Le tranſport n'eſt pas une ſi grande difficulté ; & un Negre Chrétien, ne differant d'un Romain que par la couleur, on ne feroit rien d'injuſte en deſtinant

nant à ces nouveaux Colons, les filles que la charité publique éleve dans les hôpitaux d'orphelins & d'enfans trouvés.

L'expédition pouroit être ſoutenue & facilitée par le Brak & le Damel, petits Souverains des environs du Senegal, ſur leſquels un preſent de quelques barils d'eau de vie donne un credit ſans bornes. On acheteroit des chameaux des Arabes, qui viennent apporter des gommes à la foire du Deſert. Ou bien on s'en procureroit par les Mandingos qui commercent dans l'interieur de l'Afrique. Vingt de ces animaux ſuffiroient. On s'en ſerviroit à tranſporter des canots au lieu deſigné pour bâtir le fort; huit petits canons avec leur munition, des outils, des ferremens & les materiaux que le païs ne fournit pas. La troupe camperoit juſqu'après la conſtruction du fort, qu'on dreſſeroit des cazes, ſous la protection de ſon canon.

Le travail de la mine ſe partageroit avec la culture de la terre, & l'un & l'autre ſe feroient en commun. Le premier établiſſement étant formé, on gagne de proche les mines les plus éloignées. On éleve des forts dans le voiſinage de chacune. L'uſage des eſclaves s'introduit; le travail de la mine, & la proprieté des terres s'aſ-

ſigne

ſigne par familles ſelon leur nombre, & leurs facultés. Le Roi s'en reſerve le quart, & le commerce lui aſſure le reſte. La communication entre les forts devient de jour en jour plus commode & plus ſure. On y éleve des chameaux, des chevaux, des bêtes à cornes. Au bout de quelques années, c'eſt un domaine peut-être auſſi riche que le Breſil, & qui a au-deſſus de lui, d'être à couvert de toute inſulte de la part des Europeans. Pendant le tems qu'a pris cette acquiſition, faite à ſi petits frais & ſans effuſion de ſang, les comptoirs ſe ſont achalandés le long de la côte : les navires ont été équipés, les matelots formés ; & le Roi des Siciles en état de paroître en mer avec l'éclat que la ſureté de ſon commerce exige, ceſſe enfin de cacher des deſſeins qu'il eſt certain de bien ſoutenir. Le traité de l'Aſſiento eſt ôté aux Anglois, par la raiſon qu'il eſt du droit naturel d'admettre qui l'ont veut à partager ſon bien. On liquide les comptes à leurs négocians, pour la part qu'ils ont ſur les galions. On redouble d'exactitude & de ſéverité envers leurs interlopes. On demande raiſon à la nation entiere, du moindre excès qui ſe commet ſous ſon pavillion. En un mot,

on

on contraint ces fiers inſulaires, à reprendre le ton & le rang qu'ils avoient en Europe avant le traité d'Utrecht.

Quoique l'île de Gorée & la Guïane n'ayent jamais été à la France des poſſeſſions ſi pretieuſes, qu'elle ne dût ſe trouver dédomagée de leur perte, par l'humiliation de l'Angleterre, le Cardinal n'avoit garde de lui en demander une ceſſion gratuïte : ſon but étant de donner aux deux Couronnes l'empire des mers, il falloit leur rendre infiniment plus qu'elles n'abandonnoient. C'eſt ce qu'il croioit faire en lui faiſant ceder par l'Eſpagne les Iles Philippines, à des conditions relatives à l'une & à l'autre Monarchie. Le commerce des Iles Philippines eſt à charge à l'Eſpagne, & leur poſſeſſion ne lui eſt d'aucune utilité. On ſait que le premier conſiſte preſque tout dans le Gallion, qui va de *Manille* à *Acapulco* tous les ans, & dont la pieté des Rois a donné le privilege aux Religieux, pour l'entretien des miſſions de la Chine & du Japon. Rarement ce monſtrueux Gallion enléve moins de deux millions de piaſtres au Perou. Ce ſont donc deux millions de piaſtres qui ſortent des domaines d'Eſpagne, pour n'y jamais revenir. Plus d'une

d'une fois ces Gallions ont été pris & pillés. L'eſpérance de s'en emparer, fondée ſur le peu de défenſe dont ils ſont, a toujours encouragé les Armateurs ennemis à venir infeſter la mer du Sud. Il eſt leur pis aller, au cas qu'ils ne puiſſent pas entreprendre ſur les places. Lorſqu'il rentre heureuſement dans le port de Manille, les Hollandois qui ont fourni les épiceries de ſa cargaiſon, ont la meilleure part à ſes retours. Ainſi les deux millions de piaſtres, qu'il enleve toutes les années à l'Eſpagne, il les enleve pour ceux, que, d'ordinaire, l'Eſpagne voit au nombre de ſes ennemis; &, quel que ſoit ſon ſort, il les enrichit.

Le voiſinage de la Chine, qui rendroit la poſſeſſion des Philippines ſi chere aux puiſſances commerçantes en ce vaſte empire, n'eſt d'aucun avantage à l'Eſpagne, qui ne ſçauroit ſuffire au commerce de ſes propres Etats. Les ſujets qu'elle y a ne lui ſont par conſequent d'aucun rapport; & les gens de guerre qu'elle y entretient, les Officiers qu'elle y paye ne lui cauſent que de la depenſe; tandis qu'ils lui feroient bon ſervice ailleurs.

C'eſt toute autre choſe ſi ces Iles paſſent à la France, qui fait du commerce de la Chine la principale branche de ſon négo-

ce.

ce. La fertilité de *Luconia*, ſon air pur & ſain, la lui rendroient bientôt la plus belle de toutes ſes Colonies. *Mindana* pareillement ſe couvriroit d'habitans. Les Indiens, qui s'accommoderoient mieux de la vivacité & de l'enjouëment du François, que de la gravité Eſpagnole, deviendroient peu à peu des ſujets utiles, & même zélés. Le magnifique port de Manille ſe rempliroit de vaiſſeaux, qui, prévenant les Anglois & les Hollandois à la Chine, à la Corée, au Japon, les rebuteroient bientôt d'en entreprendre le voyage.

Riche des productions de ſes Iles, forte du nombre de leurs habitans, & plus encore de leur affection, la France oſeroit & pourroit tout, contre les lâches & orgueilleux Chinois. Les deux méchans forts qui ferment l'entrée de la riviere de *Canton*, ne couteroient à ſon Eſcadre que la peine de ſe préſenter devant. Deux châteaux plus forts & plus réguliers ſeroient élevés ſur leurs ruines. C'en ſeroit aſſez pour maîtriſer le commerce de cette Province. L'ancien fort de *Formoſa*, qu'on releveroit, en feroit autant du commerce des Provinces plus orientales. Il faciliteroit celui de la Corée, aſſureroit celui du Japon..... Mais la Chine eſt-elle

plus peuplée que ne l'étoit autrefois le Mexique ? Ses peuples ſont-ils plus braves, plus ſavans dans l'art de la guerre, que ne l'étoient ceux du nouveau monde? Non. Les merveilles que les livres nous en diſent, ſont comme les prodiges de la lanterne magique, qui diſparoiſſent à l'approche de la lumiere. La marine Chinoiſe eſt ce qu'il peut y avoir dans ce genre de plus mépriſable. Vingt canots, montés chacun d'autant de ſauvages, ſont une eſcadre ſupérieure à vingt Joncs du premier rang, où l'on comptera cinq à ſix mille Chinois. Les Tartares ſoutiennent à peine la vue de la mer. Ces conquerans, ces maîtres de la Chine, & les ſeuls guerriers qu'elle ait, ſont auſſi ignorans dans l'art des ſieges, & dans la tactique, que les plus groſſiers Ameriquains ; & leurs canons, avec leur mauvaiſe poudre, ſont moins terribles que les arcs & les frondes des ſauvages.

Les Chinois indifferens ſur la perſonne de leur Souverain, ne prendroient aucune part à une querelle qu'ils croiroient ne regarder que les Tartares & les François. Vrais Anes de la fable, ils attendroient en ſilence que le ſort des armes leur deſignât ceux de qui ils recevroient deſormais

mais leurs panniers ; & ſans doute qu'ils auroient la même docilité pour leurs nouveaux, que pour leurs anciens maîtres. Mais une bonne Citadelle, dont on brideroit Canton, préviendroit leur inconſtance ; & en faiſant obſerver en rigueur les loix * qu'ils ont reçues des Tartares par rapport aux étrangers, on ſe mettroit à couvert de la jalouſie de toute l'Europe, conjurée pour les dérober au joug François.

Les Hollandois, qui ſavent à quel point ils ſont haïs des naturels de Java, des Moluques & de Malaca ; & combien il leur ſeroit difficile de ſe conſerver ces établiſſemens, ſi les Indiens étoient aidés d'une puiſſance auſſi grande en ces mers que ſeroit la France maîtreſſe des Philippines, recevroient avec reconnoiſſance le Traité qui leur ſeroit offert, pour la ſureté de leur commerce & celle de leurs poſſeſſions. Il ne ſeroit pas difficile de les amener à promettre, qu'en échange de l'excluſion qu'on ſe donneroit du négoce des épiceries, ils s'excluroient de celui de la Chine & du Japon. Les Anglois ſeuls, & ſans établiſſemens ſolides en ces contrées, ſe trouveroient trop heureux qu'on les admit

* La principale eſt de ne leur donner aucuns vivres, ſans ordre exprès du Gouvernement.

mit à commercer dans les factories Françoiſes; & convaincus de n'avoir rien à gagner en ſollicitant les lâches Chinois, ou aidant les ignorans Tartares, ils cultiveroient, en dépit qu'ils en euſſent, l'amitié d'une puiſſance, qu'ils ne pouroient offenſer ſans ſe perdre.

Le Roi de Portugal, à qui depuis longtems Macao eſt une poſſeſſion peu glorieuſe, & gueres plus utile, la donneroit volontiers pour être reçu à la Chine ſur le pié des Anglois. Peut être même que tournant toutes ſes vües ſur ſes riches domaines du Breſil, il ſeroit charmé de s'aſſurer la Rivierre de la Plata pour barriere, en ajoutant à la ceſſion de *Maçao* celle de *Diu*, qui n'eſt pas moins déchû de ſon ancien état. *Goa* lui ſuffit pour le commerce que ſes ſujets font maintenant en Aſie. La France ne differeroit plus de ſe donner le beau port qu'il lui eſt ſi facile de ſe faire dans l'Ile de Bourbon. Elle conſerveroit pretieuſement Pondicheri. Elle feroit chercher une baye qui eſt à la côte des Caffres, beaucoup meilleure que celle du Cap de bonne-eſperance; & elle auroit pour ſes vaiſſeaux, une route auſſi aiſée & auſſi ſure juſqu'aux extremités de la terre, que d'un bout du Royaume à l'autre.

Les

Les conditions de la ceſſion des Philippines n'y faiſoient aucune difficulté. Le Galion de *Manille* étoit accordé à la compagnie Françoiſe, ſur le même pié que les Religieux l'ont eu. Mais au premier bruit de guerre, il devoit partir accompagné de trois bons vaiſſeaux du ſecond ou troiſieme rang, dont deux reſteroient dans la mer du Sud comme garde-côtes, juſqu'à l'année ſuivante, que le moins en état de continuer le ſervice ſeroit relevé par celui qui auroit eſcorté le Gallion ; & ainſi juſqu'à la fin de la guerre. Les raffraichiſſemens leur ſeroient fournis par les places de la côte du Chili, du Perou & du Mexique, dont ils feroient la ſureté. Il n'y a point d'eſcadre, qui, dans la route d'Europe à la mer du Sud, n'ait ſouffert aſſez pour que deux vaiſſeaux bien armés lui ſoient toujours ſuperieurs.

Le commerce des Indes Orientales dans le Royaume d'Eſpagne étoit l'autre condition. Le privilege excluſif, qui en étoit donné à la compagnie Françoiſe, étoit un coup mortel pour les Anglois, les Hollandois & les Portugais. La facilité avec laquelle il fut accordé en 1725. à l'Empereur pour ſa compagnie d'Oſtende, bien qu'il n'en revint aucun avanta-

ge au Royaume, ne laiſſe aucune objection à faire ſur une prédilection bien plus juſte. Mais celui du Gallion de *Manille*, intéreſſant les Religieux, auroit peut-être allarmé la dévotion des peuples. Il y avoit quelques meſures à prendre pour faire goûter aux Religieux eux-mêmes, une ceſſion auſſi utile à l'Etat. Le Roi eut été obei, s'il en avoit ſeulement déclaré ſa volonté. Mais il eſt d'une ſage politique de prévenir des murmures, qui ne ſauroient ſi bien être appaiſés, qu'ils ne laiſſent dans les eſprits une aigreur, dont le reſpect & l'eſtime du Souverain ſont alterés. L'état facheux où les ſcandaleuſes & interminables diſputes des miſſionnaires avoient dès lors reduit les miſſions de la Chine, ne promettoit gueres un meilleur ſort à la Chretienté de ce vaſte Empire, que celui qu'a eu celle du Japon. L'Empereur Tartare avoit laiſſé voir ſa mauvaiſe volonté à cet égard. Les miſſions n'ont auprès de lui d'autre appui que l'induſtrie des miſſionnaires. D'un mot il peut les anéantir, & il menaçoit continuellement de dire ce mot. Sans trop vouloir percer dans l'avenir, on pourroit fixer dans le cours du ſiécle, la diſperſion des Chretiens, & la fuite des predicateurs.

Tout

Tout cela auroit été repreſenté avec force aux Religieux que le Gallion de Manille intéreſſe. On leur auroit fait enviſager la revocation de leur privilege attachée à la diſperſion des Chrétiens de la Chine, qu'ils pouvoient bien moins parer que celle du Japon. On auroit ajouté à leur crainte, l'eſpoir d'un dédomagement dans la Californie ou le Paraguai, en cas qu'ils ſe prêtaſſent de bonne grace à ce qu'on demandoit d'eux. Quand même la cupidité eut été aſſez puiſſante ſur eux, pour leur faire braver l'éclat honteux de leur opiniatreté, à prétendre la continuation d'un privilege, dont le but ne ſubſiſteroit plus; ils n'auroient point tenu contre la menace de les rendre comptables à toute la Chretienté, du mal qu'il dépendoit d'eux de prévenir, par le ſacrifice de ce qu'il leur faudroit perdre après qu'il ſeroit arrivé. La ceſſion du Gallion de Manille, étoit un article eſſentiel au traité qui mettroit le Roi de France en poſſeſſion des Philippines; & il n'y avoit que ce traité qui pût garantir les miſſions d'une ruine entiere.

Le Roi de France ayant ſur l'Empereur de la Chine, tout le credit que donnent à un grand Prince ſur un autre moins

puiſſant que lui, des forces prêtes à entrer en action, & le voiſinage: pour entretenir les miſſions, & aſſurer le travail des miſſionnaires, il n'avoit qu'à s'en déclarer le Protecteur. Il n'y a point à douter que ce qu'il fait avec tant de gloire & de ſuccès, quoiqu'avec bien moins de moyens en Turquie & en Perſe, il ne le voulût faire dans un païs où la religion ne ſauroit gagner que ſa puiſſance n'en augmente. Tant que ſa Majeſté Très Chrétienne s'en tiendroit au commerce de la Chine, elle ſoutiendroit les miſſions de ſes bons offices; & dès qu'il lui plairoit de paſſer à la conquête, elles auroient le ſort de ſes armes.

CHAPITRE VII.

De l'Angleterre & du Prétendant.

ISOLE'E comme elle eſt en Europe, l'Angleterre n'y auroit point d'autre intérêt, que celui de ſon commerce, ſi le genie remuant de ſes peuples n'impoſoit au Roi, pour principe de ſa politique, d'entrer dans tous les demêlés des autres puiſſances. L'Anglois veut abſolument être occupé: il lui faut des ennemis, tels qu'ils

qu'ils ſoient; & ſi ſes Rois ne ſavent pas le rendre jaloux de ſes voiſins, ils deviennent eux-mêmes les objets de ſa jalouſie ; ſouvent de ſa haine, & toujours de ſon mépris.

La molle indolence du malheureux Henri VI. fit les partiſans du Duc d'York & la maiſon de Lancaſtre dût moins ſes diſgraces à l'ambition & aux grandes qualités des ſon ennemi, qu'à l'humeur douce & pacifique de ſon chef. Conciliateur de tous les differens, Jaques premier forgea les malheurs de Charles ſon ſucceſſeur. Peut-être que Jaques ſecond ſeroit demeuré ſur le trône, ſi, après s'être defait du Duc de Montmouth, il avoit occupé au-de-là de la mer, ceux de ſes ſujets qu'il ſavoit mal diſpoſés à ſon égard. Une guerre étrangere faiſoit diſtraction aux animoſités domeſtiques ; & la revocation de l'Edit de Nantes lui en offroit une de la meilleure eſpece qu'il la pût ſouhaiter. Protecteur des Huguenots, il épargnoit au Pape & à l'Empereur, le perſonnage odieux de fauteurs du Prince d'Orange ; & il ſeroit reſté devôt Catholique à Londres, ſans contradiction, en donnant le change au zele des Anglicans.

Guillaume III. profita de la faute de ſon Beau-pere, en ſe gardant ſurtout de

tomber dans une pareille. Ce fut en portant au dehors les forces de la nation, qu'il para aux ſuites de la diviſion qui étoit au dedans. Il leva ſur le peuple deux fois plus que le Roi Jaques n'en avoit jamais demandé : il fit perir plus d'Anglois que ce bon Prince n'avoit tenté d'en convertir : il perdit autant de batailles qu'il en fit livrer : il ne donna à la grande Bretagne que les maux & la dépenſe de la guerre : il l'épuiſa de vaiſſeaux, d'hommes & d'argent. Mais il occupoit les Anglois ; & il reſta ſur le trône.

L'orgueil & la vanité de la nation donnent à un Roi d'Angleterre le moyen de lui faire goûter ces diverſions, quelques ruineuſes qu'elles puiſſent être d'ailleurs. Le titre faſtueux de *Maîtres de la balance du pouvoir*, *d'Arbitres de l'Europe*, eſt un appas qui ne lui manquera jamais, quand il ſaura bien le jetter. Ainſi n'ayant plus à choiſir de quel côté peſer, depuis qu'une parfaite intelligence entre les deux grandes Monarchies ébranle l'équilibre, l'Angleterre eſt néceſſairement ennemie de l'Eſpagne ; & lorſqu'elle fait le grand article des traités, d'être admiſe à commercer dans les Indes, c'eſt peut-être moins parce que ce commerce l'enrichit,

que

que parce qu'il la met plus en état de la combattre. Si la maiſon Stuard venoit jamais à rentrer dans ſes droits, il lui faudroit adopter cette politique, au mépris de tous les engagemens antérieurs; & la ſuivre, pour ne pas quitter une ſeconde fois le trône à celle de Brunſwick. De là il ſemble à bien des gens, que les deux Couronnes, unies auſſi étroitement qu'elles ſont, auroient pu ſe ſervir du Prince Stuard, en la derniere guerre, d'une maniere plus avantageuſe que celle qu'elles ont ſuivie. Et en effet, quand les peines qu'elles ſe ſont données pour lui, auroient eu le plus heureux ſuccès, quel en auroit été le fruit pour elles? Il ſeroit abſurde de croire qu'elles eſpererent qu'il ſepareroit le Royaume d'Ecoſſe de celui d'Angleterre. Les forces & les reſſources de ce dernier ſont ſi ſuperieures à celles de l'autre, que l'Hiſtoire du temps où chacun d'eux avoit ſes Rois, ne fournit point de guerre qui n'ait été promptement décidée au deſavantage du premier. Mais ſi le Prince Edouard oſa ſe flater de ſe les aſſujettir tous deux, & l'un par l'autre, qu'en pouvoit il revenir aux puiſſances ſes protectrices? L'avantage d'une faction oppoſée à la Cour ſeroit paſſé à leurs ennemis,

autant que le nouveau Roi ſe fut tenu dans leur alliance ; & il auroit été pour elles un ennemi d'autant plus redoutable, lorſqu'il ſe ſeroit déclaré contr'elles (ainſi que tôt ou tard il y eut été obligé) qu'il auroit pu reunir, au moins pour quelque tems, les deux partis.

Si les deux Couronnes n'ont eu en vuë que de mettre l'Angleterre aux priſes avec elle-même, pour le tems qu'une diverſion leur étoit utile, elles n'ont pas moins agi, ce ſemble, contre leurs veritables intérêts. Les tems ſont bien changés pour le Pretendant depuis vingt cinq à trente ans. La loi de la ſucceſſion en ligne directe avoit, ſous George I, une multitude de partiſans, qu'elle n'a plus ſous George ſecond. Le parti Jacobite eſt preſque aneanti. Riſquer un éclat qui devoit l'affoiblir encore, en lui enlevant une partie de ſes chefs, & lui rendant la plûpart des autres inutiles, c'étoit l'expoſer à s'eteindre entierement.

C'eſt préſumer beaucoup de ſa force, que de le croire égal à celui que pouvoient faire en France les Huguenots au commencement de ce ſiecle. Cependant aucun des ennemis de Louis XIV. ne s'eſt fait honneur de la levée de bouclier des Camiſards.

ſards. Perſonne n'a voulu être reconnu pour l'avoir menagée. Pourquoi cela? C'eſt qu'elle n'a ſervi qu'à rendre plus odieux, qu'à faire ſuivre de plus près ceux qui furent ſoupçonnés d'y être entrés, qu'à faire perir ceux qui étoient convaincus de l'avoir ſoutenue, qu'à juſtifier la perſecution de ceux qu'on jugea ſe reſerver pour une meilleure occaſion, qu'à mettre dans ſon jour la foibleſſe d'un parti, qui auroit toujours allarmé le gouvernment, tant qu'il eut laiſſé l'opinion publique faire l'eſtime de ſes forces.

Après les converſions forcées qui ſuivirent la revocation de l'Edit de Nantes, on ne pouvoit pas rendre à la France un plus grand ſervice, que d'éprouver les Catholiques que les Dragonnades lui avoient acquis. Une revolte lui montroit ceux dont elle devoit ſe defier, & ceux ſur qui elle pouvoit compter. En lui découvrant tout le mal, elle la mettoit en état d'en couper juſqu'à la racine.

La politique d'Auguſte & d'Antoine, eſt le modele de celle des Princes intéreſſés à ruiner un puiſſant parti. On ſoupçonna ces deux rivaux d'être d'intelligence dans le ſoulevement de Perouſe; & on ne ſe trompa point. Il étoit le moyen le plus

plus sûr pour affermir leur usurpation, & se délivrer, sans retour, de la crainte des Romains, qui avoient survécu à la République.

PHILIPPE II. auroit garanti l'Espagne de la perte de huit cens mille familles, & son fils de la honte de les chasser, s'il eut employé contre les Maures, la malicieuse manœuvre qu'il mit en usage pour se rendre absolu dans les deux Castilles. En excitant sous main les Chefs à se soulever, il se donnoit le droit de les proscrire. L'esprit de parti périssoit avec eux. La génération suivante n'auroit eu qu'une idée confuse des murmures impuissans de ses peres : effrayée de leur châtiment, elle n'auroit pas jugé possible ce qu'ils avoient tenté sans succès, & elle auroit fait joug à l'autorité. Jusqu'à-ce que de nouveaux troubles aient fait connoître aux Princes d'Orange les Républiquains rigoristes, que leur foiblesse tient dans le silence, leur Stathouderat ne sera qu'une dignité chancelante. Ils devront l'établissement de leur Souveraineté à l'ennemi qui mettra en jeu les ressorts capables de la renverser. A la circonstance près, que sans doute il auroit choisie plus favorable, GEORGE II. ne pouvoit rien

rien ſouhaiter de plus avantageux pour ſa maiſon, qu'un éclat des Jacobites en faveur du Prétendant. Il avoit à ſe reprocher d'avoir laiſſé ce parti recouvrer des forces dans l'obſcurité & l'inaction, & de ne lui avoir pas donné lui-même jour à de nouvelles eſperances. C'eſt un bon office que les deux Couronnes lui ont rendu.

Le Cardinal de Richelieu a appris à ſes ſucceſſeurs, quelle eſt la diverſion qu'ils doivent ménager à la France en Angleterre. Peu lui importe du nom des Rois de la Grande Bretagne. Elle n'a intérêt qu'à leur donner chez eux aſſez d'embarras, pour qu'ils ne ſoient pas tentés d'entrer dans les affaires des autres. Or il s'en faut beaucoup que ceux dont elle peut ſe ſervir, pour brouiller en Angleterre, ſoient tous Jacobites. Peut-être le plus grand nombre ſeroit-il prêt à verſer ſon ſang pour empêcher le rétabliſſement des Princes Stuards. C'eſt donc ſe priver de leurs ſervices, que de le mettre en avant. Ennemis du miniſtere, ils s'emploieront volontiers à lui rompre ſes meſures, à le décrier, à le rendre odieux aux peuples: mais ils auront horreur de changer le Gouvernement. Ainſi que dans l'ancienne Rome,

me, Lucullus, Hortenſius, & ceux de leur parti, que des intérêts particuliers portoient à contrecarrer Pompée en tout, n'en étoient pas moins oppoſés à Ceſar. Ceux qu'à Londres on nomme *Toris*, pour déclamer contre la maiſon de Hanovre, ne ſont pas ſerviteurs de celle de Stuard. Dès qu'il ne s'agit que de brouiller en Angleterre, dix membres des Communes bien choiſis & bien entretenus, avec deux ou trois Pairs accredités dans la Chambre haute, ſerviront plus utilement les deux Couronnes, que vingt mille Montagnards d'Ecoſſe & autant d'Irlandois, ſous les drapeaux du Prétendant. Les Jacobites répandus dans l'Ile, ſe mêlant aux Toris d'avec qui on ne les diſtinguera pas, feront fermenter le levain dans les Provinces; ils s'accoutumeront à venger leur Prince, & perdront peu à peu cette envie indiſcrete de le rétablir par des voyes impraticables.

C'eſt un malheur pour les Princes Stuards, d'être obſedés de gens plus empreſſés à flater, que capables de régler leurs eſperances. Cette poignée de fideles ſujets, attachés à leur fortune, ne voit qu'à travers ſa prévention. Familiariſés avec des imaginations & des ſouhaits que leur zele

leur

leur inſpira, ils les prennent pour des réalités. Ils jureroient que leurs diſpoſitions ſont celles de la plus nombreuſe partie de la nation. Leurs yeux accoutumés aux cérémonies de l'Egliſe Romaine, leurs eſprits heureuſement imbus des dogmes de la véritable Religion, ils ne conçoivent pas que l'objet de leur reſpect, puiſſe en être un d'horreur à leurs compatriotes; & ils s'obſtinent à promettre, d'un ton d'inſpirés, une revolution que tout homme qui enviſage d'un œil deſintéreſſé l'état préſent de la Grande Bretagne, croit abſolument impoſſible.

On convient que la faction de Lancaſtre ſe releva de plus bas que n'eſt encore le parti Jacobite: qu'il avoit coulé bien plus du ſang de ſes Partiſans, lorſque HENRI VII. la trouva aſſez puiſſante pour le mettre ſur le trône. Mais, outre que ce Prince dût à la haine d'un Tyran exécrable, de lui avoir préparé les voyes de ſon retour, la Religion n'étoit point de part dans la querelle des deux maiſons. Remué par quelques chefs, le peuple s'étoit paſſionné, ſelon l'impreſſion que leur donnoient des intérêts perſonnels. Il auroit eu peine à rendre raiſon de ſon animoſité contre le foible Henri VI. & ſon fils:

fils : ſa haine pour la maiſon de Lancaſtre devoit donc tôt ou tard rencontrer ſa fin dans ſon inconſtance naturelle. Il n'eſt pas beſoin d'entrer dans un parallele de détail, pour ſentir la différence des temps d'alors à celui d'àpreſent.

Qu'on ſe rappelle ſeulement Jaques II. à la tête d'une armée, prêt à diſputer ſa couronne à ſon gendre, qui venoit aidé de troupes étrangeres pour la lui enlever. L'Hiſtoire offre-t-elle quelque Tyran qui ait éprouvé un abandon auſſi entier, que celui où ſe trouva ce bon Roi ? Quand il revient pour arracher ſa fille du trône dont elle l'avoit fait deſcendre, à peine il compte cent Anglois dans ſon camp. Londres n'eſt que curieuſe ſur ce qui le touche ; & dans une ſecouſſe qui renverſe ſes loix fondamentales, qui ébranle la conſtitution de la Monarchie, l'Angleterre ne donne aucun ſigne d'agitation. Après lui, ſon fils ſe préſente. On ne lui diſpute plus ſes droits : on ne lui impute point les fautes du Roi ſon pere : la Religion eſt tout ce qu'on leur voit de commun ; & elle ſuffit pour leur faire un même ſort. A-t-on jamais vu, que dans ce ſiecle, un uſurpateur échouër dans le deſſein de rendre une Couronne au légitime héritier ?

La

La Reine Anne ne croioit point que les ſuffrages de la nation Angloiſe lui euſſent donné d'autres titres au trône que celui de poſſeſſion : elle travailla, dans les dernieres années de ſa vie, à caſſer l'Acte de ſucceſſion, qui eſt maintenant une loi ; & elle mourut ſans y avoir réuſſi. Le Prétendant eut le chagrin de ne tirer aucun avantage de ſa mort. Il étoit naturel d'eſperer, que la grandeur du ſaut de la maiſon Stuard à celle de Hannovre, effrayeroit une partie de ceux, qui, dans le lointain où ils le voyoient, s'y étoient engagés : la Religion ferma les yeux aux plus timides ; & tout le monde le franchit.

En vain le Prince Edouard ſe flatera que les moyens qui n'ont réuſſi ni à ſon pere, ni à ſon ayeul, le conduiront au but qu'ils ont manqué. Qu'il compare ſes reſſources aux leurs ; & il reconnoitra qu'il doit, ou ſe reſigner à la vie privée, ou prendre, pour aller au trône, une autre route que celle qu'ils ont ſuivie. L'Irlande étoit preſque toute Catholique. Jaques II. s'y trouva à la tête de quarante mille ſoldats, & le ſage Tirconnel pour ſon Général. Une Eſcadre Françoiſe étoit à ſes ordres ; il étoit maître des meilleurs ports, & des plus fortes places : il

avoit

avoit encore les debris de la caſſette Roya-
le, & l'Ecrain d'un Roi. Cependant il
fut chaſſé de l'Irlande; & il couronna d'u-
ne derniere faute celles qui faiſoient ſes
malheurs, en enlevant à ſa poſtérité le ſe-
cours de plus de vingt mille ſujets fideles,
capables de lui ménager un retour, qu'il
tranſporta en France, & qui furent auſſi-
tôt remplacés par autant de Huguenots,
auſſi attachés à ſon ennemi.

Pour régner en Angleterre, le Prince Edouard auroit à commencer par en extirper ou tranſplanter les habitans. Chaque tentative qu'il fera ſans cet impraticable préliminaire, ajoutera encore à la haine dont les peuples ſont prévenus contre ſa maiſon, & redoublera leur zele pour le ſervice des Princes Hannoveriens. Ils lui feront de nouveaux griefs des maux que leur cauſera la guerre qu'il les obligera de ſoutenir. Deſorte qu'il ne frappera pas un coup, il ne fera point un pas pour arriver à ſon but, qu'il ne l'en éloigne davantage.

Son rétabliſſement par les armes des puiſſances Catholiques eſt une pure chimere. Qu'il ſe ſouvienne des auteurs du detrônement de ſon ayeul. Le Prince d'Orange ne fut, à bien dire, que l'inſtrument

nent de la haine du Pape INNOCENT XI. & de l'ambition de l'Empereur LEOPOLD. Il n'eſt pas moins dans l'erreur s'il compte ſur les forces des deux Couronnes. On connoit ſi bien en France & en Eſpagne l'impoſſibilité de l'entrepriſe, qu'on ne l'en fit jamais qu'une œuvre de ſurérogation, à laquelle on conſacra ce qu'on étoit aſſigné d'avance à perdre. La loi ſuprême des Souverains ne leur permêt de proteger un Client, que juſqu'à-ce que le bien de leur Etat leur diſe de l'abandonner. Ils ne s'en doivent ſervir que comme d'un épouvantail, qu'on fait retirer, dès qu'il a fait ſon effet. C'eſt ſurtout en ces occaſions que la maxime a lieu, *voluiſſe ſat eſt.* L'aveugle prévention des Anglois, ne laiſſe aucun eſpoir de leur retour vers leur Souverain naturel. C'eſt à lui de ſe faire, par ſa valeur & ſa conduite, le rang qu'ils lui refuſent, & de ſe bâtir à leurs dépens un trône, qui lui tienne lieu de celui où ils ne veulent pas le faire monter.

La poſtérité ne pardonnera point au Prince Edouard, d'avoir laiſſé à un ſimple Gentil-homme, l'honneur d'un projet, qui n'a été blamé que pour n'avoir pas réuſſi, & qui n'a manqué de réuſſir, que pour

pour n'avoir pas été exécuté par un Prince. Le Baron de *Neuhof* osa prétendre à être Souverain de Corse ; il osa s'en faire proclamer Roi. Etoit-ce une témérité au Prince Edouard, de s'offrir à ces peuples mécontens pour être le Protecteur de leur liberté, le vengeur de leurs injures ? Tant de bijoux & de raretés inutiles, qui font l'admiration des curieux dans le Palais d'Angleterre à Rome, auroient fondé une caisse militaire, inépuisable pour des hommes qui ne demandoient que des armes & des souliers. Plus de vingt mille Irlandois, qui sont dans les Armées Catholiques, seroient accourus se mettre sous les Enseignes de leur Prince. C'étoient autant de compatriotes que les Corses auroient adoptés avec joye. L'Ile est assez vaste, & graces aux Genois, assez devastée, pour que le partage des terres n'allarmât pas les anciens possesseurs. Les loix que le Protecteur eut faites prévenoient leur jalousie, & sa prudence les rassuroit sur une prédilection qu'ils n'auroient pas soufferte. Il venoit pour les défendre ; ils n'avoient point à craindre qu'il pensât à les conquerir. Il les avoit pour sujets : qu'eut-il gagné à les vouloir pour esclaves ? Leur nombre, leur valeur, & la connoissance

du

du pays, les mettoient en état de le tenir aux termes de ſes engagemens ; & il lui ſuffiſoit, pour ne s'en jamais écarter, qu'il fût irreconciliable ennemi des puiſſances capables d'aider les Corſes à le punir de les avoir violés. Son traité avec eux ne ſouffroit pas la moindre difficulté.

La moitié de l'Europe auroit vu en ſilence, & l'autre auroit ſouhaité inutilement, d'empêcher l'entiere expulſion des Genois. La République elle même, raſſurée ſur le préſent par des promeſſes ſecretes ſur l'avenir, auroit reduit ſa défenſe à des écritures. Elle auroit même conſenti d'augmenter ſes griefs de la priſe de quelques uns de ſes meilleurs vaiſſeaux, qu'elle auroit laiſſé aller en mer, forts de munitions, & foibles d'équipage. Les Armateurs François, qui ne demandent en tout tems qu'un pavillon pour courir ſus aux Anglois, ſeroient venus en foule prendre celui du Protecteur. Sans l'appareil de ces Eſcadres, dont la dépenſe eſt toujours au deſſus des ſervices qu'elles rendent, il auroit couvert la Mediterranée de ſes vaiſſeaux. Bientôt il ſe ſeroit vu en forces à demander compte aux Hollandois des ſecours qu'il donnerent à leur Prince d'Orange, & des ſommes qu'ils ſe firent paier

pour

pour les frais de leur Armement. Bientôt il les auroit unis aux Anglois pour la reſtitution des *Propres* du Roi ſon ayeul. Il auroit attendu dans Ajaccio, ou Calvi, le choc de toute leur puiſſance, ſûr de les épuiſer autant par ſa défenſive, que par les courſes de ſes Armateurs.

Quelles flottes leur auroit il fallu equiper, pour aller attaquer un ennemi pauvre & determiné, ſoutenu de quarante mille braves ſoldats, & aidé d'une multitude d'Officiers d'experience? Les places de Corſe n'auroient pas été un Gilbratar, plutôt rendu que ſommé de ſe rendre, & devenu imprenable quelques jours après avoir été pris: ni un Port Mahon, defendu par des Morte-païes & des Invalides. On n'y ſeroit entré que par les breches, & à force d'aſſauts. On ne les auroit gardées qu'avec de nombreuſes garniſons, & à l'aide de victoires ſur victoires. D'où faire venir les convois? Comment aſſurer leur route? De quoi ſerviroient ces vaiſſeaux à deux & trois ponts contre des fregates, des corvettes, des brigantins, des barques & des galeres?

Mais les Anglois & les Hollandois n'ont pas d'autres fonds que ceux du commerce. Tant d'Armateurs paſſeroient dans l'Océan.

céan. Le nombre des vaiſſeaux ennemis qu'ils y rencontreroient, les feroit-il attendre longtems de quoi former une flotille? Avec des commencemens bien plus brillans & plus ſolides, avec des reſſources bien autrement conſiderables, pourquoi le Protecteur n'auroit il pas pouſſé ſes progrès auſſi loin que les Hollandois firent les leurs contre l'Eſpagne? Les Anglois ont dans leurs colonies, des ennemis bien plus redoutables que n'étoient, pour les Eſpagnols, les Indiens échapés à leur cruauté. Tant de milliers de Negres, que leur barbarie tient au-deſſous des plus viles bêtes, ſeroient-ils inſenſibles à l'appas de la liberté? La ſituation du Prince Edouard, & ſes droits, ne lui auroient point laiſſé les conventions Ameriquaines à reſpecter: il étoit autoriſé à ſe faire arme de tout; & puiſqu'il n'y avoit que le ſuccès qui pût juſtifier ſon entrepriſe, il n'avoit rien à voir, que les moyens de ſe le procurer.

La priſe facile d'une des petites Antilles, lui donnoit plus de ſix mille Negres, ennemis d'autant plus terribles pour leurs anciens maîtres, qu'ils auroient été des Negociateurs victorieux, auprès de leurs camarades dans les Iles plus conſiderables? La Barbade auroit ſuivi le ſort d'Antigues,

ou de St. Chriſtophe. La Jamaïque ne tenoit point contre le torrent qui venoit fondre ſur elle : & la ruine du commerce Anglois en Amerique, ſuivoit le deperiſſement de celui du levant. Le pavillon d'Angleterre étoit inſulté dans toutes les mers. On alloit humilier celui de Hollande dans les lieux où il eſt le plus reſpecté. On emploïoit contre cette maitreſſe de l'Aſie, les mêmes armes dont elle ſe ſervit pour y ſupplanter les Portugais. Les Rois de Calicut, de Cananor, de Cochin, de Ceïlan, des Moluques, ne ſont pas plus affectionnés à leurs tirans, qu'ils ne l'étoient à leurs premiers vainqueurs. Batavia, gardée par des hommes de toutes nations, enrôlés par ſurpriſe, & retenus par force, auroit elle tenu davantage que Malacca, defenduë par des ſoldats Portugais?

Voilà de grands ſuccès, des conquêtes bien rapides. Mais qu'on ſe defaſſe du préjugé qu'on prend d'ordinaire, contre un plan d'operations qui ſort de la routine. Qu'on faſſe attention à la connivence que le Protecteur de Corſe auroit trouvée dans les Cours de Verſailles & de Madrid : à la guerre de 1739. qui lui auroit ouvert tous les ports d'Eſpagne ; à celle de 1744. qui lui ouvroit les arſenaux de France ; &

lui

lui procuroit des ſubſides ; à l'appas du butin & de la licence, qui lui auroit attiré des hommes de mer de toutes nations, & de toutes claſſes : ce projet ſi vaſte, & où l'imagination trouve une ſi belle carriere, n'eſt plus qu'une entrepriſe, où la prudence ne laiſſe preſque rien à faire à la fortune.

Les Anglois & les Hollandois n'auroient pas attendu à rechercher le Prince Edouard d'accommodement, qu'il eut porté les operations de ſon projet à leur periode. A peine ils auroient vû la manœuvre de l'affranchiſſement des Negres, que ſentant leur ruine inévitable, s'ils ne l'arrêtoient au millieu de ſa courſe, ils lui auroient fait des conditions capables de ſe le reconcilier. C'étoit alors aux deux Couronnes à demander pour lui un établiſſement, qui le leur auroit attaché. Elles lui faiſoient ſavourer toute la gloire d'abandonner l'opiniatre Anglois à ſon aveuglement, & d'être le legislateur d'un Royaume qu'il ne devroit qu'à Dieu & à ſon épée. L'Irlande & la Jamaïque, lui formoient une nouvelle Monarchie, avec les petites Antilles & le fort de la Gambra. La France, pour prix de ſa mediation, retabliſſoit Dunkerque ; l'Eſpagne recouvroit Gibraltar ; la Corſe retournoit aux Genois, pour

le Duc qu'ils se feroient donné : Minorque passoit aux Chevaliers de Malthe, sous condition du Vassellage de l'Espagne.... Mais il est inutile de détailler les suites glorieuses d'une conduite qu'on n'a point tenuë. L'occasion étoit belle : peut-être ne reviendra t-elle jamais. Eh ! quand il seroit possible d'en faire naître quelqu'autre de même nature, quel *Stentor* auroit la voix assez forte, pour se faire entendre par dessus ces hommes accoutumés à crier, qu'un chemin n'est pas à suivre, dès qu'il ne va pas en droiture ; & qu'une montagne n'est accessible que par l'endroit le plus escarpé ? Peut-être que sans ces brutans Conseillers, il ne seroit pas impossible de convaincre le Prince Edouard, qu'il pouroit obtenir du Roi d'Espagne la Vice-Royauté de Majorque, à tels titres qu'il conviendroit à sa naissance ; à telles conditions qu'un traité public devroit paroître ajouter à celle de nettoyer les mers des Corsaires de Barbarie. Majorque & son port une fois bien fortifiés, c'est à peu près l'occasion perdue recouvrée ; le tems ameneroit les autres circonstances.

L'achat à pur & à plein du Marquisat d'Oran souffre beaucoup moins de difficulté. La Cour de Londres ne seroit point re-

çue

que à pretendre que ce petit morceau de l'Afrique n'eſt pas un point de longitude à fixer pour ſon ennemi ; &, en depit de ſes eſcadres, le Prince Edouard y feroit paſſer ſes Irlandois. Les Algeriens ne tiendroient point contre l'eſperance dont on les flateroit, de leur remettre un jour cette petite Souveraineté. On en acheteroit leur rupture avec les deux puiſſances Maritimes, & leur reſpect pour le pavillon d'Eſpagne. La condition à laquelle la ceſſion d'Oran ſeroit attachée, en feroit de chauds alliés. L'achat de mille à douze cent Negres, Creoles des Colonies Françoiſes, fonderoit la marine du nouveau Marquis. Peut-être que du Marquiſat au Royaume d'Irlande, la route ſeroit encore moins longue, que de Corſe ou de Majorque. Au reſte un Prince né pour le trône, eſt hors de ſa place partout ailleurs. Il eſt cenſé ne rien faire, tant qu'il ne fait rien pour rentrer dans ſes droits ; & le rôle d'Avanturier eſt le ſeul qui lui convienne, lorſqu'il n'en eſt point d'autre également favorable à ſa juſte ambition. Les Rois d'Eſpagne ont bien pu être reduits à traiter avec une poignée de leurs ſujets rebelles. Les Hollandois ont bien pu changer leurs barques pour la pêche, en vaiſſeaux

du premier rang ; devenir les maitres d'une multitude de Rois de l'Aſie, & les alliés des plus grandes puiſſances de l'Europe. Le Prince Edouard a des reſſources que ces derniers n'eurent jamais : ſa naiſſance le met à portée d'un accommodement avec ſes ennemis, auſſitôt qu'il ſe rendra redoutable à eux. Il en obtiendra tout par cette voie : mais il n'en aura jamais rien par aucune autre.

Tant que la marine des deux Couronnes ne ſera pas ſuperieure à celle des Anglois & des Hollandois enſemble, que Minorque & Gilbraltar ne ſeront point à leurs véritables maitres, que Dunkerque ne ſera point relevé de l'état où l'a mis le traité d'Utrecht ; les deſcentes en Angleterre & en Irlande ſeront toujours infructueuſes. Leur ſuccès dépend de la ſurpriſe, qui doit être complete ; & il eſt ſi difficile que les préparatifs n'en trahiſſent point le ſecret, tandis que l'ennemi eſt ſi bien poſté pour être informé de tout, qu'il y a de la temerité à l'eſperer. C'eſt un de ces prodiges qui deviennent impoſſibles, par cela même qu'ils ſont arrivés une fois. Le moyen d'ailleurs que, dans un ſi long trajet, aucun accident ne vienne déconcerter les meſures ? On ne con-

çoit

çoit pas le negociateur du traité de Vienne en 1725. Unir les forces de l'Allemagne & de Ruſſie à celles d'Eſpagne, pour donner un Roi à l'Angleterre malgré elle, malgré la France, la Hollande, la Suede & le Damnemarc, paroit un projet tout à fait digne d'un * Politique de Barbarie.

CHAPITRE VIII.

Du Miniſtere du Cardinal de Fleuri.

SI, lors de la criſe que le Teſtament de l'Empereur Charles VI, connu ſous le nom de *Pragmatique Sanction*, a du faire eſſuïer à l'Europe, la France avoit eu un Cardinal de Richelieu pour Miniſtre; ou la maiſon d'Autriche ne ſubſiſteroit plus que dans l'Hiſtoire, ou, miſe au niveau des autres maiſons Souveraines, elle ſeroit hors d'état de plus entrer en rivalité avec celle de Bourbon. La Pragmatique elle-même devenoit, entre les mains d'un pareil Miniſtre, l'inſtrument victorieux de ce grand ouvrage: & Charles VI.

* Le Duc de Ripperda qui negocia ce traité, étant tombé dans la diſgrace de Philippe V., ſe retira à Maroc, où il ſe flatoit de trouver le rang qu'il avoit eu en Eſpagne.

auroit trouvé l'anéantiſſement de ſa maiſon, dans l'acte qu'il croioit en devoir aſſurer la puiſſance.

Sans empreſſement pour la fin d'une guerre, que la longue tranquilité dont le Royaume avoit joüi lui rendoit auſſi utile, qu'elle lui étoit glorieuſe, un Cardinal de Richelieu auroit été ſourd aux inſtances de l'Empereur pour la garantie de ſa Pragmatique. Certain que l'injuſtice de cet arrangement, fondoit les Princes qui l'avoient agréé par une complaiſance forcée, à reclamer un jour les droits qu'il leur enlevoit, il auroit maintenu precieuſement le Roi ſon Maître, dans l'indeciſion & l'impartialité, qui lui reſervoit tout le fruit de cette grande querelle, en lui en aſſurant l'arbitrage.

Ferme à n'admettre dans le traité de paix de 1736. aucun article étranger à la guerre qu'il devoit terminer, il eut fait ſon unique objet des pretentions des Princes Eſpagnols, & de l'injure du Roi Stanislas; & auroit tellement menagé l'equivalent promis à ce dernier, qu'en même tems que le Royaume y eut gagné de s'accroitre d'un pays plus important que la Lorraine, la maiſon de Bourbon y auroit trouvé l'entiere extirpation de la puiſſance

Au-

Autrichienne en Italie. Dès lors n'ayant plus de diſtraction à craindre de ce côté, il ſe ſeroit preparé à peſer de toutes ſes forces dans la balance qu'il alloit tenir ; & maître d'arrêter ou d'entretenir, de ſouffler ou d'éteindre le feu qui ne pouvoit manquer de s'allumer dans l'Empire, il auroit dirigé l'incendie, de maniere à y faire perir tout ce qu'il n'eut pas été avantageux à la France d'en ſauver. Telle auroit été à peu près la conduite d'un Richelieu.

Il falloit que le Cardinal de Fleuri mourut, pour déſabuſer la France de l'inſoutenable parallele, qu'elle n'avoit pas honte de faire, entre le Miniſtre de Louis XV. & celui de Louis XIII. Sans aucune des qualités que l'Europe admira juſtement dans celui-ci, celui-là, s'étoit fait, parmi les François, une réputation pour le moins égale. C'étoit l'ouvrage d'un manege adroit, qui, laiſſant toujours apprehender à ceux qui le vouloient aprofondir, de ne pouvoir percer au de-là de l'écorce, les faiſoient lui ſuppoſer en tout des motifs ſecrets, & des raffinemens capables de changer au fautes leur nature ; & preſumer d'autant plus d'art & d'habileté dans ſa conduite, qu'elle ſembloit moins en receler.

Apeine ſa mort eut dépouillé ſa politique des petites fineſſes dont il la maſquoit; à peine lui eut elle ôté cet air de miſtere à travers lequel elle gagnoit tant d'être vûe, que ſa fauſſeté frappa ſes plus opiniatres admirateurs. Ils ne virent plus dans ce Miniſtere ſi vanté, qu'un enchainement de fautes énormes, & toutes conſequentes l'une à l'autre. L'acquiſition de la Lorraine, qu'ils étoient accoutumés de regarder comme un chef-d'œuvre, ne leur parut plus que le moindre fruit qu'on étoit en droit d'attendre des grands ſuccès de la guerre. Le furtif traité de Vienne fut qualifié ſelon ſon merite; & les fautes, qui déja en avoient coulé, n'en faiſant pas enviſager de moindres, tant que ſon influence dureroit, on mepriſa le Miniſtre autant que déja il étoit haï; & ſon Miniſtere devint auſſi odieux qu'il avoit été funeſte.

Le Cardinal de Fleuri étoit un Miniſtre incomparable pour un Etat mediocre. Eſprit doux & moderé, il auroit fixé ſon Prince à ſes véritables maximes; & rompant les voies à l'ambition, qui l'auroit mis en peril, il lui eut fait aimer la paix, où l'intérêt conſtant des petits Etats eſt de ſe maintenir. Eſprit d'ordre & de détail, capable de la plus grande application, &

des

des diſcuſſions les plus penibles, il eut reglé l'interieur de l'Etat; &, par une exacte œconomie, fortifié une puiſſance qu'il ne devoit pas tenter d'accroitre. Mais ces qualités, qui l'auroient rendu illuſtre s'il eut été mis en ſa place, le rendoient abſolument inapte au poſte éclatant qu'il a occupé. Elles y changeoient de nom & de nature.

La douceur & la moderation d'eſprit ſont des vertus de Citoien, vices d'un grand Miniſtre. Dans un homme à la tête des affaires d'une puiſſante Monarchie, la hardieſſe & l'etenduë de genie ſont les premieres qualités. Un eſprit doux & moderé, eſt la même choſe que timide & borné: il embraſſe peu, & il craint toujours d'avoir embraſſé trop. Sa vuë ne porte loin que ſur les difficultés d'un projet; & ſes defiances reſſerrent ſes pretentions, ainſi que ſes eſperances. Un eſprit d'ordre & de détail eſt celui d'un ſubalterne. Il ſuit bien le plan qu'il a ſous les yeux: mais, tout à fait incapable de le corriger ou de l'etendre, bien moins encore de le refondre ou de s'en faire un autre ſelon les évenemens, il eſt auſſi embarraſſé d'un excès de bonne fortune qu'il n'a pas eſperé, que d'une ſuite de diſgraces qu'il n'a pas attendue.

Le beſoin que la France avoit de la paix, lorſque le Cardinal de Fleuri fut appellé au Miniſtere, demandoit un Miniſtre incapable de conduire une guerre ; & de ce côté il étoit l'homme qu'il lui falloit ; car il eſt bien difficile de ſe refuſer à ſes talens, quand on eſt en paſſe de les faire valoir. Mais l'état où les Ducs d'Orleans & de Bourbon avoient laiſſé le Royaume, vouloit un Miniſtre dont le caractere pacifique, ne fut fondé que ſur la ſuperiorité de ſon genie pour la paix ; & ce n'étoit point du tout là le Cardinal de Fleuri. Le Miniſtre dont la France avoit beſoin, devoit être une de ces tetes formées pour gouverner les Etats, où la prudence eſt un don de la nature, que l'uſage & l'experience des affaires ne fait que developer ; un de ces eſprits createurs, qu'une pénétration ſans bornes rend maîtres du ſujet qu'ils ont à manier, & fait aller au-delà des modeles laiſſés par leurs predeceſſeurs ; tracer des regles pour ceux qui viendront après eux. Le Cardinal au contraire étoit une ame de trempe commune, aſſervie à la methode & à la regularité, n'ayant rien que par acquiſition, & prevenue que tout vient par cette voie ; comptant une grande routine & l'attention aux plus petites

tes choſes, pour la ſouveraine perfection; & ne mettant que dans le titre, la difference qui eſt entre un grand Miniſtre, & un ancien Commis des bureaux du Miniſtere.

Après le renverſement du ſiſteme de Laws, qui, prudemment conduit, auroit rendu à la France ſon embonpoint, l'argent redevint l'unique inſtrument du commerce; & toute la manœuvre du Duc Regent, ne fut plus qu'un pur eſcamotage, qui deplaçoit le mal qu'il avoit tenté de chaſſer. C'étoit la cure d'un Empirique, qui jette la maigreur du viſage ſur les membres, & répand dans tout le corps les humeurs dont la tête étoit embaraſſée. L'argent du peuple vint au Roi; le vuide des coffres de l'Epargne paſſa dans les bourſes des particuliers: l'Etat reſta toujours languiſſant, & le Duc de Bourbon le remit à peine de l'ébranlement qu'il venoit de ſouffrir.

Il en eſt du corps politique, ainſi que du naturel, où une perte de ſubſtance ne ſauroit ſe reparer par le regime. Il étoit ſorti de France des ſommes immenſes, que la guerre avoit portées en Eſpagne, en Italie, en Allemagne & en Flandres. L'anéantiſſement où la marine étoit tombé, avoit reduit à fort peu de choſe, la

même par le Ministre, furent obligés d'aller chez les étrangers, jusqu'en Russie & en Turquie, faire servir leurs talens à leur fortune. Enfin les impôts, qui devoient être en proportion avec la quantité d'or & d'argent qui étoit dans le Royaume, furent réglés sur celle qui passoit annuellement des trois autres parties du monde en Europe; & ils vinrent aux coffres de l'épargne par la voye ordinaire; par cette voye si decriée, qui en absorbe la meilleure partie.

De là ces plaintes & ces gémissemens des peuples, pendant tout le ministère du Cardinal de Fleuri. Semblable à un malade abandonné à la nature, le Royaume dût se relever de lui-même de son épuisement & se tirer de sa langueur. Il lui fallut remplacer peu à peu, de ses gains ordinaires, vingt ans de pertes infiniment plus grandes qu'eux. Le Duc Regent délivra le Roi des dettes de Louis XIV; peut-être qu'encore à présent, les Ministres travaillent à en remettre le Royaume.

Si le Cardinal de Fleuri fut trop au large, & trouva à s'égarer dans le cercle étroit où la paix lui permettoit de se tenir renfermé; ce fut bien autre chose lorsque la guerre le força d'entrer dans une plus vaste

vaſte carriere. Il n'y eut que des yeux faſcinés qui le méconnuſſent pour tel qu'il a été jugé après ſa mort. Sa politique, par rapport à cette partie du gouvernement, ne pouvoit être le fruit de ſon experience. Elle n'étoit point celui de ſon génie. Il ſe la forma par ſes lectures. La difference des temps & des circonſtances, fait une infinité d'exceptions aux regles les plus générales, que les politiques de livres ont établies. Il ne les en adopta pas moins toutes: & c'eſt à quoi on doit rapporter cette incertitude & cet embarras, qu'on honoroit du nom de prévoyance, quand il eut à faire l'application de quelqu'un de ſes principes. Ce lui fut une confuſion de nuances à demêler, dans laquelle il ſe perdit. Semblable à un homme qui voudroit accommoder un habillement du ſiecle paſſé, à chacune des modes qui paroiſſent ſucceſſivement en celui-ci, il gata de plus en plus des maximes aſſez bonnes par elles-mêmes, & fit de ſa conduite un tout, qui n'eut rien de ſuivi, que ſon contraſte perpétuel avec les intérêts actuels du Roi ſon maître. On trouve dans ſon caractere & dans ce mauvais fond de politique, la ſource de toutes ſes fautes. Qu'on le ſuive depuis 1735 juſqu'à ſa mort.

Sur

Sur ce viel Axiome de politique écrite: *Quand deux Princes iſſus d'une même tige, ſont à peu près égaux en puiſſance & voiſins, la jalouſie & l'inimitié deviennent plus fortes entr'eux, qu'entre des étrangers;* il ſe prévint de la néceſſité d'abaiſſer la puiſſance de l'Eſpagne, ou du moins de l'empêcher de s'accroitre. Il meſura les intérêts de la France, par rapport à elle, ſur ceux de LOUIS XI. avec la branche de Bourgogne; & ſans conſiderer que, dans un ſiecle d'ici, les établiſſemens des Princes Eſpagnols en Italie, ne tiendront pas plus à une branche de la maiſon de Bourbon qu'à l'autre, il ſe fit une maxime de les reduire au plus petit pié qu'il ſe pourroit.

Les hauteurs & les caprices du Comte de Sinzendorf, ayant fait prendre aux deux Puiſſances Maritimes, l'étrange parti de laiſſer l'Empereur ſoutenir ſeul une guerre qui le devoit accabler: après les deux victoires en Italie, & la priſe de Philipsbourg, la maiſon de Bourbon avoit en main l'occaſion de reparer le tort que le Traité d'Utrecht lui fit, & de ſe relever avec gloire, des ceſſions que les malheurs d'une longue guerre lui avoient extorquées. L'Empire ouvert de toutes parts,

ne demandoit qu'à recouvrer ſa frontiere aux dépens de l'Empereur, qui la lui avoit fait perdre. Les puiſſances d'Italie ne ſouhaitoient rien avec plus d'ardeur, que de partager entr'elles les Etats d'un hôte d'ailleurs incommode, & dont les intérêts nombreux, commettoient ſouvent leur tranquillité. Se remettre dans leur ancienne indépendance, établir entr'elles un équilibre; c'étoit tout ce qu'elles vouloient. L'Empereur avoit déja perdu tout ce qu'on lui pouvoit enlever de ce côté; &, ſans une prompte paix, cette perte pouvoit n'être bientôt que la moindre des ſiennes. Il étoit trop tard pour les Anglois de venir à ſon ſecours : les Hollandois n'en étoient ſeulement pas tentés. Qui le tira de ce mauvais pas?

Le Cardinal de Fleuri, en commençant la guerre, s'étoit propoſé l'acquiſition de la Loraine, & il ne s'étoit propoſé que celà. C'étoit ſon plan; il le ſuivit. Il n'avoit pas compté ſur des ſuccès auſſi rapides, ſur des victoires auſſi déciſives en Italie : elles furent pour lui comme non avenuës. Son eſprit d'ordre ne lui permettoit pas de ſaiſir rien hors de ſon plan; & ſon eſprit de modération l'empêchoit d'en faire un autre plus vaſte. Les conquêtes l'embarraſ-

barraſſoient ; il les abandonna : cela étoit dans ſon caractere. Si le Roi ſon maître avoit ſoutenu les Princes Eſpagnols dans toutes leurs juſtes prétentions, ils devenoient puiſſans ; & un des grands principes de ſa politique, étoit de le mettre en défiance de leur accroiſſement.

Ainſi l'Empereur fut laiſſé le maître de ſon Traité, pourvu que la réunion de la Lorraine à la couronne de France en fut le principal article. Il eut la paix, en faiſant agréer au pere de ſes héritiers, qu'on lui donnât trente deux millions, pour payer ſes dettes ; & en obtenant de lui, qu'il reçut en échange d'un petit païs, foible, très mal ſitué, où il n'étoit Souverain que de nom, & qui n'ôtoit ni n'ajoutoit rien à la puiſſance Imperiale, à quelque maître qu'il appartint ; un état riche, floriſſant, de Souveraineté entiere, que ſa ſituation rend extrémement conſidérable, & qui étoit autant de derobé aux ennemis de ſa maiſon.

Le Cardinal joua indignement les alliés du Roi ſon maître ; lui aliena, ſans retour, l'affection d'un voiſin, dont l'inimitié étoit la choſe du monde qu'il devoit prevenir avec plus de ſoin : il lui fit prendre des engagemens oppoſés à ſes propres inté-

intérêts, contraires à ceux de ſes alliés, injurieux à ſa gloire : il lui fit manquer le mettre dans ſa maiſon, des états qui paſſerent à ſes ennemis ; d'en unir * d'autres à ſon Royaume, qui demeurerent à un dangereux voiſin. Enfin il lui enleva l'occaſion unique, d'anéantir une puiſſance toujours rivale de la ſienne, & d'aſſurer à l'Europe une paix éternelle, en s'en établiſſant l'arbitre.... Tout celà, pour ſe faire le mérite de lui avoir acquis un petit païs, dont, à la proprieté près, il étoit auſſi maître que d'aucune province de ſon Royaume ; & dont une politique plus ſaine, lui rendoit l'acquiſition infaillible à quelques années de là.

La mort de Charles VI. ayant ouvert la ſcene à laquelle l'Europe avoit eu plus de vingt ans à ſe préparer, le Cardinal y parut auſſi déconcerté, que s'il n'avoit pas pu la prévoir. C'étoit une ſuite toute naturelle de l'abſurde traité de 1736., dont les contradictions le mettoient abſolument hors de meſure. Il lui falloit opter entre tenir la garantie de la Pragmatique, ou ſe déclarer contr'elle, après l'avoir jurée. L'un étoit honteux, l'autre étoit impoſſible : ou il commettroit la gloire du Roi, ou il choqueroit inutilement ſes plus précieux

* Voyez Chap. XI.

tieux intérêts ; & lequel des deux partis qu'il prit, il y perdoit ſurement ſa propre reputation.

Dans cette embarraſſante conjoncture, qui, à moins d'une prompte reſolution, lui devenoit encore plus facheuſe, il ne ſe dementit point de ſon caractere. Retenu par ſa timidité, de ſe mettre hors d'état de pouvoir reculer, il fit ſa reſſource du tems, le refuge ordinaire des petits eſprits. Eſperant du hazard ce qu'il n'oſoit attendre de ſa prudence, il ſe flata qu'il lui naîtroit quelque incident, dont on feroit honneur à ſa politique ; & maſquant ſon ignorante irreſolution, d'un amour de la paix tout à fait hors de ſaiſon, il offrit le Roi ſon maître pour pacificateur d'une querelle, qu'en aidant aux combattans à s'épuiſer, il auroit enſuite décidée en maître.

La fortune ne ſeconda point cette pitoïable manœuvre. Au contraire, chaque nouvel incident accrût ſon embarras & ſon incertitude. L'Eſpagne lui demanda le paſſage par le Rouſſillon & la Provence, pour les troupes qu'elle envoïoit en Italie. Grande conſultation ! S'il l'accordoit, il ſortoit du perſonnage qu'il avoit pris : s'il le refuſoit, il ſe rendoit le perſonnage oppoſé

ſe plus difficile à prendre, plus dangereux à ſoutenir. Dans le premier cas les Princes Eſpagnols renverſoient infailliblement la Pragmatique, & il devenoit leur complice. Dans le ſecond la Reine de Hongrie étoit preſervée d'une diverſion, qui aſſuroit ſon inferiorité en Allemagne, où au contraire elle ſeroit ſupérieure, ſi ſes forces étoient unies; & ce n'étoit qu'en Allemagne qu'il auroit à la combattre, lorſqu'il ſe déclareroit contr'elle.

Enfin il ſe détermina, ſelon ſes principes & ſon caractere. Les troupes Eſpagnoles durent retourner, attendre qu'il ſe fut decidé à leur laiſſer prendre la route de terre, ou qu'on eut fait, dans les ports de Catalogne, les apprêts de leur tranſport. Les Anglois eurent le tems de venir couper la voie de la mer. Le Roi de Sardaigne eut le loiſir de fermer les paſſages des Alpes. L'Italie fut preſervée de l'orage; la Reine de Hongrie de la diverſion: &, après avoir ruiné les affaires du Roi ſon maître & celles de ſes alliés, par ſon eſprit doux & moderé, lorſque cet habile Miniſtre voulut entrer en action, il ſe trouva en tête un ennemi qui l'obligeoit à des efforts, que ſon eſprit d'ordre & d'œconomie ne lui permettoit pas de hazarder.

C'eſt

C'eſt le même homme, encore mieux developé, dans la guerre de l'Eſpagne contre l'Angleterre. Sa conduite impénétrable à quiconque y cherche des vûes profondes, & veut y trouver de la prudence, n'offre à des yeux déprevenus, que l'expreſſion toute ſimple de ſes foibleſſes & de ſon incapacité. Jamais il ne ſe preſentera d'occaſion auſſi favorable de reprimer l'Anglois, & d'humilier ſon orgueil. Les Hollandois, prévenus que la guerre ſeroit toujours de défenſive de la part de l'Eſpagne, n'auroient pris aucun ombrage des puiſſans ſecours que la France lui eut donnés. L'anéantiſſement de la marine des deux couronnes les auroit tranquiliſés ſur leurs communs efforts: elles ſeroient arrivées à la ſupériorité, ſur les *maitres de la mer*, avant qu'on ſe fut apperçu qu'elles puſſent parvenir à l'égalité. Mais il falloit avoüer que c'étoit une faute d'avoir laiſſé tomber la marine; & le Cardinal croioit que la reputation de grand Miniſtre qu'il s'étoit faite, importoit plus à l'Etat, que les fruits d'un aveu, dont elle auroit ſouffert. Partagé entre la néceſſité de ſecourir l'Eſpagne, & le déſir d'éviter la dépenſe dont ſeroit le ſecours, il n'oſe ſe déterminer pour l'un ou l'autre

parti,

parti, & s'imagine faire merveilles, de ſe tenir également à portée de tous deux. Il ſait que deux Eſcadres ont fait voile des ports d'Angleterre, pour aller attaquer les établiſſemens Eſpagnols des deux mers; & en même temps qu'il bégaïe à la Cour de Londres, que le Roi ſon maître ne ſouffrira pas que les Anglois faſſent des conquêtes dans le nouveau monde, il s'épuiſe à prouver qu'il ſe tient dans la plus exacte neutralité. La priſe de *Porto-bello* l'irrite : il renouvelle ſes monitions; & l'Eſcadre Angloiſe n'en cingle pas moins vers Carthagene. Si cette clé des Indes Eſpagnoles avoit paſſé dans les mains des Anglois, il n'y a point à douter, qu'après avoir donné à deviner qu'il l'avoit prévu, il n'eut diſſuadé le Roi de prendre part à une guerre dont il ne retireroit point les frais. C'eſt l'avis qu'il donna lors de la premiere cataſtrophe de ſa guerre auxiliaire d'Allemagne.

Il a vécu trop long-temps pour les alliés de la France, & il eſt mort à propos pour elle. Peu touché de ſa gloire, inſenſible à leurs périls, il ignora ſouvent leurs communs intérêts, & les ſacrifia toujours à ſes goûts, ou à ſa prévention. Il mérita d'être haï du Roi ſon maître, dont ſes fautes ont rendu le regne

plus difficile ; & il doit de n'en être que mépriſé, à l'honneur qu'il lui a laiſſé de les reparer.

CHAPITRE IX.

De la Pragmatique-Sanction de l'Empereur CHARLES VI. *Si elle a été ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux à ſon héritiere.*

LA deſtinée ſi differente du Teſtament de l'Empereur Charles VI, & de celui du Roi d'Eſpagne Charles II, eſt le monument le plus capable de conſtater à la poſterité, le prodigieux aſcendant de la maiſon d'Autriche en Europe. Inutilement on cherche dans la néceſſité de l'équilibre, les raiſons d'une diſparité ſi oppoſée à celle que naturellement on devoit attendre. Après avoir peſé attentivement ce qu'ajoutoit à la puiſſance de l'une & l'autre maiſon rivales, l'élevation d'un de ſes Princes au trône d'Eſpagne : après avoir examiné de quoi il importoit à la balance, que la maiſon de Lorraine, plûtôt que celle de Baviere, tint l'Empire ; que la fille de l'Empereur Joſeph, plutôt que

que celle de l'Empereur Charles, recueillit la ſucceſſion de leur commune maiſon : ſemblable à un Phyſicien de bonne foi, que ſes nombreuſes experiences ne font que convaincre de plus en plus de la néceſſité de reconnoitre des qualités occultes, le politique le plus ſubtil & le plus profond, eſt reduit à avouer, que quelque choſe de plus fort que la prudence humaine, qu'une fatalité, dont les reſſorts lui ſont inconnus, a décidé ce double different, & fait aux deux diſpoſitions un ſort auſſi contraire à celui qu'elles ſembloient mériter.

Les loix & la juſtice étoient pour le Teſtament de Charles II ; le Teſtament de Charles VI. étoit oppoſé aux loix & à l'équité, & lézoit une multitude de cohéritiers, & de prétendans fondés ſur les meilleurs titres. Cependant le premier ſouleva contre lui la plus grande partie de l'Europe ; & après une guerre affreuſe, il n'eut de valeur que ce que voulurent bien lui en laiſſer les puiſſances qui lui avoient été contraires : tandis que le dernier a été accepté, juré, garanti par les Puiſſances, que les loix, la juſtice & leur propre intérêt, ſollicitoient à ſe déclarer contre lui.

Charles II. avoit de ſes peres, ſur les

Royaumes & Etats de la Monarchie Eſpagnole, le droit de ſucceſſion ou de conquête; deux titres de proprieté les plus authentiques, & les plus reſpectés parmi les Souverains. Charles VI. n'étoit que l'uſufruitier de ſes Etats d'Allemagne, & n'avoit point d'autre titre ſur les autres, que celui d'une poſſeſſion de pure tolerance. La loi qui plaça Charles II. & ſes ancêtres ſur le trône d'Eſpagne, y mettoit après lui le fils de France qu'il y appelloit par ſon Teſtament: la loi qui donna à Charles VI. & à ſes prédeceſſeurs, la meilleure partie de leurs Etats, étoit préciſe pour l'excluſion de ſa fille, à qui ſon Teſtament les faiſoit paſſer. Il ne l'y pouvoit appeller qu'en faiſant une nouvelle loi, qui anéantît l'ancienne, & lui enlevât par conſéquent à lui-même, l'unique titre auquel il les poſſedoit. Enfin Charles II. diſpoſoit d'un bien, qui lui appartenoit uniquement, en faveur de ſon héritier legitime; & Charles VI. ſe donnoit, pour des biens qui ne lui appartenoient pas, un héritier abſo-inhabile à les poſſeder. Cependant la diſpoſition de Charles II. fut rejettée avec la derniere hauteur; & Charles VI. a vu la ſienne reçue pour baze du ſiſtême de l'Europe qu'elle devoit bouleverſer.

Les atteintes que le Teſtament de Charles VI. a eſſuiées des articles d'Aix la Chapelle & de Breslau, ne lui ont rien ôté de ſon merveilleux. Cet Empereur lui avoit fait ſon ſort dans les nombreux traités qu'il ſe ménagea depuis 1713. juſqu'en 1738.; & les puiſſances auxquelles, après ſon deçès, ſa Pragmatique a été un ſujet de guerre, ont eu beſoin d'apologies. Mais plus on y admire la confiance de ce Prince en ſa fortune, & le ſuccès qui l'en a avoué; plus on eſt ſurpris, qu'ayant ſi bien connu ſon aſcendant, il ne s'en ſoit pas plus utilement ſervi. On diroit qu'il chercha moins à en profiter qu'à le ſignaler: qu'il aima mieux s'en prévaloir, pour l'honneur de ſon deſpotiſme, que pour celui de ſa politique; & qu'en ſe donnant la Princeſſe ſa fille pour Legataire univerſel, il ne ſe propoſa que la gloire frivole, d'avoir ſurmonté de grands obſtacles pendant ſa vie, ſans s'embarraſſer ſi ſon deſpotiſme, finiſſant avec elle, les effets en ſubſiſteroient ou non après ſa mort.

Et en effet, ſi l'Empereur Charles VI. avoit été touché de la gloire, de laiſſer après ſoi une grande & ſolide puiſſance à la maiſon qu'il entoit ſur la ſienne; loin de s'opiniatrer, ainſi qu'il a fait, à lui

assurer tous & chacun de ses Etats, on l'auroit vu se faire un mérite auprès des cohéritiers & prétendans, de sa condescendance à leurs prétentions ; & les amener, par des manieres douces & flateuses, à souhaitter des échanges, qui, debarrassant sa couronne des fleurons inutiles & incommodes, dont le traité d'Utrecht la chargea, plutôt qu'il ne l'enrichit, étoient en même tems l'affermissement & l'augmentation de l'héritage qu'il vouloit faire recueillir à sa fille. Une complaisance à laquelle il devoit peu lui couter de se plier, auroit adouci l'injustice du testament, à ceux qui en étoient le plus lezés. Il auroit rendu sa disposition plus respectable, en paroissant respecter lui-même celles de ses prédécesseurs, qui étoient de même nature qu'elle ; &, se donnant, pour ainsi dire, pour complices de l'infraction des anciennes loix, ceux qui étoient en droit de les reclamer, ou de lui en demander compte ; il auroit acquis, à celle qu'il leur substituoit, autant de défenseurs qu'autrement elle devoit faire de mécontents, & avoir d'adversaires.

Depuis que la branche ainée d'Autriche est éteinte, le centre de la puissance de cette maison est en Allemagne, où la Bohe-

Boheme, les Autriches, & autres pais nommés abusivement héréditaires, sont, avec le Frioul & la Hongrie qui leur sont adjacens, un ensemble de provinces plus considerable que tout ce qu'elle possede éparpillé dans le reste de l'Europe. C'étoit sur ce principal morçeau de sa succession, que Charles VI. devoit fixer toutes ses vuës, en faveur de son héritiere. Pour devenir une des plus belles Monarchies du monde, il n'avoit besoin que d'être arrondi par une main habile, & ouvert au commerce, dont le défaut y tient les peuples dans la pauvreté, & par contre-coup les Souverains dans la foiblesse & l'impuissance. Le sacrifice des Etats d'Italie, qui ne peuvent lui donner ce qui lui manque, devoit être compté pour rien, dès qu'il lui valoit un échange qui le lui auroit procuré : & quand les Pays-bas n'auroient eu d'autre défaut que celui d'en être entierement isolés ; puisqu'un Souverain n'est réellement puissant que des Etats où la communication est mutuelle des parties au centre, c'en étoit assez pour ne pas balancer d'en faire le prix de quelque piece plus relative aux pays héréditaires. Les Electeurs de Baviere, renfermés dans un petit Etat, si malheureuse-

ment ſitué pour la guerre, qu'il en eſt toujours, ou le theatre ou le prix; ſouffrent de demeurer enclavés, ſans aucun jour à leur agrandiſſement. Leur grand cœur s'oppoſe à la reſignation que des épreuves toujours malheureuſes leur dictent; & leur ambition ne fait que s'irriter par les diſgraces. Maximilien Emmanuel en étoit ſi poſſedé, qu'il eut ſacrifié tout au plaiſir d'être à portée de conquerir. Il propoſa au Duc de Savoye Victor Amedée, l'échange de leurs Etats reſpectifs, ſans reſerve, ni retour; & s'en prit à ſon étoile d'en être refuſé. Peut-être que la differente conſtitution des uns & des autres, n'y auroit pas été la ſeule difficulté. Quoiqu'il en ſoit, téméraire ou non, l'offre partit de l'abondance du cœur; & c'en eſt aſſez pour préſumer avec fondement, que ſon petit-fils, qui n'étoit pas moins ambitieux que lui, auroit entendu volontiers à un autre, qui lui auroit été plus profitable & plus glorieux.

Ce Prince étoit le ſeul, à bien dire, que l'Empereur dût prendre ſoin de dédomager de l'injuſtice de ſon Teſtament. Cohéritier appuié des meilleurs titres, & le moins diſpoſé à renoncer à ſes droits, il étoit un chef, à la ſuite duquel les autres

tres prétendans ſe produiroient tôt ou tard. Mécontent, il étoit un ennemi d'autant plus dangereux, que déja il étoit voiſin jaloux. Satisfait, il aidoit à appaiſer, ou à contenir, ou à repouſſer les autres, & devenoit un allié d'autant plus ſûr & plus ardent, que ſon ambition n'auroit plus trouvé à gagner qu'en ſignalant ſon zele. Jaloux des Electeurs de Saxe, Brandebourg & Hanovre, & plus impatient qu'aucun du College, de la diſtinction que la Royauté leur procure dans les Cours, le titre de Roi étoit un appas auquel il ne pouvoit manquer d'être pris. Le brillant d'une couronne auroit prévalu ſur ſes prétentions à des biens plus ſolides; & l'Empereur ſe l'attachoit par des nœuds indiſſolubles, ſans qu'il lui en coutât autre choſe, qu'un de ces coups d'autorité, ſi familiers à ſa maiſon.

En recompenſe du Duché & du Palatinat de Baviere, cedés abſolument à l'héritiere d'Autriche, l'Electeur recevoit à titre de Royaume d'Auſtraſie, les Duchés de Luxembourg, Limbourg, Brabant & haute Gueldres, avec les Comtés de Hainaut, de Namur, d'Aloſt, & la partie de la Flandre ſiſe en-deçà de l'Eſcaut, par rapport à ces pays. A titre d'Electorat,

il avoit le Duché de Juliers, le Comté de Meurs & la portion de l'Archeveché de Cologne & du Duché de Cleves, d'en-deçà du Rhin. On auroit appellé cet Electorat, ou de Bourgogne, puiſqu'il y a un Cercle de ce nom, ou Palatinat du bas Rhin.

Munſter, Paderborn & Oſnabrug, auroient formé, avec le Duché de Weſtphalie & les autres dépendances de l'Archevêché de Cologne de-là le Rhin, un nouvel Electorat Eccleſiaſtique, plus puiſſant que l'ancien, & qui auroit conſervé ſon nom: le Chapitre de Cologne s'incorporoit aux trois autres; &, après une reduction, les quatre n'en faiſoient qu'un.

Le Roi de Pruſſe recevoit le Duché de Bergues, pour équivalent de ce qu'il cedoit en-deçà du Rhin: & pour prix de ſa renonciation à ſes droits ſur la Sileſie, on lui aſſuroit la ſucceſſion d'Ooſtfriſe, encore alors en litige, avec tout le Mecklembourg, en procurant au Prince de ce nom les Duchés de Courlande & de Semigalie, beaucoup plus conſiderables que ce qu'il eut cedé, & auxquels il étoit aiſé de le faire appeller par les Etats de Courlande, à l'aide de la protection de la Ruſſie.

Le Duché des deux Ponts avec Philipſbourg,

bourg, étoit un dedommagement actuel à l'Electeur Palatin de ſa part des biens de Cleves; & outre des lettres d'expectative, pour la ſucceſſion eventuelle aux fiefs qui vacqueroient pendant un tems déterminé dans ſon Cercle, on lui donnoit les droits de l'Empire ſur les conquêtes qu'on pourroit jamais arracher de ce côté aux François. Le Duc de Deux-Ponts étoit recompenſé des Principautés de Montbeliard & de Neufchâtel. Le Roi de Pruſſe n'a pas de ſi grands intérêts à la conſervation de cette derniere, que, pour le bien de la paix, il n'eut entendu à la vendre avantageuſement.

Un dixieme Electorat étoit créé en faveur du Landgrave de Heſſe-Caſſel, aſpirant depuis long-temps à cette dignité, & aſſez puiſſant pour la ſoutenir; & on ſe ſervoit de la néceſſité du nombre impair dans le College, pour faire le même honneur au Duc de Wirtemberg, autant à ménager dans le haut Empire, que le Landgrave dans le bas. On donnoit à ce dernier, pour équivalent du Montbelliard, la Seigneurie de Wiezſintaig, contigue à ſon Duché. On lui aſſuroit la direction du Cercle de Souabe, dont il devoit craindre que ſa converſion à l'Egliſe Catholi-

que n'obtint le retour à la maiſon de Bade, &, en le faiſant reconnoître pour Duc de Souabe, on lui procuroit la Souveraineté ſur les villes Impériales, ſituées dans ce Cercle en grand nombre.

Quoique le Duc de Wirtemberg, & le Landgrave de Heſſe, une fois ſatisfaits, on eut peu à redouter le mécontentement des Princes connus ſous le nom d'*anciennes Maiſons de Princes de l'Empire*, on ne devoit pas négliger de ſe les concilier. Ils étoient intéreſſés à ce déplacement, par une promeſſe ſolennelle, redigée en loi, de fixer irrevocablement le nombre des Electeurs à onze; & au cas que quelqu'une des maiſons Electorales vint à s'éteindre, de donner ſon ſuffrage à porter à la Diete d'Election, & ſes autres honneurs dans l'Empire, au Deputé du banc des Princes; dont la voix, ſemblable à celle des Electeurs Eccleſiaſtiques, ſeroit purement active.

La ſucceſſion de Saxe Lawembourg étoit confirmée à la maiſon d'Hanovre; & la continuité de celle de Pologne garantie, en tant que de raiſon, à la maiſon de Saxe. On procuroit à un des jeunes Princes de cette derniere, la Coadjutorerie de quelqu'un des Electorats Eccleſiaſtiques.

tiques. Le ſequeſtre du Comté de Manſfeld étoit levé : on lui faiſoit une ſubſtitution de toute la ſucceſſion d'Autriche, au défaut de poſterité des deux Archiducheſſes. On faiſoit recevoir au Prince d'Orange la Seigneurie de Raveſtein, en échange de ſes biens de Luxembourg. Toute la partie de la Flandre en-deça de l'Eſcaut vers la mer, étoit aux Hollandois l'équivalent de ce qu'ils cedoient dans la haute Gueldre & le Duché de Limbourg ; & ils conſervoient ce qu'ils ont du Brabant.

Ce plan, non moins brillant & plus ſolide, que celui de la Pragmatique, n'avoit ni de ſi grands ni de ſi nombreux obſtacles. Il faiſoit une affaire domeſtique de l'Empire, de la ſucceſſion d'Autriche, dont l'autre faiſoit l'affaire de toute l'Europe. Il conſervoit à l'Empereur tous ſes avantages, en ne lui donnant à menager que les Dietes, où il étoit tout-puiſſant ; au lieu que l'autre le tiroit de ſon fort, & le privoit de ſes plus grandes reſſources, en lui donnant à négocier dans les Cours, où la maiſon de Bourbon balançoit ſon crédit. Suivant l'un, ce Prince n'avoit à ſe concilier que ſes anciens amis : ſelon l'autre, il lui falloit s'acque-

rir

sir pour Protecteurs, ſes ennemis les plus decidés. Celui-là ne demandoit du Corps Germanique, qu'un déplacement d'autant plus aiſé à obtenir, d'autant plus facile à être maintenu, que plus ou moins avantageux à chacun des membres, il étoit profitable à tous. Celui-ci exigeoit des Princes de l'Empire une abnegation gratuite de leurs plus chers intérêts, & devoit trouver qui les y contint, dans les puiſſances les plus intéreſſées à les en relever. Dans ce dernier, l'Empereur outrageoit le Corps Germanique, en renverſant ſes loix fondamentales, en mépriſant les oppoſitions de ſes Princes, en comptant pour rien leur reſſentiment. Il l'inſultoit, en lui cherchant hors de l'Empire, des garans de la promeſſe qu'il en extorquoit; & il devoit faire tout cela impunément. Par la conduite que l'autre plan lui preſcrivoit, il s'acqueroit le Corps Germanique pour ſon obligé, lors même qu'il en obtenoit tout ce qu'il en demandoit. On lui auroit ſû d'autant plus de gré du ton de pere & d'ami, ſur lequel il auroit parlé, qu'on étoit las de ſouhaiter en vain qu'il le voulut prendre. L'acceptation de ſon Teſtament étoit l'effet de ſon adreſſe à y amener les eſprits. L'Empire qui l'auroit adopté, en devenoit lui-

lui-même le garant. La diſpoſition de Ferdinand I, l'accord de Ferdinand II. auroient été ſolennellement annullés. La legataire de Charles VI. réuniſſoit tous les droits de ſes Coheritiers & prétendans: elle y entroit avec leur agrément; & elle avoit pour s'y maintenir, le ſecours de ceux qui ſeuls auroient pu les lui diſputer.

Les Empereurs Leopold & Joſeph ont fait un Royaume d'une des plus chetives Provinces de l'Europe. Ils ont créé deux Electorats, proſcrit trois Electeurs. Ils ont diſpoſé en maîtres, de Souverainetés qui ne leur appartenoient pas; ils ſe ſont appropriés les fiefs de l'Empire, qu'ils n'ont pas vendus. Ils ont attenté ſur la liberté des Princes: ils ont préſumé de leur autorité juſqu'à degrader des fils de Souverains, pour les fautes de leurs peres; ils ont enlevé aux peuples leurs privileges & leurs droits, aux villes leurs franchiſes, & leurs immunités: ils ont engagé le Corps Germanique dans des guerres qui leur étoient perſonnelles; lui ont fait payer les Traités qui n'étoient avantageux qu'à leur maiſon. Charles VI. avoit autant de crédit qu'eux dans l'Empire; & l'exécution de ce plan ne le lui demandoit pas, à beaucoup près.

Tou-

Toujours à tems de ramener le premier Miniſtre de France à ſon humeur pacifique, en lui ménageant l'honneur de réunir la Lorraine à la Couronne du Roi ſon maître, l'Empereur Charles VI. n'avoit, hors de l'Empire, que le Pape, les Anglois & les Hollandois à ſe concilier. L'Angleterre étoit contente d'un arrangement, qui eut reſſerré ſon ennemie dans des bornes qu'elle ne pourroit plus franchir ; & ſa jalouſie lui exageroit l'avantage d'avoir une puiſſante diverſion aſſurée, dont elle ne ſeroit plus obligée de faire les plus grands frais.

Sans ceſſe en allarme, que les Anglois n'ayent Oſtende & Nieuport en nantiſſement, ou que la maiſon d'Autriche ne ſe laſſe de ne retirer aucun avantage de leur poſſeſſion, les Hollandois auroient acheté, au prix qu'on auroit voulu y mettre, d'être entierement délivrés de cette double inquietude, & rendus maîtres du commerce du Pays-bas, dont ils ſont bien plus jaloux que de ſes domaines. Une paix perpétuelle, garantie par l'Empire, les auroit raſſurés ſur l'ambition de leur nouveau voiſin. Un Traité de défenſive, que leurs ſubſides lui auroient fait goûter, leur faiſoit de ſes Etats, une barriere beaucoup

coup plus forte & plus durable que la premiere. Les domaines du Pays-bas ne lui étant plus un ſuperflu, ainſi qu'ils avoient été aux Princes Autrichiens, il ſeroit bien plus ardent à leur défenſe, bien plus ferme à n'en ſouffrir aucun demembrement. Plus fort alors de ving-mille hommes, que des nombreuſes garniſons qu'il leur faut entretenir dans cette multitude de places, qui ne leur appartiennent pas, & ne leur rapportent rien, les Hollandois étoient toujours diſpoſés à faire cauſe commune avec leurs alliés; & la France trouvoit en eux un ennemi auſſi redoutable, qu'auparavant elle leur étoit un formidable voiſin.

Depuis le Traité de Weſtphalie, la Cour de Rome a bien relâché de ſes ſcrupules, ſur l'alienation des biens Eccleſiaſtiques en Allemagne. Trop inſtruite qu'il ne faudroit qu'une legere étincelle pour allumer un nouvel incendie, qui conſumeroit ce qu'elle a ſauvé du premier, elle ſera toujours diſpoſée à ceder à propos à la néceſſité. Mais la portion de l'Archevêché de Cologne, dont on lui eut demandé l'alienation, n'étoit pas ſi conſiderable, qu'elle n'en dût voir la compenſation dans tous ces morceaux de pays heretiques,

ques, que le Roi d'Auſtraſie, bon Catholique, obtenoit; & où, pié à pié, ſans heurter de front le Traité de Weſtphalie, il ne manqueroit pas de relever les Egliſes ſur les ruines des Temples. Au pis aller, la Comté de ***, dont l'Empereur Leopold gratifia Dom Livio Odeſcalchi †, pouvoit être miſe dans la famille Corſini, en forme de dédommagement pour l'Egliſe. Ce qui paſſa pour une compenſation de trois Royaumes, enlevés à un Prince Catholique, pour être donnés à un Heretique, ſeroit ſans doute reçu pour équivalent d'une liziere de pays, cedée par un Archevêque, d'ailleurs aſſez grand terrien, à un Catholique de la meilleure roche.

Le nouvel Electorat Eccleſiaſtique étoit une affaire de diete, où l'Empereur étoit en poſſeſſion de faire paſſer tout ce qu'il lui plaiſoit d'y mettre en déliberation. Les plaintes & les murmures de tant de Chanoines reformés, ou tranſplantés, n'auroient pas été entendus par-deſſus le cri du bien public; & quand l'union des trois Evêchés, qui étoient alors ſur une même tête, n'auroit pas convaincu les Princes, qu'ils perdoient peu à les unir par un acte ſolen-

† Neveu du Pape INNOCENT XI.

ſolennel, la gloire de participer un jour à l'élection de l'Empereur, & la conſideration que leur obtenoit d'avance dans l'Empire, cette qualité preſomptive d'Electeur, leur auroient paru préferable à l'honneur incertain, d'avoir quelqu'un de leurs proches au nombre des Prelats. Les Electeurs Proteſtans étoient intereſſés à la creation d'un nouvel Electorat, en faveur de la maiſon de Heſſe; ainſi que les Catholiques, en faveur de celle de Wirtemberg. Ceux de Saxe, de Brandebourg & de Hannovre, étoient au-deſſus de toute jalouſie. La poſſeſſion d'une Couronne ne leur permettoit pas de conſiderer, ſi les bonnets multipliés n'en deviendroient pas moins reſpectables; ou le dernier avoit la ſatisfaction de ne plus faire la derniere maiſon Electorale. L'Electeur Palatin y gagnoit d'être à la tête d'un college plus nombreux; & les Electeurs Eccleſiaſtiques, contens que toujours la ſuperiorité demeurât à l'Egliſe dans les dietes, n'auroient eu des yeux, que pour voir ce qu'un Roi d'Auſtraſie ajoutoit, aux forces du parti Catholique en campagne.

La perte des biens de Cleves en-deça du Rhin, & du Comté de Meurs, étoit bien recompenſée au Roi de Pruſſe, par le Duché

Duché de Bergues. La ſucceſſion d'Oſtfriſe changeoit entierement ſes vuës de ce côté. Si le voiſinage des Hollandois lui eſt precieux, c'eſt ſans doute parce qu'il ſemble lui promettre, qu'un jour il mêlera ſes intérêts avec ceux de la République, & entrera dans ſes affaires. Mais les relations de commerce, que lui devoit donner Emdem, étoient bien mieux appuiées du Duché de Bergues, qui faiſoit corps avec ſes Etats de Weſtphalie, que de quelques places dont le Rhin ôte la communication. Si jamais il a quelques pretentions ſur le Stathoudérat, & qu'il ſoit obligé de les faire valoir par les armes; les Provinces de Frize & de Groningue, le Comté de Zulphen ſont des theatres de guerre, bien plus avantageux que la Gueldre & le Brabant, heriſſés de forts & d'Ecluſes, couverts de places exactement fortifiées.

Le grand principe des Souverains, de faire plus de cas d'un petit accroiſſement de proche en proche, que d'une plus grande acquiſition au loin, déterminoit l'Electeur Palatin à recevoir le Duché de Deux-ponts & ſes dependances, pour ſa part des biens de Cleves, dont il faiſoit ceſſion. Les droits qu'on lui donnoit aux con-

conquêtes futures ſur la France, n'étoient pas un appas vuide de réalité. Le déplacement changeoit entierement la nature des guerres que l'Empire avoit déſormais à ſoutenir. Vivement attaqué par des armées independantes l'une de l'autre, la France n'avoit plus à compter ſur la reſſource dont lui ont toujours été la lenteur & la deſunion de ſes ennemis. Les Hollandois, qui ne lui étoient plus acceſſibles que par la plus forte tête de leur pays, ſuffiſoient à leur propre defenſe. Le Roi d'Auſtraſie, qui devoit être aumoins auſſi prompt qu'eux, à entrer en campagne, étoit aſſez fort de ſes propres troupes, pour la tenir en échec, & ſoutenir ſes places juſqu'à la venuë des ſecours d'au-de-là du Rhin. En égalité alors avec le Général François, il pouvoit riſquer une action d'éclat, capable de changer la nature de la guerre pour le reſte de la campagne. On reverroit ces ſieges qu'on ne trouve plus que dans les Hiſtoires, où les Gouverneurs, remplis d'une juſte confiance en des ramparts, qu'on n'a pas uniquement élevés pour la montre, ſe feroient eux-deshonorés, de capituler avant que d'avoir ſoutenu deux aſſauts au corps de la place. Certain de rendre à ſon Souverain un

compte

compte rigoureux de ſa defenſive, l'aſſiegé oppoſeroit le travail & l'induſtrie à la force. Ainſi que jadis, la guerre ſeroit une ſçience, dont la Tactique de plaine ne feroit qu'une petite partie; & une ville aſſiegée ceſſeroit d'être regardée comme une ville deſtinée infailliblement à changer de maître.

Sur le haut Rhin, la France auroit à ſoutenir toute la maſſe des forces Autrichiennes, augmentée encore de celles de Soüabe, qui ne ſe feroient plus attendre au quartier d'aſſemblée. L'Electeur Palatin, à la tête des troupes de Heſſe, de Treves & de Mayence, & des ſiennes propres, la pouroit amuſer ſur le Saar, juſqu'à-ce que, renforcé de celles des trois Cercles, jointes à celles de Saxe & de Brandebourg, il la rechaſſeroit au-de-là de la mozelle, & la reduiroit à la defenſe de ſes anciennes frontieres.

Attaquée d'un autre côté par le Duc de Savoïe, que l'eſperance de démembrer le Comté de Provence en ſa faveur, tiendroit toujours prêt à une diverſion: inquietée ſur ſes côtes & dans ſes colonies de l'Amerique, par les Anglois & les Hollandois, cette terrible puiſſance pouvoit elle ſe maintenir longtems la même? Si

elle

elle manquoit de parer à quelques coups, n'étoit-il pas vraiſemblable que ce ſeroit à ceux qui lui ſeroient portés dans un pays, où elle auroit tout contre-elle; où les peuples n'ont de François que le nom; & par l'habillement, la langue, & les mœurs, ſemblent ſe conſerver unis à l'Empire, dont la force des armes les arracha?

La jalouſie, cette peſte ordinaire des projets de conquêtes, ne venoit point faire obſtacle aux ſuccès de l'Electeur Palatin. Les Archevêques de Mayence & de Treves, ſe ſeroient trouvés bien recompenſés de leur contigent, s'il leur avoit rendu leurs anciens ſuffragans, leur ancienne tranquilité: s'il les avoit delivrés de la dépendance où les tient un voiſin, toujours en état de parler en maître. Quelle que fut ſa fortune, elle ne refroidiſſoit point les deux Rois ſes Auxiliaires, qui ne ſont pas à portée de joüir de la part qu'ils en pouroient revendiquer. Encore moins attiediſſoit-elle les cercles, qui regarderoient comme une charge onereuſe, la portion qu'il leur en cederoit.

L'Electeur de Heſſe y gagnoit, dépaiſſir la barriere derriere laquelle ſont ſes Etats. Il y trouvoit d'établir au-de-là du Rhin, quelqu'une des branches de ſa maiſon,

ſon, dont le petit Etat, reuni au ſien, augmenteroit d'autant ſa puiſſance. l'Alſace, & le Suntgaw ſont plus qu'il n'en faudroit offrir à la maiſon de Bade, pour lui faire paſſer le fleuve. L'Electeur de Souabe étendroit ſes Etats juſqu'à lui; & la maiſon d'Autriche ne demanderoit qu'à faire un Comte de Bourgogne Prince d'Empire. Le Roi d'Auſtraſie ſeroit ſuffiſamment intereſſé à pouſſer vivement une guerre heureuſe, par l'eſperance de reunir tant de morceaux arrachés à ſes predeceſſeurs. L'Artois, la plus belle moitié de la Flandre & du Hainaut, la clef du Comté de Namur, la barriere du Luxembourg, lui faiſoit une aſſez belle portion, pour qu'il n'enviât pas celle des autres. L'Empire enfin, content d'avoir reculé ſes bornes, & d'être déſormais hors de la portée de la France, applaudiſſoit aux ſuccès d'un de ſes Princes, devenu plus capable de le defendre.

On ne conçoit pas ce que l'Empereur Chales VI. s'eſt propoſé, en faiſant paſſer les pays-bas à ſon heritiere. Sans doute que ce Prince en a cru la poſſeſſion eſſentielle à la rivalité qu'il a voulu lui laiſſer avec la France. Mais de quelle gloire lui eſt il d'entrer, bon gré malgré, dans toutes

toutes les guerres contre cette puiſſante Couronne. N'auroit elle pas lutté contr'elle plus glorieuſement, ſi, en pouvoir de ne s'y preſenter qu'à propos, elle avoit été en état de ne le tenter qu'avec avantage? Ses Etats augmentés des deux Bavieres, elle mettoit toutes ſes forces enſemble, elle les rapprochoit des lieux où elles devoient agir; & rendoit leur choc d'autant plus violent, que, ſemblables au belier terrible des anciens, elles n'auroient donné que de la tête. Le Briſgau, les villes foreſtieres, & tous ces morceaux, dont le défaut de communication lui rend la defenſe ſi difficile, & la poſſeſſion ſi peu fructueuſe, s'uniſoient à la maſſe, & devenoient la tête d'un corps parfaitement proportionné. Le commerce du Rhin ſe mêloit à celui du Danube; & la maiſon d'Autriche, ſoutenant d'une puiſſance réelle le rang & les titres qu'elle ſe donne, elle repreſentoit en Europe, avec une dignité qui juſqu'ici lui eſt abſolument étrangere.

Mais, dit-on, en gardant les Pays-bas, elle eſt ſure d'intéreſſer l'Angleterre & la Hollande dans ſes demelés avec la France. Les ſubſides qu'ils lui donnent ſont le nerf qui fait agir ſes troupes, & ſoutient la manœuvre qui a rapport au rôle qu'el-

le a pris. Eh ! n'eſt-il pas plus glorieux de n'avoir pas beſoin de ces ſubſides ſi eſtimés : eſt-ce être Souverain d'un pays, que de le poſſeder de la maniere dont l'Empereur Charles VI. poſſeda les Pays-bas ? Sacrifier les avantages du pays, la commodité de ſes ports, l'induſtrie de ſes ſujets, la force de ſes places, à des alliés, qui mettent à ce prix des ſecours, dont il ne peut ſe paſſer ! comment la dépendance où les Anglois & les Hollandois l'ont tenu, & les requêtes de ſes Ambaſſadeurs à Londres & à la Haye, s'accordent-elles avec cette noble fierté, à laquelle on devroit reconnoître une puiſſance, qui diſpute le premier rang en Europe ? Il eſt glorieux ſans doute de recevoir des ſubſides aux mêmes titres que les Rois de Pruſſe, de Suede, & de Sardaigne ; que les Cantons Suiſſes & les ligues Griſes ; que les plus puiſſans Princes d'Allemagne les reçoivent de la France, ou des puiſſances maritimes. Le mot *ſubſides* eſt abuſif à l'égard de toutes ces puiſſances, ſi on ne lui joint l'épithete *reciproques*. Les ſommes qu'elles touchent, ſont le juſte retour d'une amitié utile, qu'on leur demande & qu'elles accordent ; un tribut que la reconnoiſſance leur paie d'avance. Le traité eſt à conditions

ditions égales. C'eſt un commerce d'Etat à Etat, où la force eſt l'échange de la richeſſe : de peuple à peuple ; où la ſueur eſt reçuë pour équivalent du ſang. Les ſubſides que le Souverain des Pays-bas ſollicite des Anglois & des Hollandois, ſont-ils de cette eſpece ? On a peine à ſe refuſer à l'idée d'un citoien, mal partagé des biens de la fortune, dont un financier repare & étaïe la maiſon, qui ne pouroit croûler ſans endommager ſon palais.

CHAPITRE X.

Que l'Empereur CHARLES VI. *n'a pas fait en Italie ce qu'il y pouvoit de plus avantageux à ſon heritiere.*

ON a peine à ne pas croire, que l'Empereur Charles VI. a donné dans le projet favori de ſa maiſon. Depuis le traité d'Utrecht on ne lui voit de vuës que pour la Monarchie univerſelle : ou du moins on ne trouve, qu'en les lui ſuppoſant, une explication vraiſemblable, de ſa ſurprenante politique, par rapport à l'Italie. Tant qu'il a gardé Naples & la Sicile, il n'a tiré aucun avantage de leur

poſſeſſion. Il n'a eu la Lombardie que comme un pays, dont il faiſoit une pierre d'attente. Parme & Plaiſance lui ſont échus enſuite, avec le grand Duché, dont il étoit auſſi maître, que s'il l'avoit eu en propre; & on n'a point remarqué qu'il ait fait aucunes de ces diſpoſitions, par leſquelles un Souverain témoigne qu'il eſt fixé à ſon acquiſition, & qu'il ne penſe qu'à en joüir. Ou il faut l'accuſer d'une indolente modération, que perſonne ne lui reprocha jamais, & que mille traits de ſa vie dementent: ou il faut avoüer que, ſemblable à ces Alchimiſtes aveugles, qui conſument dans les preparatifs d'une operation impoſſible, une fortune qui pouvoit ſuffire à leur bonheur, il a perdu, dans les fondemens d'un édifice chimerique, des materiaux qu'une ambition mieux reglée eut fait ſervir à la conſtruction d'une autre, de la plus grande ſolidité.

S'il acquiert la Lombardie, s'il montre une envie extrême d'avoir les deux Siciles, ce n'eſt ni pour ſe ſervir des forces des deux Royaumes contre le Turc, ou s'aider de leur ſituation, pour introduire le commerce dans ſes états d'Allemagne, ni pour faire du Mantouan, & de quelques morceaux du Milanés, un équivalent aux Venitiens,

tiens, de l'Iſtrie & de la Dalmatie, qui lui enlevent les fruits du voiſinage de la mer, & lui ôtent la communication avec ce membre detaché de ſa Monarchie. Il ſemble regarder ces deux extremités de l'Italie, comme deux bouts d'un filet, dans lequel il compte que l'occaſion viendra, de prendre l'Italie entiere. S'il obtient la Toſcane pour ſon gendre, c'eſt dans l'eſperance que le Modenois englouti, & Dom Carlos engagé, par la promeſſe de la Sardaigne, à favoriſer la conquête du Piémont, Naples viendra enſuite ſe joindre à la maſſe; & l'Italie fera avec les Etats d'Allemagne & les Pays-bas, un ſecond filet, qui livrera un jour la France à ſa maiſon. Il ſemble un Chaſſeur avide, qui mettant une forêt immenſe en ſon enceinte, ne penſe qu'à enveloper toutes les bêtes, ſans ſonger que ſa meute eſt trop foible pour les forcer; & que lui même peut être n'aura pas la hardieſſe de les pouſſer.

C'eſt là ce qu'on peut dire de plus honorable à la politique de cet Empereur, qui ne paroit pas avoir jamais ſaiſi ſes véritables intérêts ſur l'Italie. Emporté au-delà du poſſible, par la vigueur de ſon imagination, il a tenu au-deſſous de ſoi la realité; & ſes Miniſtres, dont il ne ſouf-

froit les avis qu'autant qu'ils s'accordoient avec ſes idées, auroient envain eſſaïé de le ramener au vrai. Le Prince Eugene, le Comte de Königſek, & les autres, virent ſans doute avec peine les échanges dont on faiſoit les préliminaires du traité de 1736.: mais celui-ci n'oſa en propoſer de plus utiles; & le Prince, qui ſavoit qu'il l'auroit fait ſans fruit, ſe borna à parler de la paix, qu'il jugeoit ne pouvoir être achetée trop cher.

Soit que le ſentiment interieur de notre propre cupidité nous rende indulgens, ou que, dans un excès d'ambition, nous ne conſiderions que l'élevation & la grandeur d'ame, qui d'ordinaire en eſt la ſource; on paſſe aſſez aiſément aux Princes, l'illuſion que leur fait la leur: ſouvent même on trouve pour eux un ſujet d'éloge, dans les projets les moins proportionnés à leur forces; lorſque s'etourdiſſant ſur la diſtance immenſe qui eſt entre le point d'où ils partent, & le but qu'ils ſe promettent d'atteindre, ils dirigent conſtamment tous leurs pas vers ce dernier, & ne font aucun mouvement qui ne les approche. On croit alors qu'il ne leur a manqué que du temps, pour juſtifier la ſolidité de leurs eſperances; &, en murmurant

tant contre la brieveté de la vie humaine, on ſe plaint que la nature, qui les diſtingua ſi avantageuſement des hommes ordinaires, ne les ait pas exceptés de la loi commune. C'eſt ainſi que Charles-quint, Henri-quatre & Guſtave Adolphe, trouvent leur gloire dans les vaſtes projets que l'Hiſtoire leur attribue. Il en eſt autrement de Charles VI.

Dans le deſſein de ſe rendre maître de l'Italie, il n'avoit rien de plus important que de s'aſſurer des Ducs de Savoïe. Le traité de Riſwick leur avoit fait reſtituer Pignerol: ils avoient les clefs de l'Italie en main, & pouvoient, à leur gré ouvrir ou fermer le paſſages des Alpes. Mais avec ces avantages, ils étoint encore foibles. Il ne pouvoient s'allier à la France, ſans ſe mettre entierement à ſa merci; ni aider ſes armes au-delà des monts, ſans riſquer de forger eux-mêmes leurs fers, & ſe rendre plus dépendans d'elle, qu'un Souverain de Dombes, ou du Venaiſſin. En tournant leurs vuës d'aggrandiſſement ſur la Provence & le Dauphiné, l'Empereur s'en faiſoit des alliés conſtans, toujours diſpoſés à faire rampart de leurs Etats à la Lombardie, & à tenir en arrêt la ſeule puiſſance capable de le troubler

dans l'execution de ſon plan. En les rappellant à leurs anciennes eſperances, par la ceſſion de quelques morceaux du Milanés, il s'en fit de très mauvais voiſins, qui, au lieu de lui faciliter la conquête de l'Italie, lui rendirent inutile, & même onereux, le plus beau morceau qu'il y poſſedât, en attendant qu'ils le lui enlevaſſent.

L'Heritiere d'Autriche doit regarder la Lombardie comme un depôt, que l'Empereur ſon pere lui a remis, pour être cedé piece à piece aux Ducs de Savoïe; & dont, juſqu'à ce qu'il ne lui en reſte plus rien, la défenſe lui coutera au-de-là de ſa valeur. Envain renoncant à l'ambition parternelle & à des eſperances dont la chimere eſt demontrée, elle demanderoit à joüir tranquilement de ce bel état: dès qu'elle demeure rivale de la maiſon de Bourbon, elle ne ſauroit parer à des demembremens continuels, & la puiſſance à laquelle les Ducs de Savoïe ſont parvenus, ne lui laiſſe point à opter entre donner ou perdre.

Tant que ces Princes ſeroient demeurés dans la mediocrité où les trouva Charles VI., ils ne demandoient à la maiſon d'Autriche, pour recompenſe de leur attachement, que d'en être aidés à repouſſer un voiſin, qui ſouhaitoit de devenir

nir leur maître. Elle étoit ſure, par conſéquent, que ſon ennemi ne pouroit venir à elle, qu'après s'être emparé du Piémont, qui lui ſeroit opiniatrément diſputé. Elle avoit le temps de faire paſſer ſes troupes dans le Milanés, avant qu'il fut attaqué; & n'étant point obligée d'y en entretenir hors le temps de guerre, elle joüiſſoit de ſes revenus pendant la paix.

Maintenant que les Ducs de Savoie ſont les plus puiſſans Princes de l'Italie, & aſſez forts pour arrêter les armées de France au-de-là des monts, ou leur en ouvrir les paſſages, ſans crainte d'être opprimés, la maiſon d'Autriche n'a leur amitié qu'au prix qu'ils y veulent mettre. Egalement néceſſaires aux deux partis, & certains de donner la ſuperiorité à celui pour qui ils ſe déclareront, ils ne peuvent être alliés fideles, ſans être imprudens & mauvais politiques. Leur inconſtance eſt devenue l'unique inſtrument qu'ils ayent de leur grandeur. Indiferens ſur la France & l'Autriche; parce que l'une ſuffit, & ſera toujours prête à les ſoutenir contre l'autre, ils n'ont à conſulter ſur l'option, que le plus ou moins d'avantage que chacune leur offre: & leur véritable intérêt eſt, de ne s'attacher à celle-ci,

qu'autant qu'ils ne trouveront pas plus à gagner avec celle-là. Après une guerre où l'Autriche les aura decidés en sa faveur, par la cession d'un morceau du Milanés la France se les assurera pour la guerre suivante, par la promesse de leur en faire ceder un autre. Peu leur importe laquelle des deux puissances contracte avec eux: ils tiennent la balance entr'elles, & ne retablissent l'équilibre, qu'après leur avoir rendu l'engagement commun. Le tems de la paix est donc à present plus difficile pour la Lombardie, que ne l'étoit au siecle passé celui d'une guerre ouverte. Au lieu d'y trouver à se rembourser de ses dépenses, le Souverain subvient à peine, de tous les revenus publics, à celles qu'une juste defiance lui impose: & tout ce que lui valent des précautions qui l'épuisent, c'est de ne pas être dépossedé, sans coup ferir, d'un pays qu'il lui est impossible de conserver.

La possession de la Toscane n'est gueres plus avantageuse à la maison d'Autriche, que celle de la Lombardie. Depuis le peu de tems que ce petit Etat a un Empereur pour Souverain, il a perdu ce qui le rendoit considerable. Déja on y cherche la Florence des Medicis, sans la pouvoir trou-

ver.

ver. A peine les Edifices font-ils reconnoître le lieu où elle a été. Les ſommes d'argent, qui, chaque année, ſont envoyées à Vienne, & enſevelies dans les Coffres de l'Empereur, ſont les alimens dont le commerce ſe nouriſſoit, & qu'il ne ſauroit perdre ſans tomber en langueur. Déja les arts en ſont atteints. Il n'y a plus de fabriques, que celle dont le pays même fait la conſommation. Les Emplois ſont entre les mains des étrangers, qui font paſſer leurs épargnes, dans les lieux où ils comptent ſe retirer un jour. Quand les tranſports redoublés d'argent auront anéanti l'induſtrie : quand le commerce de la Toſcane ſera reduit à la vente de ſes denrées : quand enfin cette belle Province aura ſubi le ſort ordinaire des Etats, qui n'ont plus que l'ombre de leur Souverain : ajoutera-t-elle quelque choſe à la puiſſance Autrichienne ? Iſolée comme elle eſt, elle ne ſe conſerve que par la garantie qui en a été jurée au grand Duc FRANÇOIS I. Mais lorſque ſon ſucceſſeur ſera reſponſable des guerres du Roi de Hongrie & de Bohême, du Souverain des Pays-bas ; & que le peu de communication qui eſt entre l'Allemagne & le grand Duché, par la Lombardie, lui aura été enlevé avec cette dernie-

re ; eſt-il quelque équivalent ſi déſavantageux, qu'il ne ſe trouve heureux de l'obtenir.

L'Empereur Charles VI. perdit, après le traité de la *quadruple Alliance*, l'occaſion de porter ſa maiſon au plus haut point de puiſſance, dont elle ſoit ſuſceptible. Le Roi d'Angleterre, uniquement occupé du ſoin de s'affermir ſur ſon trône, s'aveugloit ſur l'accroiſſement de ſon allié. Il ne voyoit que l'Eſpagne, fort échauffée alors en faveur du Pretendant ; &, ſans conſiderer que l'Empereur ſeroit un protecteur pour le Prince Stuard, auſſitôt que ſes intérêts s'accorderoient avec ce perſonnage, il croyoit ſe fortifier lui même, des acquiſitions qu'il lui procuroit. Le Duc Regent, qui ſacrifioit à ſes reſſentimens, ou à d'autres vues particulieres, les intérêts de la maiſon de Bourbon, étoit diſpoſé à ne voir, dans l'agrandiſſement de l'Empereur, que l'affoibliſſement de l'Eſpagne. Le Duc de Savoie, qui ne penſoit à rien moins qu'à devenir une puiſſance maritime, auroit reçu avec joye tout autre équivalent de la Sicile, que la Sardaigne, pourvû qu'il lui eut donné le titre de Roi ; & l'Eſpagne, abandonnée de ſon allié, qui même ſe déclaroit

ſon

ſon ennemi, ne faiſoit pas une oppoſition plus écoutée à l'équivalent qu'à l'échange.

Si l'Empereur, uniſſant la Sardaigne aux deux Siciles, avoit donné au Duc de Savoïe les deux tiers du Milanés, avec le titre de Roi de Lombardie, & fait accepter l'autre tiers, avec le Mantouan, aux Venitiens, en équivalent de leur portion de l'Iſtrie & de la Dalmatie, qu'ils lui auroient cedée : peut-être que, tournant toutes ſes forces contre le Turc, avant que l'Europe ſe fut renduë au ſoin de ſa balance, il en auroit entierement renverſé l'équilibre. Le Prince Eugene, intereſſé par la promeſſe de la Souveraineté de Tranſilvanie, à ne plus ſe contenter de l'honneur de vaincre, auroit chaſſé, pourſuivi l'infidele, qu'il étoit en poſſeſſion de battre. La Dalmatie, avec la Servie & la Boſnie, auroient été reünies au Royaume de Hongrie. La Grece ſeroit devenuë le fruit de la guerre ſuivante. Maître de la mer du levant, Charles VI. eut aſſez vêcu, pour ne plus laiſſer à deſirer à ſon heritiere, que l'occaſion de renvoïer l'Ottoman en Aſie.

C'eut été en vain que Veniſe ſe ſeroit refuſée à l'échange. Elle n'avoit point alors à eſperer de ſecours des puiſſances de l'Europe; & elle avoit beſoin de celui de l'Empereur

d'être perſuadé, que le Turc étoit l'ennemi que la bonne politique lui deſignoit, & que c'étoit à ſes dépens qu'elle lui diſoit de s'agrandir. L'Eſpagne demandoit une Couronne pour Dom Carlos. Elle ne préféroit les deux Siciles aux Duchés de Toſcane, Parme & Plaiſance, que parce qu'elles lui donnoient le titre de Roi, qu'il n'auroit pas eu avec ceux-ci. Mais quand des vues plus profondes, lui auroient fait reſoudre la conquête des deux Royaumes; puiſqu'elle n'étoit pas aſſez forte pour les conſerver au Prince Infant, ſi la France n'y concourroit, on l'obligeoit à y renoncer, en faiſant goûter au Cardinal de Fleuri, la ceſſion qu'on auroit faite à Dom Carlos de la Sardaigne, pour être unie aux Duchés dont il étoit déja en poſſeſſion, à titre de Royaume d'Etrurie. Le Duc de Savoye cedoit cette Ile, pour ce qu'il a eu depuis du Milanez; à quoi on joignoit les territoires de Pavie & de Milan. Le reſte du Duché avec le Mantouan étoit reſervé pour les Venitiens.

Le peu d'uſage que l'Empereur avoit fait des deux Siciles, depuis près de vingt ans qu'il les poſſedoit, ôtoit toute défiance ſur celui dont elles lui pouvoient être. Mais l'Europe n'étant plus dans cet aſſoupiſſe-

piſſement, où les fatigues de la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne l'avoient jettée, il n'y avoit pas à douter, que la France & les Puiſſances maritimes, ne priſſent ombrage dès qu'elles le verroient chercher à ſe donner par mer, une parfaite communication des deux Royaumes avec ſes Etats héréditaires : que jalouſes de leur commerce du Levant, elles ne s'oppoſaſſent à la naiſſance d'une nouvelle puiſſance maritime, qui ne faiſant d'abord que le partager avec elles, ſe rendroit avec le temps aſſez forte, pour le leur enlever ; & qu'effrayées des deux têtes que l'Aigle alloit avancer contre le Croiſſant, elles ne lui en arrachaſſent une.

L'Empereur mettoit leur politique en défaut, en demandant Naples & Sicile pour l'équivalent de la Lorraine. Il devoit être déterminé déja à fondre cette derniere maiſon dans la ſienne, par le mariage de ſes deux Princes avec les deux Archiducheſſes ſes filles ; & il lui importoit peu, que ce fut du chef de ſa mere, ou du chef de ſon pere, que le petit fils, qu'il deſtinoit à faire ſouche d'une nouvelle tige, poſſedât ſes Etats. La France n'avoit garde de refuſer que les deux Siciles fuſſent, aux Princes Lorrains, la recompenſe du

ſacrifice qu'ils lui faiſoient de leur patrimoine. Elle y auroit conſenti d'autant plus volontiers, que l'Empereur lui eut ſemblé faire lui ſeul les fraix de ce dédommagement. Elle en juroit la garantie telle qu'il la lui eut dictée : elle y faiſoit accéder la Hollande & l'Angleterre, aux mêmes termes. L'Eſpagne y entroit pour la ſureté de l'établiſſement de Dom Carlos. Le Pape s'y offroit de lui-même, de peur de n'y être pas appellé ; & le Roi de Lombardie, à qui il étoit utile d'avoir, ſur les derrieres du Roi d'Etrurie, un allié puiſſant, ſe feroit donné avec joye un nouvel intérêt à ſa conſervation.

Ainſi, quel que fût le moyen que l'Empereur eut choiſi, pour unir l'Iſtrie & la Dalmatie à ſes Etats, les deux Siciles n'étoient plus comptables des ſecours qu'il en auroit tirés. Il auroit acheté à crédit des vaiſſeaux, & loué des Mariniers de ſon gendre, qui les lui eut fournis, en faiſant grand bruit de ſa parfaite indifférence entre ſon beau pere & les Venitiens. Après le mauvais ſuccès d'une premiere tentative, il le trouvoit toujours prêt à en aider une ſeconde, mieux concertée. Il étoit hors d'atteinte, pour ſes Etats, aux puiſſances capables de ſoutenir Veni-

ſe ;

ſe ; & il s'enhardiſſoit à tout ôſer contr'elle, par la certitude de le faire impunément.

Le Duc de Lorraine Charles V. n'eſt pas toujours hors du vrai, dans le chimerique projet de Monarchie univerſelle, qu'on lui attribue. C'eſt bien connoitre la foibleſſe des Venitiens, que de compter pour peu de les reduire à leurs lagunes, ou de faire de leur République une Seigneurie, ſinon tout-à-fait auſſi bornée que Hambourg, ou Dantzick, du moins auſſi dépendante de ſon voiſin, que celle de Raguſe. Maîtreſſe des deux Siciles, & la maſſe de ſes Etats augmentée des deux Bavieres, la maiſon d'Autriche avoit plus de facilité à leur enlever leurs Iles & leurs côtes, que Louis XII. n'en eut à les dépouiller de leur Etat de terre ferme. Il ne faudroit pas de grands efforts, pour rendre la marine des deux Royaumes, aidée de celle des ports de Trieſte & des Uſcoques, ſuperieure à la leur. Leurs forces de terre, compoſées de ſoldats ramaſſés, ſans émulation & ſans affection, & commandées par des Généraux dont leur défiance captive les talens, ne tiendroient pas un inſtant contre une armée Allemande, & des legions de Hongrois & de Croa-

Croates. Les peuples qu'une multitude de Tyrans ſe relaye à devorer, ne connoiſſent point de pire condition que la leur, ſi ce n'eſt l'eſclavage; ils ne ſavent combattre que contre les Turcs, & recevroient comme leur liberateur, un Prince qui ne voudroit acquerir en eux que des ſujets. Reduits à n'avoir de ſecours en ces pays éloignés, que de la part de l'Infidele; & ne le pouvant implorer ſans ſe rendre odieux à la Chretienté, ſans attirer ſur ſoi le couroux du Pape, ſans donner aux autres Princes d'Italie un prétexte de venir partager ſa dépouille, bientôt Veniſe ſe trouveroit heureuſe, de conſerver ſa liberté au prix de la moitié de ſes Etats, & d'être ſoufferte dans le Golphe, dont elle prétend être la maîtreſſe.

La France & les Puiſſances maritimes s'épuiſeroient ſans fruit, à l'entretien d'une flote dans la mer Adriatique. Obligés de reſpecter leur garantie, & de ſe contenter des déclarations que le Roi des deux Siciles leur donneroit, d'une parfaite indiference, elles ne feroient que ſe promener pendant l'Eté, non ſans être fort embarraſſées de leurs ſubſiſtances: l'Hyver, il leur faudroit abandonner le Golphe, qui, dans cette ſaiſon n'eſt gue-

res

res tenable, que pour les petits vaiſſeaux. Ce ſeroit le temps que l'Empereur choiſiroit pour agir; &, avant le retour du Printems, on auroit à le chaſſer d'une conquête, qu'on ne pourroit jamais l'empêcher de recouvrer.

Le Roi de Lombardie s'engageroit à tenir les paſſages des Alpes fermés, dès qu'on lui feroit part de l'équivalent refuſé par les Venitiens. Le Tortonnois & le Mantouan le rendroient ſourd aux allarmes qu'ils s'efforceroient de lui donner. Les Suiſſes & les Griſons, ſeroient tranquilliſés ſur l'accroiſſement de ce Prince, par la nouvelle barriere que leur feroient les Comtés de Côme & d'Anghiera. Le Roi d'Etrurie, & la République de Genes verroient avec plaiſir leur commerce groſſir des debris de celui de Veniſe. Le Pape enfin, à qui on feroit enviſager l'abaiſſement des Venitiens, comme le préliminaire de la ruine des Turcs, feroit des vœux pour la perte de l'ennemi du nom Chrétien, & ſe repoſeroit du reſte ſur la Providence.

CHAP.

CHAPITRE XI.

De l'Italie par rapport à ſes Princes, & à la maiſon de Bourbon.

L'ITALIE n'eſt pas moins l'écueil de la politique, que des armes de la France. Onze regnes conſecutifs, n'offrent qu'un ſeul Miniſtre, qui ait conſtamment retenu le Roi ſon maître à ſes véritables maximes par rapport à elle; & l'eſprit du Cardinal de Richelieu, n'a pas plutôt ceſſé d'animer le conſeil de Louis XIV. que les fautes du cabinet redeviennent auſſi nombreuſes que celles des armées. Il ſemble que quelque mauvais genie ait pris ſur ſoi de rendre les exemples de chaque regne inutiles aux ſuivans.

L'Expedition de Charles VIII. fixa pour toujours, il y a plus de deux ſiecles, le principal intérêt de la France ſur l'Italie: mais Louis XII. ne parut pas s'en appercevoir. Le peu de fruit que ſon predeceſſeur avoit retiré de ſes conquêtes, ne le dégouta point de la gloire d'en faire d'autres. Ses diſgraces ne guerirent point François I. de ſa paſſion pour le Duché de Milan,

lan. Henri II. fut auſſi ardent, & gueres moins malheureux que ſon pere, pour un établiſſement au-de-là des monts. Henri III. n'étoit pas un Prince à ſaiſir ce qui avoit échapé à ſes predeceſſeurs: il donna dans une extremité oppoſée, ſans connoitre le vice de celle qu'ils avoient ſuivie. La donation de Pignerol, & ſon indifference ſur la perte du Marquiſat de Saluces, firent preuve de la foibleſſe & du peu d'étendue de ſes lumieres; & n'eurent pour motif rien moins que l'inutilité des conquêtes en Italie. Le grand ſens & le genie ſuperieur de Henri IV., ne le ſauverent point de la fatalité. Plus éclairé que les autres, il broncha plus lourdement qu'eux: il vit la néceſſité de tenir une porte ouverte au ſecours des Princes Italiens; & il perdit l'occaſion de recouvrer la ſeule qu'il lui fut poſſible d'avoir. Les ſollicitations des Venitiens; les offres & les inſtances du grand Duc, ne purent l'emporter ſur le manege du Duc de Savoïe. Louis XIV. oublia ce que le Roi ſon pere avoit gagné à être maître des paſſages des Alpes: il s'en deſſaiſit, & n'en reſta pas là. Louis XV. a eu l'occaſion de rentrer dans la route fraïée par le Cardinal de Richelieu; & ſon Miniſtre la lui a fait manquer. La bonne fortune

fortune de la France lui ouvroit une plus belle carriere à fournir, que n'eut aucun de ſes predeceſſeurs; & le Cardinal de Fleuri l'a fait s'y refuſer.

Lorſque Charles VIII. s'annonca au-delà des monts, pour le pacificateur des troubles, l'arbitre des differens, le protecteur des opprimés; la plûpart des puiſſances d'Italie le reçurent comme un liberateur. Il traverſa tant de divers états, comme il eut fait les provinces de ſon Royaume. Sa marche fut plûtôt une pompe Triomphante, qu'une marche militaire. Sans tirer l'épée du fourreau, il ſe trouva plus maître en Italie, que jamais conquerant ne le fut en ſes conquêtes. Envain le Pape eſſaïa de lui faire des jaloux: il ne rencontra perſonne ſuſceptible de ſes défiances. Les Tirans de Naples furent univerſellement abandonnés; & Alexandre VI., ſur qui ils devoient le plus compter, fut obligé d'aider à les renverſer de leur trône.

Si l'heureux Charles, après avoir delivré les Napolitains de leurs oppreſſeurs, ſe fut contenté de la gloire de diſpoſer de leur Couronne, en faveur de quelque Abdelonime: il joüiſſoit de toute ſa fortune; affermiſſoit l'aſcendant qu'il avoit, & faiſoit

soit passer à ses successeurs les fruits de son expedition. Son retour en France eut été un second triomphe. Persuadés qu'il n'auroit quitté son Royaume que pour être leur liberateur, les peuples payoient sa generosité de toute leur reconnoissance; & ils ne l'auroient suivi que de leurs acclamations. Rassurés pour toujours sur le peril d'avoir un arbitre si puissant, les Princes se seroient accoutumés à l'appeller dans leurs affaires. Sous le nom de Cliens, ç'auroient été des sujets, ou des vassaux; & protecteurs de l'Italie, les Rois de France y auroient commandé plus absolument, que si les armes les en avoient rendus les maîtres.

Dèsque Charles VIII. eut laissé voir le Conquerant, & qu'en s'emparant du Royaume de Naples, il eut montré qu'il preferoit le foible avantage d'entrer dans la balance de l'Italie, à la gloire solide de la tenir, ses cliens se changerent en ennemis; & ceux qui l'avoient appellé, s'unissant pour le chasser, à ceux qui l'avoient vu venir à regret; on ne distingua plus les jaloux de sa gloire, des jaloux de sa puissance. Les peuples lui devinrent aussi contraires, qu'ils lui avoient été favorables. Outre l'oppression à repousser, cha-

cun crut avoir à ſe venger d'avoir été trompé. Bientôt l'armée Françoiſe ne fut plus qu'une troupe de brigands, ſans étape & ſans repaire, obligée de vivre de rapine, & au jour la journée : on lui courut ſus de toutes parts. Harcelé, pourſuivi, coupé enfin, par des forces infiniment ſuperieures, Charles n'eut d'eſperance que dans un coup de deſeſpoir. Un Roi de France fut réduit aux termes d'un Avanturier ; & trop heureux d'échapper d'un pays, où il étoit entré en maître, il termina ſon expedition par ſe fermer entierement les chemins qui lui avoient été ouverts pour elle.

Le fruit que Louis XII. devoit retirer de cet exemple, étoit de ſe perſuader que la ſeule voïe qu'il eut de ſe rendre maître de d'Italie, étoit celle dont ſon predeceſſeur étoit imprudemment ſorti : & au lieu de faire entendre de nouvelles pretentions, il devoit tenter de recouvrer la confiance des Princes, en ſemblant renoncer à celles qui les avoient alienés de Charles. Il ſuivit une conduite toute oppoſée, qui eut le ſuccès qu'elle meritoit. C'eſt ſous lui que l'Italie a pris le ſurnom de *Cimetiere des François*. L'établiſſement de Ferdinand le Catholique en Italie, ne changeoit rien au plan que Louis XII. auroit du

du ſe faire ; ç'eut été pour ſon ſucceſſeur une avance conſiderable, que l'Eſpagnol eut mis le Pape & les Venitiens en défiance de ſon voiſinage. Peut-être qu'il en auroit eu plus de facilité à reconnoître & à ſuivre le parti qu'il lui convenoit de prendre.

Lorſque Charles-quint & François premier ſe diſputerent Naples & Milan, les puiſſances Italiennes étoient diſpoſées à s'oppoſer également à chacun, & à s'unir pour ſe délivrer de tous les deux : mais leur foibleſſe ne leur permit pas de riſquer une manœuvre auſſi hardie. Elles ſe bornerent à ſouhaiter que la fortune ſe déclarât pour le moins puiſſant, afin d'avoir contre lui, une reſſource aſſurée dans le reſſentiment du moins heureux. Charles-quint n'avoit de communication avec l'Italie que par la mer. (Il n'étoit pas aſſez maître en Allemagne, pour en emploier les forces à la défenſe de ſes *Propres.*) S'il étoit chaſſé par ſon concurrent, ce dernier, qui pouvoit paſſer les Alpes avec une ſuite auſſi nombreuſe qu'il lui plairoit ſe la faire, ſeroit en état de lui fermer le retour : & l'Italie demeuroit à ſa diſcretion. Si au contraire Naples & Milan reſtoient à Charles, la honte de les

perdre, après les avoir acquis, & l'éſpérance d'en joüir un jour en paix, l'engageroient aux plus grands efforts pour les conſerver; & François premier, pour qui le recouvrement n'avoit pas les mêmes difficultés, ſeroit toujours prêt à le tenter, auſſitôt qu'on l'y inviteroit: ce qui maintiendroit l'équilibre.

François premier auroit du regarder la perte de la * bataille de Pavie, comme un coup de ſa bonne fortune, ſi ſes reflexions, durant ſa priſon, avoient porté ſur ces maximes des Princes d'Italie. Elles lui montroient, qu'il étoit dans l'unique chemin, capable de le conduire à la ſuperiorité ſur ſon rival; & lui enſeignoient à tirer de ſa diſgrace même, dequoi le combattre plus heureuſement. Tant qu'il ne chercheroit à vaincre Charles, que pour avoir ſa depouille, les Italiens ne ſe ſerviroient de lui, que pour diſtraire un voiſin, que pour occuper un hôte qu'ils redoutoient: ils ne l'aideroient que pour ne pas le rebuter, & jamais aſſez pour le faire triompher; prêts à l'abandonner & à ſe déclarer même contre lui, s'il avoit des ſuccès deciſifs. Leur ſureté enfin dépendoit de l'épuiſement des deux parties,

&

* Il la perdit, & y fut fait priſonnier.

& ils devoient lui faire consumer inutilement les forces de son Royaume, dans une guerre dont ils ne se reservoient que d'être les moderateurs. Il lui étoit donc également ruineux, d'avoir Naples & Milan à conserver ou à recouvrer; de posseder, ou de pretendre des états en Italie.

Le chef-d'œuvre de la bonne politique étoit, de se piquer de fidelité au traité de Madrid, quant aux articles relatifs aux affaires d'au-de-là des monts; de tenir hautement la cession qui y étoit stipulée, de toutes les pretentions sur Naples & Milan; de laisser le victorieux Espagnol, reünir sur soi toute la jalousie des Italiens, & de l'enhardir, par une indiférence affectée sur leur sort, à produire l'ambitieux dessein de se les assujettir. Ils s'elevoient infailliblement contre l'opresseur. Forcés à une guerre qu'ils n'étoient pas capables de soutenir seuls, ils revenoient d'eux mêmes à ne plus voir dans le Roi de France qu'un Protecteur. De petits secours, envoyés à propos, auroient accru leur confiance, & nourri leur haine contre leur ennemi. Les Etats d'Italie, qui, sous Philippe II. & Philippe III., ont été le principal soutien de la Monarchie Espagnole, en devenoient la partie foible. Ils lui en-

tretenoient une guerre à peu près de la même nature que celle des Pays-bas ; & que la France, maîtreſſe des paſſages des Alpes, lui rendoit à ſon gré plus ou moins difficile. C'étoit pour le Roi de France une diverſion, dont il ne faiſoit preſque aucuns frais, & dont il tiroit tout le fruit. Par tout ailleurs où il lui plaiſoit de porter la maſſe de ſes forces, il trouvoit l'Eſpagne ébranlée des coups qui lui étoient portés en Italie. D'où Philippe II. auroit il eu des Soldats, pour defendre la Flandre, aider la ligue, combattre les Hollandois, ſi les Terces Italiens avoient été occupés chés eux ?

C'étoit ſur ce pié que le Cardinal de Richelieu ſe propoſoit de mettre les affaires d'au-de-là des monts, lorſqu'il entreprit de perſuader à Louis XIII. que l'Italie importoit à la France de ſa reputation, & ne lui importoit que de celà. Ce grand homme ne pouvoit pas s'y prendre avec plus d'adreſſe, pour preſerver ſon maître des fautes des Valois, & lui faire reparer celle du Roi ſon pere. Après lui avoir inſpiré le dégoût des conquêtes ruineuſes, & l'avoir determiné à celles qui devoient faire reſpecter ſa puiſſance, il l'offrit pour protecteur aux puiſſances Ita-

Italiennes, que depuis le honteux & inexcuſable * traité de Château-Cambreſis, l'Eſpagne avoit tenuës dans la dependance & l'humiliation.

La premiere expedition du Roi, en leur conſtatant ſon deſintereſſement, les releva de l'abattement où les avoit jettées la donation de Pignerol, & la ceſſion de Saluces. Le pas de Suze forcé, leur garantit que déſormais elles ſeroient ſoutenues; & la conquête du Milanés negligée, les raſſura ſur l'ambition de leur protecteur. Elles ne balancerent point à s'elever contre le Roi d'Eſpagne, & à entrer en guerre avec lui. La ſage & pacifique Veniſe, trouva des ſuretés ſuffiſantes pour riſquer de ſe commettre avec ſon puiſſant voiſin. Les Ducs de Parme, de Modene, & de Mantoue, joignirent leurs troupes à celles de France. Le Duc de Savoïe fut obligé d'en faire autant. Le grand Duc de Toſcane fournit à la caiſſe militaire. Le Pape redevint le pere commun des deux Rois, & le titre de fils ainé de l'Egliſe, ne fut plus à Rome un vain titre. Pignerol & Cazal, en changeant de maître,

* HENRI II. y rendoit près de 100. places fortes pour trois qui lui étoient cedées; & il reſtituoit au Duc de Savoïe des Etats.

changerent la face des affaires de l'Europe. L'Eſpagne, ſur la defenſive dans le Milanés, fut attaquée partout ailleurs avec avantage. Par la ſageſſe de ſon Miniſtre, Louis treize fut plus puiſſant en Italie, avec deux petites villes, dont il ne ſe diſoit que le depoſitaire, que Louis XII., François premier & Henri II., avec de grands Etats qu'ils y poſſedoient.

L'ambition particuliere du Cardinal Mazarin, porta la premiere atteinte à l'ouvrage du Cardinal de Richelieu. On ſe defia d'un regne qui ſe faiſoit un grand objet de ſa principauté de Piombino. Mais les hauteurs du Marquis de Louvois, reveillerent des ſoupçons auſſitôt aſſoupis que formés. Dès qu'il fit parler Louis XIV. en Maître, il entama ſa puiſſance au-de-là des monts. Le Duc de Savoïe, outré de la ſuperiorité qu'on affecta de lui faire ſentir de la maniere la plus choquante, quitta un allié avec qui il ne pouvoit plus être Souverain. Les autres Princes ſuivirent ſon exemple. Le Pape fut un des principeaux arc boutans de la ligue d'Auſgbourg; & Veniſe eut beſoin de toute ſa moderation pour s'en tenir à l'indifference.

Le traité de Riſwick acheva de ruiner les affaires de la France en Italie. Il ſervit

peu

peu à Louis XIV. de prendre Pignerol, dès l'entrée de la guerre ſuivante. Ses anciens cliens durent abſolument ſe détacher de lui, & pourvoir par eux mêmes à leur ſureté, auſſitôt qu'il leur eut laiſſé voir qu'il pouvoit ſe reſoudre à les abandonner, en ſe deſſaiſiſſant de cette importante clé. La frauduleuſe neutralité de Veniſe, dans la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, fut moins l'effet de la crainte de la trop grande puiſſance de la maiſon de Bourbon, que celle d'être un jour expoſée à tout le reſſentiment de la maiſon d'Autriche. Il étoit aiſé à des hommes auſſi prudens, de tirer juſte l'horoſcope de cette guerre, ſur la capacité des Miniſtres qui en digeroient, & des Generaux qui en conduiſoient les operations. La branche Autrichienne d'Allemagne étoit bien autrement capable d'appuïer l'Eſpagnole, que du tems des Empereurs Matthias & Ferdinand.

La Mort de l'Empereur Joſeph fut un malheur pour les puiſſances d'Italie. Le traité d'Utrecht, qui leur donna un Empereur au lieu d'un Roi d'Eſpagne au milieu d'elles, changea entierement leurs intérêts. Il n'étoit plus queſtion avec celui-là de ces petites guerres, dont on avoit

occupé celui-ci. Au premier indice de mauvaise volonté, ce Prince couvroit l'Italie d'un déluge d'Allemands; & on ne pouvoit lui tenir tête, qu'en donnant toute cette belle region à devorer à de plus nombreuses armées de François. Ce n'auroit plus été pour leur liberté, que les puissances seroient entrées dans la querelle. Il ne leur restoit plus que le choix entre les oppresseurs. Une fois redevenu maître des passages des Alpes, le Roi de France luttoit de toutes ses forces contre l'Empereur, avec toutes les siennes. Tous deux, avec la communication également libre, & leurs derrieres également assurés, faisoient de l'Italie, le theatre perpetuel de leur rivalité. Les puissances étoient tour à tour entrainées par l'un ou par l'autre; &, quelque fut le sort de la guerre, elles en avoient toujours la désolation, & n'en avoient que celà. Leur unique parti étoit donc de plier en silence, sous le joug de leur nouvel hôte; & d'attendre du tems quelque voye pacifique de s'en delivrer. Sans doute qu'elles l'auroient attendue longtems, si l'Espagne, en se donnant de nouvelles pretentions & de nouveaux droits, ne leur eut menagé une revolution.

Le Mariage de Philippe V. avec la Princesse

ceſſe de Parme, eſt un de ces coups d'une politique profonde & ſure, dont l'atteinte n'a point de bornes, & dont les ſuites ne ſauroient être arrêtées, lors même qu'elles ſe font entrevoir. Par les droits qu'acqueroit aux Infans la Reine leur mere, ſur les trois Duchés, l'Eſpagne ſe relevoit des ceſſions du traité d'Utrecht: les Empereurs étoient mis dans tous les déſavantages des Rois de France Louis XII. & François premier; & les puiſſances Italiennes, ſe retrouvoient à portée de retablir un équilibre d'autant plus ferme, que le tirant d'elles mêmes, elles le rendoient déſormais independant des étrangers.

En s'uniſſant aux Princes Eſpagnols, ſoutenus des forces de l'Eſpagne, elles partageoient avec eux la depouille de leur ennemi commun. Naples & les deux grandes Iles à Dom Carlos; la Toſcane au Prince ſon frere; Parme au Duc de Modene; Plaiſance & le Milanés au Duc de Savoïe; Mantoue aux Venitiens: telle étoit la portion de chacun des alliés, & le prix d'un effort commun, dont la ſurpriſe rendoit le ſuccès certain. Le Pape ſe tenant exactement neutre, formoit une reſerve, dont on auroit uſé pour appuyer le traité de pacification; & il avoit pour

ſa recompenſe, d'être delivré de l'inquietude que le voiſinage d'un Empereur cauſera toujours aux Souverains Pontifes. Les Allemands étoient rechaſſés juſqu'aux montagnes; & l'Italie formoit un petit monde, inacceſſible aux troubles, & indiferent aux demelés de l'Europe.

Le Roi Victor Amedée vit ce Plan, que le Cardinal Alberoni lui propoſa en 1716, & il l'agréa. La Sicile donnoit le plus beau prétexte d'en commencer l'exécution; & les autres Puiſſances ne l'auroient pas plûtôt vuë s'acheminer heureuſement, qu'elles ſe ſeroient empreſſées à en partager la gloire, ainſi que le profit. Ce n'étoit plus un ennemi à épuiſer par l'autre, une guerre, qui ne laiſſant après ſoi que ſes horreurs, ne devoit produire qu'un changement de fers. L'Eſpagne éclairée ſur ſes véritables intérêts, remettoit toutes ſes prétentions à ſes Princes: elle ne vouloit acquerir que des Alliés, ſur qui elle put compter: & elle trouvoit l'accroiſſement de ſa puiſſance, dans la liberté & la paix conſtantes de l'Italie.

Le ſuccès n'a point avoué des vuës auſſi nobles & auſſi utiles: mais le Cardinal n'en a rien perdu de la gloire qu'elles lui auroient acquiſe, ſi elles n'avoient pas échoué.

échoué. La juſteſſe & le ſecret des meſures, la grandeur de l'appareil, la hardieſſe du projet, ne dépendent point de quelques accidens qu'il étoit au-deſſus de la prudence humaine de prévoir. Lorſque le mauvais ſuccès eſt tout ſur le compte de la fortune, ni le Miniſtre qui digera, ni le Général qui conduiſit l'entrepriſe, n'en ſont comptables. Ce dernier trouve dans la qualité des actions militaires, une réputation que les victoires les plus déciſives ne lui feroient peut-être pas ſi brillante. L'admirable action de Melazzo, a fait plus d'honneur au Marquis de Lecde, que la repriſe de la Sicile aux Généraux qu'il eut en tête. Cet habile guerrier, revenant ſur ſes vainqueurs, & leur enlevant les lauriers ſur leſquels ils étoient prêts de s'endormir, n'a d'égaux dans l'Hiſtoire moderne, que les Ducs de Weimar * & de Rohan. Il a prouvé ſuffiſamment qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de conduire une grande entrepriſe, & que ſi la fortune étoit demeurée neutre, il faiſoit réuſſir celle-là, comme il l'avoit promis.

Comme

* Battus à *Rheinfelds*, leurs bagages perdus, ils revinrent dans leur camp pendant la nuit, & y taillerent en pieces les Imperiaux, qui ne penſoient qu'à ſe réjouïr de leur victoire.

Comme il n'entroit pas dans le ſyſtême politique du Cardinal de Fleuri, qu'il importât à la France que les Princes Eſpagnols, ſolidement établis, aſſuraſſent aux deux Couronnes l'empire de la Mediterranée, & que les Allemands fuſſent entierement expulſés de l'Italie, on ne lui reprochera pas ici, d'avoir négligé l'un & l'autre. Mais puiſqu'il avoit fixé le fruit de la guerre de 1733. à l'acquiſition d'un nouveau fleuron pour la Couronne; on a peine à lui paſſer, d'en avoir manqué un, infiniment plus conſiderable que celui qu'il y a attaché. Le Roi de Sardaigne auroit donné beaucoup pour conſerver le Milanés, après les démarches, dont l'éclat lui impoſoit de ne pas le laiſſer ſortir de ſes mains. On l'auroit trouvé alors très diſpoſé à l'échange de ſes Etats d'au-delà des monts, contre la Lombardie; & l'Empereur lui auroit ſans peine cedé cette derniere, ſi on lui avoit laiſſé le Mantouan & les trois Duchés.

Cet échange a été conclu au ſiecle paſſé, entre Henri IV. & le Duc Charles Emmanuel; & la mort inopinée du Roi l'empêcha ſeule de ſe laver ainſi du reproche † que

† On diſoit que le Duc de Savoye avoit fait troc de Roi, & HENRI troc de Marchand.

que lui avoit attiré celui de la Breſſe contre le Marquiſat de Saluces. Il devoit conquerir le Milanés, & l'aſſurer à la maiſon de Savoye, pour le Genevois, le Foſſigni, la partie de la Savoie qui eſt entre les Alpes & la France, avec le Comté de Nice, qui demeuroient unies à ſa Couronne. C'étoit là un équivalent pour le Roi Stanislas, bien plus avantageux au Royaume, que la Lorraine. Les Alpes devenoient de ce côté ſa frontiere, & le mettoient à couvert de l'invaſion qui lui eſt la plus embarraſſante. Le Roi ſe rapprochoit de l'Italie, & n'auroit eu que peu d'effort à faire, dans la guerre ſuivante, pour s'en rouvrir la communication, qui l'eut remis dans ſa fonction glorieuſe de protecteur. Le traité de 1736. ne promettoit à l'Empereur, que la garantie de ſa Pragmatique. On auroit pû enſuite faire acheter, de la ceſſion de la Lorraine, la garantie de la ſucceſſion à l'Empire, en faveur de ſon gendre: ou, ſi la mort l'avoit ſurpris avant ce ſecond acte; on auroit aidé ſous-main à l'élection de François I. de façon à la rendre litigieuſe; &, dans la guerre qui l'auroit ſuivie, on ſe ſeroit fait un objet capital, de prouver qu'un Empereur ne pouvoit pas être en même tems Duc de Lorraine.

La derniere guerre a rapproché encore l'Italie de la conſtitution à laquelle le Cardinal Alberoni ſouhaita de la fixer : pour y arriver elle n'a plus qu'un pas à faire. Que la Cour de Vienne échange la Lombardie pour la Sardaigne, qu'elle joindra à la Toſcane, pour en faire la legitime d'un des Archiducs puinés : voilà l'équilibre le plus ferme, établi entre les puiſſances. Le Roi de Lombardie renonçant au deſſein de devenir la plus foible puiſſance maritime de l'Europe, vendra Oneille aux Genois, qui en reçoivent le prix de l'Infant Duc de Parme, auquel ils cédent le Golphe de la Spezzie. La ſubſtitution des Etats de Modene à ce Prince & à ſa poſtérité, au défaut des males de la maiſon régnante, lui donneroit l'expectative du titre de Roi d'*Emilie* ou de *Liguvie*. La principauté de Maſſa-Carrara, recompenſée aux deux Princeſſes belles-ſœurs du Prince hereditaire de Modène, ſeroit unie au nouveau Roiaume avec la Seigneurie de Sarzane ; & les ports de Maſſa & du Golphe, ſuffiroient au Roi pour la communication de ſes Etats de terre ferme avec l'Ile de Corſe, que les Genois ſeront, tôt ou tard, obligés de lui céder ; à moins qu'ils n'aiment mieux le pren-

prendre pour leur Duc, pour éviter d'avoir de plus dangereux voiſins.

Mais les diſpoſitions de la Cour de Vienne, ne ſont point du tout favorables à cet arrangement. Ses négociations au-dedans & au-dehors de l'Empire ; ſa paſſion pour l'élection d'un Roi des Romains, ſes projets de commerce par Oſtende & Trieſte, ſon attention à ſes états d'Italie, ſont de forts préjugés qu'elle veut réünir, ſur la tête de l'Archiduc ainé, l'une & l'autre ſucceſſion ; & que les puiſſances Italiennes ne doivent eſperer que d'elles mêmes, ou du tems, l'heureuſe harmonie qui reſulteroit d'un parfait équilibre, & qu'un Empereur au milieu d'elles troublera toujours.

CHAPITRE XII.

Examen du Plan de Mr. de BELISLE, *& de la conduite de la guerre d'Allemagne.*

QUELLES que fuſſent les contradictions de la garantie de la Pragmatique-Sanction, le Cardinal de FLEURI l'accepta ſi préciſe, au nom du Roi ſon maître, qu'elle ne laiſſoit point de milieu

à la France, entre la fidelité ou le parjure. Engagée à proteger la fille aînée de Charles VI, & à l'aider à ſe mettre en poſſeſſion des Etats de l'Empereur ſon pere, elle ne derogeoit pas moins à ſes engagemens, en ne s'oppoſant pas aux prétentions des cohéritiers, que ſi elle eût pris hautement ſur ſoi, de les faire valoir: caſſer le teſtament, ou ne pas le ſoutenir, étoit pour elle la même choſe. Bien loin que le manege de ſon Miniſtre, fut capable d'adoucir la haine de ſon procedé, il ne fit que deceler à l'Europe, un deſſein formé de la rendre la dupe d'une vaine grimace; & les ennemis de la France en furent excités à joindre, à leurs clameurs, l'indignation & le mépris, que mérita toujours la fourbe unie à la mauvaiſe foi.

Dès que le Cardinal ſe fut déterminé à manquer au Traité de 1736, il ne devoit point balancer à le faire ouvertement. Tout autre que lui auroit agi avec autant de hauteur & de confiance, contre la diſpoſition de Charles VI, que s'il avoit été intimement convaincu de ſa nullité; & il auroit obtenu du Roi ſon maître, qu'il ſe portât pour l'arbitre, non pas des droits, qu'il devoit ſuppoſer inconteſtables; mais du partage de la ſucceſſion entre les cohéri-

héritiers. Etonnée, interdite de ce coup d'éclat, l'Europe remettoit à le qualifier, qu'elle en eût vu les ſuites : le ſuccès de la guerre auroit décidé ſon jugement ; & ſi les armes Françoiſes avoient été heureuſes, l'Empereur defunt paſſoit à ſes yeux pour un malade, dont on avoit dû ſe faire un jeu de flater la paſſion : la garantie de ſa Pragmatique, pour un acte de complaiſance, dont la tranquillité des dernieres années de ſa vie avoit été le ſeul but, & devoit être l'unique effet.

Ce ſeroit ſans doute être trop rigoureux envers le Cardinal de Fleuri, de lui reprocher le parti qu'il prit, ſi celui qu'on lui préfere n'avoit eu d'autre avantage, que de tenir les eſprits en ſuſpens, & de dérober pour quelque temps la France au titre odieux de parjure. Il n'en eſt pas d'une puiſſante Monarchie ainſi que d'une banque de commerce, qui ne pouvant perdre de ſon crédit ſans approcher de ſa ruine, doit ſacrifier tout à l'intégrité de ſa reputation de bonne foi. Mais cette demarche d'éclat, qui en auroit impoſé à tout le monde, rendoit au Roi la guerre ouverte où elle l'engageoit, plus facile que l'auxiliaire, à laquelle il s'eſt borné : elle ſubſtituoit pour celle-là le plan le plus juſte,

le

le plus ſûr, & le plus avantageux, au projet abſurde de celle-ci : elle tenoit toujours ouverte la voye d'une retraite honorable, au cas que la fortune devint contraire ; tandis que dans l'autre, il falloit combattre gratuitement, vaincre ſans gloire, ou ſe retirer avec honte. Faut-il une ſuperiorité plus entiere, pour rendre le Cardinal de Fleuri inexcuſable de ſon mauvais choix ?

Il n'eſt point de conſeillers plus dangereux pour un Miniſtre d'un eſprit timide, & d'un genie borné, que ces hommes univerſels, qu'une étude rapide a familiariſés avec toutes les profeſſions. Préſomptueux d'autant plus difficiles à reconnoitre, qu'ils ſont fondés à préſumer beaucoup d'eux mêmes ; & que des talens réels, qui les ont amenés à ſe perſuader qu'il ne leur en manque aucun, ſont comme une gaze, derriere laquelle on croit voir prêts à paroitre, ceux qu'ils n'ont pas : ils en impoſent par l'air aſſuré dont ils ſe préſentent, & par le ton deciſif dont ils parlent. La tête échauffée par le feu de leur imagination, ils voïent les projets les plus vaſtes comme déja exécutés ; & ils les propoſent en s'offrant pour garants de l'evénement. Eſprits ſuperficiels, mais

mais brillans, ils paroiſſent éloquens, lorſqu'ils ne ſont que de rapides diſcoureurs. En vain on ſe ſera précautionné contre cette fauſſe éloquence, on n'y tient point; parce qu'on n'a pas le temps de s'en défendre: la multitude de leurs raiſons étourdit, accable; & l'auditeur, qu'ils ont fatigué, ſe trouve pour eux le même que s'ils l'avoient convaincu. Un eſprit timide eſt ordinairement perſuadé de ſa timidité, & ſans-ceſſe en garde contr'elle. Vis à vis d'un pareil homme, il craint de trop ſe livrer à ſa foibleſſe: il s'attend à être accuſé de manque de courage ou de penetration, s'il oppoſe quelques difficultés à un homme qui voit tant de moyens, qui ſe ſent tant de force, qu'il ne doute de rien. Il n'oſe être prudent; parce que jamais il ne connût le juſte milieu où la prudence eſt une vertu; & il devient temeraire avec ſon préſomptueux, en ſe reprochant encore de n'être pas aſſez hardi.

Le Marèchal de Belisle étoit un de ces hommes redoutables pour le Cardinal de Fleuri. L'étendue de ſes lumieres égaloit la portée de ſon imagination: il voïoit de très loin; mais accoutumé à embraſſer une multitude d'objets, & à les parcourir enſemble, il ne pouvoit ni deſcendre

à les saisir séparément, pour les fixer sous leur véritable point de vue, ni se resserrer, pour les approfondir; & ainsi il voïoit peu distinctement. S'étant occupé toute sa vie de projets, qui ne sortirent point de son cabinet, il manquoit de cette justesse & de cette précision dans l'esprit, qui, lors même que la nature en a jetté le germe, se perd, à moins de l'usage & de l'expérience des affaires. C'étoit enfin un homme plein de zele & de suffisance, qui, dans l'espérance d'être utile, se donnoit pour nécessaire. Il s'offroit, sans crainte de l'avenir, à servir de guide à une armée, dans un païs qu'il ne connoissoit que par la carte: parce qu'il étoit déterminé à prendre à travers champs, lorsque le chemin lui manqueroit; à faire mettre le feu aux forêts qui n'auroient pas de sentier, à détourner les torrens qui n'auroient pas de pont, à passer à la nage les rivieres qui n'auroient pas de gué, à laisser derriere lui ceux qui ne le pourroient pas suivre, ne concevant pas qu'il pût jamais lui-même se lasser. Le projet d'un genie de cette trempe, devoit sans doute être peu regulier. Entrons dans son examen.

C'est peut être le défaut le plus considérable

derable d'un grand projet, d'avoir des branches ſuperflues: rarement elles ne lui ſont qu'inutiles, & quand elles lui nuiſent, c'eſt toujours eſſentiellement. On n'apperçoit aucun rapport entre cette couteuſe Ambaſſade à la Diete d'élection, & le démembrement de la ſucceſſion d'Autriche, dont le Marèchal la faiſoit un préliminaire indiſpenſable. Ce n'étoit point ſur les Envoyés des Princes, ni ſur les Comtes Allemands, que la ceremonie attiroit à Francfort, que le negociateur avoit promis d'exercer ſes talens. Il dût aller trouver chaque Electeur dans ſon Electorat: il traita avec ces Princes dans le ſecret d'un Courrier extraordinaire; & il avoit achevé ce rôle, dèſqu'il fut hors de leur cabinet. Qui l'appelloit à Francfort? Qui demandoit qu'il fut dans cette ville, tandis qu'il devoit être à la tête de l'armée, dont il avoit pris ſur ſoi les operations?

La preſence du Marèchal n'auroit certes été d'aucune reſſource au Cardinal Miniſtre, ſi l'élection avoit trompé ſon attente; & tout lui diſoit d'eviter de paroitre compter à cet effet ſur elle. Les Electeurs étoient decidés ſur le choix d'un Empereur, par la déclaration du Roi de Pologne,

gne, & l'inaction du grand Duc de Toſcane. Celui-ci, peu en état alors de nourrir & d'animer une brigue, n'avoit point une faction dont on eut à aprehender quelque ſurpriſe. Le Roi, ſur qui les voix avoient paru vouloir ſe reunir, étoit fidele à la modération, dont plus d'un de ſes ancêtres lui laiſſoit l'exemple; & il avoit declaré hautement, que, content de ſa couronne, il ne vouloit point la changer. Il n'étoit nullement beſoin de paroitre ſi inquiet pour l'Electeur de Baviere; puiſque les ſuffrages venoient d'eux mêmes s'aſſeoir ſur lui.

Mais la France auroit pardonné au Maréchal la monſtrueuſe profuſion d'argent, dont il affecta de payer l'elevation de Charles VII. à l'Empire, s'il n'en eut reſulté que la diſſipation d'un argent qu'il pouvoit mieux employer. La vie de plus de deux cent mille François, la perte de plus de trois cens millions, la honte d'une guerre auſſi mal conduite que mal digerée, furent le prix dont il lui fit acheter le vain honneur qu'il eut, de tenir de longs articles dans les Gazettes, & de faire, pendant un an, l'admiration des Bourgeois de Francfort. Sa glorieuſe Ambaſſade le rendit comptable du renverſement

ment de ſon projet, & elle le priva de la foible conſolation, d'avoir avec qui partager la haine & les reproches du mauvais ſuccès. Tout le Corps Germanique entra en defiance d'une magnificence exceſſive & déplacée; & il ceſſa de s'applaudir de s'être donné un chef auſſi agreable à la France. La connoiſſance de l'eſprit œconome du Cardinal, rendit ſa liberalité ſuſpecte ou équivoque. On craignit quelque pacte ſecret avec le nouvel Empereur, pour un rembourſement, dont l'Empire auroit à porter tous les frais; & on prit autant d'inquietude des premiers avantages de l'armée Françoiſe, qu'on affecta d'indiference ſur ſes diſgraces, qu'on reſſentit de joye de ſa ruine.

Le premier examen d'un projet, doit porter ſur le fruit qu'on s'en propoſe. *Cui bono?* A quoi bon, auroit demandé un Miniſtre prudent & à vuës moins bornées, au Marèchal de Belile, lorſqu'il promettoit d'unir aux deux Bavieres, les Etats que Charles VI. poſſeda en Allemagne, & d'en former à Charles VII. une puiſſance qui repondit à ſon rang. Avant que de diſcuter ſi cette conquête eſt poſſible avec vos moyens, voïons, lui auroit il dit, ſi elle eſt utile. Que revien-

 dra-t-il

drat-il à la France, quand, par un traité ſolennel, l'Heritiere d'Autriche ſera confinée dans la Hongrie, & que Charles VII. aura été univerſellement reconnu Souverain de la Boheme, de la Moravie, de l'une & l'autre Autriche, du Tirol, de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, du Frioul & des deux Bavieres? Le genie de cette nouvelle maiſon Imperiale ſera-t-il ſi heureuſement changé pour la France, que ſes Princes preferent l'obſcurité du repos, à la gloire de lutter contre la maiſon de Bourbon? Sera-t-il ſi pacifique & ſi moderé, qu'ils ſe contentent toujours de cette portion d'une ſucceſſion, qu'ils croient leur appartenir toute entiere? La France enfin ne riſque-t-elle point, en faiſant paſſer à la maiſon de Baviere, la puiſſance de la maiſon d'Autriche en Allemagne, de ſe donner une rivale plus dangereuſe que celle dont elle veut ſe delivrer, de changer ſeulement d'ennemi?

Il y a peu d'apparence que le Marêchal eut ſatisfait à ces queſtions. Il étoit conſtant que Charles VII. n'entendroit point à la diſpoſition des Pays-bas en faveur de la ſeconde Archiducheſſe, & qu'il ne vouloit les avoir, qu'à cauſe que leur poſſeſſion lui aſſuroit une liaiſon intime d'intérêts

térêts avec les puiſſances maritimes. Après l'avoir vu proteſter contre ce que les Etats de Hongrie feroient en faveur de la fille ainée du défunt Empereur, on ne pouvoit douter qu'il ne ſe crût fondé à prétendre ſucceder entierement à ce Prince; & puiſque, en vertu de la ſubſtitution de Ferdinand I., il ſe jugeoit heritier d'un Royaume, qui n'a été préſumé hereditaire que longtems après elle, il étoit indubitable, qu'auſſitôt qu'il en trouveroit l'occaſion, il reclameroit les Etats d'Italie, ſur qui il auroit toujours les mêmes droits à faire valoir.

Si la France gagnoit quelque choſe au renverſement que le Maréchal lui propoſoit de la Pragmatique, c'étoit tout au plus le tems qu'il faudroit à la nouvelle puiſſance pour s'affermir. Elle n'auroit à redouter l'inquietude des Princes Bavarois, que quelques luſtres après leur établiſſement: elle n'en ſeroit point attaquée juſqu'à ce que, familiariſés avec leurs acquiſitions, ils fuſſent rendus à l'eſprit dominant des Souverains. Mais ce delai ne devoit pas être bien long. Adorés de leurs anciens ſujets, ils avoient peu à faire pour mettre les nouveaux dans les mêmes ſentimens. Ces peuples que le Deſpotiſme

des Empereurs ne ſe ſoucia jamais de ménager, ne tenoient à la maiſon d'Autriche, que par la crainte & l'habitude. Un gouvernement moins dur la leur faiſoit bientôt oublier; &, pour s'affectionner à leur nouveau maître, ils ne demandoient que d'être accoutumés à ſon nom.

La maiſon de Lorraine expulſée de l'Allemagne, ſans eſpoir de retour, ſe reſignoit par ambition, à des pertes dont elle ſentoit le recouvrement auſſi impoſſible, que le dedommagement lui en étoit aiſé. Elle tournoit ſes vues d'aggrandiſſement du côté du Turc, ennemi plus facile à vaincre & à dépouiller. Une nouvelle ſubſtitution reſpective la rapprochoit de celle de Baviere, & la mettoit en communauté d'intérêts avec elle. L'Electorat de Boheme paſſoit à la Couronne de Hongrie, & l'Empire étoit diſpoſé à contribuer à l'accroiſſement d'un Royaume, qui ſeroit ſa frontiere, & lui feroit bouclier. Un traité particulier d'offenſive & de défenſive, ſuivoit la ſubſtitution. D'abord ce n'étoit de la part de l'Empereur qu'une connivence, cachée ſous le maſque de mediation, pour faire perdre aux Venitiens la Dalmatie & ſes Iles. Cette conquête auroit été comme le gage de l'union,

qui

qui eut enſuite éclaté. La même génération paſſoit d'une extremité à l'autre. Tandis que la Ruſſie auroit aidé à des démembremens de la Pologne, en faveur de ſon ſecond contre le Turc, le Corps Germanique, ſans allarmes ſur la puiſſance de ſon chef, s'uniſſoit pour rendre à l'Empire les morceaux qui en ont été détachés; & la France ſe trouvoit n'avoir travaillé qu'à ſe donner de plus puiſſans adverſaires.

On ne pouvoit point traiter de chimeres de pareilles conjectures: elles ne ſe fondoient que trop dans l'experience du ſiecle: le traité de Vienne en 1725 a fait preuve d'une auſſi merveilleuſe revolution. Il n'y avoit pas entre la Reine Marie Thereſe & l'Empereur Charles VII. une plus grande antipathie, qu'autre fois entre l'Empereur Charles VI., & le Roi Philippe V. La renonciation du Roi d'Eſpagne aux Etats d'Italie & aux Pays-bas, n'étoit pas plus libre & plus ſincere, que la ceſſion des Etats d'Allemagne, ne l'eut été de la part de la Reine de Hongrie; & cette Princeſſe, en la confirmant par un traité d'alliance avec ſon coheritier, ſe donnoit bien d'autres avantages, que ceux dont Ripperda flatoit le Roi ſon maître.

Le projet du Marêchal ne ſoutenoit pas

mieux la diſcuſſion de ſes moyens, que celle de ſa fin. Une armée de cent mille hommes, auxiliaire d'un Prince qui ſe ſeroit épuiſé à tenir trente mille de ſes ſujets enſemble, eſt un monſtre d'imagination, qu'il lui étoit reſervé de produire. C'eſt bien la ſureté d'un petit Souverain, d'avoir l'alliance d'un plus puiſſant que ſoi: mais il ne doit s'en ſervir, que pour faire peur à ſes ennemis, & leur ôter l'envie de ſe commettre avec lui, ou pour ſe délivrer d'oppreſſion. S'il l'appelle en ſes états, & ne s'en trouve pas mal, il eſt plus heureux que ſage. Tant que la paſſion tint en éclipſe la prudence de l'Electeur de Baviere, la Marêchal eut beſoin de toute ſon eloquence, pour le reſigner à un ſecours de quarante mille François. Lorſque ce Prince put reflechir de ſens froid, ſur ſes veritables intérêts, il ſe repentit de n'en avoir pas refuſé la moitié.

L'Empire reçut la loi de trente mille Suedois, qu'il avoit appellés à ſon aide. Tout le Corps Germanique ſe vit ſur le point d'avoir pour maître le Général de cette petite armée. L'Empereur Leopold prit jalouſie de ſix mille ſoldats, que Louis XIV. lui prêtoit contre le Turc: il craignit que les conquêtes que cette poignée

poignée d'auxiliaires l'aideroit à faire, ne fuſſent pas pour lui : il aima mieux perdre le fruit d'une victoire, que s'expoſer à leur en devoir d'autres ; & le Maréchal ſe figura, que les Rois de Pologne & de Pruſſe, que les Electeurs, que les Princes de l'Empire, verroient avec indiference cent mille François, maîtres de la Haute Allemagne ; & cinquante mille autres, tenir la Baſſe en inquietude : il s'imagina qu'ils ne prendroient point ombrage des garniſons Françoiſes établies dans les places des Autriches & de la Boheme : que l'Electeur de Baviere ne ſoupçonneroit rien de la précaution, que la neceſſité d'aſſurer leurs derrieres impoſoit aux Généraux François, d'occuper les principales villes d'entre le Rhin, le Danube & l'Elbe : que le Roi de Dannemarc & le Duc de Holſtein, ne s'allarmeroient point de l'irruption dont leur voiſin ſeroit menacé : que les Hollandois n'apprehenderoient point pour le côté le plus foible de leur état, qu'une armée en Weſtphalie pouvoit enfoncer de ſon ſeul poids : que le Roi de Pruſſe & l'Electeur Palatin, ſeroient tranquiles ſur leurs Duchés de Cleves & de Bergues, & qu'ils croiroient que, pour être coupés, ils ne courroient aucun riſque de changer de maîtres ?

Quels étoient donc les garants qu'il donnoit à tous ces Princes, du desintéressement du Roi son maître? Comment les rassuroit-il sur la crainte que l'ennemi de la maison d'Autriche, ne se tînt pour toujours au-de-là du Rhin, que pour être plus à portée de soutenir contr'elle la maison de Baviere; & qu'ainsi que le Protecteur* de la liberté Germanique s'empara des trois Evêchés, pour s'approcher d'autant des Princes qu'il vouloit défendre, il ne demandât le sequestre du Brisgau & des villes forestieres, pour veiller de plus près à la conservation de la Puissance qu'il regardoit comme son ouvrage? Comment mettoit-il l'Electeur de Baviere hors de défiance, que les troupes Françoises, maitresses des Pays Herditaires, ne les gardassent pour un des Infans d'Espagne, à qui le traité de Prague en 1718 y donnoit des droits, de même nature que les siens? Comment enfin tranquilisoit-il le Roi de Dannemarc & le Duc de Holstein, le Roi de Prusse & les Hollandois? Toutes ces craintes, toutes ces défiances, étoient dans les regles de la prudence la plus commune. Louis XV. n'avoit pas encore fait connoitre à l'Europe, qu'un Roi de France

* Le Roi HENRI II.

ce peut chercher à combattre, & ſouhaiter de vaincre, ſans deſir de conquerir, & borner les fruits d'une guerre diſpendieuſe & ſanglante, à la gloire de donner la paix.

On raiſonne à faux quand on tire d'ailleurs les motifs des Cours de Munich, de Dresde & de Berlin, dans l'obſcure manœuvre de la guerre d'Allemagne. Il eſt incertain ſi le Maréchal de Belile, en diſtribuant ſes troupes dans des quartiers éloignés, ne compta pas ſur une nouvelle armée, qui laiſſeroit tous ces corps en leurs poſtes, comme autant de garniſons, qui tiendroient le païs dans la dépendance. Mais on ne ſauroit douter, que l'Electeur de Baviere ne rejetta la propoſition du ſiege de Vienne, que dans l'idée que la France ne vouloit pas prendre cette capitale pour l'en mettre en poſſeſſion. Il n'eſt pas moins conſtant qu'il ne ſepara l'armée Françoiſe en des quartiers ſans communication, que parceque, ſe flatant de n'avoir bientôt plus beſoin d'elle, il voulut la tenir hors d'état de refuſer le congé qu'il lui donneroit. Il eſt auſſi vrai qu'il n'eut tant à cœur la conquête du Royaume de Bohême, & qu'il ne s'en fit couronner Roi

avec tant d'empreſſement, que parce que, reconnoiſſant qu'il lui étoit dangereux d'avoir au milieu de ſes Etats des troupes nombreuſes, qui recevoient d'autres ordres que les ſiens, il étoit determiné à propoſer à ſa Cohéritiere, d'acheter de la ceſſion de ce morceau de l'héritage, la poſſeſſion tranquile des autres. C'étoit un offre qu'il ne croïoit pas qu'elle put refuſer.

On ne voit pas tout à fait ſi clair dans le ſecret des deux autres Princes Alliés. Mais il eſt fort vraiſemblable, qu'avant la bataille de Czaslau, le traité de Breslau étoit deja entamé par les Miniſtres des deux Rois, & que la ſéparation des armées combinées, dont la meſintelligence entre les chefs fut le pretexte, n'eut pour but que de menager au Général François, la ſurpriſe toute entiere. En effet, le plan que le Comte de Kevenhuller avoit fait agréer au Conſeil de la Reine, exigeoit que l'armée Françoiſe demeurât en Boheme; & il étoit indubitable que le Maréchal de Broglio n'auroit pas plutôt dequoi juſtifier les avis qu'il faiſoit inceſſamment paſſer à ſa Cour, qu'il ſe replieroit ſur la Baviere. Les troupes Saxonnes, en ſe joignant aux Françoiſes, entretenoient

noient la confiance du Marèchal de Belile en la fidelité des Alliés, & empèchoient ſon Collegue d'aller au de-là des ſoupçons: elles retardoient la levée des quartiers, au cas que le ſecret perçât avant le temps. Enfin, la hauteur avec laquelle elles ſe retirerent, dèſqu'elles ſçûrent l'armée de la Reine en marche, fait preſque une conviction, que l'ordre ſecret avoit été donné à leur Général, de ſe declarer, s'il en étoit beſoin, & de favoriſer ouvertement l'invaſion de la Baviere, en combattant les François qui marcheroient à ſon ſecours.

Mais peut-être les amis du Marèchal de Belile trouvent qu'il y a de l'injuſtice, d'apporter en preuve contre ſon projet, des évenemens qu'ils pretendent n'avoir eu lieu que parce-que le Cardinal Miniſtre ne l'adopta pas en ſon entier. On ne doit pas, diſent-ils, lui reprocher d'avoir manqué, avec quarante mille hommes de fort méchantes troupes, ce qu'il n'avoit promis d'executer qu'avec cent-mille bons ſoldats... C'eſt bien mal entendre les intérêts de la gloire de ce Général, de lui chercher une ſemblable excuſe. S'il étoit perſuadé qu'à moins d'une arr de cent-mille-hommes l'entrepriſe éch

roit, comment appeller l'offre qu'il fait de la tenter avec quarante? Ne ſeroit-il pas comptable de tout le ſang François, que cette guerre imprudente a fait couler? Duc & Pair de France, Prince du St. Empire, pour s'être chargé de la conduite de cette expedition, ces titres pompeux ſeroient pour lui autant de fletriſſures; puiſqu'ils auroient été la recompenſe d'une trahiſon? C'étoit lui qui envoyoit ces quarante-mille François en Boheme; il briguoit l'honneur de les mener où il ſçavoit qu'ils ne pouvoient trouver que la mort ou l'eſclavage: autant eut valû leur dreſſer une embuſcade, où ils devoient tous perir. L'un ne ſeroit pas moins que l'autre, l'action d'un traitre.

Il eſt moins facheux pour le Marêchal, qu'on juge de lui ſur le portrait qu'un homme impartial a donné pour le ſien. Peut-être qu'il ſe flata que le Miniſtre ouvriroit les yeux aux verités qu'il croïoit lui avoir preſentées; il compta peut-être ſur les inſtances perpetuelles dont il l'importuneroit; il eſpera qu'une fois engagé, il n'épargneroit rien pour s'en tirer avec gloire: au pis aller, il attendit tout de ſes propres talens & de ſon bonheur. Toujours emporté par ſon imagination, il

paſſa

paſſa rapidement ſur les obſtacles qu'il devoit rencontrer, & ne vit diſtinctement que l'honneur de les avoir ſurmontés. Plus zelé que prudent, l'envie d'être utile juſtifia à ſes yeux ſa perſéverance. Qu'on diſe, ſi on veut, que ſa préſomption lui fit voir de la honte à ſe retirer ſans rien dire, après avoir paru ſur la ſcêne avec un ſi bel appareil : mais ce fut ſans s'en appercevoir, qu'il ſe rangea dans la claſſe de ces hommes odieux, nés pour le malheur de leur patrie, qui, à quelque prix que ce ſoit, veulent être fameux. Son projet ne le montre que ſous ces traits. Qu'elle vivacité ! qu'elle portée d'imagination !

Marcher droit à Vienne à la tête de cent-mille hommes ; la prendre : rien de plus facile. Soumettre les deux Autriches, cela ne ſouffroit pas de difficulté : quelle province n'eſt pas conquiſe par l'ennemi qui occupe ſa Capitale ? Se replier ſur la Moravie & la Haute-Sileſie, & s'en rendre maitres ; c'étoit une ſuite neceſſaire des premiers exploits. Paſſer enſuite dans le Royaume de Boheme, & en faire la conquête ; il n'y avoit que Dieu qui le pût empêcher. La Stirie, la Carinthie, le Frioul & le Tirol, ne coutoient que

la

la peine de les parcourir. Les troupes Autrichiennes étoient pouſſées de defilé en defilé. Gratz & Inſpruk capituloient pour leurs Chateaux : on prenoit tous les forts, on s'emparoit de toutes les Villes, on les remettoit à Charles VII. ; & on revenoit en France comblé de gloire, chargé de titres & de butin, joüir, le reſte de ſa vie, de ſa reputation. Pirrhus fit il jamais de plus beaux projets ?

Malheureuſement, ainſi que le diſoit Guſtave Adolphe à un * Conſeiller d'auſſi vigoureuſe imagination, *les armées ne volent pas en Campagne comme ſur la carte.* Le Maréchal avoit pourvû à tout, hormis à faire ſubſiſter ſes cent-mille ſoldats & leur ſuite. Comme dans les grandes entrepriſes, il faut toujours laiſſer une part à la fortune, il la lui faiſoit de l'article des vivres, & ſe repoſoit ſur elle de l'établiſſement des magazins dans des pays peu fertiles d'eux mêmes, & d'un accès preſque impoſſible au commerce. Le Roi de Suede Charles XII. a perdu l'honneur & le fruit de ſix années de victoires continuelles, pour avoir cru que l'Ukraine, le

* au fameux P. Joſeph Capucin, que le Cardinal de Richelieu envoya negocier, avec ce Monarque, ſon paſſage en Allemagne.

le pays de l'Europe le plus abondant, & capable de nourrir deux fois autant de peuple qu'il en a, fourniroit à l'étape de ſoixante-mille bouches d'extraordinaire ; & le Maréchal fonda toute la gloire & tous les ſuccès qu'il ſe promettoit, ſur l'idée que les Autriches & la Boheme, qui jamais ne ſubvinrent entierement à la miſerable nourriture de leurs habitans, fourniroient à la ſubſiſtance de † trois-cens mille ! Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, c'eſt que toute l'Europe s'eſt accordée à rapporter à cette imprudence de l'Alexandre du Nord, les malheurs dont elle a été ſuivie ; tandis que perſonne en France n'eut regardé celle du Maréchal, comme la cauſe des diſgraces qu'il auroit eſſuïées.

Les Politiques de Paris ont decidé, que la retraite imprévue du Roi de Pruſſe avoit fait échoüer l'expedition de Boheme, & ils ne s'en ſont pris qu'à l'eſprit œconome du Cardinal : comme ſi cent-mille ſoldats, que le Maréchal avoit demandé, euſſent pu ſubſiſter dans un pays, où il ne

† Il paroit que le Cardinal ne compte les ſoldats, que pour le tiers des bouches à nourrir dans une armée Françoiſe, & qu'il les met pour la moitié dans une armée Suedoiſe. Je crois qu'il ſe trompe.

ne trouvoit pas de vivres pour les quarante-mille qu'on lui avoit donné. Mais accordons-leur que cette nombreuſe armée auroit ſubſiſté des convois que le Roi de Pruſſe, maitre de la Baſſe-Sileſie, lui auroit procurés de Pologne : quel eſt l'homme mediocrement inſtruit des veritables intérêts & des forces de ce Prince, qui ſe perſuadera que cinquante-mille hommes de plus, l'auroient retenu malgré lui dans l'union de Francfort ? Après ſa paix particuliere, il demeura ſimple ſpectateur ; & il n'en falut pas davantage pour donner la ſuperiorité à la Reine. S'il eût joint ſeulement la moitié de ſes troupes aux Autrichiennes, cent-mille François pouvoient-ils conſerver la Boheme ?

Il eſt vrai que les Maréchaux auroient été en forces à riſquer une bataille : mais ils l'auroient perduë ; & au lieu d'une retraite, ils auroient eu une fuite à couvrir juſqu'à Prague. En ſuppoſant encore un miracle de la fortune en leur faveur, on ne leur fait pas un meilleur ſort. Après une victoire complete, ils avoient toujours la faim à combattre. Le Roi coupoit en Sileſie les convois de Pologne : la Reine ne laiſſoit rien venir de Hongrie : la Saxe étoit ou ennemie, ou neutre ; &

alliée

e elle ne peut ſe defaire d'aucune de
lenrées : la Baviere ſubvenoit à peine
troupes qui auroient tenu les Autri-
: il n'y avoit point à opter entre ſe
er en corps vers le Rhin, avec les
Tiens à dos, & toutes les eſpeces de
ipes Hongroiſes ſur les flancs, ou mar-
: en avant, ſoit en Sileſie, ſoit en
ıgrie ; ce qui étoit la même choſe que
mettre à diſcretion entre les mains de
l'ennemi ; puiſqu'il auroit occupé les
rieres.

C'eſt en vain qu'on inſiſte ſur la rapi-
é des operations d'une armée de cent-
le hommes. Sans doute que l'inva-
n dans les Pays Hereditaires n'auroit
: qu'un coup de main, dont le ſuccès
)it immanquable, dès qu'on ne don-
roit pas à la Reine le temps de ſe re-
nnoitre, ſi elle eut été la ſeule inte-
ſſée à faire obſtacle à la conquête : mais
s trois Alliés, ſans qui l'expedition de-
)it manquer, il n'y en avoit pas un
ul qui ne fut determiné à la faire echoü-
. L'Electeur de Baviere, qui refuſe de
nduire quarante-mille François à Vien-
, parce-qu'il ne doutoit point qu'il ne
:mparaſſent de cette Capitale, n'y en
ıroit certes pas mené cent-mille. Reſtoit
donc

donc à y marcher malgré lui; ce qui rompoit abſolument le traité d'Alliance, & decouvroit aux Rois de Pologne & de Pruſſe, des vuës particulieres de la part de la France. En faiſant tomber le premier effort de cette nombreuſe armée ſur la Boheme, le nouveau Roi n'en étoit que plus ſûr de ſa paix particuliere, qui auroit affermi la couronne ſur ſa tête; & les Rois de Pologne & de Pruſſe ne pénétroient pas plutôt ſes vuës, qu'ils ſe hatoient de ſe retirer d'une guerre qui leur ſeroit devenuë ruineuſe. L'un y étoit entré dans l'eſperance d'avoir la Moravie; l'autre avoit demandé pour ſa part la Baſſe-Sileſie; & tous deux en étoient pour les depenſes de leur armement, s'ils ſe laiſſoient prévenir par le nouveau Roi de Boheme. Les Anglois & les Hollandois auroient occupé la France dans les Pays-Bas: les Cercles & les Princes du Haut & Bas-Rhin, lui auroient fait tête ſur ce fleuve: elle ne pouvoit plus pénétrer juſqu'à l'Oder & l'Elbe; & les troupes combinées d'Autriche & de Baviere inondoient les Etats de Saxe & de Brandebourg.

Il faut remonter à la ſource des malheurs de cette guerre auxiliaire, pour bien

bien ſentir qu'après s'y être engagé, il fut impoſſible de la faire heureuſement. Se plaindre de la retraite du Roi de Pruſſe, c'eſt invectiver contre la deſtinée. Outre que la nature du traité la rendoit abſolument néceſſaire, il ſuffiſoit au Maréchal de connoitre ce Prince pour un habile politique; dès lors il liſoit ſon inconſtance dans ſon veritable intérêt, & la devinoit d'aſſez loin, pour ſe mettre à couvert de ſes facheuſes ſuites. Le Cardinal de Fleuri ne pouvoit ignorer, qu'immediatement après la mort de l'Empereur Charles VI. le Roi de Pruſſe offrit à l'Heritiere d'Autriche, de l'aider à maintenir, contre tous, la Sanction Pragmatique; & de n'entendre à la paix que lors qu'elle ſeroit executée dans tous ſes points, pourvû qu'elle lui cedât la Baſſe-Sileſie, ſur qui il avoit de juſtes prétentions. Or il eſt abſurde de ſuppoſer, qu'une puiſſance, en contractant, veüille s'obliger à ſon dommage, fut-elle liée par les traités les plus ſolemnels. * L'intetêt de ſon état doit toujours l'emporter ſur eux. Puis donc que le Roi de Pruſſe trouvoit, dans la paix que la Reine lui offroit, les avantages qu'il ſe promettoit

* *Grotius de Jure Belli & pacis lib. 2. cap. 27.*

toit d'une guerre diſpendieuſe & ſanglante, il étoit obligé d'y entendre. Il étoit cenſé avoir prevenu le Cardinal ſur cette conduite, dans les articles mêmes du traité. C'étoit au Miniſtre de le tenir toujours éloigné de l'occaſion de la ſuivre, & il lui étoit impoſſible; ou de lui en marquer une autre plus avantageuſes; & il le pouvoit, en lui propoſant pour prix de la guerre, à laquelle il l'avoit engagé, plus que vraiſemblablement la Reine ne conſentiroit à lui donner pour prix de ſa neutralité. Car il n'y avoit pas à craindre qu'à conditions égales, il optât de manquer à ſes Alliés, pour s'unir à une ennemie reconciliée.

La converſion de l'Electeur de Saxe, ne devoit pas plus ſurprendre que la retraite du Roi de Pruſſe. La Moravie n'étoit point un objet capable de le fixer. Si c'étoit en qualité de coheritier, qu'on l'invitoit à entrer dans l'alliance, il étoit ridicule de lui aſſigner une ſi petite part de l'immenſe ſucceſſion, à laquelle il avoit autant de droit qu'aucun des Prétendans. Si c'étoit à titre de conquête, qu'on lui aſſuroit cette Province, il étoit contre toutes les regles de la bonne politique, de ne pas lui offrir quelque choſe,

ſi

ſi non plus conſiderable en ſoi, du moins plus à ſa bienſeance. Quelques Cercles de la Boheme, quelques morceaux de la Thuringe, ou l'Evêché de Hall, ou l'évacuation de la Luſace, l'accommodoient bien mieux qu'un pays ſans commerce & ſans debouché, & enclavé dans les Etats d'un Souverain plus puiſſant & plus ambitieux. Il étoit aiſé de faire trouver au Duc de Weimar-Eiſenac ſon avantage dans une tranſplantation. Le Roi de Pruſſe auroit facilement rencontré un équivalent dans les Etats d'Autriche; & la Saxe ſe ſeroit attachée d'autant plus fortement à ſes Alliés, qu'elle ne pouvoit être reconnuë dans ſon acquiſition, que de leur conſentement.

Le Negociateur, qui menagea l'acceſſion de la Cour de Dreſde au traité, dut s'appercevoir qu'elle donnoit plus aux circonſtances, qu'à l'inclination ou à l'ambition; & ſur ſon rapport le Cardinal Miniſtre devoit ſe tenir pour dit, qu'elle changeroit avec elles. Des trois partis entre leſquels elle avoit à ſe decider, le meilleur n'étoit que le moins mauvais; partout elle trouvoit du déſagrement & du peril. En ſe tenant dans une parfaite neutralité, elle ſe rendoit ſuſpecte aux Alliés

& à la Reine, manquoit à ſa propre dignité, & demeuroit dans une dépendance honteuſe du Roi de Pruſſe, qui, dans la defiance qu'elle n'attendit pour ſe déclarer, de le voir occupé dans les pays Hereditaires, ſe ſeroit tenû dans la Luſace, en forces à lui faire expliquer les moindres demarches qu'il auroit jugées équivoques. D'ailleurs en ne prenant aucun intérêt à la querelle, elle ſembloit renoncer à ſes droits ſur la ſucceſſion.

Dans l'état de foibleſſe où étoit l'Heritiere d'Autriche, c'étoit ſe perdre que de ſe déclarer en ſa faveur. Le temps étoit favorable pour lui demander quelques ceſſions : mais ç'auroient été des titres ruineux. L'Electeur de Bavière, qui deja ſe croyoit maître de la Boheme, eut traité ſon coheritier en uſurpateur. Pour pouvoir un jour lui diſputer ce beau morceau de la ſucceſſion, il falloit feindre de le lui vouloir aſſurer. Mais à combien d'inconveniens ce parti n'expoſoit-il pas ? Le Grand-Duc n'avoit pris aucunes meſures, pour ſucceder à ſon beau pere ; & tout l'Empire étoit prévenu de la neceſſité de prouver à la Reine, que la couronne Imperiale ne faiſoit point partie de l'Heritage qu'elle reclamoit. Le Royaume de

Boheme

ıe n'étoit pas moins voiſin de la Sa-
: de la Baviere : il étoit autant à la
ance de l'un que de l'autre Electeur;
s deux y avoient des prétentions
ıent fondées. Mais il étoit decidé,
:roit le partage du futur Empereur;
Loi de Pologne, qui avoit deja dé-
ſon indiférence pour la couronne
ale, convenoit que l'Electeur de
e, à qui ſeul elle pouvoit être don-
devoit recevoir avec elle de nou-
Etats, afin de la ſoutenir avec di-
Obligée de parler, la Cour de Dreſ-
ına des paroles : peut-être reüſſit-el-
:her ſon embarras au Negociateur :
na le traité qu'il lui preſenta ; mais
dinal dut y lire qu'elle en appelloit
nps. *fata viam invenient.*
n ne pouvoit ſauver l'Heritiere d'Au-
, de la conjuration des quatre puiſ-
contre la Pragmatique, ſi le Car-
Miniſtre, qui, tant de fois s'étoit
tré à reſter dans ſon caractere, n'en
point ſorti mal à propos. Dès qu'il
gagné ſur ſoi de parler au nom de
ıaitre, ſur le ton que doit prendre
ıſſi grand Monarque, il pouvoit,
ıe arbitre, ſignaler ſa moderation,
apprehender qu'elle lui fut repro-
chée.

chée. Son eſprit d'ordre avoit à s'ex
dans un partage à peu près égal de la
ceſſion entre les coheritiers : la gar
lui étoit pardonnée en faveur de l'a
qu'il eut paru faire de ſon injuſtice
ſon attention à ne pas faire de jaloux,
reconcilioit les mecontents que ſon
prudence avoit faits.

On a peine à concevoir le *contre-tem*
de hardieſſe & de réſolution, qui le
prononcer definitivement entre les E
teurs de Saxe & de Baviere ; preferer
lui-ci à celui-là, & adjuger à l'un, des
tats que l'autre étoit auſſi bien fon
pretendre. L'intérêt de la France ne vo
loit pas qu'une nouvelle maiſon s'élev
ſur les ruines de l'ancienne. Le deman
brement de la ſucceſſion d'Autriche, étoi
tout ce qu'il demandoit ; il caſſoit le Te
tament de Ferdinand I. comme celui de
Charles VI. & ne faiſoit pas plus de gra
ce à la ſubſtitution, qu'à la Pragmati
que. Le Corps Germanique perdoit au
tant à l'une qu'à l'autre. Ses loix s'op
poſoient à toutes deux ; & s'il comptoit
pour quelque choſe l'aveu qu'il avoit
donné à la premiere, il étoit fondé à pre
tendre, qu'il ne devoit avoir d'effet qu'au
moyen d'une confirmation, qu'il étoit
bien

bien reſolu de refuſer. Comment l'homme d'Etat le plus circonſpect & le plus timide, ne fut-il pas effrayé d'un parti, qui n'offroit à la France que des deſavantages au milieu des plus heureux ſuccès, qui lui impoſoit la neceſſité de décider le Corps Germanique contre leurs communs intérêts, & faiſoit d'un Allié, que les circonſtances lui rendoient neceſſaire, un jaloux d'autant plus redoutable, qu'il ne paroitroit qu'être juſte, en donnant carriere à ſa jalouſie.

Comme il n'y a eu que les Cours intéreſſées qui ayent diſcuté l'affaire de la ſucceſſion d'Autriche, on n'a rien d'exactement vrai ſur elle. Chaque Coheritier a fait valoir les pretentions qui lui devoient être d'un plus grand rapport, plûtôt que celles qui étoient les plus juſtes; & les principaux ont évité d'attaquer leurs antagoniſtes, par l'endroit foible de leur cauſe, de peur de la retorſion, qui avoit lieu contr'eux mêmes, ou contre leurs alliés.

La maiſon de Baviere appuïoit toutes ſes pretentions, ſur la ſubſtitution de Ferdinand premier, en faveur de ſa fille ainée. La Reine de Hongrie ſe fondoit ſur la Pragmatique de l'Empereur ſon pere;

& leurs raiſons militoient également pour tous deux, comme leurs objections leur étoient également défavorables. Les Teſtamens des deux Empereurs n'ont merité d'être conſiderés, qu'en vertu des loix générales, relatives aux actes de cette eſpeçe; & ils ſont abſolument nuls, dèſqu'ils manquent des conditions que les loix ont exigées comme eſſentielles. Les deux principales ſont la capacité de teſter dans le Teſtateur, & la capacité d'heriter dans l'Heritier inſtitué. Ferdinand & Charles étoient uſufruitiers des fiefs de l'Empire, & manquoient par conſequent d'un titre indiſpenſable, qui eſt celui de *proprieté*. La plû-part de ces fiefs, dont leurs états étoient compoſés, ne leur étoient venus que par la rigueur de la loi, qui rendoit les filles inaptes à les poſſeder: la diſpenſe qu'ils s'accordoient eux mêmes étoit donc abſolument nulle, par l'injuſtice criante qui lui étoit attachée. Les loix divines & humaines s'oppoſoient à leur diſpoſition, puiſque les fiefs de l'Empire étant déclarés feminins, la poſterité des anciens poſſeſſeurs étoit relevée de l'excluſion qui lui avoit été donnée, & reclamoit leur heritage, qui n'étoit plus que le bien d'autrui, pour la legataire des derniers.

Ni

Ni le Corps Germanique, ni les Etats de Hongrie n'ont pu donner à la fille aînée de Ferdinand premier, & à ſa poſterité, la capacité qu'elle n'avoit pas, de ſucceder à ſes oncles & à leurs deſcendans. Ainſi qu'un ayeul ne ſeroit pas reçu à faire le Teſtament de ſon petit fils, qui n'eſt pas encore né: une génération ne ſauroit être admiſe à diſpoſer des biens qui écherront à quelqu'une de celles qui la doivent ſuivre. Si la ſucceſſion avoit été ouverte à la mort de Ferdinand premier, ſans doute que ſa fille ainée, profitoit de l'aveu que le Corps Germanique avoit donné à la ſubſtitution. Deux ſiecles après il étoit un titre inutile.

Si la ſucceſſion Autrichienne n'avoit été que de preference pour les mâles (ce qui eſt le cas le plus favorable au Teſtament de Ferdinand) ce Prince n'auroit même pas été recevable à privilegier ſes filles par deſſus celles de ſes ſucceſſeurs. Ses freres & leurs deſcendans étoient ſes heritiers naturels; & malgré lui ils entroient dans tous ſes droits, & dans toute ſon autorité. Chacun d'eux étoit autant fondé que lui, à faire une diſpoſition de même genre que la ſienne. S'ils ne la firent point, c'eſt qu'ils comprirent ſon abſurdité. Con-

formement aux droits de la nature & à tous autres, l'heredité, ſi elle a lieu, ſuit les degrés du ſang, à remonter du dernier poſſeſſeur. La fille ainée du dernier des mâles, eſt l'Heritiere des biens qui ne ſont pas ſuſceptibles de partage : la preference lui eſt duë ſur qui que ce ſoit. En un mot Ferdinand ne faiſoit point grace de ſa ſucceſſion à ſes freres & à leurs deſcendans : il ne leur put impoſer de conditions onereuſes, que ſous leur bon plaiſir.

La Pragmatique ſanction de Charles VI., quant à ce qui eſt des états d'Allemagne, étoit une affaire domeſtique de l'Empire. Si le Corps Germanique, en qui reſide la puiſſance legislative, l'avoit acceptée unanimement, elle étoit pour la legataire un titre inconteſtable; puiſque l'exception à la loi étoit prononcée par ceux là mêmes que le privilege lézoit. Mais les oppoſitions conſtantes de l'Electeur de Baviere, faiſoient, à ce fameux acte, une nullité que rien ne pouvoit compenſer. Une loi fondamentale ſubſiſte autant que la conſtitution de l'Etat, à moins que le pouvoir qui lui donna l'être ne l'aneantiſſe. Comme ce ne fut point à la pluralité des ſuffrages qu'elle dût

l'un,

l'un, la pluralité des ſuffrages n'a pu produire l'autre.

Ainſi la fille de Charles VI., & celle de Ferdinand premier, n'avoient rien à prétendre en Allemagne, en vertu du Teſtament des deux Empereurs. L'une avoit beſoin d'une confirmation qu'elle n'a pas même oſé demander: l'autre d'une unanimité qui lui a été conſtamment refuſée. Les Etats de Hongrie élurent, plutôt qu'ils ne reçurent, la Princeſſe Marie Thereſe, pour leur Reine. Ce n'a point été en vertu du Teſtament de l'Empereur ſon pere, qu'elle a monté ſur le trône. Il étoit vacant: il n'appartenoit qu'à la nation de le remplir; & la nation l'y a placée.

Telle étoit l'idée que le Cardinal de Fleuri devoit prendre, des pretentions de l'Electeur de Baviere & de l'Archiducheſſe: & alors il voioit tout concourir au ſuccès de la demarche que l'intérêt de la France exigeoit qu'il fit. Les Etats de la maiſon d'Autriche en Allemagne tomboient, ſelon les loix de l'Empire, à la diſpoſition du Corps Germanique & de ſon chef. Le Marèchal de Belile n'auroit pas eu beſoin de toute ſon éloquence pour faire goûter à l'un & à l'autre, un partage où chacun auroit gagné conſidera-

blement. Ainſi que le partage des Etats de Cleves ne fut diſputé qu'entre les Princes alliés de cette maiſon, le démembrement des Etats d'Autriche, n'auroit trouvé de difficultés que de la part des maiſons où les Princeſſes Autrichiennes ont paſſé. Le Roi de Pruſſe avoit une trop belle armée pour que les Electeurs de Saxe & de Baviere ne l'adoptaſſent pas pour leur coheritier. Les Pretendans n'étoient pas aſſez puiſſans pour paroitre mécontens des morceaux, dont on auroit acheté l'extinction de leurs pretentions. La Reine de Hongrie s'attiroit tout l'Empire ſur les bras, & ſe faiſoit une ennemie de ſa propre ſœur, ſi elle eut refuſé de ceder à cette Princeſſe l'unique Allodial de la ſucceſſion.

La Hongrie étoit donc pour l'Archiducheſſe ainée; les Pays-bas pour la ſeconde. La Moravie étoit diviſée ſelon que la Morave la coupe: la moitié, qui eſt à l'Eſt de la Riviere, paſſoit à la maiſon de Brandebourg, avec la Sileſie haute & baſſe: l'autre venoit à la maiſon de Saxe, avec le Royaume de Bohême. La maiſon de Baviere étoit capable de ſoutenir avec dignité la Couronne Imperiale, en joignant à ſes Etats les Pays hereditaires qui leur ſont contigus. L'Autriche entiere, le Tirol,

Tirol, la Stirie, la Carinthie, & la Carniole, unies aux deux Bavieres, rendoient reſpectable un chef que le Corps n'aime point à craindre. Les villes Foreſtieres & le Briſgau, faiſoient au Duc de Deux-ponts un équivalent avantageux de ſon Duché qu'il cedoit à l'Electeur Palatin. Tout l'Ortenau étoit donné au Margrave de Bade Dourlac, en échange de ſes Seigneuries du Briſgau. Le Duc de Wirtemberg étoit content de l'arrondiſſement de ſon Duché, & de ſa confirmation dans le Directorat du cercle de Souabe. Les cercles du bas Rhin étoient contenus par une armée de cinquante mille François en Weſtphalie; le Langdgrave de Heſſe-Caſſel, ſatisfait par l'Electorat que la Baviere lui reſignoit; l'Electeur de Hannovre, intimidé par le voiſinage d'un mediateur, que perſonne ne l'aideroit à repouſſer, s'il s'en faiſoit un ennemi.

Les affaires d'Italie s'arrangeoient, pour ainſi dire, d'elles mêmes. Le Frioul donné aux Venitiens, comme en ſatisfaction pour les vieilles pretentions qu'ils ont ſur la maiſon d'Autriche, les engageoit à contribuer de toutes leurs forces, à l'établiſſement d'un équilibre particulier. Le Roi de Sardaigne cedoit ſon Ile pour le

Duché de Milan ; & elle étoit offerte aux Anglois avec Ceuta, en recompenſe de Minorque & de Gibraltar. Le Mantoüan étoit, aux heritieres de la maiſon Cibo, le prix de la Principauté de Maſſa-Carrara, qui paſſoit à l'Infant Duc de Parme, Plaiſance, Guaſtalla, & à ſes ſucceſſeurs ; & le Duc de Modene, en reconnoiſſance de cet avantageux échange, dont on lui faiſoit tout l'honneur, ſignoit l'acte de ſubſtitution de ſes Etats à l'Infant, au défaut d'Hoirs mâles. Les Etats d'Italie étoient affranchis du Vaſſelage de l'Empire. Enfin le tems & une politique bien ſoutenuë, auroient fait un Roi de Ligurie.

C'étoit pour la France un avantage ineſtimable, de n'avoir plus, ſur la frontiere de l'Empire, aucun Prince capable de lui faire tête. L'Electeur Palatin, le plus puiſſant de tous, auroit été, pour la conſervation de ſes nouveaux domaines, dans une plus grande dependance. Landau fixoit les yeux de ſon conſeil. En s'attachant déſormais à la politique que ſes veritables intérêts, par rapport au Corps Germanique lui dictent, la France étoit ſure d'une parfaite neutralité de la part de l'Empire. Envain les Anglois auroient ſonné l'allarme ſur l'équilibre : le Corps Germanique, juſte-

juſtement perſuadé que tant qu'il ſera libre, & ferme en ſa conſtitution, l'Europe n'a point à redouter de ſe voir aſſervie, n'auroit penſé qu'à jouir de la paix, ſans prendre ombrage de Dunckerque retabli, de Terre-neuve recouvrée, du contract de l'Aſſiento donné à des marchands plus au goût de la nation Eſpagnole. Cependant Louis XV. auroit eu en Allemagne tout le credit, s'y ſeroit acquis toute l'autorité que le genie de Richelieu procura à Louis XIII. en Italie. Les Princes intimidés par ſon voiſinage, gagnés par ſes égards, prevenus ſur ſa modération, le rendoient l'ame & l'arbitre des Dietes. La politique plus hardie des Electeurs Couronnés, demeuroit ſans action, ou elle étoit reduite à ne ſe ſignaler que par des guerres Auxiliaires, dont la France auroit eu peu à ſouffrir, puiſqu'elle n'étoit plus acceſſible que par une frontiere impenetrable.

La paix de l'Italie mettoit le Royaume à couvert de l'inquietude ambitieuſe de la maiſon de Savoïe. Les Suiſſes & les Venitiens étoient trop intereſſés, à ne pas la laiſſer monter à un plus haut point de puiſſance, pour la voir tranquilement chercher à s'agrandir de l'un ou de l'autre

côté des Alpes. L'établiſſement de Dom Philippe, & l'affranchiſſement des autres Etats, ne ſouffroient pas une grande difficulté. Les coheritiers d'Autriche devoient trouver de la moderation de la part de l'Eſpagne, à ne pas mettre à plus haut prix ſon deſiſtement de l'accord de Prague; ſubſtitution bien d'une autre nature que celle de Ferdinand I.; puiſque Philippe III., heritier légitime, n'avoit fait que deſcendre à la place de Ferdinand III. qu'il faiſoit monter à la ſienne, & ceder des droits préſens pour des eſperances éloignées.

Mais quand il ſeroit conſtant que ce plan ne ſe fût pas ſoutenu entierement dans l'éxecution, la France y gagnoit toujours de s'être déclarée avec dignité, de s'être ſoutenuë ſans grande perte, de ſe retirer ſans que ſa réputation en ſouffrit. La guerre pouvoit être malheureuſe; mille accidens pouvoient former des obſtacles à la capacité des Généraux, à la bravoure des ſoldats: mais on n'auroit point imputé aux imprudences du Miniſtre, les diſgraces de l'armée. Tel qu'un Magiſtrat équitable, qui livre à leur entêtement des plaideurs, dont il avoit daigné tenter l'accord, le Roi eut abandonné les coheritiers & les pretendans à leur propre ſens.

Les

Les troupes Françoiſes auroient été rappellées d'Allemagne, comme d'un pays indigne de leurs ſecours. Leur retraite, ordonnée à propos, ſe feroit faire avec autant de ſureté que d'honneur; & on ne l'auroit attribuée qu'au reſſentiment d'un Mediateur, trop généreux pour ſe venger autrement qu'en ceſſant ſes bons offices.

La guerre de Bohême eſt une des plus humiliantes époques de la Monarchie Françoiſe. Sans la guerre de Flandres, c'en étoit fait de la réputation des armes de la France. La Hongrie n'avoit pas un Païſan, qui ne ſe crut la terreur des François. Dans un demi-ſiecle, l'Hiſtoire détaillera cette pitoiable expedition, ſans ces ridicules fanfaronnades, dont les Hiſtoriens du tems ont eſſayé de diminuer la honte. On „ ne lira point * que la Reine de Hongrie, „ ayant ordonné le ſiege de Prague, le „ Prince Charles fit canoner & bombar- „ der avec tant de vivacité, que les aſſie- „ gés ne virent jamais un feu ſi terrible: „ que leur bravoure, leur activité à repa- „ rer les ravages de l'artillerie, leurs fre- „ quentes & ſanglantes ſorties, retarde-

 „ rent

* Après avoir longtems cherché, j'ai enfin trouvé que l'Hiſtorien cité par le Cardinal eſt l'Auteur des Memoires ſecrets pour l'Hiſtoire de Perſe.

„ rent les progrès des assiegeans : les res-
„ sours cequ'ils trouvoient dans leur propre
„ courage, rendront ce siege d'autant plus
„ mémorable, qu'il paroitra bien éton-
„ nant, qu'une place qui n'avoit aucun ou-
„ vrage avancé, ait été foudroyée pendant
„ plus de trois mois, sans qu'on ait vu ni
„ breche ni assaut ; que vingt-deux mille
„ hommes, assiegés par plus de soixante
„ mille, ayent preferé de s'ensevelir sous les
„ ruines de la place, à faire la moindre dé-
„ marche, qui pût rendre leur courage dou-
„ teux." Un Historien de bon sens & de bonne foi, relevera tous les impertinens mensonges, toutes les contradictions de cette espece. Il dira que vingt deux mille François, deux Maréchaux de France à leur tête, furent enfermés & reduits à mourir de faim & de misere, par quarante à cinquante mille hommes, de milice pour la plû-part : que leurs Généraux demanderent inutilement une capitulation honorable : que ce fameux siege ne fut qu'un blocus : que les défenseurs de la place, où on ne vit pas la moindre breche, n'eurent garde de preferer de s'ensevelir sous ses ruines ; puisqu'à peine les murs furent-ils marqués des boulets qui y vinrent mourir. Un pareil Historien nommera de son vrai nom, cette

e retraite merveilleuſe, ſi ridiculement comparée à celle des dix mille Grecs, où e nouveau Xenophon, avec deux marches d'avance, pour faire environ cinquante lieües, perdit un tiers de ſon monde, & ſe vit enlever tous ſes bagages & es propres équipages. Il fera le détail de cette autre retraite inouïe, qu'un Maréchal de France, reconduit par les Houſards & les Pandoures, n'eut permiſſion de faire, * qu'après avoir donné caution, pour les maraudes de vingt à vingt cinq mille François de vieilles troupes. Enfin il dira que la conquête projettée de la Bohème, & celle de Sicile, n'ont de commun que leur mauvais ſuccès.

CHAPITRE XIII.

De l'équilibre de l'Europe, & de celui de l'Empire. Comment, & pour combien le Corps Germanique doit entrer dans le premier. Examen de ſa politique juſqu'à la derniere paix d'Aix la Chapelle.

AVANT le Cardinal de Richelieu, on ne voit point de ſiſteme regulier ſur

* Mr. le Maréchal de Broglio fut obligé de donner des otages pour ſureté qu'il ne commettroit point d'Hoſtilités dans ſa marche, le Cardinal ne rend pas juſtice à cet illuſtre Général

ſur les affaires générales de l'Europe. Le bonheur étonnant de Charles-quint, & les vuës ambitieuſes de Philippe ſecond ſon fils, allarmerent la France, l'Allemagne & l'Italie. L'Angleterre ſembla auſſi craindre quelque choſe après la funeſte bataille de Pavie : elle ſe joignit à la France, pour faire digue à l'aſpirant à la Monarchie univerſelle. Elizabeth, avec des lumieres infiniment ſuperieures à celles du Roi ſon pere, vit beaucoup plus loin que lui, & voulut pourvoir à un avenir plus éloigné ; mais ſes plans reſterent ſans execution. On ne convint d'aucun qui embraſſât au-de-là des circonſtances preſentes. Les enfans de Henri-ſecond ne pouvoient qu'à peine fournir au jour la journée ; &, après la mort de Henri-quatre, les cabinets de France & d'Angleterre ſe reſſerrerent dans leurs affaires particulieres.

Les deux branches de la maiſon d'Autriche profiterent de cette indolence des deux puiſſances les plus intereſſées à les veiller de près : elles firent leurs diſpoſitions, mirent en œuvre leurs premiers moyens, & rentrerent enfin dans la carriere abandonnée par Charles-quint & Philippe II., ſans y rencontrer que les obſtacles naturels. Deja elles avoient fait beau-

beaucoup de chemin, qu'on ne penſoit pas encore à les arrêter : les grands coups que la branche Allemande avoit frappés n'étoient entendus que de ceux qui en étoient accablés ; l'oppreſſion du Corps Germanique ne ſe faiſoit ſentir que dans l'Empire. Louis XIII. & Jaques premier, regardoient cette grande querelle comme un differend, à accommoder par les voïes que de paiſibles Gentils-hommes choiſiroient, pour accorder un fier Seigneur de paroiſſe avec ſes vaſſaux. L'un * croioit que la cauſe de Ferdinand étoit celle de tous les Souverains, & il envoïa des Ambaſſadeurs, ou plutôt des Miſſionnaires en Allemagne, recommander la ſubordination aux Princes de l'Empire. L'autre †, qui comptoit pour beaucoup d'avoir une occaſion d'exercer

* LOUIS XIII. ne repondit aux ſollicitations des Princes de l'Empire, qui l'invitoient à ſoutenir l'élection du Palatin au Royaume de Boheme, qu'en envoyant trois negociateurs, qui empêcherent la diete d'eclater contre l'Empereur ; ce qui ruina les affaires des Princes Proteſtans.

† JAQUES V. avoit marié une de ſes filles à l'Electeur Palatin ; au lieu de l'aider à conſerver la Couronne de Boheme, qui lui avoit été deferée par les Etats du Pays, il écrivit des lettres latines à l'Empereur, qui n'en tint aucun compte. Son gendre fut depouillé de ſon Electorat, & il ne lui oſa même pas donner azile.

xercer ſon éloquence, adreſſa de très belles harangues à l'Empereur, que, ſelon les regles de l'art oratoire, il flatoit dans ſes pretentions, afin de l'amener par degrés, à en relacher quelque choſe. Leurs Miniſtres ne voioient pas que la liberté du Corps Germanique intereſſât conſiderablement le reſte de l'Europe.

Il falloit que le Cardinal de Richelieu ſe trouvât à la tête des affaires de France, pour que l'Europe ouvrit les yeux au peril dont elle étoit menacée. Cet habile Miniſtre renouvella les anciennes clameurs ſur la puiſſance & l'ambition de la maiſon d'Autriche. Il deduiſit les terribles conſequences de l'aſſujetiſſement des Princes de l'Empire; fit connoitre que la liberté de l'Europe étoit attachée à celle de l'Allemagne, & fut chercher juſques dans le Nord, de quoi remplir la balance qu'il mettoit entre les mains du Roi ſon maître. C'eſt à ce puiſſant genie que l'on doit la conſtante harmonie qui fait pour ainſi dire, de l'Europe entiere, un Etat partagé entre les branches d'une même famille: les Cours lui ſont redevables des relations qu'elles ont maintenant toutes les unes avec les autres: l'Europe tient de lui l'idée d'un contrepoids à la puiſſance qui ôſeroit

oſeroit tenter de ſe l'aſſujettir, & la connoiſſance d'avoir en ſoi même le protecteur & le garant de ſa liberté. C'eſt à lui enfin que l'equilibre de l'Europe doit ſa naiſſance.

L'abus que les derniers Empereurs Autrichiens ont fait de ce grand mot de *l'Equilibre* de l'Europe, a mis pluſieurs politiques en doute de ſa réalité. Ils le prennent pour un cri d'allarme, dont Leopold & Joſeph, de concert avec Guillaume III., ſe ſont ſervis pour faire des ennemis à la France: ils croyent que les difficultés de l'entrepriſe de la Monarchie univerſelle ſont toutes, ou dans la conſtitution & les forces particulieres de chaque Etat, ou dans la moderation, peut-être même dans la mediocrité des talens des plus puiſſans Souverains: ils veulent que Louis XIV., en joignant à l'ambition qu'on lui reproche, la capacité du grand Guſtave; que le Roi Guillaume, en uniſſant à ſa politique la fortune d'Edouard III., auroient atteint le but marqué par Charles-quint: ils prétendent qu'un ſecond Pierre, qui naitroit à la Ruſſie, lui aſſerviroit l'Allemagne ainſi que le Nord. Enfin ils ſoutiennent que l'Europe ne ſera libre, que juſqu'à ce qu'il paroiſſe un Char-

Charles-Magne; & qu'un Charles XII. ſur le trône de France auroit été pour elle, ce que Cirus & Alexandre furent pour l'Aſie.

Loin de leur conteſter que le Roi Guillaume & l'Empereur Leopold, ſe firent un jeu d'effraïer l'Europe de la puiſſance & de l'ambition de la France, on en tireroit bien plutôt la preuve de l'exiſtence de l'équilibre. La confiance avec laquelle ils cherchoient à ſe commettre avec un ennemi, qu'ils diſoient ſi ſuperieur, ne laiſſe point douter qu'ils ne comptaſſent ſur des reſſources independantes du ſort des armes. Le plus ou moins d'égalité dans la guerre, à proportion qu'ils lui enlevoient, ou lui laiſſoient les alliés qui devoient entrer dans le même plat de la balance, decide la realité d'un contrepoids de la derniere juſteſſe. Les plus brillans ſuccès de la guerre que le traité de Nimegue termina, furent le fruit de l'alliance de Louis XIV. & de Charles II. Le Roi d'Angleterre n'eut pas plûtôt relaché de ſon ardeur, que les François furent obligés d'abandonner leurs conquêtes. Sans la neutralité de l'Italie, peut-être auroient-ils été reduits à la defenſive ſur leurs propres frontieres.

Les avantages de la guerre, qui produiſit

duiſit le traité de Riſwick, doivent être attribués plutôt à la bravoure de la nation qu'aux forces de la Monarchie Françoiſe. L'épuiſement de cette derniere à la paix, égaloit * la fierté de l'autre. D'ailleurs la diverſion que faiſoit le Roi Jaques, compenſoit l'inaction de la Suede. Les troubles de Hongrie, & l'aneantiſſement où une mauvaiſe adminiſtration tenoit l'Eſpagne, balançoient les forces du Corps Germanique, en faiſant diſtraction à celles de l'Empereur. Le Duc de Savoïe n'étoit pas alors en état d'agir par lui même. Les deux Siciles & le Milanés, les ſeuls Etats d'Italie intéreſſés à l'aider, ne lui pouvoient donner que de très foibles ſecours; & l'imprudente hardieſſe avec laquelle il ſe commit avec un Général tel que Catinat, rendit ſon alliance auſſi onereuſe à la ligue, que ſa levée de bouclier avoit d'abord embarraſſé la France.

Cependant la paix ſe fit, moins encore que la guerre, entre puiſſances égales. La France ceda beaucoup, & ne reçut que

* Les peuples étoient ſi portés à la continuation de la guerre, qu'ils refuſerent d'allumer pour la paix les feux de joye ordinaires. Les coffres du Roi étoient ſi peu en état d'y fournir, que déja les billets du treſor & de la monnoïe étoient decriés.

que très peu en équivalent. La ſeule ville de Strasbourg, ſur qui deja elle avoit le droit de poſſeſſion, fut la recompenſe d'une reſtitution, que, par la force des armes, les Alliés auroient inutilement tenté d'obtenir. L'importante clé de l'Italie, & des pays que leur ſituation rend d'un prix ineſtimable, paſſerent au plus dangereux voiſin. Des bailliages entiers de la Flandre, & une multitude de places fortes, revinrent à la maiſon d'Autriche. Louis XIV. donnoit la paix, & ſes Ennemis en dicterent les conditions: le vainqueur eut le ſort du vaincu.

Dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, l'equilibre ne fut ébranlé que par l'incapacité des Miniſtres & des Généraux François. Les Chamillards & les Pont-Chartrins, les Marſins, les Teſſé, les la Feüillade, & ſemblables grands hommes, auroient fait perdre aux Cirus leur ſuperiorité. Sans la bataille d'Hochſtet, l'alliance de l'Electeur de Baviere dédommageoit de l'inflexible opiniatreté du Roi de Suede. Ainſi que, dans la guerre precedente, les mécontents de Hongrie auroient compenſé la neutralité des Venitiens, & la déclaration du Duc Victor-Amedée, ſi les fautes des Miniſtres, &

les

les disgraces de tant de mauvais Généraux, n'avoient pas coupé les secours & les encouragemens que la France leur devoit.

L'équilibre fut ébranlé; il vacilla : mais il n'étoit pas possible qu'il fut renversé. Ou le Roi de Portugal, ou le Duc de Savoye, ou le Czar même, après avoir accablé son ennemi à Pultova, l'auroit retabli, si la Reine Anne s'y étoit refusée. Quand même les Alliés se seroient opiniatrés à humilier Louis le Grand, quand même leur bonheur se seroit soutenu jusqu'à leur faire partager la France entr'eux, ainsi qu'ils se l'étoient promis, l'equilibre auroit sans doute changé; mais il n'en eut pas moins subsisté. Le pis qui seroit arrivé, c'est qu'il fût demeuré quelque temps à se raffermir parfaitement.

C'est envain qu'on voudroit prendre avantage de la politique peu soutenüe de la plû-part des Cours. Il n'est que trop vrai qu'elles ont souvent preferé un intérêt particulier au bien général : mais ce sont des fautes qu'elles ont ou reconnues, ou payées cherement avec le temps. L'Espagne, durant la minorité de Charles II. n'écouta que son depit, lorsqu'elle opta pour la cession d'une partie de la Flandre

gal maintint le contre-poids. Le Roi de Pruſſe ſe retira de l'union de Francfort & ſa retraite fut compenſée par la Ruſſie qui s'offrit pour mediatrice, & tira la France d'inquietude ſur ſes engagemens avec ſes adverſaires. Enfin, comme il n'eſt pas poſſible, dans l'état où l'Europe ſe trouve depuis plus d'un ſiecle, que les avantages d'une puiſſance ne ſoient les déſavantages d'une autre à peu-près ſon égale, quel que ſoit le mouvement de la roue, il ne ſauroit faire autre choſe que déplacer les noms.

Si nos politiques faiſoient attention aux revolutions de l'Europe depuis environ un ſiecle, ils ne feroient point un objection de l'état où elle a été pendant ces temps de barbarie, où la politique étoit autant negligée que la ſcience militaire. Les Valois furent abandonnés à leur mauvaiſe fortune : les Rois d'Angleterre furent laiſſés maîtres de la France : perſonne ne s'offrit à Charles V. & à Charles VII. pour les aider à ſe relever des diſgraces de leurs peres. Non, il n'y avoit alors en Europe ni équilibre, ni balance. Mais qu'étoit-ce alors que la monarchie univerſelle ? Certes qui que ce ſoit n'en avoit l'idée. On le connoit au peu d'étendue

dûe des vuës des Princes que leurs talens & leur bonheur, avec les circonſtances les plus favorables, y pouvoient conduire.

L'Heritier * préſomptif d'Edouard III. arbitre tout puiſſant entre un tiran & un uſurpateur, ne fut pas tenté de leur faire juſtice à tous deux, & de devenir, par leur chatiment, le maître d'un puiſſant Etat. Les puiſſances, qui ont maintenant le plus d'influence ſur les affaires générales, étoient à peine connues. Les deux † maiſons rivales ne ſe diſputoient que leurs propres poſſeſſions. Au-de-là des Pirenées, des Alpes & du Rhin, elles ne voyoient rien qui les intereſſât. On diroit qu'encore effrayés & honteux des heroïques folies des Croiſades, les Princes s'imaginoient que les pays qui ne les avoiſinoient pas, étoient

* Le grand Prince de Galles, qui gagna la journée de Poitiers, où il fit le Roi Jean priſonnier, fut appellé en Caſtille par Pierre le cruel, à qui Henri de Tranſtamare ſon frere naturel avoit enlevé la Couronne. Il battit l'uſurpateur, defit entierement les François avanturiers, que le fameux Duguéclin y avoit conduit, & remit Pierre ſur le trône, après quoi il revint en France.

† La maiſon des Plantagenets, qui, par Guillaume le Conquérant, remontoit aux premiers Ducs de Normandie, regnoit en Angleterre; celle des Valois en France. On ne parloit pas encore de celle d'Autriche.

étoient la Paleſtine. Le dernier Duc de Bourgogne fut ſurnommé le Témeraire, pour s'être promis la conquête de la Lorraine. Sans les inimitiés de François I. & de Charles-quint, les François n'auroient pas plus connû le Corps Germanique que celui des Mammelus. Sous le Regne de Henri III. en France, les Rois de Suede* étoient comptés pour autant que les Rois de Chypre : un Roi de la Baſſe-Navarre ſe trouvoit ravalé par la comparaiſon de ſa puiſſance à la leur.

C'eſt au traité de Weſtphalie qu'il faut marquer l'époque de l'établiſſement de l'équilibre de l'Europe. Tous les traités qui lui ſont poſterieurs l'ont eu pour baze ; & toutes les guerres qui ſe ſont faites depuis, n'ont eu pour objet que de troubler, ou de maintenir l'ordre qu'il a fixé. Dès qu'on ſaiſit le point de vûë de l'uſurpateur Cromwel, on ne voit rien dans ſa conduite qui ne reponde à cette idée. Le Cardinal de Richelieu, qui ſe flata que ſes ſucceſſeurs

* Pibrac Chancelier de Henri IV., encore ſimple Roi de Navarre, faiſant des remontrances ſur les procedés de la Cour de France, injurieux à ſon maître, ſe plaignit qu'elle n'avoit pas plus d'égards pour lui, que pour un Roi de *Suede*, ou de Chypre. Vraiſemblablement le Cardinal a eu cette Anecdote en vûë.

ſucceſſeurs ſuivroient conſtamment les routes qu'il leur frayoit, avoit mis l'Angleterre hors de la balance. Les diviſions que d'habiles Miniſtres y pouvoient entretenir, lui ſembloient un ſûr garant que jamais la France n'auroit à diſcuter avec elle les affaires étrangeres. Il prepara tout en conſequence, pour que l'équilibre, une fois établi, le ſoin de le maintenir tombât au Corps Germanique. Cromwel ſe propoſa de lui ôter la balance, pour la faire paſſer à ſa nation; & ce but fut l'ame de ſa négociation avec la France & l'Eſpagne. Ce fut pour y arriver plus ſurement, qu'il feignit de ne pas comprendre celui de la paix de Munſter.

Sans ſecours du côté de l'Empereur & de l'Empire, l'Eſpagne luttoit avec déſavantage contre la France. Se joindre à elle en acceptant Dunkerque, dont elle faiſoit le prix du ſecours qu'elle demandoit, c'étoit engager l'Angleterre dans une guerre extrêmement longue; puiſqu'elle ſeroit entre puiſſances égales, & ne lui procurer, pour les grandes depenſes qu'il lui faudroit faire, qu'une paix telle que l'Empire la dicteroit. C'étoit outre cela la mettre dans la neceſſité d'entrer déſormais dans tous les differens des deux maiſons,

& de ſe tenir toujours du coté de la plus foible. En preferant l'alliance de la France, & recevant Dunkerque conquis par les armes combinées, c'etoit décider la ſuperiorité de la maiſon de Bourbon ſur celle d'Autriche, & lui faire terminer promptement cette guerre par une augmentation de puiſſance, qui ébranloit l'equilibre. Dans la guerre ſuivante; il faudroit que le Corps Germanique ſe rendit aux ſollicitations de ſon chef; autrement la balance étoit renverſée, & il en ſouffroit le premier. La guerre ſeroit donc entre puiſſances égales, lorſque l'Empire & la maiſon d'Autriche ſeroient unis contre la France.

Cependant l'Angleterre, un pié en Flandre, menageroit, auprès de l'un & l'autre parti, les conditions de ſa neutralité, ou de ſa declaration, & ſeroit toujours à temps de faire acheter ſa mediation au prix qu'elle y voudroit mettre. L'Eſpagne étoit trop foible, la France n'avoit point de raiſon pour la troubler dans la poſſeſſion de Dunkerque: les Hollandois ne pouvoient que ſe tenir en garde contre un voiſin dangereux. Si le genie politique de Cromwel avoit animé Charles

les II., la * petite guerre, que le traité d'Aix la Chapelle étouffa, auroit donné à l'Angleterre, ou par la ceſſion de l'Eſpagne, ou par accord de partage avec la France, la plus importante moitié des Pays-bas Autrichiens.

Jamais il n'entra dans l'idée de l'equilibre de l'Europe, que la France fit ſeule contre-poids aux autres puiſſances. Ainſi il ſeroit abſurde d'objecter, contre ſa realité, l'augmentation de puiſſance qu'elle a reçue de ſon union avec l'Eſpagne. Il eſt conſtant que le Cardinal de Richelieu compta ſur l'alliance perpetuelle de la Suede, qu'il ne ſe defia aucunement que la Ruſſie vint jamais au nombre des puiſſances intereſſées au ſiſtème géneral; qu'il préſuma aſſez de l'habileté de ſes ſucceſſeurs, pour ne pas y donner part à l'Angleterre; qu'il ne dut pas compter que les Ducs de Savoye y figuraſſent jamais autrement que les autres puiſſances d'Italie. Or l'anéantiſſement de la Suede, l'accroiſſement de la Ruſſie, & celui du Roi de Sardaigne, ont fait un changement conſiderable dans ſon plan. La puiſ-

* C'eſt-celle dont il eſt fait mention ci-deſſus, qui ceſſa par la mediation des deux puiſſances maritimes.

ſance de l'Eſpagne a pû à peine remettre l'equilibre de la ſecouſſe qu'il recevoit ; & les deux couronnes unies ont encore beſoin de tous les reſſorts, dont le jeu étoit neceſſaire à la conſervation de la premiere.

La politique de Cromwel n'ayant point été ſoutenuë par les Rois Stuards, & la maiſon de Hannovre trouvant ſon intérêt à ne pas laiſſer les Anglois dans l'impartialité qui convient à des arbitres, la balance eſt encore dans les mêmes mains où la mit le traité de Weſtphalie ; mais avec cette difference eſſentielle, que les plus puiſſans membres de l'Empire, ayant des interêts particuliers tout-à-fait contraires aux ſiens, & des engagemens indépendans de ceux qu'il peut prendre, le Corps Germanique n'a plus ſon ancien poids, & ne ſçauroit par conſequent differer à appuyer ſur l'un ou l'autre coté, juſqu'à ce que l'équilibre ſoit ébranlé, ſans riſquer de n'être plus à temps de le raffermir.

L'Empereur Leopold n'en impoſa qu'à ceux qu'il avoit deja aveuglés ſur ſa politique, lorſque, faiſant acheter comme une grace ſignalée une couronne Royale aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg, il fit enviſager au Corps Germanique la nouvelle

nouvelle dignité de ſes membres, comme un honneur qui lui étoit avantageux. L'equilibre particulier de l'Allemagne étoit le plus grand obſtacle aux vuës ambitieuſes de ſa maiſon : pour parvenir un jour à ſe faire des ſujets des Electeurs, il n'avoit pas de moyen plus ſur, que de commencer par en faire des Rois.

Il étoit inévitable qu'un Roi de Pologne s'intereſſeroit moins aux affaires de l'Empire qu'un Electeur de Saxe. Honteux, pour ainſi dire, d'allier la ſujettion à la ſouveraineté, & d'être en même-tems Roi d'une puiſſante nation, & vaſſal d'une autre, il ſeroit peu diſpoſé à entrer dans des détails, qui lui rappelleroient perpetuellement cette derniere qualité. Soit par généroſité, ſoit par complaiſance, ſoit par reconnoiſſance des bons offices qui lui ſeroient rendus en Pologne, il chicaneroit peu l'Empereur ſur ces importantes diſcuſſions de Dietes, vrayes bagatelles pour un puiſſant Monarque. En ſe montrant difficile à la Cour de Vienne, il s'expoſoit à la voir appeſantir ſur le Roi ſa ſuperiorité ſur l'Electeur. En condeſcendant à ſes inſtances, il étoit ſûr qu'elle étendroit juſqu'à l'Electeur ſes égards pour le Roi. Enfin, un Prince de

l'ancienne & illuſtre maiſon de Saxe, devoit être ſenſible au plaiſir d'avoir le chef de l'Empire pour allié, pour client. Certain que ſa couronne le mettroit toujours à couvert du deſpotiſme Autrichien, il ne devoit conſiderer, en le favoriſant, que l'honneur de rendre l'Empereur ſon redevable. Il y avoit de la gloire pour lui à vouloir ſe laiſſer tromper. C'eſt, dans un Grand, un raffinement de generoſité, de refuſer d'entrer en compte avec ſon Intendant, & de lui paſſer ſes memoires ſur ſa parole.

Il n'y avoit pas d'apparence qu'un Electeur de Brandebourg gagnât autre choſe qu'un titre de plus à la dignité qu'il ſollicitoit; & ce titre n'ajoutoit ni à ſa puiſſance ni à ſes richeſſes. Ce n'etoit toujours qu'une * demi-

* Conrad Duc de Mazovie, Prince du ſang des Rois de Pologne de la premiere race connuë, donna, ſur la frontiere de ſon Duché, un etabliſſement aux Chevaliers Teutoniques, à condition qu'ils reprimeroient les courſes des Pruſſiens, dont ſes peuples avoient perpetuellement à ſouffrir les ravages.

Les Chevaliers, qui venoient d'abandonner leurs etabliſſemens de Paleſtine, accoururent en foule à ce nouveau Chef d'Ordre. Ils firent une rude guerre aux Pruſſiens, les reduiſirent à la defenſive, les pouſſerent, s'emparerent pié à pié de leur pays, & enfin s'en firent des ſujets.

Une

mi-province, ſous le nom de Royaume. Cependant les dépenſes du nouveau Roi devoient bientôt incommoder l'Electeur, & lui faire ſouhaiter d'augmenter ſes revenus, ou par des acquiſitions, ou par des ſubſides étrangers. Celles-là ne pouvoient avoir lieu que dans l'Empire; & l'Empereur Leopold, qui étoit-bien éloigné de prévoir l'extinction de ſa maiſon, ne devoit pas douter, qu'en l'appuyant dans ſes nombreuſes pretentions ſur diverſes ſucceſſions en Allemagne, il ne lui fit preferer les ſubſides des puiſſances maritimes

Une fois Souverains ils ceſſerent d'être Religieux. Les Ducs de Mazovie ne les éprouverent pas plus reconnoiſſans. Le Royaume de Pologne, & le grand Duché de Lithuanie, furent ſouvent troublés par leur ambition. Les Rois Jagellons ne furent pas plus heureux que leurs predeceſſeurs, lorſqu'ils ſe flaterent que l'autorité du Pape viendroit à bout de ces incommodes voiſins. Ils mepriſerent les excommunications du Legat & le Legat lui-même, & ne voulurent d'arbitres que leurs epées.

Le Lutheraniſme ayant gagné la plû-part de ces mauvais Catholiques, Albert de Brandebourg, alors Grand maître de l'Ordre, offrit au Roi de Pologne Sigiſmond-Auguſte, de tenir, & après lui ſes decendans, la Pruſſe à titre de fief de la couronne de Pologne, ſous l'obligation du ſervice militaire à la tête de deux-cent Cavaliers.

Le

ritimes à ceux de la France. Le don d'un titre lui assuroit donc un ami fidele, un Allié prêt à le seconder dans tous ses desseins, & d'autant moins scrupuleux sur les intérêts du Corps Germanique, qu'il sçavoit y avoir autant de jaloux, qu'il y abandonnoit d'égaux.

Ce n'eut encore été rien pour le Corps Germanique, si l'effet de la Royauté se fut borné à separer deux de ses membres de l'interêt commun, pour les attacher à celui du chef de l'Empire. Les membres du premier college étoient en assez grand nombre, s'ils fussent demeurés fideles aux bonnes maximes, pour deconcerter les partisans des nouvelles. Mais un neuvieme

Le Roi accorda sa demande à Albert, qui fut assez fort avec ses amis, pour faire quitter le pays aux Chevaliers Catholiques.

La posterité d'Albert ayant manqué, la maison Electorale de Brandebourg obtint que le Duché lui passât aux mêmes conditions qu'Albert s'etoit imposées. Au traité qu'elle fit avec la Pologne à Viclun en 1656. & qui fut confirmé à Oliva, elle fut degagée du vassellage. C'etoit en reconnoissance du mal qu'elle ne fit pas à la Pologne, & qu'elle lui auroit pû faire, en se joignant au Roi de Suede.

La Prusse est divisée en deux portions, dont les Chevaliers n'ont possedé qu'une. Celle-ci se nomme Ducale; elle est la plus grande, mais non pas la meilleure: c'est elle qui a été érigée en

vieme Electorat, pour un quatrieme Roi, partagea les ſuffrages. La Royauté, multipliée dans le college Electoral, parut moins décorer ceux qui en étoient revêtus, que ravaler ceux qui ne l'avoient pas. Les deux Electeurs, qui ne voyoient aucun jour à ſe la procurer, pretendirent du moins joüir de quelques unes de ſes prerogatives. Les Rois ayant commencé d'entrer en leur particulier dans les affaires générales de l'Europe, & d'y figurer à part, le Comte & le Duc y parurent ſur le même pié. Le Corps Germanique perdit ſon premier College.

Le ſecond ſe ſentit bien-tôt de la revolution. La loi qui rappelle à l'Empire les fiefs vacans à defaut d'hoirs mâles, & ordon-

en Royaume. Avant le Roi régnant, qui s'efforce d'y faire fleurir le commerce, l'ambre jaune, qu'on trouve ſur le bord de la mer, faiſoit le plus fort article des revenus Royaux. La ferme étoit de quinze à vingt mille écus par an. Le pays n'eſt pas encore tout defriché, & il eſt ſi mal peuplé, qu'en mettant les villes hors de ligne, on croit qu'il y a plus d'Ours que d'hommes.

L'autre portion de la Pruſſe eſt une province Polonoiſe, diviſée en Châtellenies & Staroſties: elle ſe nomme Royale, & eſt un des plus riches pays du Nord. Ses principales villes ſont Dantzic, Elbing, Thorn & Marienbourg.

donne à l'Empereur d'en investir un Prince Allemand, agréé du Corps Germanique, fut sacrifiée à l'agrandissement des Electeurs, ainsi que celle de la nature, que le droit & l'usage de l'Empire avoient consacrée. Les Princes puinés n'eurent plus de *Propres* en souveraineté feudataire immediate de l'Empire. Les fiefs, * qui, jusques là, avoient été leur legitime, furent reünis à celle de l'aîné: ceux qui vinrent à vacquer furent accordés par l'Empereur à l'Electeur qui pouvoit produire fur eux la moindre pretention. Le banc des Comtes & celui des Princes a été de plus en plus éclairci: avec le temps, le second college passera peu à peu tout entier dans le premier.

C'en est fait du Corps Germanique, s'il voit encore un siecle semblable à celui qui vient de passer. Deux nouveaux Electorats enleveront au College des Princes les plus considerables de ses membres; & il n'y a que Dieu qui puisse alors preser-

ver

* L'Electeur de Saxe a reüni les Duchés de Mersbourg, de Zeitz, de Wesseinfelds, & le Comté de Manffelds. L'Electeur de Brandebourg a reüni la Principauté d'Oostfrise, les Comtés de Honnestein, de Limbourg &c. L'Electeur de Hannovre le Duché de Lauvenbourg. A leur exemple le Landgrave de Hesse a eu le Comté de Hanau &c.

ver l'Empire de la perte de ſa liberté. Si les onze Electeurs s'uniſſent pour travailler enſemble à leur grandeur reſpective, qui les empêchera d'abroger des loix, au deſſus deſqu'elles leur * puiſſance les a déja mis ? S'ils ſe decident pour une entiere independance, & ne veulent abſolument rien garder du vaſſellage, ils ſont aſſurés de l'aveu de la maiſon de Bourbon, pour qui onze petits Rois ſont bien moins redoutables, qu'une republique dont ils ſeroient partie. Si la prudence reſiſtant à l'appas d'une ſouveraineté parfaite, ils conſentent à ſe conſerver un chef, en rendant cet honneur heréditaire dans la nouvelle maiſon d'Autriche, ils peuvent compter d'être ſoutenus de tous ſes alliés : le plaiſir de commander à onze Rois eſt trop capable de la flater, pour qu'elle s'expoſe au riſque de le voir paſſer à d'autres par une opiniatreté, dont le ſuccès, même le plus heureux † ne lui donneroit pas

* Tous les Electeurs Laïques, excepté celui de Baviere, ont le droit de juger dans leurs Etats en dernier reſſort. C'eſt ce que les Juriſconſultes Allemands nomment *jus de non appellando*. Le Duc de Wirtemberg l'a pareillement.

† Toutes les ſuppoſitions que le Cardinal fait ici prouvent au moins la hardieſſe de ſon genie & la vigueur de ſon imagination. Il eſt bien difficile

pas l'équivalent. Si par un chef d'œuvre de moderation, digne du premier âge du monde, & dont il n'y a que les Suiſſes qui ayent donné l'exemple, ils ne veulent s'unir que pour leur mutuelle conſervation; laquelle des deux maiſons rivales oſera leur faire obſtacle? Qu'ils partagent entr'eux les terres de l'Empire; qu'ils ſe faſſent des vaſſaux de ſes feudataires: eſt-il un Protecteur aſſez puiſſant, pour entreprendre de ſoutenir les ruines de la Republique Imperiale? La nouvelle ligue n'etant que pour la defenſive, la France n'auroit aucun interêt à la rompre. La primauté de la maiſon de Bourbon n'eſt point un Deſpotiſme; elle n'eſt point fondée ſur l'oppreſſion & l'eſclavage de l'Europe. La maiſon d'Autriche, ſoutenue de toutes les forces de la Ruſſie, & des treſors des puiſſances maritimes, auroit-elle à s'applaudir d'aller heurter un monſtre, qu'elle

ficile de ne pas ſe tromper en eſſayant de commenter un pareil auteur. Comment a-t-il entendu que la maiſon d'Autriche, reuſſiſſant à empêcher les Electeurs de s'aſſujetir les autres membres de l'Empire, qui ſont pour elle autant de ſujets, ne trouveroit pas l'équivalent &c.? peut-être parce que la dignité de chef, que les Electeurs lui rendroient hereditaire, demeureroit toujours Elective.

qu'elle auroit plus de difficulté à dompter qu'à anéantir ?

La guerre de la Pragmatique offroit au Corps Germanique l'occaſion la plus favorable, & les moyens les moins dangereux de ſe relever, autant qu'il eſt poſſible, des atteintes que le ſiecle paſſé a portées à ſa conſtitution, & de prevenir celles dont celui-ci la menace. La ſucceſſion de Charles VI. étoit ſon bien : il devoit la reclamer. La France demandoit un pretexte pour en exiger le demembrement : il devoit le lui donner, en l'appellant pour arbitre de la reparation des dommages qu'il avoit reçus des derniers Empereurs. Les fauſſes demarches du Cardinal de Fleuri étoient rectifiées, & l'Electeur de Baviere mis hors d'inquietude par ce coup de reſolution. La France en recevoit d'avance la recompenſe de ſes bons offices, par la maniere dont elle étoit admiſe à les rendre. Ce n'étoit plus comme Auxiliaire d'un Prince qu'elle avoit juré de ne pas ſoutenir, qu'elle faiſoit entrer ſes armées dans l'Empire. Le Roi s'expliquoit avec la dignité qui lui convient : c'etoit le garant de la paix de Weſtphalie, qui venoit venger le Corps Germanique lezé, & l'aider à ſe faire juſtice ſur ſes griefs. La nouvelle maiſon n'avoit plus ces reſſorts victorieux,

victorieux, que la qualité de chef de l'Empire donnoit à l'ancienne : ils étoient tous entre les mains de l'Electeur de Baviere, qui auroit volontiers pris sur soi de les faire jouer, pour amener les coheritiers & les pretendans à souhaiter un partage, dont l'Empire, qui y auroit trouvé autant qu'eux à gagner, eut accepté la garantie offerte par les deux Couronnes.

Le Roi de Prusse, politique trop éclairé pour ne pas pénétrer les vues les plus éloignées du Corps Germanique, auroit feint de ne pas s'en appercevoir, pourvû que ses interêts particuliers n'en eussent pas souffert. Content d'être le plus puissant membre de l'Empire, il auroit laissé à ses successeurs le soin de se menager les honneurs d'une primauté, qu'aucune maison Electorale n'auroit été en état de leur disputer. Dès qu'on lui auroit laissé tous les morceaux unis depuis un siecle à la masse, & qu'on lui auroit assuré la basse Silesie, il auroit compensé la perte que le second college a faite de l'Oostfrise, & des autres fiefs de Westphalie, en appuyant l'erection de la haute Silesie & de la Moravie en deux Principautés, pour deux puinés des deux maisons de Princes, que le sort auroit marquées. L'Electeur de Saxe, pour

joindre

joindre la Boheme à la Saxe, auroit rendu aux puinés de la branche Electorale, les anciens apanages reünis ſous ſon Regne, & ſous celui du Roi ſon pere. Les autres Electeurs & Princes n'auroient été admis au partage qu'aux mêmes conditions; & la ratification du concordat ne ſe ſeroit faite en diete, qu'après une loi, qui auroit declaré déchus des privileges & droits particuliers de fiefs d'Empire, les Etats qui paſſeroient déſormais à des Princes, deja en poſſeſſion d'un autre plus conſiderable. Dans la ſuite on auroit profité des circonſtances, pour en faire une ſeconde, qui eut declaré illicite l'union de deux fiefs immediats.

Ainſi le Corps Germanique retabliſſoit l'equilibre particulier de l'Allemagne, troublé par la trop grande puiſſance des Electeurs: ainſi le ſecond college recouvroit ſon ancienne conſideration, dont il decheoit de plus en plus, à meſure que les Electeurs y acquierent des places: ainſi l'Empire coupoit pié à l'Oligarchie, qui depuis long-temps mine ſa conſtitution. Dans la décadence des affaires de Charles VII.; lorſque la France, en rappellant ſes troupes, eut ſignifié au Corps Germanique qu'elle lui laiſſoit à maintenir

nir le chef qu'il s'etoit donné, il n'etoit beſoin que de vouloir frapper ces grands coups, pour le faire avec ſuccès. L'Empereur ſe manqua à lui-même dans cette ſeconde criſe, en ne mettant pas l'Heritiere prétendante d'Autriche, avec ſes adherens, au ban de l'Empire. Son refus de reconnoitre un Empereur, dont l'élection étoit inconteſtable, en lui ſuppoſant même le ſuffrage de Boheme contraire, étoit une rebellion formelle, que le ſort des armes pouvoit bien un jour lui faire pardonner; mais qu'il ne pouvoit jamais juſtifier. Charles VII. n'eut été que l'interprête des loix, en lui en prononçant la punition; & l'Electeur de Hannovre, qui ſe ſeroit opiniatré à demeurer dans l'alliance de cette Princeſſe, étoit plus juſtement privé de ſes Etats, que ne le fut jamais aucun des Princes degradés & depouillés par les Empereurs Autrichiens. Les ſuites de ce coup d'autorité ne pouvoient qu'être heureuſes. Tant de Princes, que la foibleſſe & le decouragement de l'Empereur retenoient de ſe déclarer, auroient pris parti pour les loix. Ce n'étoit plus l'Electeur de Baviere qui diſputoit des pretentions particulieres à ſa maiſon: c'étoit le chef de l'Empire, qui uſoit

uſoit de ſes droits. La dignité de tout le Corps Germanique exigeoit l'exécution de la ſentence, & aucun membre ne pouvoit ſe diſpenſer d'y concourir.

Qui ſait ſi le Roi d'Angleterre n'auroit pas ſaiſi l'occaſion de procurer un établiſſement à ſon puiné, en ſe faiſant honneur auprès des Anglois de ſon attachement à la cauſe qu'ils avoient embraſſée? Suivant les anciens uſages de l'Allemagne, le Duc de Cumberland n'avoit point à ſe reprocher l'ambition d'être Souverain. L'Electorat de Hannovre n'eſt qu'un compoſé d'apanages, aboutés l'un à l'autre. Si le Prince de Galles, à titre d'ainé, devoit ſucceder à la dignité Electorale, & au pays de Hannovre; le Duché de Zell pouvoit être reclamé par ſon cadet, comme un dépôt confié à ſon ayeul pour lui être remis. La ſentence Imperiale le mettoit en riſque de perdre ſa legitime: les loix en faiſoient un bien ſans maître: que de motifs pour ne pas ſe refuſer au plaiſir de n'être plus ſujet! Mais au refus du Prince, le Duc de Brunſwic auroit reçû l'inveſtiture avec reconnoiſſance. C'etoit un Roi de moins dans l'Empire, & un membre de plus pour le Corps Germanique, en faiſant de ce dernier Etat un apanage

de

de puiné. La Saxe accruë de la Boheme, reſignoit au college des Princes, l'un ou l'autre ſuffrage Electoral pour être porté par deputé; & le ſecond college, uni au troiſieme, ſe retrouvoit aſſez puiſſant, pour retenir le premier dans les interêts de tout le Corps.

Mais peut-être on croira que c'eſt trop exiger, de vouloir qu'une multitude de petits ſouverains, peu unis entr'eux, ſouvent en defiance l'un de l'autre, & toujours ſans affection reſpective, entre d'elle même dans des deſſeins, dont les ſeuls préparatifs veulent une parfaite unanimité.... Il eſt vrai que toutes les fautes, toutes les negligences, qu'on peut reprocher au Corps Germanique, par rapport à ſon bien être, ſont autant de fautes & de negligences des puiſſances intereſſées à ſa conſervation. Ce ſeroit à elles de reveiller dans tous les cœurs l'amour de la patrie & de la liberté, d'ouvrir tous les yeux ſur le peril où ſont l'une & l'autre; de rallier, d'animer, de conduire pour le bien général tant d'eſprits diverſement affectés par le préjugé. Mais quoi!. Si la France manque à ſes interêts, le Corps Germanique eſt-il excuſé de ſe manquer à ſoi-même? Les talens des Guiſes, des Walſteins,

Walſteins, des Cromwels, ne ſont-ils d'uſage que pour les crimes? y a-t-il plus de difficulté à perſuader, à faire agir de concert, pour la gloire & la juſtice, un petit nombre d'hommes egalement ſuperieurs aux autres par l'education & par la naiſſance, & en qui la nobleſſe des ſentimens eſt independante du plus ou moins de genie, qu'à reünir contre les loix & le devoir, la plus nombreuſe portion de tous les ordres d'un grand Royaume, une multitude de gens de tout état, de toute condition?

Rome ancienne vit ſouvent un peuple immenſe, ignorant & mutin, plus avide encore d'argent, que jaloux de ſa liberté, devenir docile aux remontrances d'un Citoyen plus éclairé; ſaiſir la verité de ſes raiſonnemens, former ſur ſes avis, & ſoutenir dans l'execution, avec toute la juſteſſe & la preciſion imaginables, des plans dont le Senat ſe ſeroit fait honneur: elle le vit inacceſſible à la diſcorde, exempt du tumulte & de la confuſion, ſuperieur aux promeſſes, tranquille ſur les menaces, en garde contre les artifices, deconcerter l'ambition d'un corps exercé dans la politique; &, par une fermeté à toute epreuve, raffermir la Republique ſur le point d'être renverſée

renverſée par des membres trop puiſſans, en balançant des Privileges abuſifs, par des Privileges contraires. Dans un ſiecle où l'education d'un Baron eſt ſuperieure à celle que reçurent jamais les plus grands hommes de l'antiquité, eſt-ce qu'il ne ſe trouveroit point un genie de la trempe du leur? Eſt-ce que, parmi tant de Princes, il n'y en auroit pas quelqu'un capable de fournir une carriere mille fois plus belle & plus aiſée, que celle où tant de Tribuns de l'ancienne Rome ſe ſignalerent? Si la verité s'eſt fait jour à travers les preventions d'une multitude ignorante, toutes les fois qu'elle lui a été preſentée avec ſes avantages, quelle ne ſeroit pas ſon impreſſion, ſur des eſprits qui ne la méconnoiſſent que par inattention à la conſiderer? La crainte de l'eſclavage ranima l'amour de la liberté dans un peuple groſſier & pauvre: des Princes nés dans la ſouveraineté, peuvent-ils en perdre le goût? Des villes riches & puiſſantes, accoutumées à l'independance, peuvent-elles n'être pas diſpoſées aux plus grands efforts, pour éviter l'aſſujettiſſement, dont elles verront le peril peu éloigné?

L'experience de la derniere guerre laiſſe peu d'obſtacles à ſurmonter à un membre zelé,

zelé, pour ramener le Corps Germanique à ſes veritables interêts. Elle a demontré qu'à moins que ſa neutralité ne ſoit unanime, elle ne ſauroit qu'être funeſte aux membres qui l'embraſſent. En effet, chaque puiſſance belligerante, ayant droit d'aller chercher ſes ennemis par tout où ils ſont, les Etats qui la ſeparent d'eux, ne peuvent lui refuſer le paſſage qu'elle leur demande, ſans ſe declarer contr'elle. Mais en le lui accordant, ils s'impoſent la neceſſité de le favoriſer, & l'authoriſent elle-même à agir comme ſi elle l'avoit obtenu à la pointe de l'épée. Comme elle n'atribue leur neutralité qu'à leur foibleſſe, & qu'elle eſt tout au plus incertaine de leurs diſpoſitions à ſon egard; ſi elle peut gagner ſur ſoi de ne pas croire qu'ils n'attendent qu'une circonſtance favorable pour prendre parti contr'elle, la prudence ne lui en dit pas moins d'enlever à ſon ennemi, les commodités qu'elle trouve dans un paſſage qui lui ſera également ouvert, lorſqu'il en viendra avec elle à l'offenſive. Ainſi l'épuiſement du pays devient ſa maxime: elle ſe diſpenſe de payer des bons offices, qu'elle eſt en etat d'exiger; & elle reſerve pour la neceſſité, des ſommes qu'elle peut impunément épargner.

Les

Les Princes & les Cercles de Souabe & de Franconie, du haut & du bas-Rhin, auroient indubitablement figuré dans la derniere guerre, ſi les Directeurs leur avoient mis ſous les yeux combien leur neutralité leur devoit-être ruineuſe : s'ils leur avoient fait toucher au doigt que, de quelque côté que la fortune panchât, ils auroient toujours également beaucoup à ſouffrir. Le pays étant le theatre de la guerre, le dégât étoit inévitable à quiconque ne ſeroit pas en forces à ſe faire reſpecter. Eh! le moyen que de petits Etats en impoſaſſent à des armées de cinquante à cent-mille hommes ? Il étoit tout naturel que les François ne voudroient pas ſubſiſter à leurs depens, dans un pays qui ne leur étoit pas un pays ami : les Hannovriens & leurs auxiliaires, devoient exiger des états neutres autant qu'ils en avoient accordé, ou toleré, à leur ennemi : les Autrichiens, dont la caiſſe militaire eſt toujours la portion des bagages la plus negligée, n'etoient pas gens à donner l'exemple d'un procedé, qu'ils n'auroient pû ſoutenir ſans ſe ruiner. C'eut été beaucoup qu'ils euſſent ſuivi de loin celui des François, au cas qu'ils le leur euſſent donné, & qu'ils euſſent fait une

dette,

dette, payable à leur commodité, des contributions qu'ils exigeoient pour leurs ſubſiſtances. Mais cette moderation, quoiqu'elle ne les engageat à rien, leur devoit paroître, ainſi qu'effectivement elle leur parut, tout-à-fait déplacée. Quel pouvoit donc être l'avantage de la neutralité pour les Princes & les Cercles; ou plutôt quels n'en devoient pas être les dommages.

On ne voit pas une fin mieux diſcutée dans les corps d'armées neutres, qu'ils s'efforcerent d'aſſembler. Sans doute que la reſolution en fut priſe ſur l'eſperance qu'ils ſerviroient à retablir l'equilibre entre les puiſſances belligerantes, & à arrêter la victorieuſe: ou que, profitant de la laſſitude & de l'epuiſement de l'une & de l'autre, ils recueilleroient le fruit que chacune s'etoit promiſe de cette guerre. Jamais pareille eſperance ne conviendra qu'à une puiſſance infiniment ſuperieure à celles qui ont part à la querelle. Tel que le juge de la fable, un Roi de France peut bien intervenir ſi à propos dans le procès, qu'il s'empare de l'Huitre, & laiſſe les écailles à partager aux plaideurs. Mais il eſt abſurde de s'imaginer, qu'entre les maiſons de Bourbon & d'Autriche, un mediateur puiſſe travailler uniquement pour ſoi, &

faire ſes affaires à leurs depens. L'Hiſtoire offre un exemple bien capable de détromper de cette flateuſe chimere.

Lorſque le Roi François I. diſputoit aux Suiſſes la protection du Duché de Milan, & que cette valeureuſe nation ſe preſenta pour lui en fermer l'entrée, le Pape tint un corps de vingt-mille hommes tout prêt à profiter de l'épuiſement, où il ne doutoit pas qu'une bataille entre les deux plus belliqueux peuples du monde ne laiſſât le vainqueur. Effectivement pendant trois jours le champ fut douteux; & vingt-mille hommes frais, qui ſeroient tombés ſur les François, quelques jours après leur victoire, les auroient ou battus, ou forcés à retourner en France. Mais l'impreſſion que fait l'idée d'une armée victorieuſe ſur des troupes que leur inaction a prévenües de leur foibleſſe, ne permit point à l'armée Eccleſiaſtique, la manœuvre à laquelle on l'avoit deſtinée. Loin d'aller accabler les François, elle craignit d'en être accablée elle-même; & le Pape en fut pour la dépenſe qu'elle lui avoit cauſée. Il n'en eut pas été autrement pour les Cercles & leurs troupes, ſi la fortune s'etoit fixée de l'un ou de l'autre parti dans la guerre d'Allemagne.

La

La neutralité de Veniſe, lorſque la guerre eſt en Italie, peut encore les deſabuſer de l'eſperance, qu'en ſe reſervant pour la fin de la guerre, ils feront des conditions au vainqueur. La crainte d'entrer, comme parties principales, dans les traités, & d'être forcés à la ceſſion de quelque morceau de leur Etat, eſt le veritable motif de la timide circonſpection des Venitiens. Les délais, la lenteur des deliberations, des refus même, les delivrent en temps de paix des inſtances de la cour de Vienne : ils apprehendent de la voir les appuyer par les armes ; & ils evitent de lui en fournir le pretexte. Mais il n'y a point d'exageration, à dire qu'avec la moitié de ce que leur neutralité leur a cauſé de dommage, depuis un ſiecle, ils ſe ſeroient delivrés à perpetuité du voiſinage qui les tient en inquietude, en s'aidant plûtôt de leur courage, que de leurs fineſſes. Au nom près, leur Etat eſt, pour le plus fort, un pays conquis ; & par la crainte d'une perte, qui certainement ne leur arriveroit pas, ils demeurent expoſés à des degâts & à des dommages plus conſiderables qu'elle.

Si les Princes & les Cercles s'etoient declarés, leurs troupes auroient été entre-

tenues par la puiſſance pour qui elles auroient combattû : c'etoit deja un grand avantage. Dans le flux & le reflux des armées des deux partis, leur pays auroit été reſpecté de leurs alliés : il ſe ſeroit même enrichi de la vente de ſes denrées, qu'il lui fallut donner gratuïtement à tous. Mais il étoit indubitable qu'ils mettoient la victoire du parti qu'ils appuyoient ; & ils en partageoient avec lui les fruits. Si le vainqueur fut devenu un ingrat, ils étoient en etat de ſe reſſentir de ſon ingratitude, en paſſant du coté du vaincu. C'etoit alors qu'ils pouvoient rétablir l'equilibre. Leurs troupes, qui regardoient les ſuccès paſſés comme leur ouvrage, portoient à celles qu'elles joignoient la confiance & la réſolution ; au lieu qu'intimidées par l'inaction où la neutralité les a tenues, elles n'auroient fait que partager leur découragement. Autant que leur converſion ajoutoit aux forces du nouvel allié, autant l'ancien étoit abattu de leur defection. Le plus petit avantage, dans les premieres actions, auroit decidé du reſte de la guerre.

Il ſeroit ſuperflu de recourir aux exemples des guerres precedentes, pour faire une demonſtration d'un raiſonnement qui

a les principaux caracteres de l'evidence. C'eſt pour le Corps Germanique un principe invariable (juſqu'à ce qu'il ſoit relevé des atteintes qu'il a reçûes) de prendre parti dans les demelés des deux maiſons, auſſitôt que l'Allemagne eſt menacée d'en être le theatre. L'independance où les Electeurs ſe ſont mis, pour leur particulier, des reſultats de Diete, ne permet point de compter ſur eux dans le plan que les deux Colleges ont à ſe former. C'eſt aux Cours de Verſailles & de Vienne à menager cette Republique ſeparée de la veritable : c'eſt à elles à gagner, par leurs negociations & leurs ſubſides, le fort de ſon equilibre ; & il eſt aſſez vrai-ſemblable, que la dignité Imperiale étant rentrée dans la nouvelle maiſon d'Autriche, les Electeurs qui ſe croyent au deſſus de l'oppreſſion qu'ils redouterent autrefois de l'ancienne, pancheront toujours plutôt vers elle que vers ſa rivale ; puiſqu'elle peut mieux qu'elle ſeconder leurs vuës d'agrandiſſement. Cette même raiſon devroit ſuffire aux deux Colleges, pour les décider d'une façon toute contraire. Mais ne leur propoſer qu'elle pour motif, ce ſeroit leur paroitre ne vouloir autre choſe que ſubſtituer un nou-

veau préjugé à l'ancien. Quand il s'agit d'une réſolution de cette importance, on ne ſauroit entrer dans une trop grande diſcuſſion. L'examen le plus exact doit écarter juſqu'aux moindres ombres, dont la verité peut être obſcurcie. Un des membres du College des Princes, qui entreprendroit de fixer le Corps Germanique à ſon veritable ſiſteme, devroit commencer par reſoudre tous les anciens doutes, repondre aux vieilles objections, & prevenir les nouvelles. Auſſi prompt à ſaiſir les torts d'une maiſon, qu'à noter les mauvais deſſeins de l'autre, il devroit moins uſer de raiſons que d'exemples. Hiſtorien, plutôt qu'Orateur, les faits devroient être ſes argumens, ſa candeur dans leur expoſition previendroit en faveur des leçons qu'il en tireroit. L'impartialité eſt le meilleur garant d'une bonne politique.

Le Roi de France a mis l'Europe dans l'étonnement de ſa moderation : l'Heritiere d'Autriche a preſque perſuadé la diete de ſon zele pour la gloire de l'Empire : le Roi d'Angleterre n'a rien omis pour convaincre le Corps Germanique, qu'il eſt un de ſes membres les plus jaloux de ſa liberté : il faut opter cependant entre des puiſſances ſi favorablement diſpoſées.

Obligé

Obligé de s'unir à ceux là contre celui-ci, ou à celui-ci contre ceux là, le Corps Germanique doit compter pour rien les vertus & les promeſſes de chacun, & ſe déterminer uniquement ſur leurs intérêts. Le bien de l'Etat eſt, pour les Souverains, une loi qui fait taire toutes les autres, & les diſpenſe de toutes les irregularités qui rendroient odieux un homme privé. Quel eſt donc l'intérêt de la France, celui de l'Angleterre, & de l'Autriche par rapport à l'Empire?

Il n'y a plus perſonne qui ôſe prêter à la maiſon de Bourbon l'idée de la Monarchie univerſelle. L'aſſujetiſſement de l'Europe, tel que fut celui de l'Aſie ſous Cirus, Alexandre, & les Califes, eſt un projet qui échoueroit d'abord contre les ſeules montagnes de la Suiſſe. L'ambition de la France, dont ſes ennemis font leur cri d'allarme, eſt donc le deſir de la primauté en Europe. L'Angleterre la lui diſpute, pour la donner à l'Autriche: la Hollande joint ſes efforts aux ſiens; & la Ruſſie eſt diſpoſée à ſeconder les puiſſances maritimes. La France ne peut faire de conquêtes ſur l'Empire, que du côté de la Mozelle & du Rhin: elle ne peut attenter ſur la liberté du Corps Germanique, qu'en

penetrant juſqu'au centre de l'Allemagne. Des acquiſitions ſur la Mozelle & le Rhin la rendent-elle ſuperieure aux puiſſances maritimes? Eſt-elle plus aſſurée de vaincre ſa rivale, au milieu de l'Allemagne, que ſur ſes frontieres? Gagne-t-elle à entretenir de puiſſantes armées au loin & à s'approcher de la Ruſſie? Non ſans doute: au contraire, des conquêtes ſur l'Empire ſont diſtraction à ſes forces, & jettent tout le Corps Germanique dans le parti de ſa rivale. Ses armées, victorieuſes pour l'ordinaire ſous des Généraux qui ne ſont que mediocres, lorſqu'elles agiſſent à vuë, pour ainſi dire, du Royaume, ont beſoin d'être conduites par un Turenne, pour n'être pas toujours battuës au loin. Plus elle ſe tient éloignée des Ruſſes, moins elle ſent leur influence ſur ſes affaires: elle a forcé ſes ennemis à la paix avant qu'une armée Moſcovite ait le tems de venir juſqu'à elle. Les Anglois & les Hollandois ne reçoivent pas le plus foible échec de la perte d'une province Imperiale: l'aſſujetiſſement d'un cercle entier ne porteroit pas la moindre atteinte à leurs flottes. Enfin la maiſon d'Autriche triomphe, lorſqu'elle peut pretexter la defenſe de l'Empire. La conſequence de tout cela,

c'eſt

c'eſt que l'Empire n'a aucun ſujet d'allarme du côté de la France, ni pour ſes terres, ni pour ſa liberté, puiſque ſon intérêt lui defend d'attenter ſur celle-ci, & qu'il ne ſe trouve point à uſurper les autres.

Les puiſſances Maritimes ſoutiennent la maiſon d'Autriche contre celle de Bourbon, & voudroient lui faire paſſer la primauté : les Hollandois, pour éloigner de leur pays la France, qu'ils aimeroient beaucoup mieux avoir pour alliée, que pour voiſine : les Anglois, pour n'avoir plus de rivaux en mer, pour s'emparer des richeſſes des Indes, & faire ſeuls la meilleure partie du commerce de l'un & de l'autre monde. Que le Corps Germanique ſoit libre ou aſſujetti, peu leur importe : les premiers n'en vendront pas moins leurs épiceries dans l'Allemagne : les derniers n'en ſeront pas moins les maîtres de la mer. Ceux là conſentiront à tout, pour avoir le commerce des Pays-bas entre les mains. Ceux ci ne refuſeront rien, pourvu qu'on leur cede Oſtende & Nieuport, & que Dunkerque reſte démoli. La Ruſſie fera tout ſon poſſible pour mettre l'Empire dans la neceſſité d'avoir beſoin de ſon ſecours : elle ne le laiſſeroit jamais opprimer, ni par la maiſon de

Bourbon, ni par celle d'Autriche; mais elle ſeroit charmée d'avoir à le preſerver du Deſpotiſme de l'une ou de l'autre, pour le ſoumettre au ſien. Guſtave Adolphe eſt un modele cheri des Czars.

La maiſon d'Autriche ne lutte avec égalité contre celle de Bourbon, qu'à l'aide de ſes alliés. Elle le fait avec autant de dignité que de ſuperiorité, lorſqu'elle eſt ſoutenuë du Corps Germanique. Le centre de ſa puiſſance, ſes principaux Etats, ſont à une extrémité de l'Allemagne. Lorſqu'elle a guerre avec la France, & que l'Empire eſt neutre, elle déſole les cercles par le paſſage de ſes troupes. Lorſqu'il s'eſt declaré en ſa faveur, elle les ruine par les quartiers d'Hiver; lorſqu'il lui eſt contraire, elle ne ſauroit agir. Elle n'a de rang & de conſideration en Europe, qu'autant que la Couronne Imperiale eſt ſur la tête de ſon chef. La liberté du Corps Germanique la gêne, l'humilie, l'épuiſe: ſon aſſujetiſſement feroit ſa grandeur, ſa puiſſance & ſa richeſſe. Que conclure autre choſe de toutes ces verités, ſinon, que le Corps Germanique doit ſe defier de la Ruſſie, ne rien eſperer des puiſſances Maritimes, & tout apprehender de la maiſon d'Autriche?

Une

Une multitude innombrable de faits vient appuïer cet expoſé. L'indiference des Anglois pour le Corps Germanique a autant d'époques, qu'il a eſſuïé de criſes. Les Hollandois [1] furent généreux une fois envers un de ſes membres : mais lorſqu'ils entrerent dans les affaires de l'Empire, ce fut pour uſurper [2] ſes terres, ou encourager [3] les Empereurs dans leurs attentats. Le Czar Pierre mit tout en œuvre pour avoir [4] un Etat en Allemagne ; & ce qu'il deſeſpera d'obtenir par la negociation & par les armes, il eſpera l'acquerir à ſes ſucceſſeurs par des [5] alliances.

L'Hiſtoire des troubles de l'Empire n'eſt qu'un détail des entrepriſes de la maiſon

1 Ils firent une penſion de dix mille florins à l'Electeur Palatin Elu Roi de Boheme, qui ſe retira chez eux après la perte de ſes Etats.

2 Lors de la ſucceſſion de Cleves, ils s'emparerent d'une partie du Duché.

3 Le Cardinal entend apparemment les ſubſides qu'ils donnerent aux Empereurs Leopold & Joſeph, qu'ils avouërent de la depoſition des Electeurs de Baviere & de Cologne, & de leurs autres violences.

4 Le Duché de Mecklenbourg.

5 Il maria pluſieurs Princeſſes Ruſſes à des Princes Allemands : ſa politique n'a point été trompée.

d'Autriche ſur la liberté du Corps Germanique. Inſenſible à la déſolation de l'Allemagne, pendant la ſanglante guerre de trente ans, elle ſe conſoloit des affronts perpetuels, que les Suedois faiſoient recevoir à ſes armes, par l'eſperance que les Princes ſe lafferoient enfin, de voir ravager leurs Etats, & que leur épuiſement les rendroit plus dociles au joug. L'Electeur Palatin degradé, la Landgrave de Heſſe depouillé de ſes Etats, le Wirtemberg reduit en province Autrichienne, le Mecklenbourg donné à Walſtein, le Brunſvick & la Pomeranie ſaccagés, l'Electeur de Saxe accablé par les ingrats qu'il avoit ſauvés * de leur perte, l'Electeur de Baviere abandonné aux Suedois: c'étoient là les degrés que la maiſon d'Autriche ſe faiſoit au trône de l'Allemagne. Il ſeroit poſé ſur des ruines, mais ce ſeroit toujours un trône. C'étoit la politique de Charles-quint, opprimant pour fait de religion l'Electeur de Saxe avec le Landgrave de Heſſe, & oubliant peu après ſon pretexte, pour aſſujettir indiſtinctement les Princes de l'une & de l'autre créance.

Les

* Ce fut l'Electeur de Saxe Jean Georges II. qui empêcha la ligue Proteſtante d'agir en faveur du Palatin elu Roi de Boheme.

Les trois derniers Empereurs Autrichiens n'ont point derogé aux maximes de leurs ancêtres. On les a toujours vus animer le Corps Germanique contre la France. Mais s'ils avoient ſoupçonné que Louis XIV. eut voulu les aider à aſſujetir l'Empire, ils n'auroient pas balancé à lui donner le Rhin pour frontiere de ſon Royaume. Dans les guerres où ils ont engagé les Princes & les cercles, ils ne ſe propoſoient que d'épuiſer le Corps Germanique : toujours plus hardis à empieter ſur ſa liberté, à proportion que leurs armes étoient plus heureuſes contre la France. De tous les traités qu'ils ont fait avec lui, jamais ils n'en ont rempli aucun. Ils lui ont fait porter le faix des guerres, & en ont ſeuls recueilli les fruits. Tant de ſang Allemand verſé en Italie, n'y a été repandu que pour leur y acquerir des *Propres*. Lorſque la France victorieuſe dictoit la paix à Nimegue, l'Empereur Leopold éluda les articles qui devoient ameliorer la condition des Princes & des Cercles. Le quatrieme article du traité de Riſwick eſt l'ouvrage des Miniſtres Autrichiens : ils s'en firent honneur auprès de leur maître, comme d'une pomme de diſcorde jettée entre les Catholiques & les Proteſtans. L'Al-

face & le Suntgau, Landau & Strasbourg, étoient reſtituées à l'Empire au traité d'Utrecht: mais l'Empereur aima mieux pourſuivre la guerre avec deſavantage, afin de faire ſervir ces importantes pieces, d'échanges & d'équivalent, pour des Etats qui devoient lui reſter en propre.

Les trois Evêchés, l'Alſace & Straſbourg, les pretentions * de Madame ſur le Palatinat, & celles des Chambres de réunion, ſont des griefs qu'on entend toujours reprocher à la France. Mais quand il ſeroit douteux qu'il y a de l'abſurdité à pretendre qu'un état s'épuiſe gratuïtement pour un allié, & que la mauvaiſe foi continuelle des Strasbourgeois mettoit Louis XIV. dans la neceſſité de raſer leur ville, ou de s'en emparer pour la ſureté de ſon Royaume: quand il ne ſeroit pas conſtant que Landau n'étoit pour la France qu'un équivalent de Philipsbourg, laiſſé à l'Empereur, contre toutes les conventions qui remettoient cette place à l'Evêque de Spire; quand enfin on n'avoueroit pas que les pretentions de Madame, & celles des chambres de réunion, furent des fautes du Marquis de Louvois: ces griefs

* Madame mere du Duc Regent, épouſe de Monſieur frere de LOUIS XIV.

griefs ſont-ils de nature à balancer les bons offices que l'Empire a reçus en tout tems de la France? Qui le protegea contre Charles-quint? Qui appella Guſtave Adolphe en Allemagne? Qui répara la perte de ce Monarque? Qui digera le traité de Munſter, cette immortelle paix de Weſtphalie, qu'un Hiſtorien appelle *la renaiſſance du Corps Germanique?* Mais les Anglois ſeront humiliés, les Hollandois auront toujours un voiſin dangereux. Les uns & les autres ſeront au riſque de voir Dunkerque retabli... Eh! qu'importe au Corps Germanique de qui il achete les marchandiſes de l'Aſie & de l'Amerique? Allié de la France, ne ſe reſſentira-t-il pas de ſa richeſſe? Sa puiſſance ne ſauroit lui être funeſte: quel démon lui inſpire d'y faire obſtacle, & de ſe ſacrifier à l'accroiſſement de ſon ennemi naturel?

CHAPITRE XIV.

De la Nature, de la Grandeur, & des Cauſes de la Décadence des Hollandois.

L'ESPRIT de ſiſtême n'eſt pas moins dangereux dans la politique que dans la Philoſophie, & c'eſt s'y livrer ſans me-

na-

nagement, de vouloir rappeller à des principes innés, les progrès d'un Etat Conquerant. Il y * a autant de temerité à chercher les cauſes de la grandeur & de la decadence des Romains, dans la conſtitution de leur état, qu'à rapporter au regne de Cirus le renverſement de l'Empire des Perſes, qu'à attribuer les victoires d'Iſſus & d'Arbelles, la lâcheté de Taxile & la defaite de Porus, à la conſtitution du Royaume de Macedoine. Rome fit plus pour ſon accroiſſement ſous le regne d'un ſeul de ſes Rois, que ſous cent de ſes premiers Conſulats : Auguſte, Germanicus, Trajan, Aurelien, porterent les armes Romaines avec les ſuccès les plus glorieux, dans des pays ignorés des Scipions, de Ceſar & de Pompée.

Il n'étoit ni dans les loix de Numa, ni dans la diſcipline militaire des Rois & des Conſuls, que Brennus & Porſenna ſe retireroient, que le terrible Annibal ſauroit mieux vaincre, que profiter de ſes victoires ;

* Le Cardinal a en vuë ici l'Auteur des *Conſiderations ſur les cauſes de la Grandeur & de la Decadence des Romains.* Mr. le Comte de B. a entre les mains, environ une douzaine de lettres de S. E., qui ſont une critique raiſonnée de cet élegant ouvrage ; & il n'attend que de voir l'accueil que le public fera à ce TESTAMENT, pour m'en confier l'édition.

res ; que Carthage ſe refuſeroit à la bonne fortune de ſon Général ; que le Conſul Claudius Nero ſeroit l'imprudent le plus heureux ; & qu'ayant échapé aux eſpions d'Annibal, il ne ſeroit pas decouvert par les coureurs d'Amilcar. L'avarice de Perſée & ſon incroïable lacheté, la folle préſomption d'Antiochus, le bonheur de Lucullus & de Sylla, la malheureuſe étoile de Mytridate, n'ont point d'autres cauſes que la diſpoſition de la providence: chaque époque de la grandeur Romaine eſt un coup de la deſtinée. Ceſar pouvoit n'être qu'un Gracchus, & Scipion être un Ceſar, ſi Pompée avoit vecu un ſiecle plutôt, ou n'avoit point du tout paru. La jalouſie du vieil Fabius, auroit fait du vainqueur d'Annibal l'oppreſſeur de la Republique, ſi, plus jeune de quelques luſtres, le vieillard avoit pu couvrir du nom d'émulation, la noire envie qui le devoroit : s'il avoit aſſez vécu, pour faire obſtacle au triomphe de l'Afrique, ou le rendre ſuſpect, & faire appuyer par le Senat le compte rigoureux qu'il auroit demandé à ſon antagoniſte, de la conduite d'une guerre, qu'il ne pouvoit lui pardonner d'avoir heureuſement terminée.

Rome toujours gouvernée par des Rois, n'avoit

n'avoit beſoin que de deux ou trois Princes du goût & du genie de Tullus, pour être portée avec rapidité au point de puiſſance où elle n'arriva qu'en pluſieurs ſiecles ſous ſes Conſuls. Avec pluſieurs Numa, elle ſeroit demeurée dans une tranquille mediocrité; & toute l'ardeur & l'impetuoſité de ſes Conſuls, n'auroit produit que ſon aſſerviſſement ou ſa ruïne, ſi elle avoit eu des voiſins plus puiſſans qu'elle. La fortune lui menagea ſes conquêtes, & ſa politique ſe regla au jour la journée, ſur des accroiſſemens qu'elle n'avoit pu prévoir, qu'elle n'avoit pas même oſé eſperer. Les brigands, dont elle fut l'azile, devinrent des hommes pacifiques ſous Numa : le génie guerrier de Tullus les rappella à leurs anciennes inclinations. Le premier Tarquin en fit des hommes induſtrieux. Un ſucceſſeur de ſon caractere fixoit la metamorphoſe, & les violences du tiran n'auroient donné à Brutus qu'un peuple d'artiſans à mettre en Republique.

On ſe perd en raiſonnemens ſur le pourquoi il n'en a pas été ainſi. C'eſt en vain que le Politique s'exerce ſur des révolutions auſſi merveilleuſes : il lui faut des rapports conſtans entre les changemens qu'un

qu'un Etat ſubit, & ſa conſtitution ; & Rome, tantôt Monarchie, tantôt Republique, tantôt Deſpotiſme, tantôt Anarchie, ſans jamais ceſſer de s'accroitre, lui laiſſe des lacunes, que l'eſprit le plus ſubtil ne peut remplir, qu'aux depens de ſa juſteſſe & de la vérité. Semblables à ces étoiles extraordinaires, dont on ignore les cauſes, & dont on ſait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir diſparu, les grands Empires ſont des phenomenes que la fortune, ou plutôt la providence, nous donne à admirer. Des évenemens où la prudence humaine n'eut que la plus petite part, ſont des époques plutôt que des conſequences ; & il n'appartient qu'à l'Hiſtoire, de detailler les cauſes de la grandeur & de la decadence des Etats, dont les moindres époques ſont des prodiges.

Il n'en eſt pas de même d'un Etat formé, pour ainſi dire, à force de bras ſur un plan tracé d'avance, & accru par une progreſſion methodique, tel que celui des Provinces unies. Semblable aux édifices publics, dont les augmentations ſe font ſur les dimenſions du premier deſſein, dont l'élevation ſe meſure ſur les qualités des fondemens, & dont l'irregularité,

ou

ou l'afaiſſement, eſt une ſuite des fautes du premier Architecte, ou du peu d'égard que ceux, qui ont travaillé d'après lui, ont eu pour ſes diſpoſitions, il n'a eſſuié aucune ſecouſſe, n'a reçu aucune atteinte conſiderable, dont on ne doive trouver la raiſon, ou dans la defectuoſité de ſa conſtitution, ou dans l'inattention des Adminiſtrateurs aux regles qu'elle leur ordonnoit de ſuivre.

La raiſon & l'experience dementent l'axiome de politique écrite, qui marque le premier degré de la decadence des Etats, immediatement après qu'ils ont atteint le plus haut point de grandeur où ils puiſſent arriver. Comme ſi les mêmes forces, qui élevent un fardeau, n'étoient pas quelquefois capables de le ſoutenir. Il eſt vrai qu'ainſi qu'un reſſort trop tendu ſe lâche de ſoi même, ou ſe detraque bientôt; une puiſſance, qui ne peut ſe conſerver que par des efforts continuels, doit ou crouler, ou décroitre. Mais une puiſſance en pareille poſition eſt au-de-là du plus haut point de grandeur, dont ſa nature la rendoit ſuſceptible. Ainſi qu'une machine bien conduite aura ſon jeu d'autant plus regulier & plus long, qu'il lui manquera moins du poids qui fait ſa juſte char-

charge ; un Etat parvenu à ſon Apogée, y eſt plus ferme que dans ſon aſcendance. C'eſt un vaiſſeau qui a tout ſon leſt, & n'a beſoin que d'être bien gouverné pour reſiſter aux coups de vent, qui autrement le feroient piroüeter : c'eſt un corps arrivé à ſon point de perfection, capable de ſoutenir les chocs, qui l'auroient entamé auparavant. L'Angleterre ne ſe ſoutint point ſous Henri VI., dans le degré de gloire & de puiſſance où Henri V. l'avoit laiſſée ; parce qu'elle avoit porté ſon vol au-de-là de la Sphere que ſes forces lui permettoient de parcourir. Mais les regnes de Chriſtine, de Charles X., & de Charles XI. en Suede, ne déparerent point celui de Guſtave Adolphe : Charles XII. fut un mauvais pilote d'un excellent vaiſſeau. La France étoit à Nimegue au plus haut point de ſa grandeur : on ne s'eſt pas apperçu au dernier traité d'Aix la Chapelle qu'elle en ſoit dechuë. La politique doit donc abandonner à la morale les profonds raiſonnemens ſur l'inſtabilité des choſes humaines. Pretendre que les Hollandois ne ſont tombés que parce qu'ils ne pouvoient pas monter plus haut, ce ſeroit donner de leur décadence une cauſe qui lui eſt tout à fait étrangere. Mais avant

que

que d'entrer dans la recherche des véritables, il eſt eſſentiel de fixer la nature de la grandeur à laquelle ils ſont parvenus, & de conſtater leur décadence, dont l'idée n'eſt pas généralement reçuë.

En effet, les Alliés de la République s'efforcent de lui perſuader, depuis plus d'un demi-ſiécle, & ſemblent y avoir reüſſi, qu'elle eſt maintenant dans ſon plus bel âge. La meilleure partie de l'Europe, diſent-ils, étoit dans l'opinion que les Provinces Unies panchoient vers leur ruine en 1672. Lorſque derriere tant de places fortes & de rivieres profondes, au milieu de leurs écluſes, elles purent à peine ſoutenir pendant un mois, le reſſentiment de Louis XIV. Mais la République ſe releva de ce coup de ſurpriſe avec tant de promptitude, qu'elle força ſon vainqueur à abandonner ſes conquêtes, * avant même

* Le Prince de Condé & Mr. de Turenne conſultés ſur ce qu'on devoit faire de tant de places priſes, opinerent à leur demolition, afin de retenir en corps d'armées les troupes, qu'autrement il faudroit éparpiller en garniſons. L'avis de Mr. de Louvois fut de les conſerver, & il l'emporta. La retraite de ces garniſons fut ſi précipitée, qu'elles n'eurent pas le tems de faire ſauter les fortifications des places qu'elles évacuerent.

me qu'il ſe fût decidé ſur l'uſage qu'il en vouloit faire. Cette diſgrace momentanée lui laiſſa ſi peu de ſes veſtiges, & elle fut ſi loin d'en être abattuë, qu'elle ôſa provoquer le Monarque à une ſeconde guerre, & porter un Prince, qu'elle aimoit, ſur un trône occupé par un Allié, dont il ſe déclaroit hautement le Protecteur. Elle ſoutint cette terrible guerre contre la fortune & contre lui. La perte de pluſieurs batailles ne put ouvrir ſa frontiere; & à peine avoit-elle commencé à goûter la paix, qu'elle conſentit à rentrer une troiſieme fois en guerre. Elle fut l'ame de cette confederation, comme elle l'avoit été de la precedente. Ses troupes & ſes ſubſides furent le principal inſtrument de l'humiliation de la France: elle rendit avec uſure aux Miniſtres de Louis le Grand, les hauteurs que Louvois lui avoit fait eſſuier; & à Louis le Grand lui-même, les allarmes qu'il lui avoit cauſées: elle aida puiſſamment à pouſſer les François juſques dans la derniere place de leur frontiere. Tandis que l'Europe entiere a été en feu, tandis que la guerre étoit au voiſinage de ſes provinces, elle a fait reſpecter ſa neutralité, lors même qu'elle rempliſſoit des engagemens avec ſes Alliés, qui

ouvroient un beau pretexte de l'inquieter : elle s'eſt declarée, quand elle l'a voulu, & aucune de ſes provinces n'a vu l'ennemi, quoique victorieux, à leurs portes. La paix s'eſt faite, & le traité ne lui a pas enlevé la moindre place de ſa barriere. Sont-ce là des époques de decadence? Loin d'avoir perdu ou abandonné quelqu'une de ſes poſſeſſions dans les Indes, elle en a acquis de nouvelles ; & elle a amelioré les anciennes. Les dettes dont elle eſt maintenant chargée, le mécontentement qui a gagné tous les ordres de l'Etat, l'alteration que la forme du gouvernement a ſoufferte, & ſemblables accidens, qui frappent la multitude, ne ſont point des preuves de décadence. Ce ſont bien plûtôt les indices d'une criſe, qui ne ſauroit être qu'avantageuſe à la République, ainſi que l'experience l'a fait voir en France & en Angleterre. Les troubles du regne de Charles II., & ceux de la Minorité de Louis XIV., ont été le berceau de la grandeur des deux Royaumes ; le Protectorat de Cromwel, le Deſpotiſme de Louis le Grand, ont jetté les fondemens de leur puiſſance. Le diſcredit de la Regence de Philippe d'Orleans, ne rend que plus eclatante la confiance publique, ranimée

ranimée ſous le regne de Louis XV. Le temps ſera ſans doute un auſſi heureux effet pour la République.

C'eſt mal connoître la nature de la grandeur dont la République des Provinces unies eſt ſuſceptible, d'en juger ſur le ſuccès des guerres où elle prend part en Europe. Sa conſtitution la lui a marquée entierement independante de ſes forces de terre ; puiſqu'elle l'a miſe, à cet égard, hors de proportion avec ſes voiſins. Elle ne peut que ſe reſigner avec fermeté à la fortune des armes, & reprocher à ſes Adminiſtrateurs d'avoir manqué plus d'une fois l'occaſion de corriger cette inegalité. Si Louis XIV. n'a pas penetré juſques dans le cœur de la Hollande, auſſi ſouvent qu'il a eu guerre avec elle, c'a été la faute de ſes Miniſtres, ou de ſes Généraux. Il eſt indubitable, que, ſans l'Armiſtice qui a ſuivi la priſe de Maëſtricht, la même campagne, qui fut ouverte par ce ſiege, auroit ſuffi à Louis XV. pour s'avancer juſqu'où ſon predeceſſeur s'arrêta ; & le ſort que ce Monarque avoit fait aux places fortes, dont il s'etoit rendu maître, le mettoit au-deſſus de la néceſſité d'abandonner précipitamment ſes conquêtes. Mais quand le Marèchal de Saxe auroit

pouſſé juſqu'aux portes d'Amſterdam ; quand les glaces auroient porté les troupes Françoiſes jusques à la Haye, ce ne ſeroit point des indices de la décadence de la République. Les revers de cette eſpece les plus complets, ne ſont point des accidens qu'elle puiſſe parer, dèſqu'elle s'y eſt une fois expoſée. L'imprudence de ſes fondateurs, qui lui a fait d'un Evêque de Munſter un ennemi redoutable, l'a decouverte aux coups d'une puiſſance bien autrement terrible. Il ſeroit abſurde de vouloir qu'attaquée par un Roi de France en perſonne, elle n'en fut pas accablée.

Dans des vuës bien differentes de celles de Barneveld, les Princes d'Orange ſe ſont applaudis d'avoir paré conſtamment au voiſinage de la France. Depuis l'inſtant où les Eſpagnols les rechercherent de paix, les Etats Généraux ſe ſont accoutumés à croire, que c'en étoit fait de la République, ſi jamais le Royaume confinoit à ſes poſſeſſions. C'a été là le ſecret de leur politique, & le reſſort que les Empereurs & le Roi Guillaume ont fait jouer, pour la faire entrer dans leurs vuës particulieres. Après que l'affection des peuples fut alienée, la puiſſance Eſpagnole ne ſe ſoutenoit dans les Pays-bas, que des trou-

pes

pes & de l'argent qu'elle y tranſportoit avec beaucoup de temps, de depenſe & de peril : cependant il ne fallut pas moins qu'un entier deſeſpoir pour tenir contr'elle. La France avoit de plus, qu'elle pouvoit être perpetuellement ſur les Pays-bas avec toute la maſſe de ſes forces. Comment eſperer de lui reſiſter ? Les Provinces à ſa diſcretion devoient d'autant plus apprehender d'en être opprimées, que le Roi n'auroit aucune des raiſons, que l'Eſpagnol avoit, de les menager. Ce fut cette conſideration qui détermina les Etats Généraux, à entendre à la treve que leurs anciens maîtres leur propoſoient. Ils crurent, dit * un ſage Politique, qu'étant aſſurés d'être libres, ils ne devoient pas s'expoſer à changer de fers : qu'il étoit de leur intérêt de laiſſer reſpirer l'Eſpagne, & que leur ſureté dependoit de leur attention à conſerver ſes Provinces, pour barriere entre la République & la France.

Il n'eſt beſoin que d'examiner ſans prévention ces principes, pour en découvrir le faux. La décadence de l'Eſpagne n'étoit plus équivoque lors de la trêve ; & tout ce que la Monarchie Eſpagnole pouvoit

* C'eſt apparemment le Chevalier TEMPLE dans ſes Remarques ſur les Provinces Unies.

gagner à la pacification des troubles des Pays-bas, c'étoit de ne plus faire des pertes qu'elle étoit abſolument incapable de ſupporter. Combien peu devoit-on compter ſur une barriere qu'elle defendroit, lorſque la France l'attaqueroit en même-temps en Italie, en Catalogne, du coté des Pyrenées, & que le Roi de Portugal lui feroit encore une diverſion ? Il falloit donc ſuppoſer que la République joindroit ſes forces aux ſiennes : mais alors cette derniere portoit tout le faix de la guerre, & la faiſoit avec les plus grands deſavantages ; puiſque le pays qu'elle defendroit ne lui fourniroit rien, & qu'elle n'y auroit pas l'autorité, qui decide de la juſteſſe des operations d'une campagne.

Si les troupes combinées des Princes de l'Empire ont peine à agir de concert, pour la defenſe de l'Allemagne, n'étoit-ce pas être temeraire, de ſe promettre que la déſunion n'auroit pas lieu entre les Eſpagnols & les Hollandois ? Y avoit-il à ſe flater qu'un Gouverneur pour le Roi d'Eſpagne, acquieſceroit aux remontrances & aux avis d'un deputé des Etats Généraux ? Qu'un Commandant Eſpagnol, relacheroit de ſes droits dans ſa place, en faveur d'un Général Hollandois.

Enfin

Enfin n'étoit-il pas inévitable, qu'un Roi de France, à la tête de ſon armée, ſeroit au-delà de la barriere, avant que le conſeil de Madrid eut digeré les moyens de l'arrêter ; & que la République l'auroit dans ſon ſein, auſſi-tôt qu'elle s'en ſeroit fait un ennemi, à moins qu'elle ne l'éloignât par une prompte acceptation des conditions qu'il lui impoſeroit ? Tel eut été ſon ſort dans la guerre que le traité de Nimegue termina, ſi l'entêtement de Louvois n'avoit pas prévalû ſur la capacité des Condés, & des Turennes. Elle auroit été reduite à la même extremité dans la guerre ſuivante, ſi Luxembourg n'avoit pas été plus avide de batailles que de conquêtes. L'eſprit de diſcernement n'animoit plus la cour de Verſailles, dans la grande guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Les Catinats & les Feuquieres condamnés à la vie tranquille & à la retraite, où les Marſins auroient été de ſi grands hommes, firent les ſuccès de la confederation, & procurerent à la République, une gloire dont l'idée n'étoit pas même venuë à ſes fondateurs.

Se faire un point capital de n'avoir pas les François pour voiſins, c'étoit condamner la République à demeurer tou-

jours resserrée dans le petit pays qu'elle occupe. Mais puisque le plan de barriere la mettoit dans la necessité d'avoir des forces de terre considerables, d'où lui promettoit-on qu'elle tireroit des soldats ? Le partage des Pays-bas Espagnols, offert par le Cardinal de Richelieu, & eludé par le Prince-Henri, après que les Etats Généraux l'avoient accepté, étoit ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à la République. Tandis que les sept Provinces auroient fourni des hommes de mer, le Brabant, le Namurquois, la Gueldre, le Limbourg, & une partie de la Flandre, donnoient les troupes de terre. Le pays subvenoit aux fraix de sa défense : c'étoit une frontiere heriſſée de places fortes, qui couvroit le cœur de l'Etat, & soutenoit assez long-temps l'impetuosité Françoise, pour l'amortir ou la rebuter.

Maîtresse d'une moitié des Pays-bas Autrichiens, la République n'écoutoit que ses intérêts particuliers, sur la guerre ou la paix avec la France. Neutre, elle l'étoit sans exception ; parce qu'elle n'avoit, que ce qu'il lui auroit plû d'avoir, de commun avec les puissances belligerantes. Elle étoit d'ailleurs en forces à faire respecter sa neutralité. Partie principale dans la guerre,

guerre, elle y figuroit avec ſuperiorité ſur ſes Alliés, que les motifs du reciproque, & leur propre intérêt engageoient à la ſecourir. Les Anglois n'étoient pas moins intéreſſés à empêcher la France de joindre tous les Pays-bas au Royaume, lorſqu'ils auroient fait partie de la République, qu'ils ne le ſont à s'y oppoſer, maintenant qu'ils appartiennent à la maiſon d'Autriche: les autres puiſſances, qui, avec eux, font contrepoids à la maiſon de Bourbon, n'ont pas d'autres maximes à ſuivre que les leurs. La République auroit donc reçû les ſubſides qu'elle eſt obligée de fournir; elle auroit joui des pays qu'elle defend gratuitement: elle auroit profité des ſuccès de ſes armes. Qui l'auroit empêchée, à St. Gertruidemberg, de primer les Anglois, & de ſe faire une barriere du magnifique cordon de places fortes, dont Louis XIV. a fait la frontiere de ſon Royaume de ce coté? Du moins elle auroit toujours fait elle-même ſon ſort: ſa puiſſance, auſſi conſiderable ſur terre que ſur mer, la faiſoit entrer dans la balance de l'Europe, autant pour ſes forces, que pour ſes richeſſes. Au lieu d'une Commune foible & timide, obligée de payer des étrangers pour garder les

avenuës du village ; c'eût été un corps de nobleſſe courageuſe, ſe defendant dans ſes Chateaux, avec ſa famille & ſes domeſtiques.

Les allarmes où elle eſt ſur Oſtende & Nieuport, depuis la paix d'Utrecht, ne ſont pas le plus facheux effet de la mauvaiſe politique de ſes Adminiſtrateurs : elle doit être bien plus touchée de la triſte neceſſité où leur faux ſiſtème l'a miſe, d'entrer en guerre avec la France, toutes les fois qu'il plaira à la maiſon d'Autriche de n'être pas en paix avec cette couronne ; ou de faire inutilement les fraix de la defenſe de ſa prétenduë barriere. Si elle prend le premier parti, les forces Autrichiennes n'etant pas ſuffiſantes, ou, ce qui revient au même pour elle, les Princes Autrichiens manquant du reſſort neceſſaire pour faire agir leurs forces, il lui faut prodiguer ſes richeſſes pour leur donner l'activité ; & lorſqu'elle prend ſur ſoi le plus grand poids de la guerre, lorſqu'elle en court preſque tous les riſques, elle doit voir ſes Alliés en recueillir tous les fruits, & ſe tenir pour bien recompenſée, ſi les plus heureux ſuccès lui procurent de demeurer ce qu'elle étoit auparavant. Si elle opte pour la neutralité :

après

après un prelude de guerre, qui, pour toute autre puiſſance, que l'habitude n'auroit pas familiariſée avec les diſtinctions, ſeroit une guerre ſerieuſe, elle doit recevoir avec reconnoiſſance des décombres & des ruines, qu'on lui laiſſe le droit de relever à grands fraix; des places raſées, qu'on lui permet de fortifier de nouveau, pour être démolies encore à la prochaine guerre.

Mais au prix de ſon repos & de ſes treſors, a-t-elle du moins evité ce terrible voiſinage, dont on lui faiſoit un épouventail? Point du tout. De quelque côté qu'on enviſage les traités de barriere, on y voit unis à une multitude d'autres inconveniens plus facheux, les inconveniens dont la crainte fit eluder le traité de Partage, propoſé par le Cardinal de Richelieu. Semblable à un malade prévenu contre le ſeul remede capable de le guerir, la République s'eſt fait un regime de palliatifs couteux, qui ont le même dégoût que lui; & outre les effets naturels du mal, qu'ils ne ſauroient couper, donnent à ſupporter leurs accidens particuliers. En mettant garniſon dans Tournai, Ypres, Menin, Namur, & autres places de Flandre, à condition de n'être

à charge ni au pays, ni à ſon ſouverain ; les Etats Généraux procurent-ils à la République autre choſe, que les perils du voiſinage des François, ſans aucune compenſation ? En s'engageant à entretenir perpetuellement douze-mille ſoldats dans les Pays bas Autrichiens, ſans y lever aucune contribution pour leur ſubſiſtance ; en promettant à la maiſon d'Autriche de concourir avec elle à leur defenſe, ſans en partager les revenus, n'eſt-ce-pas donner à la République les forces de la France à ſoutenir & à repouſſer, & la priver des moyens de le tenter avec ſuccès ? Tournai, Ypres, Menin, Namur, ſont aſſiegés : les troupes que la République entretient les doivent defendre : ſeroit-elle obligée à davantage ſi ces villes & leur territoire lui appartenoient en propre ? Non ſans doute. Ces places capitulent ; & le Roi, après y avoir etabli des garniſons, ou bien après les avoir fait demanteler, s'avance vers les ſept Provinces. En ſeroit-il autrement, ſi, au lieu des ſoldats etrangers, qui ont ſoutenu les ſieges, la République avoit pû employer de ſes ſujets ? Peut-être qu'oüi : car il y a toute apparence, que les Places auroient été plus opiniatrement defendues, que les capitulations

tions ſe ſeroient faites plus avantageuſes, que les garniſons ſe ſeroient repliées les unes ſur les autres, & que les plus riches particuliers de la frontiere, s'etant retirés au cœur de l'Etat avec leurs meilleurs effets, l'ennemi deja laſſé, deja epuiſé à forcer la barriere, auroit trouvé après l'avoir franchie, des hommes frais, diſpoſés à lui tenir encore tête, & des treſors deſtinés à animer leur reſolution. Il n'eſt point douteux que les armées Françoiſes auroient plus ſouffert des habitans de la campagne, que la République auroit moins mis de ſon épargne dans les dépenſes de la guerre, que les fraix de la defenſe des Places ſe ſeroient trouvés dans les Places mêmes, que le ſejour des armées auroit dedommagé ſes ſujets des maux que la guerre traine d'ordinaire après ſoi, & qu'une portion des ſommes immenſes qu'elles conſument dans le pays, leur demeurant, les coffres publics en auroient profité pendant le temps de la paix.

Que fait à la grandeur de la République, la hardieſſe des reſolutions des Etats Généraux, lorſqu'il y va d'une guerre contre la France? Que lui importent les ſuccès du parti qu'ils lui ont fait embraſſer? Le traité de paix qui lui confirme,

ou lui fait rendre la barriere qu'elle reclame, n'ajoute point à ſes forces : & les conditions avantageuſes que ſes Alliés obtiennent de leur ennemi, n'augmentent point ſes poſſeſſions. La capitulation de Lille, la reddition du Quenoi, la priſe de Gibraltar & de Port-Mahon, mirent les deux couronnes dans l'embarras. La demolition de Dunkerque tira les Anglois d'inquietude ; ils devinrent plus riches & plus puiſſans par l'acquiſition de Terreneuve & de Minorque. La ceſſion des Siciles & de la Lombardie, donna de nouveaux états aux maiſons d'Autriche & de Savoye. Pour la République, elle eut à grands fraix le ſterile honneur d'avoir contribué à aggrandir des Alliés deja trop grands pour ſa ſureté ; & cet honneur ne fait pas le moindre préjugé contre la realité de ſa décadence, même en ces temps de triomphe & de proſperité.

Les troupes qui ſoutinrent, qui firent les ſieges, qui livrerent les batailles, qui arrêterent, qui pouſſerent les François, n'etoient point des troupes Hollandoiſes : c'etoient des étrangers, ſtipendiés par la République, ou entretenus de ſes ſubſides. Le courage des Suiſſes & des Allemands, peut bien faire preuve de la bra-

voure

voure de l'une & l'autre nation ; la capacité de leurs Généraux, peut bien faire honneur au diſcernement des Deputés qui leur donnerent leur ſuffrage. Mais il n'y a que la caiſſe militaire, qui ſoit réellement relative à la République, & fourniſſe dequoi aſſeoir un jugement ſur elle. Or ſi la difficulté de ſubvenir à ſon entretien a augmenté à chaque guerre, de façon que la derniere oblige toujours à de plus grands efforts, & laiſſe après ſoi des indices plus ſenſibles d'un prochain épuiſement ; toutes ces brillantes époques, que les Alliés raſſemblent pour en faire la preuve de ſa grandeur, ne laiſſent voir que des prodiges d'entêtement, aſſez ſemblables aux convulſions, qui n'elevent quelques inſtans un malade au-deſſus de ſa foibleſſe, que pour le faire retomber dans une plus grande langueur, & l'approcher d'avantage de ſa fin.

Les dettes dont la République eſt maintenant incommodée, le mecontentement de ſes peuples, l'alteration dans la forme de ſon gouvernement, pourroient paſſer pour les indices d'une criſe, ſi c'etoient des accidens qui duſſent leur exiſtence à des conjonctures extraordinaires, incapables par leur nature d'être permanentes

(tels

(tels étoient les troubles de France & d'Angleterre, & le discredit de la Regence de Philippe-d'Orleans:) mais ce sont les éruptions d'un ancien mal long-temps couvé, qui ne se produit au-dehors qu'après avoir entierement gaté le dedans. Si la République avoit, dans la nature & l'etendue de son pays, les ressources qu'elle n'y a pas, on ne seroit pas encore fondé à prétendre, qu'ayant conservé toutes ses possessions, elle n'a fait aucun pas vers sa décadence. Philippe III. a joui de toute la succession de Philippe II. pendant toute sa vie, & l'Espagne n'en avança pas moins dans sa décadence sous son regne. Que doit-ce être d'un Etat à qui sa constitution ne promit que des richesses, & qui n'a pour en acquerir que la voye du commerce? puisque sa constitution n'a pas été heureusement changée par ceux qui ont succedé à ses fondateurs, il est ridicule de vouloir qu'il se soit toujours conservé le même; parceque ses frontieres n'ont pas été raprochées. Sa grandeur est uniquement dans son opulence; & il ne faut que remonter aux sources de cette derniere, pour avouër que la République est extrêmement déchuë de la sienne. Plusieurs sont absolument taries, d'autres sont detourn ées

tournées ; loin qu'elle s'en ouvre de nouvelles, il ſe fait une continuelle diſſipation (qu'elle ne ſouffrit point autre fois) de ce que lui donnent celles qui lui reſtent ; & de jour en jour le plan ſur lequel elle ſe conduit, lui rend plus difficiles les moyens de la reparer.

L'Hiſtoire n'offre point d'Etat ſi riche, à proportion de ſon étenduë, que l'a été la Hollande ; & il n'en fut jamais que la nature ait parû moins deſtiner à le devenir. A peine les ſept Provinces ont-elles du blé, pour le pain des ouvriers dont les travaux publics exigent l'entretien perpétuel. Elles n'ont ni mines, ni carrieres : point de vignes ; auſſi peu des autres vegetaux qui en tiennent lieu. Du laitage & de la terre à potier, c'eſt tout ce qu'elles donnent à leurs habitans, & tout ce qu'elles peuvent mettre du leur dans le commerce. Elles n'ont pas un ſeul port au-deſſus du mediocre ; & toutes enſemble elles ne fourniroient pas à la bâtiſſe d'une barque de pêcheur. Il a fallu ſans doute un concours de circonſtances uniques, pour faire paſſer à un pareil Etat le commerce de l'Europe, &, à bien dire, celui du monde entier. On les trouve toutes dans le temps de ſa naiſſance ; tant il eſt

vrai

vrai qu'il n'eſt rien tel, que de paroitre à propos.

Une moitié de l'Europe étoit encore dans la barbarie, & l'autre étoit dechirée de guerres civiles, ou poſſedée du demon Convertiſſeur, lorſque, dans un petit coin de terre, à peine connû juſques-là, une poignée d'hommes, pouſſés au deſeſpoir par un tiran, arbora l'etendard de la liberté. De tous les Etats où les troubles & la perſecution faiſoient des malheureux, on vint chercher azile au milieu de la nouvelle République. L'inquiſition que Charles-quint établiſſoit en Allemagne, les buchers que Henri II. allumoit en France, les Miſſionnaires que la Reine Marie appuyoit en Angleterre, lui donnerent un peuple immenſe de refugiés, que l'infertilité & le peu d'étenduë du pays, reduiſirent bientôt aux expediens, pour ne pas perir de faim & de miſere. Lisbonne, Cadix, & Anvers, faiſoient alors le principal commerce de l'Europe, & elles avoient un même ſouverain, que ſa puiſſance & ſon ambition rendoient l'objet de la jalouſie & de la haine générale, & qui, de plus, étoit l'ennemi naturel de la République naiſſante, l'ancien tiran à qui elle ſe deroboit. Aidés de leur cou-

rage,

rage, & de l'induſtrie que l'impoſſibilité de vivre autrement leur inſpira, les Républiquains devinrent d'avides corſaires. Ils n'avoient rien à perdre: c'étoit pour être heureux dans cette dangereuſe profeſſion. Auſſi ne tarderent-ils pas à être terribles aux Eſpagnols & aux Portugais, & à ſe former une marine à leurs dépens. La foibleſſe de l'Eſpagne les enhardit à des armemens de jour en jour plus conſidérables; & la faveur des puiſſances, qui étoient ſeules capables de les retenir dans la moderation, leur inſpira le deſir des conquêtes. La France & l'Angleterre, qui ne voyoient que l'affoibliſſement & l'humiliation de l'ennemi commun, dans les progrès de la République, l'aiderent à s'aſſurer des depouilles qu'elles ne croïoient pas qu'il leur convint de partager, parce qu'elles en ignoroient le prix. Ainſi les Républiquains ſe firent des établiſſemens par tout où ils voulurent porter leurs armes: ils s'affermirent dans leurs acquiſitions, avant qu'on en pût être jaloux; & leurs protecteurs furent étonnés de les voir, après la trêve avec leur ancien maître, qui n'avoient qu'à ſe conſerver l'empire de la mer & du commerce.

Les troubles de l'Angleterre vinrent heu-

heureuſement faire diſtraction à la jalouſie naiſſante des Anglois ; & la guerre qui occupa les deux grandes Couronnes, laiſſa la République ſans rivaux. Juſqu'à la paix de Weſtphalie, elle fit ſeule le commerce de l'univers : mais auſſitôt que les Anglois furent capables de paſſer aux affaires du dehors, Cromwel les rappella à leur jalouſie. La République ſuivit la conduite que lui dictoit ſon véritable intérêt ; elle ſoutint courageuſement une guerre neceſſaire. Quoique les circonſtances ne lui fuſſent pas favorables, elle ne fit point de pertes eſſentielles. En cedant au tems, elle ſe conſerva les moyens de profiter d'un meilleur, lorſqu'il ſe preſenteroit. Le choc qu'elle eſſuïa ſembloit une épreuve qui lui fut neceſſaire, pour l'inſtruire de la poſition où il lui convenoit de ſe mettre.

Il n'étoit point douteux qu'après la paix générale, les puiſſances capables du commerce s'y appliqueroient avec une eſpece de fureur. S'oppoſer aux progrès de toutes, c'étoit les forcer de conſpirer la ruïne de la République. Il falloit donc opter entr'elles : tenir pour ennemies celles dont elle avoit à attendre une plus grande opiniatreté, & ſe concilier, par divers temperammens,

rammens, celles qu'il n'étoit pas impoſſible de contenter de peu de choſe. L'Angleterre étoit ſans doute de la premiere eſpece. Sa ſituation ne lui laiſſant point d'autre emploi de ſes forces que la navigation, & la nature de ſon pays, à peine capable de fournir le neceſſaire à des ſauvages, lui donnant les mêmes raiſons que l'infertilité des ſept Provinces avoit données à la République, de s'adonner au commerce, il n'y avoit qu'à perdre beaucoup pour cette derniere, dans une liaiſon avec elle; puiſque la rivalité ne pouvoit ceſſer que par le ſacrifice que l'une ou l'autre auroit fait de ſes plus chers intérêts. Il n'y avoit point à eſperer que jamais l'Angleterre renonçât volontairement aux eſpérances qu'elle avoit concuës; & les avantages de ſon alliance ne pouvoient jamais compenſer le tort que la République ſe feroit, en l'admettant à puiſer avec elle à la ſource de ſes richeſſes.

La France ayant en elle même les cauſes de ſa grandeur; ſon étenduë & ſa fertilité donnant du travail & des richeſſes à ſes peuples; ſes demelés inévitables avec de puiſſans voiſins; ſes vuës d'agrandiſſement de proche en proche, ayant ſa principale attention, & occupant per-

pe

petuellement ſes forces ; la République n'en devoit pas attendre une ſi grande jalouſie. Il y a toute apparence que la Cour auroit accepté des propoſitions, qui, eu égard à l'état actuel du commerce du Royaume, lui auroient été avantageuſes. Les negocians François, alors très bornés, & auſſi peu écoutés qu'effectivement ils meritoient peu de l'être, ou auroient gardé le ſilence, ou auroient fait inutilement leurs remontrances, ſur leur excluſion à perpetuité des mers d'au-delà du Cap. Les Miniſtres auroient été éblouïs d'une Ferme générale des épiceries, que la Compagnie Hollandoiſe ſe ſeroit engagée de fournir pour la conſommation du Royaume, ſans autre gain que celui du frêt. La République en poſſeſſion de Bantam, Battavia, & Malacca, auroit facilement fermé le detroit de la Sonde aux Eſpagnols & aux Portugais : les Anglois auroient été bientôt rebutés d'une guerre qu'ils auroient faite ſeuls, pour ſe le faire ouvrir. La Compagnie des Indes s'aſſuroit excluſivement la principale branche du commerce : elle faiſoit ſeule les gains, qui maintenant enrichiſſent l'Angleterre & la France qui la partagent avec elle. Les marchandiſes de la Chine

&

& du Japon étoient priſes de tous les negocians du monde à ſes comptoirs; & conſtante en ſa neutralité, dans les querelles dont l'équilibre de l'Europe ſeroit le prétexte, la République auroit tourné toutes ſes forces du côté d'où lui venoit ſa grandeur & ſa puiſſance.

Telle eût été ſans doute la Politique d'un Barneveld, aux premiers indices que Colbert donna de ſes vues. Lorſque cet habile & malheureux Républicain marqua pour principe à ſes ſucceſſeurs, d'éviter le voiſinage de la France, il ſuppoſa que la République ne ſeroit jamais tentée de tenir d'autre balance que celle du commerce. Il ne lui donnoit pas les Pays-bas Eſpagnols pour une barriere derriere laquelle elle pût braver la France: il vouloit ſeulement lui ôter l'occaſion de ſe commettre avec plus puiſſant que ſoi. Certain que ni ſa marine ni ſon commerce ne ſouffriroient d'une guerre avec l'Eſpagne, il recommanda d'en conſerver précieuſement le voiſinage. L'Empire & les puiſſances du Nord avec l'Angleterre, lui ſembloient trop intereſſés à ne pas laiſſer tomber cette barriere entre les mains d'un Roi de France, pour que les Provinces Unies duſſent s'embarraſſer de ſa défenſe. Jamais

mais il ne lui vint à l'esprit, qu'elles oseroient intimer à ce Monarque son *non plus ultra*.

C'est là le premier faux pas de la République ; & il fut une chûte terrible. En obligeant Louis XIV. à faire la paix, elle s'exposa de gaïeté de cœur à une prochaine guerre avec lui. Un Mediateur incommode, est un ennemi ; & sa mediation une insulte, dont on lui demande raison au premier pretexte qu'il fournit. Les efforts extraordinaires que les Etats durent faire pour repousser un si puissant aggresseur, prirent beaucoup sur leur attention au commerce & à la marine. Les Anglois, qui * avoient jetté la République dans le peril, loin de l'aider à s'en tirer, se joignirent à Louis XIV. pour l'accabler ; & ils profiterent merveilleusement de son embarras. Le regne du Roi Jaques

* En 1668. le Roi d'Angleterre CHARLES II. fit solliciter la République de s'unir à lui, pour la mediation entre la France & l'Espagne ; avec menaces qu'ils se declareroient contre celle des deux puissances qui refuseroit les articles qu'ils auroient dressés. La République fit l'alliance. LOUIS XIV. fut outré de la déclaration, & resolut dès lors d'humilier la République. Le Roi d'Angleterre entra dans son ressentiment. Ce fut la guerre de 1672.

Jaques lui promettoit de belles occaſions de ſe vanger, & de reparer les ſuites fâcheuſes de cette premiere faute : mais une ſeconde, encore plus énorme, les en priva. Soit par reſſentiment contre la France, ſoit par une affection aveugle pour le Prince d'Orange, les Etats étoufferent en Angleterre, des troubles qu'il y alloit de tout pour la République de fomenter. En aidant ſon Stathouder, ſeulement autant qu'il en étoit beſoin pour qu'il ne ſuccombât pas, ils lui rendoient l'Empire de la mer & du commerce, & la delivroient pour longtems d'une rivale, qui mettoit tout en œuvre pour la ſupplanter. Ils le ſeconderent de toutes les forces de la République ; & les Anglois exigerent qu'elle leur payât l'honneur qu'ils lui avoient fait, de recevoir ſon Stathouder pour Roi. Si on ſuit avec attention cette imprudente alliance, on trouvera que chacune de ſes époques eſt relative à l'accroiſſement de l'Angleterre, aux depens des Provinces Unies. Le commerce de celle-là eſt maintenant ſuperieur au commerce de celle-ci à la Chine, en Perſe & dans l'Inde. L'Ile de Sumatra lui rapporte plus qu'elles ne tirent de Java. Ses vaiſſeaux ne ſont pas moins bien reçus

que

que les leurs dans les ports des Molucques. La côte de Guinée a plus de Forts Anglois, que de comptoirs Hollandois. A peine connoit-on le pavillon de la République dans les mers du nouveau monde, que celui d'Angleterre parcourt. De moitié dans les guerres contre la France & l'Eſpagne, les Hollandois ſacrifient à la paſſion, ou aux intérêts de leurs Alliés, leur commerce dans les deux Royaumes; & ils n'en ſauroient obtenir d'etre admis à partager * celui de la Grande Bretagne.

Cependant la Compagnie des Indes Orientales, a les mêmes depenſes qu'autrefois à ſoutenir à preſent, pour la conſervation de ſes établiſſemens. Elle achete toujours au même prix les épiceries, qu'elle vend au rabais: il en coute autant pour en fournir une partie de l'Europe, qu'autrefois pour en pourvoir tout l'univers. En communauté d'intérêts avec la maiſon d'Autriche & l'Angleterre, la République diſperſe en Allemagne, en Italie, & dans les Pays-bas Autrichiens, des ſommes

* Les Hollandois ne peuvent, il eſt vrai, porter leurs marchandiſes en Angleterre que ſur des vaiſſeaux Anglois, mais ils n'y commercent pas moins auſſi librement qu'en France & en Eſpagne.

des ſommes ſouvent plus conſiderables que les produits de ſon commerce. Chaque année, pendant la guerre, a toujours pris quelque choſe dans les coffres remplis en un temps plus heureux, & ſur le crédit qu'ils établirent. Tant de millions paſſés à la Reine de Hongrie, aux Princes d'Allemagne, au Roi de Sardaigne, en ont découvert le fond. L'épuiſement ne peut plus ſe déguiſer : les peuples ont entendu qu'on comptoit ſur eux pour le payement des dettes de l'Etat ; ils ont ſenti l'approche d'un fardeau qu'ils ne ſauroient porter ; & ſemblables à des malades, qui ſe flattent de trouver du ſoulagement dans une autre attitude, ils ont eſperé que leur ſort deviendroit meilleur, s'ils changeoient le gouvernement.

CHAPITRE XV.

De la Conſtitution de la République des Provinces-Unies : Le Stathouderat lui eſt eſſentiel. Diſcuſſion du pour & contre la derniere révolution. Horoſcope de la République.

AINSI que les Corps naturels, les Corps politiques ont en eux-mêmes

le principe de leur corruption. Leur ſanté, leur vie, n'eſt qu'une fermentation conſtamment entretenue, au degré, & à la maniere que leur nature détermina. Leur mort n'eſt que l'alteration des reſſorts qui maintiennent cet ordre & cette harmonie. Il faut de néceſſité qu'ils s'affoibliſſent & s'uſent avec le temps, & qu'enfin ils ſe détraquent. Tout change alors. C'eſt un autre procedé des parties du compoſé, & un degré de fermentation different. De pareils changemens dans la nature ne ſont rien pour l'Intelligence ſuprême. Le paſſage de telle à telle façon d'exiſter n'interrompt point l'exiſtence. La circulation eſt établie méthodiquement, de la diſſolution à la recompoſition, & elle ſe ſoutient toujours la même : chaque créature, arrivée à ſon terme, va tranquillement, par des voyes auſſi ſures qu'impénétrables, & correſpondantes aux vues du Créateur, ſe remettre en état de le parcourir de nouveau. Pour nous (& ſurtout quant au Corps politique) changer, ou ceſſer d'être, eſt à peu près la même choſe. Le tems qui ſuit la diſſolution, eſt un temps de déſordre, & la recompoſition eſt une véritable création.

Les Légiſlateurs du génie le plus vaſte n'ont

n'ont pu embraſſer que le préſent : ils n'ont vu à l'Etat qu'ils formoient, que le temperamment qu'ils lui faiſoient perdre, & celui qu'il alloit recevoir d'eux. Cirus ne marqua point aux Perſes leur gouvernement pour quand ils ceſſeroient d'être les maîtres de l'Aſie. Numa ne parla point aux Romains comme aux maîtres du monde : ni Sylla, ni Auguſte ne leur menagea leur decadence. Lycurgue ſuppoſa Sparte fidele pour toujours à ſes loix. Solon ne pourvût point au temps, où les ſiennes tomberoient en diſcredit à Athenes. Les fondateurs d'Etat & les Légiſlateurs, ont tenu eux-mêmes leur ouvrage pour anéanti, dès qu'il deviendroit méconnoiſſable : ils ont été plus ou moins habiles, ſelon qu'ils l'ont rendu plus ou moins ſuſceptible d'alteration.

Si Guillaume I. étoit jugé conſéquemment à cette maxime, il ſeroit placé autant au-deſſous des grands hommes de ſon eſpece, qu'il mérita d'ailleurs d'être élevé au-deſſus d'eux. Il n'y a aucune ſolidité dans la conſtitution de l'Etat, dont on ne peut lui diſputer d'être le fondateur. Le Deſpotiſme de Philippe II. altera, en la voulant augmenter, la fermentation entretenue par ſes prédéceſſeurs : ſa ty-

rannie en brouilla les reſſorts. Le Prince d'Orange, animé par ſon reſſentiment, oſa les detraquer, & vint à bout de leur en ſubſtituer d'autres : mais en changeant la maniere & le degré de la fermentation, il n'en établit point l'ordre. Il raſſembla toutes les humeurs, il les mit, il les ſoutint en mouvement ; mais ſans leur en fixer un, qu'elles puſſent conſerver longtems, & qui, par ſon rapport & ſa proportion au temperamment, contribuât à la ſanté conſtante du corps : ce ne fut que de l'agitation. On diroit, avec aſſez de vérité, qu'il eut moins l'honneur de fonder une puiſſante République, que celui de faire perdre au Roi d'Eſpagne un bel Etat. Ainſi que, dans ces montagnes formées de corps terreſtres & marins, entaſſés pêle-mêle, les Savans reconnoiſſent le bouleverſement que produiſit l'inondation générale du globe ; les Politiques voyent, dans le Gouvernement de la République des Provinces-Unies, le trouble & les perplexités de la criſe à qui elle dut ſa liberté. Les uns recourent en vain aux loix de la peſanteur ; les autres cherchent inutilement celles de la prudence. Comme les foſſiles marins occupent la place où ils furent dépoſés par les eaux, ou bien

jettés

jettés par le hazard, chaque partie de la République a le Gouvernement que ſa fantaiſie lui fit choiſir, ou que les temps lui permirent de ſe faire.

La criſe étoit générale: chaque province, chaque ville, ſe livra à ſes craintes & à ſes eſperances particulieres. Unies contre l'ennemi commun, elles n'enviſagerent que lui, & s'exciterent à le vaincre, en s'abandonnant l'une à l'autre la portion de ſa depouille, qui étoit à bienſéance. Chacune combattoit pour n'être pas aſſervie: chacune voulut avoir la ſouveraineté, au cas qu'elle évitât la ſervitude. Ce fut une République bien conſtituée pour repouſſer le Roi d'Eſpagne; & qui demandoit une ſuite continuelle de prodiges pour ſe conſerver en toute autre poſition: un Etat compoſé de cinquante autres, que leur indépendance devoit rendre incapables de cette unanimité, de cette diligence, de ce ſecret, qui ſont l'ame, & aſſurent le ſuccès des grands deſſeins. Une legere idée de ce Gouvernement, unique au monde, ſuffira pour convaincre qu'il en eſt peu de plus défectueux.

La Cour de Madrid, degoûtée des voyes violentes par leſquelles elle avoit eſperé de reduire les mécontens, avoit rappellé

le Duc d'Albe, & mis en ſa place le Commandeur de Requeſens, dont l'humeur douce & pacifique lui ſembloit capable de faire oublier le naturel feroce de ſon prédeceſſeur, & de reparer le mal que ſes cruautés avoient fait. Peut-être que ſi les peuples avoient été abandonnés à eux-mêmes, des Gouverneurs de ce caractere, ſuffiſamment authoriſés dans les meſures qu'il leur eut dictées, ſeroient venus à bout de les ramener à l'obeïſſance. Mais le Commandeur mourut peu de temps après ſon arrivée aux Païs-bas, & il mourut ſans avoir de ſucceſſeur prêt à remplir une place, qu'il étoit de la derniere importance de ne pas laiſſer vuide un inſtant. Philippe II, qui ne connut jamais le prix du temps, & mettoit la ſublime politique à ſavoir temporiſer, ne prévint point l'interregne, qui devoit achever de ruïner ſes affaires. La Régence fut devoluë, ſelon la coutume du pays, au grand Conſeil, dont tous les membres étoient patriotes. Les peuples compterent avec raiſon ſur ſon indulgence, & ils ſe montrerent plus difficiles à payer les impôts. Les gens de guerre reſpecterent peu une autorité ſi foible & ſi précaire; & ils prirent ſur eux de ſe faire payer ce qui leur étoit dû

dû de leur ſolde. Les premieres exécutions des troupes Eſpagnoles réveillerent les humeurs, qui commençoient à s'aſſoupir, & mirent le comble à la haine qu'on portoit à la nation. Le grand Conſeil ſe déclara contr'elles; & les villes, qui juſques-là s'étoient tenuës dans le devoir, parce qu'elles croyoient que le Roi n'en vouloit qu'à la religion des mécontens, ou bien parce que la préſence du Gouverneur les avoit intimidées, ne virent pas plutôt leurs biens en danger, qu'elles firent cauſe commune avec ceux qu'elles avoient aidés à opprimer. Tout le monde courut aux armes: le tumulte fut à Bruxelles juſqu'à forcer la ſalle du Conſeil, en arracher ceux que leur moderation faiſoit croire partiſans de l'Eſpagne, maſſacrer dans les ruës ce qui s'y rencontroit d'Eſpagnols: enfin, malgré la jalouſie dont chacun des Seigneurs étoit prévenu contre le Prince d'Orange, ils furent obligés de l'appeller à une aſſemblée des Etats, & d'agir de concert avec lui, pour en diriger les déliberations.

Les Etats s'aſſemblerent à Gand, l'an 1576, & ils terminerent leur aſſemblée par le fameux Traité, connu ſous le nom de *l'acification de Gand*, où la haine con-

tre l'Eſpagne & le Gouvernement Eſpagnol, fit paſſer, d'un conſentement unanime, l'expulſion de tous les étrangers hors des Païs-bas, le rétabliſſement de l'ancienne forme du Gouvernement, le renvoi de la diſpoſition des affaires de la Religion aux Etats de chaque Province, & la conféderation de toutes les Provinces pour l'exécution du Traité. Le ſucceſſeur du Commandeur de Requeſens arriva, comme les troupes Eſpagnoles diſputoient leur retraite contre celles des Etats, & ſe procuroient, par le pillage des villes, un équivalent de la ſolde qui leur étoit refuſée. Le ſac d'Anvers avoit joint l'horreur à la haine du nom Eſpagnol : tous les eſprits étoient ulcerés. Le nouveau Gouverneur ne fut reconnu qu'après qu'il eut accepté, & confirmé la Pacification de Gand. Comme c'étoit un acte que la néceſſité lui extorquoit, il n'y fut fidele que juſqu'à ce qu'il crut pouvoir y manquer avec avantage ; & ſon infidelité dégagea les Provinces de l'hommage conditionnel qu'elles lui avoient prêté. Les Etats de Brabant appellerent le Prince d'Orange à Bruxelles, & l'y déclarerent protecteur de leur Province. Ce fut ce coup d'éclat qui ſauva au Roi d'Eſpagne ce qu'il

qu'il a conſervé de ces pays. Les jaloux du Prince le virent avec chagrin diſtingué d'eux ſi avantageuſement. Sa naiſſance, ſes richeſſes, ſes charges, lui donnoient ſans doute quelques prérogatives au-deſſus des Seigneurs les plus qualifiés du pays : mais ils l'avoient vu ſujet comme eux, & les égards qu'il étoit en poſſeſſion de recevoir, leur paroiſſant rendus au Souverain, qu'il repréſentoit dans ſes Gouvernemens, ils s'étoient accoutumés à l'idée de l'égalité, qui eſt entre la haute Nobleſſe d'un Etat Monarchique. Choqués d'un titre qui mettoit entr'eux & lui une grande diſtance, ils perdirent de vuë les intérêts des peuples, & ſacrifierent les plus belles eſperances d'une revolution générale à leur jalouſie. Pour ne pas avoir leur ſuperieur dans leur égal, les uns inviterent l'Archiduc Matthias à venir prendre le gouvernement des Provinces : les autres reconnoiſſant que s'il leur falloit demeurer ſujets, il en couteroit moins à leur fierté de l'être d'un puiſſant Monarque, propoſerent au Roi d'Eſpagne les conditions auxquelles ils conſentoient de demeurer les ſiens.

Ce fut donc bientôt un tiers parti, qui rompit les meſures des deux autres,

& les auroit infailliblement ruinés, ſi celui qui viſoit à la liberté, ne ſe fut haté de faire cauſe à part. La moderation n'eſt point du tout de miſe dans les grands deſſeins. Ceux qui étoient à la tête des affaires des Provinces, où la religion rendoit impoſſible le retour vers le Roi d'Eſpagne, diſpoſerent les peuples à ſecouer hautement ſon joug. Sept envoyerent leurs deputés à Utrecht, travailler à un Traité, qui devoit être la baze de la nouvelle République, & établir ſa conſtitution. Voici ſes principaux articles.

„ Les ſept Provinces s'uniſſent comme „ ſi elles n'en faiſoient qu'une ſeule, tellement qu'elles ne pourront jamais être „ ſeparées en façon quelconque, ni par „ traité, ni par accord : chaque province neanmoins ſe reſervant la pleine & „ entiere jouiſſance de ſes droits, privileges, ſtatuts & coutumes : chaque „ ville en ſtipule autant pour ſoi ; & dans „ les differens qui naitront entre quelques unes des provinces, les autres ne „ pourront prendre de parti que celui de „ l'interceſſion, ou mediation pacifique. „ Du reſte elles s'obligent les unes aux „ autres à une defenſive éternelle envers „ & contre tous.

„ On

„ On ne fera ni paix, ni guerre, ni
„ alliance, ni levée de deniers, que du con-
„ sentement unanime de toutes les Pro-
„ vinces. Les affaires qui regardent la
„ paix, la guerre & les alliances, seront
„ decidées à la pluralité des voix; & les
„ differens qui pourront naitre sur elles
„ seront soumis, par provision, à l'ar-
„ bitrage des Gouverneurs des Provin-
„ ces Unies.

„ Quand à la religion, la liberté en
„ sera conservée; chaque province faisant
„ à cet égard les reglemens qu'il lui plai-
„ ra. Les differens, qui n'interesseront
„ qu'une Province, seront decidés par les
„ autres: ceux qui les interesseront tou-
„ tes, seront reglés par les Gouverneurs,
„ dont la sentence, prononcée dans le
„ mois, sera exécutée nonobstant oppo-
„ sition, ou appel.

„ L'interpretation des articles du Trai-
„ té appartiendra aux Etats, & s'ils ne
„ peuvent pas s'accorder sur elle, ce sera
„ aux Gouverneurs de la donner. Les Gou-
„ verneurs & les Etats se rendent garans
„ de leur execution, & ils s'engagent à con-
„ traindre à leur observation, & à punir de
„ leur infraction, quiconque il appartien-
„ dra, nonobstant tous privileges, liber-
„ tés, & exemptions.

On voit que les ſept Provinces ſont moins une République, qu'une confederation d'Etats Souverains, pour la defenſe commune, ſans aucune dependance l'un de l'autre. La plûpart des articles de l'union ſont les mêmes, dont les Cantons Suiſſes ont étreint la leur ; dont le Corps Germanique reſſerreroit la ſienne : mais le gouvernement particulier de chaque province, leur ſituation, leur foibleſſe, ne laiſſent aucune comparaiſon à faire, aucune induction à tirer des Cantons Suiſſes, & des Etats de l'Empire, à elles. La Suiſſe eſt un Pays qui ſe defend, pour ainſi dire, de ſoi-même, & n'eſt jalouſé de perſonne. La Souveraineté de chaque Canton eſt entiere : elle y eſt perpetuellement exiſtente dans ſes repréſentans. Le credit & l'autorité y ſont partagés en proportion des charges communes, & des forces : des intérêts conſtans forment une balance, & maintiennent l'équilibre : chaque Canton eſt dans l'independance des autres à tous égards. Les Etats, ſi on peut appeller ainſi leur Diete, ſont un Senat de Souverains. Enfin leur confederation eſt libre ; & les bons offices, que chaque membre de l'union exige des autres, n'impliquent point

avec

avec la Souveraineté qu'il s'eſt reſervée.

La République des Provinces Unies eſt compoſée de Provinces Souveraines : les Provinces, de villes qui ne ſont point ſujettes ; & les villes ont aux Etats de la Province les mêmes droits que les Provinces aux Etats Généraux. Comme les Etats Généraux ne peuvent faire ni paix, ni guerre, ni nouvelle alliance, ni levée de deniers, ſans le conſentement unanime des Provinces ; les Etats Provinciaux ne peuvent reſoudre aucun de ces points ſans le conſentement unanime des villes qui ont voix dans l'aſſemblée Provinciale. Les deputés qui forment ceux là, comme les deputés qui compoſent ceux-ci, ſont des repreſentans ſans pouvoir & ſans action, dont l'emploi eſt de demander & de recevoir, ſur les affaires importantes, de continuelles inſtructions des Provinces & des villes, qui les deputerent. La Souveraineté eſt éparpillée pour ainſi dire, dans les aſſemblées des Provinces & les ſenats des villes : à chaque acte qu'elle doit produire, il faut qu'elle ſe reüniſſe. L'unanimité requiſe n'eſt-elle pas un prodige, & ſa neceſſité un très grand defaut ? Sans égard à leur grandeur, leurs richeſſes, & leurs forces ; les villes & les Provinces

ont

ont un ſuffrage égal. La voix de la Hollande n'eſt pas comptée pour plus que celle d'Overyſſel, qui porte à peine le vingtieme des charges qu'elle ſoutient. Le ſuffrage de la petite ville de *Purmerent* vaut, aux Etats de la province, celui d'Amſterdam. Une pareille diſproportion n'eſt-elle pas une ſource intariſſable de diſcorde? L'harmonie peut-elle ſubſiſter avec *elle* ſans miracle? Comment accorder l'union indiſſoluble des ſept Provinces, avec le refus que chacune fait de reconnoitre un mediateur d'office dans les differens; & leur Souveraineté avec la garantie, que les Etats & les Gouverneurs promettent, de l'execution du Traité? Dans les differens entre quelques Provinces, les autres ne peuvent prendre de parti, que celui de l'interceſſion. Suppoſé donc l'entêtement d'une; voilà l'union troublée, la République entamée ſans remede. Les differens, quant à la religion, qui intereſſeront toutes les Provinces, ſeront decidés par les Gouverneurs. Que devient la République? Eſt-il rien de plus facile, & de plus commun, que de couvrir du manteau de la Religion des vuës de Politique? Juges des affaires de Religion, les Gouverneurs ne ſont ils pas rendus maîtres

maîtres de celles de l'Etat ? L'interpretation des articles du Traité eſt devolue aux Etats Généraux, & s'ils ne s'accordent pas ſur elle, ce ſera aux Gouverneurs de la donner. Les Gouverneurs ſeront toujours en état d'entretenir un contraſte d'opinions dans une aſſemblée, où tout invite à la diſcorde : les voilà donc les maîtres des loix, & authoriſés à ce que leur ambition leur fera entreprendre. De quel ſens la loi la plus claire & la plus préciſe n'eſt-elle pas ſuſceptible ?

Mais quels ſont ces Gouverneurs dont le Traité fait des membres neceſſaires de la République ? Ils figurent avec les Etats ; il y aura entr'eux un conflit d'autorité perpetuel : quel équilibre la conſtitution y met elle ? Si elle n'y en met pas, n'eſt il pas inévitable qu'ils dechireront la République, juſqu'à ce qu'une faction ait écraſé, anéanti l'autre ? Le Prince d'Orange, Gouverneur de Hollande, de Zelande & d'Utrecht ſous Philippe II., fut reconnu en ces qualités par la nouvelle République. Elle lui donna le commandement général de ſes forces de terre & de mer, la diſpoſition de toutes les charges militaires, le pouvoir de faire grace aux criminels, le choix des Magiſtrats

ſur

ſur la nomination des villes : elle voulut que, comme les Etats repreſentoient ſa Souveraineté, il repreſentât ſa dignité, par ſes Gardes du Corps, par les droits de ſes charges, par les audiences aux Miniſtres Etrangers, par l'éclat de ſa Cour, la magnificence de ſa maiſon. Ces témoignages de reconnoiſſance n'étoient pas au-deſſus de ce qu'elle lui devoit; mais ſa conſtitution les vouloit moins éclatans, ou plus ſolides. Ce n'étoit point un Citoïen paré de ſes grands ſervices : c'étoit un Prince mis en voïe pour arriver à ſon rang. Quand même ces diſtinctions auroient contenté le premier Prince d'Orange, il étoit contre toutes les regles de la prudence, d'eſperer dans ſes ſucceſſeurs une ambition auſſi bornée. La modération eſt incompatible avec une puiſſance qui n'eſt pas à ſon juſte degré: trop au-deſſus de celui où elle doit être, pour y vouloir deſcendre, elle ne reſtera point au-deſſous de celui où elle peut parvenir. Les Princes Maurice & Guillaume II., ſervirent la République auſſi bien que leur ayeul la ſervit, & peut être ne l'aimerent pas moins qu'il l'aima : mais la diſtance étoit trop grande entr'eux & les autres Citoyens; elle faiſoit trop de jaloux, pour qu'ils ne craigniſſent pas de laiſſer ceux qu'ils

qu'ils ſe deſtinoient pour ſucceſſeurs, expoſés à n'y pas être placés. Ils voulurent fixer leur état, leur aſſurer la proprieté d'un bien, qu'on ne leur diſputoit point d'avoir merité de poſſeder, & leur laiſſer après eux les Chefs d'une République, dont ils ſouffroient impatiemment eux mêmes de n'être que les premiers Officiers. Sa conſtitution en étoit ébranlée; mais pour être rendue plus ſolide. C'étoit mettre la derniere main à l'ouvrage, au milieu duquel la mort avoit ſurpris Guillaume I. C'étoit ſuivre le plan qu'il n'eut pas le tems d'executer.

Un Ecrivain flateur eſt d'ordinaire un homme de peu d'eſprit, ou de beaucoup de mauvaiſe foi. Comme ſa louange eſt toujours intéreſſée, il s'aveugle ſur le vrai, qui ſouvent eſt le beau du ſujet qu'il traite, & ne voit que ce qu'il croit devoir être plus agreable à ceux à qui il le preſente. La plûpart des Hiſtoriens Hollandois ſe font un capital d'éloigner de deſſus les Princes d'Orange, & ſurtout Guillaume I., la note d'ambition; comme ſi la memoire de ces grands hommes devoit être moins precieuſe aux Hollandois, lorſqu'ils les connoitroient pour tels qu'ils ont été, lors qu'ils ſauroient qu'ils ont cherché leur grandeur dans le bonheur de

la

la République ; & que ſi Guillaume I. n'eut pas été prevenu par la mort ; ſi de mauvais Conſeillers n'avoient pas égaré Maurice ; ſi Guillaume II. n'eut pas été trahi par la fortune, ils auroient corrigé les défectuoſités de ſon gouvernement, & l'auroient rendue auſſi admirable par la bonté de ſa conſtitution, qu'elle l'a été par l'immenſité de ſes richeſſes.

Vouloir que ces Princes n'ayent pas dû prétendre au-de-là des honneurs perſonnels qui leur furent deferés, c'eſt faire injure aux meilleures têtes qui ayent été dans la République ; au ſage Barneveld, qui, * preferant l'intérêt de la République à ſes intérêts particuliers, tira Maurice de la pouſſiere de l'Academie, pour en faire un Stathouder : qui accrut le Stathouderat de biens, de credit & de pouvoir,

* Les mécontentemens que les Etats avoient reçus du Comte de Leiceſtre, favori de la Reine Elizabeth, auquel ils avoient deferé le gouvernement général des Provinces, les degoutoient de lui donner un ſucceſſeur. Le Prince Maurice, agé ſeulement de dix ſept ans, faiſoit encore ſes exercices, & ſa jeuneſſe ne promettoit point le grand Capitaine dont la République avoit alors beſoin. Barneveld grand Penſionnaire de Hollande ſe ſervit de tout ſon credit pour lui faire donner par les Etats, les charges & le rang de Guillaume I. ſon pere.

voir, tant qu'il vit dans le Prince une ame Républiquaine; & qui ne ſe retira de lui, que lorſqu'il le reconnut poſſedé de la paſſion d'être Souverain. Il ſentoit que la République avoit beſoin d'un Chef: lui-même il l'excita à ſe le donner, quoiqu'il fut certain qu'il en ſeroit éclipſé. S'il ſe repentit de ſon ouvrage, ce ne fut que quand il le vit defiguré. Le Chef de la République vouloit en devenir le maître. Le Républiquain zélé aima mieux perir que de riſquer de faire un tyran. Pleins de confiance en leur crédit, & peu prévenus en faveur de Guillaume III, dont les grandes qualités n'avoient point encore percé, les freres de Wit eſpererent tout de leur habileté. Il étoit moins deſavantageux à la République de n'avoir point de Stathouder, que d'en avoir un qui ne fut qu'un homme ordinaire. Si celui qui pouvoit ſeul aſpirer à cette dignité, étoit tel qu'ils le jugeoient être, il étoit inévitable que les Provinces ſeroient en proye aux factions & à la diſcorde. La ſuppreſſion du Stathouderat leur parut un moindre mal: * elle n'étoit point leur ouvrage, &

* Mrs. de Wit, l'un Greffier des Etats, l'autre Grand Penſionnaire de Hollande, maintinrent

& ils en payerent la faute de leur ſang. Mais leur vie offre des traits de vertu & d'amour de la patrie, qui ne permettent point de leur imputer de l'avoir ſacrifiée à leurs intérêts particuliers.

Vouloir que Guillaume I. borna ſon ambition à l'honneur d'être le Premier Officier d'une République, qui *lui étoit* redevable de ſon exiſtence, c'eſt démentir la verité elle même, & dérober à ce grand homme la gloire de la politique la plus profonde, & la mieux ſoutenuë, dont l'eſprit humain ſoit capable. En vain on pretend que les grands hommes doivent ce qu'ils ont été aux circonſtances des temps où ils vécurent. Cirus, Alexandre, Guſtave-Adolphe, Charles XII. auroient été des conquerans pour tous les ſiecles, comme les Cardinaux de Ximenès & de Richelieu, auroient été de grands Miniſtres ſous tous les regnes. Les Scipions & les Gracches auroient prévenu Ceſar, s'ils avoient formé les mêmes deſſeins

rent de toutes leurs forces l'acte de la ſuppreſſion du Stathouderat, paſſé par les Etats après la mort du Stathouder Guillaume II. Lors de l'invaſion des François en 1672. ils furent dechirez par la populace de la Haye, qui s'emut en faveur de Guillaume III. élevé peu après au Stathouderat.

deſſeins que lui ſur la liberté de Rome ; & Ceſar, déterminé à ruiner la République, auroit trouvé d'autres voïes qui l'euſſent mené à ſon but, ſi les fautes de Pompée & de Caton lui avoient manqué. Il ne faut qu'un génie mediocre pour ſaiſir les occaſions, & en profiter : un grand génie les fait naitre. Les Guiſes étoient ambitieux ; le zele de la religion ne leur fut qu'un pretexte, la haine des Chatillons ne fut qu'un aliment : au defaut de l'une & de l'autre, ils ne ſeroient pas demeurés tranquilles. Sans le Cardinal de Retz, Mazarin gouvernoit paiſiblement la Reine Régente & le Royaume de France. Le Duc d'Orleans n'a point eſſuyé d'orage ; parce qu'il n'y avoit point de Duc de Guiſe à la Cour ; parce que le Cardinal de Noailles n'étoit pas le Cardinal de Retz. Les fureurs de la Religion, la tyrannie de la Cour de Madrid, la cruauté du Duc d'Albe, n'ont été que les inſtrumens de la revolution des Païs-bas : le reſſentiment & l'ambition du Prince d'Orange en furent les véritables cauſes. Ainſi que l'infortuné Charles Stuard eut paſſé ſa vie ſur le trône de la grande Bretagne, ſi Cromwel n'avoit pas entrepris de l'en arracher, Philippe II. ſeroit demeuré poſ-

ſeſſeur

ſeſſeur des dix ſept Provinces, ſi Guillaume ne ſe fut pas promis de lui en faire perdre une partie.

Les Comtes de Montigni, d'Egmont, & de Horn, n'étoient point fauteurs des Religionaires. Ceux-là eſpererent peut-être ſe rendre plus conſiderables, & ameliorer leur ſort, en ſe rangeant parmi les mecontens: mais ils n'eurent point l'idée d'un changement entier du Gouvernement, & ils furent punis d'un crime auquel ils ne penſerent peut-être jamais. Le Comte de Horn brouilloit plûtôt par humeur, que par politique; & il étoit à peine capable de le faire en ſecond. Brederodes * & ſes aſſociés étoient trop bornés pour former, trop foibles pour ſoutenir un parti qui ſe fit redouter. Si le Prince d'Orange n'eut pas animé ſecretement la machine qu'ils paroiſſoient conduire, ils en auroient été bientôt accablés. C'eſt lui qui échauffa le zele des Huguenots, qui ouvrit les yeux des peuples ſur leurs griefs, qui les mit en allarme ſur

* Le Comte de Brederodes étoit le chef des 300. gentils-hommes, qui furent nommés les *Gueux*. Il preſenta à leur tête la fameuſe requête à la Ducheſſe de Parme, Gouvernante des Pays-bas pour le Roi.

ſur une prochaine oppreſſion, qui les excita à la repouſſer. S'il n'avoit pas ménagé leur colere, nourri leur opiniatreté, tout faiſoit joug aux Edits du Roi. La Cour de Madrid n'épargnoit pas plus le Luxembourg, le Namurquois, la Flandre, le Hainaut, le Brabant, que les ſept autres Provinces. Les Miniſtres Calviniſtes n'y avoient pas moins d'accès; la haine n'y étoit pas moins grande contre les Eſpagnols; les impots n'y étoient pas moins forts, moins onereux: mais le Prince n'y avoit pas autant de credit qu'en Hollande, en Zelande, à Utrecht; & ils reſterent à l'Eſpagne.

Il y a ſans doute de la temerité & de l'injuſtice, d'accuſer Guillaume d'indifference ſur la religion: mais il eſt inconteſtable qu'il la conſidera en politique. Charmé que les intérêts du Ciel puſſent aller de concert avec ceux de la terre, il les unit habilement les uns aux autres, & fit ſervir l'enthouſiaſme des peuples à ſes reſſentimens & à ſon ambition. Ce ne fut point un Brutus reſigné à une vie tranquille & obſcure, & à qui il ne falloit pas moins que le dernier excès de la tirannie, pour l'enhardir à s'élever contre le Tiran. Philippe II., en quittant les

Pays-

Pays-bas, l'y laiſſa * outragé & puiſſant; qui avoit tout à craindre de ſon Souverain, & étoit en état de s'en faire redouter. Ce Monarque rompit les liens qui pouvoient le lui tenir encore attaché, en trompant l'eſperance qu'il avoit conçue d'être fait Gouverneur Général des Provinces. L'elevation du Cardinal de Grandvelle l'outra de depit : les hauteurs de ce Miniſtre acheverent de le décider : il ne reſpira que la vengeance & il s'en fraya les chemins.

La vengeance en elle-même n'a d'attraits que pour les eſprits foibles, & les ames baſſes. Le Prince ne ſe la propoſa qu'avec ce qui la pouvoit rendre digne de lui. C'eût été ſe deshonorer de lui ſacrifier

* Le Roi allant au port de Fleſſingue, où il devoit s'embarquer pour l'Eſpagne, ſe plaignit au Prince en termes amers, du refus que les Etats lui avoient fait des ſommes qu'il leur avoit demandées. Le Prince ayant reparti que ſa Majeſté devoit imputer aux Etats les déſagrémens, dont elle ſe plaignoit. Sur quoi le Roi le regardant d'un œil irrité, lui dit avec colere, & des geſtes menaçans : *non, ce n'eſt pas à eux : c'eſt à Toi, à Toi, à Toi.* Singulier, qui, en eſpagnol, exprime le plus grand mépris. Le Prince apprehendant pour ſa perſonne, s'il montoit ſur le vaiſſeau du Roi, prit congé au port, & ſe retira. *Memoires de Du Mourier.*

fier ſes biens & ſon rang, & juſtifier les mepris du Roi, de borner ſon reſſentiment au deſir de changer de maître. Son projet fut de ſe venger avec autant d'avantage, que de gloire : de donner de l'embarras & du chagrin à Philippe, en lui enlevant des ſujets, en lui faiſant perdre des Provinces : de le forcer à l'eſtime, en ſe mettant à portée de ſa haine, & en ſe faiſant une condition meilleure, que celle qu'il ne pouvoit conſerver ſans ſes bonnes graces. Il étoit ſujet ſi puiſſant, en credit, en richeſſes, & en dignité, qu'il ne pouvoit que deſcendre, à moins que de devenir Souverain : toutes ſes vues, toutes ſes démarches, allerent donc à la Souveraineté. Le projet auroit été téméraire, ſi les peuples avoient été poſſedés de cette horreur de la Monarchie, qui fut la baze de la République Romaine. Mais c'étoit lui même qui les avoit aigris : il avoit nourri leurs mécontentemens, & dirigé toute leur ardeur, moins vers l'independance, & la liberté, que vers leurs franchiſes & leurs Privileges, qui, loin d'exiger la Démocratie, ou l'Ariſtocratie, ou l'Oligarchie, ſuppoſoient la néceſſité d'un Souverain, perpetuellement exiſtant. Sa conduite eſt un chef d'œuvre.

Tant que les humeurs, qui devoient produire la révolution, ne firent que fermenter, il ne prit aucun personnage; il n'entra point dans la faction; c'eut été risquer de demeurer confondu avec les factieux. Lorsque le mal fut parvenu à son periode, & qu'il lui fallut en aider l'éclat, on eut dit que, sans vues d'intérêt particulier, dans une crise où les plus grands *perils* étoient pour lui, il n'étoit remué que par la compassion & la générosité: qu'il s'oublioit lui même, pour ne penser qu'à preserver des peuples qu'il aimoit, de l'oppression dont ils étoient menacés. Sa premiere entrée dans le Pays avec des troupes Allemandes, fut l'acte d'un Prince absolument independant. Sans titres, sans qualités rélatives aux mécontens, il autorisa sa prise d'armes, & son invasion, des mêmes motifs, dont un Souverain eut coloré la sienne. Son armée étoit composée de troupes levées à ses frais, ou que ses amis & sa réputation lui avoient attirées. Si son expedition avoit réussi, il mettoit les peuples en liberté de se faire leur sort. Ils n'avoient point encore l'idée de République; le premier feu de leur ressentiment tomboit sur Philippe, qu'ils abjuroient: le premier mouvement de leur joye & de leur reconnoissance étoit pour leur liberateur, qu'ils substituoient à leur tiran,

La grande habileté du Duc d'Albe ayant rompu & diſſipé l'armée auxiliaire des mécontens, le Prince tira tout le fruit poſſible de l'impreſſion que ſa bonne volonté avoit faite ſur eux. Perſuadé que, dans le trouble & l'abattement général, il ne ſe trouveroit perſonne qui lui demandât l'explication de ſes pretentions; ſans dire à quel titre il faiſoit un coup auſſi hardi, il autoriſa de ſon nom les armateurs qui voudroient aller en courſe ſur les Eſpagnols. Ainſi que dans le fort d'une tempête, chaque perſonne du vaiſſeau obéit, ſans examen, à tout autre que le Capitaine & le Pilote, qui aura pris en main le gouvernail abandonné, les Provinces Maritimes reçurent avec joye, exécuterent avec confiance, les commiſſions du Prince: & cet habile politique ſe fit, de leur docilité, un titre auquel il ne dérogea plus. La priſe de la Brille, par les armateurs, le mit en état de le ſoutenir avec éclat. L'acquiſition de cette importante place donnoit un azile aux Corſaires, contraints, juſques alors, d'errer le long des côtes, & de payer à haut prix les rafraichiſſemens qu'ils alloient chercher furtivement, dans de petits ports & des rades peu frequentées d'Angleterre. C'étoit un

magazin, un entrepôt, un arſenal fixes pour la nouvelle Marine. La plûpart des villes de Hollande & de Zelande ouvrirent les yeux ſur les richeſſes, qui alloient être uniquement pour la Brille; & autant par envie de les partager avec elle, que par deſir de ſe ſouſtraire au joug, de plus en plus peſant, de l'Eſpagne, elles chaſſerent les garniſons Eſpagnoles, & s'offrirent au Prince, qui reçut leur ſerment de fidelité.

Il ne falloit qu'une action brillante, qu'un grand ſervice, pour décider les villes des autres Provinces, ſur l'exemple de celles de Hollande & de Zelande. Le Prince eſpera qu'en venant une ſeconde fois avec une armée à leur ſecours, il rendroit la révolution complette. Peut être que ſes eſperances n'auroient pas été trompées, ſi ſes armes avoient été heureuſes: mais le maſſacre de la St. Barthelemi lui coupant les reſſources, ſur leſquelles il avoit compté du côté de la France, il lui fallut remettre à un autre tems à frapper les grands coups. Il ſe retira en Hollande, dont il fit le théatre de la guerre, comme il en faiſoit le centre de ſa puiſſance: il y commanda ſans titre, & veilla ſurtout à ne pas décheoir de la poſſeſſion, qui

qui lui en tenoit lieu. Ce fut la regle de ſa conduite aux Etats de Gand. Voyant que les déliberations n'alloient qu'à une conféderation des Provinces, pour l'expulſion des étrangers, entre leſquels ſes jaloux pouvoient tôt ou tard le faire comprendre, & pour le retabliſſement de l'ancienne forme du Gouvernement, ſans idée du changement de Souverain; il fit ſtipuler, outre l'Union des Provinces pour l'execution des articles réſolus, *une alliance perpetuelle avec celles de Hollande & de Zelande*: comme ſi ces deux dernieres avoient fait, ſous ſon gouvernement, corps ſéparé des autres; quoique leurs députés aux Etats y euſſent paru ſelon la forme ancienne.

Ce trait de la plus fine politique n'échapa point aux Seigneurs des dix Provinces, & aux principaux des quatre autres. La *Protection* que le Brabant défera au Prince l'approchoit de ſon but: la réponſe qu'il y feroit devoit être, pour ainſi dire, la pierre de touche de ſon ambition. S'il n'avoit point d'autres vuës que de former une République des Etats que le Roi d'Eſpagne ne pourroit conſerver, il propoſeroit un plan d'Ariſtocratie, & refuſeroit un titre, qui l'élevoit au-deſſus du citoyen;

yen; ou rendroit celui de *Protecteur* agréable en lui donnant une explication, qui l'eut accommodé à l'égalité Républiquaine. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Au contraire, assuré de la Hollande & de la Zelande, il espera que l'exemple du Brabant seroit contagieux, ou qu'au pis aller, il l'uniroit à ces deux Provinces. Le coup manquant, il restoit toujours en état d'en attendre quelqu'autre des circonstances.

En effet, la jalousie des Seigneurs ayant eu le dessus, l'habile Prince ne prit aucune allarme du contre tems: il n'y vit qu'un délai, dont l'avantage lui reviendroit tout entier; & il disposa les choses pour l'Archiduc Matthias, de façon à le rendre l'instrument des desseins, qu'on l'appelloit à ruiner. L'Archiduc n'étant pas avoué de l'Empereur, n'avoit aucun secours à esperer de l'Allemagne. Il n'avoit rien de soi même, ni richesses, ni credit, ni grandes qualités: ce devoit être un fantome, à l'ombre duquel un Lieutenant pourroit ce qu'il voudroit entreprendre. Guillaume ayant fait agir toutes ses créatures, pour persuader aux Etats la necessité d'un Lieutenant Général de l'Archiduc, n'eut qu'à se présenter à cette charge, pour se la voir

voir déférer. C'étoit peu pour lui de n'avoir le commandement qu'en ſecond; mais il devenoit le maître de la conduite de l'Archiduc: il pouvoit, à ſon gré, la rendre odieuſe ou mépriſable; & lorſqu'il le voudroit, il l'obligeroit à quitter la place. N'étoit-ce pas acheminer ſes deſſeins, d'accoutumer les peuples à ſe croire un Souverain neceſſaire? Qui pouvoient ils ſubſtituer à l'Archiduc, quand ils le remercieroient? Ne ſeroit-ce pas au Lieutenant Général qu'ils ſe croiroient obligés des fautes que Matthias n'auroit pas faites? Ne ſeroit-ce pas à lui qu'ils recourroient, pour reparer celles qu'il auroit ſemblé ſouhaiter inutilement d'empêcher? Dans les murmures que l'incapacité de l'Archiduc occaſionna; dans le Schiſme qui ſe fit pendant ſon gouvernement, on n'entendoit point parler de République. Les uns s'en tenoient aux articles de Gand: les autres parloient de ſe ſoumettre aux Gouverneurs: le tiers parti ménageoit un retour vers le Roi d'Eſpagne. Le Prince ſouffloit le feu de la diſcorde, mais en ſecret; & il portoit hautement l'autorité de l'Archiduc, & ſes droits. Il s'établit médiateur entre lui & les Provinces ſeptentrionales: il invita ces dernieres à aſ-

ſembler leurs Etats à Utrecht : il augmenta le nombre des Deputés ordinaires dans les Etats de Hollande. Toutes les regles de la prudence humaine lui diſoient que les ſept Provinces, en s'uniſſant entr'elles, ne perdroient point de vuë la forme ancienne de Gouvernement, reclamée par la pacification de Gand ; & que n'ayant ni Prince étranger à ſubſtituer à l'Archiduc, ni Patriote à mettre en balance avec le Lieutenant Général, ils defereroient à ce dernier la place du premier, avec toutes ſes prérogatives.

L'aſſemblée d'Utrecht manqua à ſes véritables intérêts. Le traité d'Union, qu'elle paſſa, n'embraſſoit que la circonſtance preſente : les Etats, en ſe montrant alienés de l'Eſpagne ſans retour, en prenant la réſolution de lui réſiſter juſqu'à la derniere extremité, ne pourvoyoient, ni aux moyens de faire la guerre contre une ſi grande puiſſance, ni au gouvernement qui devoit remplacer l'ancien. Le Prince compta pour rien ſes reſultats. Sans ſe rebuter, ou de l'aveuglement de ceux, qui ne pénetroient pas ſes vues, ou de la jalouſie des autres, qui n'y vouloient pas entrer, il ſuivit toujours ſon plan. La foibleſſe des Provinces Unies, la confuſion

du

du gouvernement de chacune, lui étoient des garans assurés, qu'à moins que de vouloir périr, les Etats d'une autre assemblée viendroient où il n'avoit pu cette fois les amener. Pressé de signer le traité d'Union, il temporisa, dans l'esperance d'une nouvelle convocation d'Etats, à l'année suivante; & n'appercevant pas que les yeux se fussent ouverts à son avantage, pendant un an & demi, il signa avec cette reserve, *qu'il n'entendoit en aucune maniere préjudicier à l'autorité de l'Archiduc.* C'étoit supposer les Provinces Unies sous un chef different de ce que les Etats avoient entendu par les *Gouverneurs.*

Rien ne marque mieux les vuës constantes de Guillaume, que la devise de la premiere monnoïe que les Provinces firent battre, apres leur Union. C'étoit un vaisseau sans voiles & sans gouvernail, avec ce mot: *incertum quò fata ferant.* Comme il l'avoit dictée, il la leur expliqua, en leur prouvant que si elles ne rendoient, de quelque façon que ce fut, à leur Etat, representé par le vaisseau, ce que la tempête lui avoit ôté, le naufrage leur étoit inévitable. La députation à la Reine d'Angleterre fut le fruit de ses

conſeils. Quelqu'en fut le ſuccès, elle repondoit à ſes vuës. Ou Elizabeth devenoit Souveraine des Provinces, ſous le titre de Protectrice ; & le Prince, établi ſon Lieutenant Général, étoit en état de mettre en tout leur jour les inconveniens d'un gouvernement étranger, capables d'en inſpirer le degoût : ou la Reine, trop jalouſe de ſa propre gloire, pour faire de ſon nom un échelon de plus à l'ambition du Prince, ſe refuſeroit à l'offre des Etats ; & les Provinces, convaincuës du beſoin d'un Protecteur, renonceroient à la République, mal fondée dans l'Union d'Utrecht. La Reine remercia les Etats de leur confiance en ſa Protection, & elle n'acoepta point un titre, qui n'étoit rien autre choſe. Cette ſage Princeſſe, qui ſe connoiſſoit en politiques, devina les vuës de Guillaume, &, comme lui, remit au tems à préparer des circonſtances, où il lui fut également utile & glorieux, de ſe déclarer hautement. Quand même le Prince ne lui auroit pas ſemblé de trop alors, dans un Etat qui ſe donnoit à elle, elle avoit mille raiſons de ne pas entrer directement dans les affaires des Provinces. Guillaume ne les ignoroit pas ; & c'étoit peut-être la certitude du

refus

refus qui le fit eſſaïer, s'il ne pourroit pas s'épargner le déſagrément de produire un ſecond Matthias.

Si le Prince d'Orange avoit voulu faire uſage de tout ſon credit dans les ſept Provinces, & l'appuïer des forces qui étoient à ſa diſpoſition, il n'y a point à douter, que, dans la conſternation, où le refus de la Reine d'Angleterre, & les ſuccès du Duc de Parme jettoient les Républiquains opiniatres, il ne fut venu à bout de ſe faire Souverain, aux mêmes termes que l'avoient été les Ducs de Bourgogne. Sa délicateſſe ſur la gloire, & ſon amour pour ſes enfans, d'accord avec la trempe de ſon eſprit, le porterent ſeuls à un nouveau délai. Il ne vouloit pas que, jamais on lui put imputer d'avoir opprimé des peuples, aux quels il s'étoit annoncé pour un liberateur: il vouloit que ſa fortune paſſât toute entiere, & demeurât à ſa poſterité: il jouïſſoit d'avance du plaiſir d'être le ſeul Uſurpateur irreprochable; & ſon caractere lui faiſoit trouver autant de ſatisfaction à conduire une grande intrigue, qu'à en recueillir les fruits. La France lui offroit de puiſſans ſecours d'hommes & d'argent, & s'engageoit à le reconnoitre Souverain de Hollande, de

Zelande, d'Utrecht, & de la Friſe. La France elle-même, qui pouvoit l'aider, ne pouvoit pas lui faire obſtacle; elle auroit plus riſqué que lui à ne lui pas tenir parole. Cependant il n'entendit point à la propoſition. Ses meſures étoient juſtes, Dieu ſeul les pouvoit déconcerter: la prudence & l'ambition lui diſoient de ne pas arracher une portion d'un bien, qui lui ſeroit donné tout entier.

Le Duc d'Alençon, frere unique de Henri III., & heritier préſomptif de la Couronne de France, fut le ſecond Matthias que Guillaume produiſit, le dernier acteur qu'il reſolut de faire paroitre, celui qui devoit amener le dénouement ménagé, & ſuſpendu avec tant d'art & d'habileté. Ce Prince avoit au ſouverain degré toutes les qualités que Guillaume demandoit dans ſon précurſeur. Autant au-deſſous de ſon rang par ſa figure, ſon eſprit, & ſes talens, que, par ſa naiſſance, il étoit au-deſſus des autres hommes, il ne falloit, pour le rendre odieux & meprifable aux Provinces, que l'abandonner à lui même. C'étoit le Prince du monde qui avoit le plus de beſoin d'un Conſeil bien compoſé, & celui qui étoit le moins docile à un bon avis. Préſomptueux ſans cou-

courage, diſſimulé ſans prudence, dur & hautain par habitude, cruel par tempérament, il ne compenſoit pas de la moindre vertu une multitude de vices: il n'avoit rien d'un Prince, ſinon de ſavoir qu'il l'étoit. Guillaume ne fut point trompé dans l'opinion qu'il en avoit conçuë: dès le premier pas qu'il fit, les Provinces regretterent de l'avoir appellé. Bien-tôt il partagea leur haine avec le Roi d'Eſpagne: la ſurpriſe manquée d'Anvers lui valut autant que les cruautés du Duc d'Albe; & le Prince d'Orange, toujours égal à ſoi même, profita de chacune de ſes fautes, qu'il ne voulut pas empêcher. Ce dernier connut dans le tumulte d'Anvers, qu'il pouvoit pretendre à tout, auſſi-tôt qu'il auroit débarraſſé les Provinces du rival qu'il s'étoit donné. Tout le monde y put reconnoitre combien il avoit compté ſur le contraſte, combien il y avoit gagné. C'eſt outrager ſa memoire, & faire trop d'honneur aux imprudens Conſeillers du Duc d'Alençon, de vouloir que la conſpiration Françoiſe ait été, juſqu'à ſon éxecution, un ſecret pour lui. S'il étoit poſſible qu'une troupe de jeunes gens, qui ne ſe piquoient que de bravoure, eut eu la diſcretion en partage, le ſeroit-il

qu'elle

qu'elle eut endormi l'homme du monde le plus vigilant, qu'elle eut dérobé à un homme perpetuellement attentif sur elle, un deſſein qui demanda des meſures de détail, priſes de loin? Guillaume fut inſtruit de la perfidie: il combina les meſures priſes, avec celles qui étoient neceſſaires pour le ſuccès, & il en reconnut la réuſſite impoſſible. Il lui importoit qu'elle éclatât, puiſqu'elle devoit échouer; & il l'encouragea par une confiance d'autant plus capable d'en impoſer, qu'elle étoit fondée ſur une ſecurité raiſonnée. *La Noue, Biron*, & les autres bonnes têtes, que le Duc auroit dû conſulter, ne donnerent pas un inſtant dans le panneau où ce Prince tomba: ils jugeoient des diſpoſitions de Guillaume par ſes intérêts, & l'expedition du Duc leur parut ce que l'évenement la montra, une équipée auſſi digne de lui, qu'elle l'étoit peu d'un frere du Roi de France. Henri III., dont les défauts venoient moins de l'eſprit que du cœur, n'applaudit au projet de ſon frere, que dans l'idée qu'il y recevroit de nouveaux affronts. Qui oſa croire que les Provinces garderoient un ſouverain, deſtiné à porter la couronne de France? Que le Prince d'Orange lui laiſſeroit le temps de

s'y

s'y fortifier aſſez, pour les unir un jour au Royaume ? Le repatriement qui étouffa l'odieuſe affaire d'Anvers, ne fut pas plus ſincere d'un coté que de l'autre. L'un croyoit devoir à ſa gloire de ne pas faire une retraite trop bruſque : l'autre donnoit à ſa ſureté, de laiſſer ſe retirer de ſoi-même un Prince peu ſcrupuleux ſur les voyes de ſa vengeance. Lorſque la mort du Duc vint dégager les Provinces d'un ſerment qu'elles étoient dans la ferme réſolution de ne pas garder, Guillaume ſe trouva ſurpris. Il étoit au-deſſus de l'homme de prévoir cette mort, & contre la prudence de ſe regler d'avance ſur ſa ſuppoſition. Il falloit menager une convocation de nouveaux Etats, qui fixaſſent enfin le ſort des Provinces. Le Prince y mit toute ſon attention & toute ſon habileté. Déja il pouvoit ſe répondre du ſuccès. Barneveld Républiquain zélé, mais dont le zéle n'offuſquoit point les lumieres, & qui ne vouloit la liberté des Provinces qu'avec ſubordination à leur bien-être, étoit du Conſeil intime du Prince. Il admiroit ce grand homme, parce qu'il étoit capable de ſaiſir la juſteſſe de ſes vuës, & que dans ſes moyens il n'appercevoit que la grandeur & la tranquilité durables de la Répu-

République, dont il ſeroit le Chef : il joignoit ſes amis aux ſiens, les deux partis n'en alloient plus faire qu'un ; &, ſous un titre moins brillant, Guillaume alloit être le Souverain, comme il étoit le fondateur, du nouvel Etat. La mort le ſurprit à la veille du triomphe de ſa profonde politique ; & comme une armée, qui, ſur le point de livrer bataille, ſe voit enlever le *Turenne* qui faiſoit ſa force, & avoit toute ſa confiance, perd l'ardeur & la certitude de la victoire, & ne demande du nouveau Général que d'aſſurer ſa retraite, les Etats n'oſant ſe repoſer ſur le jeune Maurice, de l'exécution du plan de ſon pere, crurent faire aſſez d'honneur à ſon courage, de lui remettre la defenſe des Provinces.

Barneveld ſe conduiſit en cette circonſtance critique, ainſi que le devoit un homme pénétré d'amour pour ſa patrie. La jeuneſſe de Maurice, ſon inexperience, les forces de l'Eſpagne, la capacité du Duc de Parme, fourniſſoient des objections victorieuſes aux Républicains outrés ; aux jaloux, aux ennemis cachés de la maiſon d'Orange, que le mérite de Guillaume avoit forcés au ſilence. De là à pluſieurs années, le jeune Prince ne pouvoit gue-

res

res servir les Provinces que de son bras. Comment demander pour lui les rênes d'un Etat, qu'il lui faudroit abandonner à un conseil, ou qu'il ne conduiroit que sous sa direction? Le sage Barneveld, cedant à la nécessité, se contenta de mettre Maurice au même point où Guillaume étoit parvenu. Pour peu que le fils approchât des grandes qualités du pere, il acheveroit un jour son ouvrage, il mettroit le comble à un édifice qui lui étoit laissé à une grande élevation, sur de solides fondemens. S'il lui étoit trop inferieur pour oser travailler d'après lui, & mettre la derniere main à son chef-d'œuvre, il étoit moins desavantageux aux Provinces Unies de demeurer une République informe, que de la former dépendante d'un Chef incapable de la soutenir.

Le jeune Maurice, à qui Barneveld ne cacha point les motifs de sa conduite, en comprit toute la solidité: il se livra aux conseils du meilleur ami de son pere; & ce fut sur ses avis, que, reprenant la manœuvre de Guillaume, il parut le plus ardent solliciteur des secours d'Angleterre. Ainsi que son modele avoit mis à profit les fautes de l'Archiduc Matthias, & du Duc d'Alençon, il fut attentif à tirer

avan-

avantage de celles du Comte de Leiceſter. Le ſort de ce dernier ne fut pas different de celui de ſes prédeceſſeurs : il convainquit les Etats de la néceſſité d'un chef pour la République, & de l'impoſſibilité de le trouver tel qu'il lui convenoit, chez les étrangers. Maurice franchit le pas qui avoit arreté ſon pere : les Etats le reconnurent pour Stathouder ; les Provinces le firent leur Gouverneur Général. Ici Barneveld lui manqua, & peut-être en même tems manqua à ſa patrie.

Maître des forces de terre & de mer, diſpenſateur des emplois militaires & civils, le Stathouder avoit la réalité de la Souveraineté. Ses Gardes du Corps, ſa Cour, ſa Maiſon, ſes revenus lui en donnoient l'éclat. L'un & l'autre s'accordoient parfaitement avec la conſtitution Républiquaine, ſi on leur eut joint la ſolidité de la Souveraineté. Le ſage Barneveld ſe trompa, en croyant que la République n'avoit de ſureté contre un génie plein de feu & d'ardeur, que de lui laiſſer quelque choſe à craindre & à deſirer. Les talens de Maurice avoient percé : il étoit aiſé de prévoir qu'en peu de temps ils le mettroient au-deſſus de la crainte ; & que rien ne balanceroit ſon impétuoſité vers

ce

ce qu'on lui auroit laiſſé à deſirer. On devoit s'attendre que ſa juſte ambition trouveroit alors des obſtacles, qu'elle s'opiniatreroit à ſurmonter : que ſes moyens la rendroient odieuſe : qu'elle ſacrifieroit tout pour arriver à ſon but : qu'elle iroit plus loin que lui ; & que, pour s'affermir au terme qu'elle ſe fixeroit, elle s'efforceroit d'anéantir tout ce qui lui avoit fait barriere. Dans cette fermentation déſordonnée, l'ébranlement de la République juſqu'à ſes fondemens, n'étoit point douteux. Plus d'harmonie entre les parties differentes qui la compoſoient : plus d'équilibre entre deux factions qui la diviſeroient. Celui qui devoit tenir la balance en rempliſſoit un côté. Ce ſeroit une lutte perpetuelle, qui ne finiroit que par la ſuperiorité irrevocable d'un parti, & cette ſuperiorité de l'un ne ſe conſtateroit que par la ruine entiere de l'autre.

Voilà ce que le ſage Barneveld ne vit point. Les fautes des grands politiques ſont toujours énormes. On les pourroit comparer aux erreurs des ſavans géometres : les uns, comme les autres, partent d'un point fixe, d'un principe certain, ou que du moins ils croyent tel ; & l'écart, qui ſeroit à peine ſenſible pour

un

un calculateur borné, augmentant à mesure qu'ils pouſſent leurs calculs, ſe trouve à la fin immenſe comme eux. Le Républiquain ſuppoſa dans Maurice la même délicateſſe, qu'il avoit connue dans Guillaume : il compta qu'il ne chercheroit à aſſurer le Stathouderat dans ſa maiſon, qu'en prouvant qu'on ne trouveroit point ailleurs d'hommes plus dignes de lui. Il voulut que le poſte, dont la conſtitution de la République exigeoit qu'on fit une dignité, ne fut qu'un office, qu'une commiſſion ; & en rapprochant des autres citoyens un chef, qui devoit être tellement au-deſſus d'eux, que l'envie & la jalouſie n'osât pas eſperer d'y atteindre, il le mit dans l'alternative d'une dépendance humiliante pour lui, ou d'un conflict de toutes façons préjudiciable à la République.

Maurice eut bientôt opté pour le dernier ; & ſon intérêt particulier ne tarda pas à prévaloir ſur l'intérêt de la République. Il n'étoit puiſſant que par ſes emplois : ſon autorité ceſſoit avec l'exercice de ſa commiſſion : la paix alloit le remettre au nombre des citoyens ; le premier, il eſt vrai, mais toujours un d'entr'eux : il ſouhaita la prolongation de la guerre, quoique l'épuiſement des Provinces la rendit

rendit impoſſible, ou tout au moins très dangereuſe. Ses brigues à cet effet échouerent: la trêve ſe conclut, malgré ce qu'il tenta pour l'empêcher; & il fut outré d'avoir fait inutilement connoître ſon ambition. Il étoit encore temps d'appaiſer ſon reſſentiment. Barneveld † ne le crut pas. La ſupériorité qu'il venoit d'avoir à la tête du parti Républiquain, qui avoit mis fin à la guerre, lui parut un garant de l'infériorité conſtante de celui du Prince, & il ſe flata de rompre tous ſes deſſeins.

Mais,

† Il eſt aſſez difficile de croire que Mr. *Barneveld* vit moins clair que le Cardinal dans les affaires de ſa République, ſurtout en cette circonſtance. Le Prince s'étoit déja ouvert ſur ſes vuës de Souveraineté entiere. Comment lui auroit-on fait prendre le change? Il avoit engagé la Princeſſe ſa belle-mere à faire uſage de ſon crédit ſur l'eſprit de Mr. *Barneveld*, pour obtenir ſon conſentement à l'établiſſement de la Souveraineté. La Princeſſe, que l'intérêt de ſon fils *Frederic-Henri* rendit éloquente, fut chez Mr. Barneveld; & eut avec lui un long entretien. Elle en ſortit convaincuë que *Maurice* demandoit l'impoſſible, & elle fit en vain ſes efforts pour l'en convaincre lui-même. Sa réſolution étoit donc priſe. Il vouloit être Duc Souverain. L'hérédité du Stathouderat avoit-elle quelque attrait capable de toucher un Prince qui n'avoit qu'un frere pour ſon héritier? L'anecdote eſt dans les Mémoires de *Du Mourier*.

Mais, à la reſerve du militaire, tout le monde ſouhaitoit la paix; & pluſieurs ordres de l'Etat étoient intéreſſés à l'élévation de la maiſon d'Orange. Maurice, ayant ſaiſi cette difference, ne mit point de bornes à ſes prétentions. Conſtitué par les loix ſur-arbitre des differens de Religion, il fit entrer ce puiſſant reſſort parmi ceux de ſa politique. Barneveld & ſes partiſans furent ſes victimes: les loix de l'Union: celles de chaque Province furent violées. Le Prince devint un tyran, & il le fut ſans fruit; parce qu'il demandoit plus que la conſtitution de la République n'en comportoit. La République fut en proye à la diſcorde, pour ne lui avoir pas donné à propos autant qu'en demandoit ſa conſtitution.

L'eſprit doux de Frederic Henri, ſembla calmer cette grande agitation: mais ce fut un calme qui préſageoit de nouveaux orages. La douceur de ce Prince alla, dans le gouvernement, juſques à la foibleſſe. Sans s'en appercevoir, il deſcendit plus que ſon prédeceſſeur n'avoit eſſaïé de monter. Guillaume ſecond, ſon fils, ſe trouva après lui preſque de niveau avec les principaux citoïens. En tems de paix, où ſes charges n'étoient que des ti-

tres

tres, il vit les droits, que le traité d'Union assure aux Gouverneurs, reduits au point de ne plus passer que pour des formalités. Aveuglés par la cupidité, énorgueillis de leurs richesses, les bourgeois ramenoient tout à leur esprit pacifique, à leur goût pour l'œconomie. Un Capitaine Général, un Amiral, n'étoit à leurs yeux qu'un homme qu'ils payoient pour faire la guerre, & qui ne leur étoit rien pendant la paix. Ses appointemens devoient lui tenir lieu de toute reconnoissance; & il en devoit pour la preference sur tant d'autres Princes, qui auroient volontiers brigué sa place.

Telle fut toujours l'ingratitude des peuples. Une génération se tient quitte des services rendus à celle qui l'a precedée; chacune ne voit que le présent: le fils d'un Heros, qu'une République avoue pour son bienfaiteur, n'est pour elle qu'un homme ordinaire, si les occasions lui manquent de se signaler comme son pere. Les Hollandois du second âge de la République, croyoient que les honneurs déférés à Guillaume le grand, & à Maurice, avoient païé leurs services. Ceux dont le petit fils du fondateur étoit en possession, leur sembloient un excès de leur gratitude.

de. Rome, disoient-ils, recompensa son Brutus du Consulat, & il sacrifia ses fils à sa liberté : elle pleura sa mort, elle lui fit de superbes funerailles. Les fils de son premier Consul n'auroient été pour elle que des Citoïens... On n'aura garde de présumer de l'affection de Guillaume premier pour sa République, qu'il eut été capable de faire à sa liberté un aussi grand sacrifice que celui du farouche Romain : mais quel parallele entre ces deux hommes illustres de si differente trempe ! Brutus en égalité avec tous les Romains du premier ordre, sous le gouvernement des Rois, devoit être content de la préférence personnelle qui lui fut donnée sur eux : il ne laissoit à ses fils qu'un patrimoine ordinaire : ils étoient nés les égaux de leurs concitoïens : à quel titre auroient-ils prétendu à la superiorité ? Le Prince d'Orange n'avoit que des inferieurs dans les premiers membres de sa République : en la formant, il ne laissa point penser qu'il voulut rien ôter de la distance qui étoit entr'eux & lui : il leur montra toujours moins un chef qu'un maître, & il travailla toute sa vie à l'alliage de ces deux qualités. Il laissoit à sa posterité des biens qui lui assuroient une primatie constante, inde-

indépendemment de ce que la République feroit pour eux. N'étoit-ce pas mettre dans la conſtitution du nouvel Etat, que ſon rang devoit être celui de ſes deſcendans ?

La République l'a éprouvé dans la révolution qui éleva Guillaume III. au Stathouderat, ſupprimé par les Républiquains après la mort de Guillaume II. Les cauſes en furent les mêmes que de la derniere ; & celle-ci ne ſera, comme elle, que le paſſage à une autre, qu'il eſt reſervé au temps de meurir ; à moins que les Républiquains, reduits maintenant au ſilence, ne mettent le ſceau à la diſpoſition du peuple ; & que, fixant la maiſon d'Orange, avec plus de diſcernement que n'ont fait ſes partiſans, à un état également ſatisfaiſant pour ſon ambition, & avantageux à la République, ils ne la ſauvent des écueils, où leur parti donna, & où doit néceſſairement donner tout gouvernement, obligé de s'affermir ſur les ruïnes d'un autre. Ce n'eſt que par un violent effort qu'il s'éleva au-deſſus de lui ; & comme une roue, qui a été miſe en mouvement par de grandes forces, fait toujours quelques tours de plus qu'il n'eſt beſoin, l'impulſion qu'il a reçue le porte

d'ordinaire au-delà du point, que le raiſonnement lui marqua. Les Tribuns de Rome ne ſe propoſerent que l'équilibre entre les Patriciens & les Plebeïens : dans une défiance perpétuelle les uns des autres, les Patriciens & les Plebeïens en vinrent à diſputer d'une Démocratie, ou d'une Ariſtocratie entiere. Sylla ne vouloit que reformer ſa République : il s'en trouva inſenſiblement l'oppreſſeur. Le grand COME de Medicis fut long-tems, que ſon ambition ſe bornoit à ſe rendre le chef de la ſienne : ce qu'il lui fallut faire, pour s'aſſurer cette qualité, le mit dans la néceſſité de s'en rendre le Souverain.

Après la mort de Guillaume II, les Républicains ne chercherent dans la ſuppreſſion du Stathouderat, qu'à aſſurer la liberté des Provinces : mais les meſures, qu'ils furent obligés de prendre contre le crédit de la maiſon d'Orange, les menerent peu à peu à une tyrannie plus grande que celle qu'ils vouloient prévenir. L'unanimité des Provinces, abſolument requiſe dans les grandes affaires, devenoit impoſſible par l'influence que donnoient au Prince, dans les Etats Provinciaux, ſes grands biens & ſes prérogatives. Seul repréſentant de l'ordre des Nobles, maî-

tre du tiers des villes de Zelande, balançant, par ſes fiefs en Gueldre, tous les ſuffrages de cette Province réünis, il laiſſoit à peine l'eſperance de la pluralité à ſes adverſaires : ſon parti ſe relevoit, ſi on ne lui oppoſoit pas l'unanimité conſtante des autres Provinces ; & il avoit, dans chacune, des partiſans en grand nombre. La Démocratie pure, devenoit donc dangereuſe aux ennemis du Stathouderat : ils la changerent en Oligarchie. La liberté des Bourgeois, & leur influence dans le gouvernement, furent anéanties ; ils perdirent le droit d'élire leurs Magiſtrats, de compoſer leur Sénat. Les Sénateurs s'arrogerent de completer eux-mêmes leur corps : ceux qui avoient été dans la magiſtrature firent circuler entre eux les grandes charges ; ils s'attirerent excluſivement le choix des Députés aux Etats. Les Bourgmeſtres ſe choiſirent eux-mêmes leurs Echevins ; ils s'emparerent des finances, & ne s'en reconnurent comptables qu'à leurs pareils, & à leurs créatures : chaque ville, chaque province paſſa ainſi à la diſcretion d'un petit nombre d'hommes, juges de leur propre conduite, & aſſociés pour éluder les plaintes des peuples, ou parer aux ſuites de leur mécontentement. Lorſ-

Lorſque Guillaume III. eut éclaté contr'eux, il dut ſe conſerver ſa ſuperiorité par les mêmes moyens qui avoient établi la leur. L'unanimité lui étoit auſſi impoſſible qu'ils l'avoient trouvée, & la pluralité des ſuffrages aux Etats ne lui étoit pas moins douteuſe, s'il en laiſſoit la liberté. Il ſe nomma chef de la République, & s'en rendit le maître. Sous le titre de Stathouder, il fut Souverain abſolu. Plus Roi * dans les Provinces que dans la Grande Bretagne, il ne leur épargna la révolution complette, que parce qu'il étoit trop éclairé pour croire y gagner. Il avoit porté ſon deſpotiſme au plus haut point, ſans lui donner de fondemens ſolides: n'ayant point changé la conſtitution de l'Etat, avec laquelle il étoit incompatible, il n'étoit pas poſſible qu'il paſſât à un ſucceſſeur. Quand il auroit laiſſé † un fils, la République ſeroit ren-

* On l'appelloit Roi de Hollande, Stathouder d'Angleterre.

† Le Cardinal auroit il fait aſſez d'attention à la réponſe de Leurs H. Puiſſances à l'Ambaſſadeur de France, qui, les complimentant ſur la mort de Guillaume III., les félicitoit du recouvrement de leur liberté? Elle ne prouve rien moins que leur dégoût du Gouvernement de ce grand Prince.

rentrée dans ſes droits : elle ne les avoit pas oubliés, & le Stathouder avoit trop empieté ſur eux, pour qu'elle ne ſentit pas qu'elle n'en jouiſſoit plus.

C'eſt beaucoup pour la maiſon d'Orange d'avoir obtenu l'Heredité du Stathouderat: mais Guillaume III. eut encore davantage *, & ſon Heritier ne lui ſuccéda que dans ſes biens de patrimoine. Si le grand principe de politique eſt vrai, *qu'il n'y a rien de fait, tant qu'il reſte quelque choſe à faire*, le Stathouderat n'eſt pas moins chancelant, qu'il l'a été ayant la derniere révolution, juſqu'à ce que le concours des ſuffrages, aux Etats Provinciaux & Généraux, ſoit d'accord avec cette dignité permanente. L'unanimité doit être abandonnée à la République Royale de Pologne : elle eſt, pour celle des Provinces Unies, un principe interne de corruption & de ruine. Le Stathouder doit ceſſer d'être membre de la République : s'il n'en eſt pas le chef, il eſt forcé d'en être l'ennemi. Son ſuffrage aux Etats Provinciaux leur ôte la liberté ; & les Etats Généraux ſouffrent de ce que, dans leur

* Le Cardinal entend apparemment la Souveraineté entiere, qui lui fut deferée par les Etat de Gueldre.

assemblée, il n'a pas plus de pouvoir que chaque Province. Dans les uns, il doit être conciliateur; dans les autres, le bien être de la République exige qu'il soit arbitre.

Il est vrai que si la nature de la grandeur, & les causes de la décadence des Hollandois, sont telles qu'on les croit, les Républiquains zelés ont quelques raisons pour augurer, du rétablissement du Stathouderat & de son heredité, la ruïne de la République. Le génie du commerce, qui se forme de plus en plus en France & en Espagne, & qui gagne jusqu'à la Prusse & la Russie, menace la grande compagnie Hollandoise, d'une perte de jour en jour plus considerable; & l'étroite liaison, qui est entre les maisons de Hannovre & d'Orange, rendant presque indissolubles les liens qui ont uni l'Angleterre & la République, depuis le Stathouderat de Guillaume III. Si les Anglois * sont jamais remis en leur ancien état, s'ils

* On pardonnera au Cardinal cette animosité contre les Anglois. Un esprit tel que le sien n'a pas du oublier qu'ils ruinerent ses vastes projets, & causerent son déplacement du ministere. S'il les avoit éprouvés moins puissans, il les aimeroit davantage. Je suis sur qu'il estimoit la nation, autant qu'il la haissoit.

s'ils ſont humiliés, ce ne ſeront point les Provinces Unies qui profiteront de leurs dépouilles. Toujours obligées aux mêmes ſubſides étrangers, chargées de la couteuſe & inutile defenſe de leur barriere; reduites ou au ſilence, ou à des murmures infructueux contre la Compagnie d'Oſtende, que la maiſon d'Autriche eſt reſoluë de remettre ſur pié, elles ſeront bientôt dans cet état de foibleſſe & d'épuiſement, où, qui ſouhaita les aſſujettir, ne rencontrera plus d'obſtacles. Il eſt bien difficile qu'une autorité, dont les Anglois, ſi amateurs de la liberté pour eux mêmes, & ſi perſuadés qu'elle eſt l'ame du commerce, ont favoriſé l'accroiſſement, ne ſoit pas funeſte à un Etat, ſur la ruïne duquel ils fondent leur grandeur & leur puiſſance.... Voilà ce que peuvent dire, contre l'heredité du Stathouderat, ceux qui ne jugent de cette dignité que conſequemment à la conduite des Princes qui en ont été revetus.

Mais leurs objections portent à faux; puiſqu'en conſiderant le Sathouderat tel qu'il a été, & non tel qu'il peut & doit être, ils craignent de la part des nouveaux Stathouders, une conduite, dont les cauſes & les motifs ne ſubſiſteront plus,

auſſitôt que l'heredité ſera affermie, & que la dignité ſera, pour ainſi dire, fondue dans la conſtitution de la République, pour faire corps avec elle. C'a été faute de cette opération, que Maurice, & les Princes Guillaume II., & III., ont rendu le Stathouderat redoutable à la liberté des Provinces. Leurs intérêts n'étoient point du tout ceux de la République. Devoient-ils la ſervir contr'eux mêmes? Si Guillaume III. avoit pu compter ſur un équivalent de la Royauté dans ſa patrie, il n'auroit point été la chercher à travers mille perils, & accompagnée de tout ce qu'elle a d'onereux, en Angleterre; il auroit préferé d'être un grand Prince, dans un Etat qui lui eut donné tous les agrémens de la Souveraineté, au ſterile honneur de regner ſur une nation, qui croyoit lui faire grace de l'appeller au trône, & ne lui en laiſſoit gueres que les peines & les inquiétudes. Guillaume tint la République continuellement en guerre, parce qu'il lui falloit, pour ſa ſureté, l'aſſocier à l'Angleterre; & qu'il perdoit à laiſſer les Anglois jouir de la paix. Eut-il été tout entier à la République, ſa politique demandoit de lui la même conduite. Le Capitaine Général ne trou-

trouvoit rien, dans la charge de Stathouder, qui lui tint lieu de ſes fonctions. Si ce dernier avoit figuré dans l'aſſemblée des Etats avec autant d'avantage, que l'autre dans un conſeil de guerre; indifferent, par rapport à ſoi, ſur la guerre & la paix, Guillaume ſe ſeroit décidé conformément aux intérêts de la République: il n'auroit conſulté qu'eux.

Envain on inſiſteroit ſur la liaiſon, qui eſt maintenant entre les maiſons d'Orange & de Hannovre. Le ſang eſt la relation que les Princes conſiderent, & doivent conſiderer la derniere. Dèſque le Stathouder ne trouvera plus ſa grandeur que dans celle de la République, il ne verra dans ſon Ayeul, & dans ſes oncles maternels, que des Rois de la Grande Bretagne; que les Souverains d'une nation rivale; qu'une puiſſance jalouſe de la ſienne. Dèſque ſes intérêts ſeront confondus avec ceux de la République, ils lui formeront une nouvelle politique, un nouveau ſiſtème d'alliances & de guerre. Les dangers du voiſinage de la France lui paroîtront moindres que les perils du voiſinage Autrichien: ils lui paroîtront ce qu'ils ſont, & ce qu'ils ont été, une chimere, un pretexte; & il ne diſſimulera

plus que l'agrandiſſement en Europe, eſt abſolument neceſſaire au bien-être de la République. Il fera voir aux Etats, dans leur voiſin actuel, un débiteur artificieux, qui, ſe faiſant fort des ménagemens qu'on a pour lui, s'en ſert pour éluder le paiement de ſes dettes. Il les tirera de la crainte où on les tient, que, leurs inſtances pour leur rembourſement, devenant importunes à la Cour de Vienne, elle ne ſe détermine à ſubſtituer l'Angleterre aux Provinces Unies, pour la créance. Il demandera pour ces dernieres, & ſaura leur obtenir, les villes de nantiſſement, dont on leur fait un épouvantail. Il les délivrera à jamais de la concurrence de la Compagnie d'Oſtende, des plus onereux ſubſides étrangers, de l'entretien infructueux de garniſons neutres. Enfin il fera ſervir les richeſſes de la République à l'accroiſſement de ſes forces & de ſa puiſſance, & la mettra elle-même dans l'indépendance abſolue, que depuis un ſiecle elle ſemble compromettre perpetuellement.

Il faut être abſolument étranger dans les Provinces Unies, & n'avoir pas la moindre idée de leurs affaires, pour appréhender que le Stathouderat, bien affermi, & incorporé pour jamais à la Ré-

pu-

publique, ne ſoit un jour l'inſtrument de ſon oppreſſion, & que le deſpotiſme ne ſuive ſon heredité. La Souveraineté abſolue des ſept Provinces eſt une abſurdité ; & l'execution de ſon projet eſt tout à fait impoſſible. La ſituation du Pays, & le génie des peuples, ôteront toujours l'envie de l'une, & feront toujours obſtacle à l'autre, pour les Stathouders de l'ambition la plus éclairée, ou la plus aveugle. On s'eſt accoutumé à citer Rome pour exemple aux Républiques, & réellement elle peut l'être pour pluſieurs. Mais elle n'a rien de commun avec la République des Provinces Unies. Rome maîtreſſe de la meilleure partie de l'univers, & n'ayant beſoin que de ſes légions pour ſe conſerver la Monarchie Univerſelle, offroit à ſon oppreſſeur de quoi nourrir, & s'attacher ſes complices. Il importoit peu, ou peut être étoit-il avantageux aux peuples conquis, que la République fut anéantie. Les revenus publics étoient les mêmes après la révolution, & toujours aſſez grands pour ſatisfaire à la cupidité des ſoutiens du Deſpotiſme. Les Romains ne prévoyoient point que leurs biens duſſent en ſouffrir : les peuples ſujets, ou alliés, devoient ſeuls fournir aux coffres

fres du Souverain ; le Citoyen, en reconnoiſſant un maître, ne perdoit que ſon influence ſur les affaires d'Etat.

La ſituation de la Hollande, & des autres Provinces, offre toute une autre image à qui voudroit les opprimer. Ces impots ſans bornes, que la ſeule idée de la liberté rend ſupportables, ſont abſolument néceſſaires pour la conſervation du Pays : le Peuple le ſent maintenant, & il le ſentira toujours, tant qu'il ſera libre ; mais ſa réſignation diſparoitroit avec ſa liberté. Le faſte d'une Cour, les dépenſes d'éclat, ſouvent ſuperflues en elles-mêmes, mais toujours utiles, & d'ordinaire indiſpenſables pour le Souverain, révolteroient : on fermeroit les yeux ſur ſes richeſſes particulieres, capables d'y ſubvenir : on s'accoutumeroit à croire qu'il puiſeroit dans les coffres publics, & il auroit bientôt à ſoutenir la haine des impôts ordinaires. Comment pourvoiroit-il aux fraix immenſes, ſans leſquels le pays ſeroit ſubmergé, lorſqu'il lui faudroit, avant tout, ſatisfaire à l'avidité de ſes partiſans, à l'inſatiable cupidité des ſoutiens de ſa tirannie ? Sans doute il pouſſeroit les peuples au déſeſpoir. Mais quel eſt le deſeſpoir des Hollandois ? S'évapo-

vapore-t-il, comme le mécontentement de leurs voiſins, en murmures & en chanſons ? S'en tient-il, comme celui des Allemands & des Italiens, à l'abattement & la ſtupidité ? Lorſque les Eſpagnols ceſſerent de les ménager, on les vit, non-ſeulement refuſer les ſubſides néceſſaires aux beſoins publics ; mais s'expoſer à périr, plûtôt que de ceder à leurs tirans. Les Bourgeois fermerent leurs boutiques ; les Païſans gâterent, ou cacherent les denrées ; le commerce ceſſa dans les villes & dans la campagne : les Zelandois abandonnerent le ſoin de leurs digues : tout le peuple enfin n'eut qu'une voix, pour bruler les villes, déſoler & noyer la campagne, & aller chercher dans les Indes une nouvelle patrie. Quel Stathouder, reconnu & obeï d'un peuple de cette trempe, oſera entreprendre d'en être le tiran ?

Le Prince Maurice conçut le deſſein de s'en faire le Souverain, dans un tems où le nom de République n'étoit pas encore accredité. Alors il n'étoit point abſurde d'eſperer remettre le gouvernement ſur le pié que les Ducs de Bourgogne l'avoient laiſſé. Les peuples ne faiſoient que de ſe raſſurer, ſur la crainte de retomber ſous le joug Eſpagnol. La multitude, chez qui

qui les anciennes impreſſions ont peine à s'effacer, n'avoit point perdu l'idée de la Monarchie : elle ne la jugeoit point incompatible avec les anciens privileges. Pour la rétablir ſolidement & avec ordre, il n'étoit beſoin que de reduire au ſilence un petit nombre de Républiquains décidés. Maurice l'entreprit, & n'y reuſſit point. Les tems ne ſont certes pas devenus plus favorables à ſes ſucceſſeurs. Si quelqu'un d'eux ſe laiſſoit aller aux mêmes eſperances, il n'auroit pas un meilleur ſort. Il ne manquera jamais de gens, que l'eſprit de faction & la cupidité dévoueront à ſon ambition. Lorſque Maurice eut reſolu la ruine de Barneveld, les *Aërſens* s'offrirent en foule à l'y aider. Mais lorſque ces ames vénales eurent recueilli les dépouilles des opprimés, lorſque le Prince n'eut plus de quoi nourrir leur zele pour ſon ſervice, on les vit ſe détacher de lui ſans aucun ménagement ; &, pour affoiblir la haine publique, que leur acharnement ſur des innocens leur avoit attirée, ſe parer de l'amour de la patrie. Ils furent les plus ardens à raffermir la République ébranlée, à ſoulever les peuples contre l'ambition du Stathouder, à aſſurer leur liberté. Il falloit qu'ils tinſſent

cette

cette conduite, pour que les emplois, où ils avoient été appellés par le Prince ne leur fussent pas des titres inutiles, & pour qu'ils ne parussent pas avoir été le prix auquel ils avoient vendu la liberté de leur patrie.

On peut comparer les Stathouders, tels qu'ils ont été avant Guillaume IV., aux premiers Ministres d'un puissant Royaume, qui ne sont pas des Richelieu. Quel que soit le crédit & l'autorité de ces derniers, le premier mobile de leurs actions est la crainte d'une disgrace, qui les remette au nombre des sujets ordinaires. Ils gouvernent absolument l'Etat: mais ils peuvent cesser de le gouverner; & cette incertitude leur donne un intérêt particulier, auquel celui de l'Etat est toujours subordonné. Mazarin auroit sacrifié la France à ses vues sur une Principauté en Italie. Guillaume III. n'en eut pas moins fait des Provinces Unies pour son établissement en Angleterre. Le Cardinal de Richelieu, étoit venu à bout d'intéresser l'Etat à sa grandeur, en la rendant inseparable de la puissance & de la gloire du Roi son maître. Combien ne figure-t-il pas avantageusement en opposition au Stathouder Henri, qui n'en étoit pas aux mêmes termes avec la Républi-

que?

que? Le Prince outré de reſſentiment contre le Cardinal, qui avoit tenté de lui enlever Orange, crut ſe venger de lui, en faiſant échouer la conquête du Pays-bas Eſpagnol, que la France & la République s'étoient partagé d'avance; & il ne ſe refuſa point à ſa vengeance, quel que fut le préjudice que la République en reçût. Richelieu s'eleva au-deſſus du deſir de perpetuer les repreſailles. Ce Miniſtre, le plus fier de tous les hommes, & qui ſouffroit ſi impatiemment de fléchir devant ſes ſuperieurs naturels, dévora les affronts dont il ne pouvoit ſe reſſentir qu'au deſavantage de l'Etat: il fléchit * devant un homme, dont il avoit mille moyens & mille occaſions de ſe venger. Moins puiſſant en France, moins certain qu'il n'y avoit point à perdre pour lui où l'Etat trouveroit à gagner, le Miniſtre ſe ſeroit éclipſé, à l'exemple du Stathouder. Le Prince ſe rendit à ſa République quand il crut s'être aſſez vengé: mais il s'y rendit trop tard; la conquete n'étoit plus ſi facile, lorſqu'il en reprit le projet. Il ſe conſola de la manquer, comme

* Apparemment qu'il eſt ici queſtion du titre d'Alteſſe, que le Cardinal de Richelieu ceſſa de refuſer au Prince d'Orange FREDERIC-HENRI,

me il s'étoit déterminé à s'y refuſer ; par ce qu'elle n'étoit que ſon ſecond intérêt.

L'Heredité du Stathouderat aſſurée, répond à la République du zele & de l'affection de ſes Stathouders. Elle trouvera ſon bien-être & ſa ſolidité dans le juſte degré où elle fixera les prerogatives & les droits de cette dignité ſuprême. Les Républiquains aveuglément opiniatres partiſans de la pure Démocratie, ont, pour ainſi dire, une pierre d'attente pour une nouvelle révolution, dans l'excès où les partiſans de la maiſon d'Orange ont porté leur zele. Ciceron, plus grand politique encore qu'Orateur, ne crut pas qu'il fût poſſible de renverſer les deux premiers Ceſars, autrement qu'en les élevant plus haut qu'ils ne vouloient monter. Tôt ou tard les peuples reviennent de leurs tranſports : & ils regrettent de s'y être laiſſé aller à proportion de l'excès qu'ils y reconnoiſſent. Si Ciceron avoit réuſſi à faire accepter à Ceſar les honneurs & les prérogatives extraordinaires, qu'il conſeilla de lui déférer, les Romains, devenus plus tranquilles, auroient ſenti toute la grandeur du ſault qu'ils venoient de faire ; ils auroient connu le deſpotiſme avec tout ce qu'il a d'odieux, & ils l'auroient prompte-

promptement fait rentrer dans le néant. Les Républiquains Hollandois en font peut-être à preſent, où l'habile Ciceron ne put parvenir. L'Heredité du Stathouderat accordée aux filles, eſt un privilege plus monſtrueux, & un piege mieux tendu, que le ſerrail offert à Ceſar, que les honneurs divins qui lui furent déferés. Il n'eſt point d'eſprit Hollandois, rendu à ſon flegme, qui ne ſoit honteux de voir ſa République paſſée tout d'un coup au-de-là des Monarchies les plus défectueuſes; qui ne ſoit embarraſſé à concilier l'idée de la liberté, avec celle d'une Princeſſe, née Capitaine Général & Amiral des Provinces Unies; qui ne regarde, & ne ſouhaite retourner en arriere.

Mais quand il ſe feroit, par un prodige incroyable, que les peuples ſe familiariſaſſent avec la révolution, quel ſeroit le ſort de la République, ſi jamais les mâles de la maiſon d'Orange venoient à lui manquer? Les Etats ſemblent y avoir pourvu, par la loi qui défend à la jeune Stathouderine de ſe choiſir un Epoux chez les Etrangers. C'eſt dommage que la même loi ne défende pas aux Princes étrangers, d'aſpirer à l'avoir

voir pour Epouſe. D'ailleurs les Rois de Pruſſe ne ſont pas étrangers pour la République. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

De pareils droits au Stathouderat ſont bien forts, lorſque cent mille hommes aguerris les appuyent. Les Etats de Cleves & l'Ooſt-friſe ſont des lieux de retraite, des magazins, & des arſenaux. Il n'eſt gueres de rival ſi bien poſté pour faire valoir ſa recherche: &, de ceux qui pourroient diſputer avec égalité, il n'en eſt point avec qui l'accommodement fut moins deſavantageux. La République perdroit ſans doute; mais beaucoup moins qu'avec tout autre.

CHAPITRE XVI. & dernier.

Idée générale des Etats du Nord, & de leur équilibre particulier. Conſiderations ſur la Pologne & la Courlande.

L'INFLUENCE des Princes du Nord, ſur les affaires générales de l'Europe, eſt maintenant plus grande qu'elle n'a jamais été. On peut dire que, ſi l'équilibre

ne

ne ſe rétablit pas entr'eux ; au lieu que ſelon le grand ſyſtême, ils ne doivent être qu'un corps de reſerve, que des ſurnumeraires, dans la querelle des deux maiſons rivales, ils en ſeront bientôt, ou les principaux tenans, ou les arbitres ſuprêmes.

Avant que le Czar PIERRE le Grand eut entrepris de tirer ſes ſujets de leur barbarie, & de ſortir lui-même de l'obſcurité où ſes prédéceſſeurs avoient vécu, par rapport au midi de l'Europe, on ne comptoit, pour la balance, que ſur la Suede & ſur le Dannemarc. La Pologne, neutre pour l'ordinaire entre les deux Rois, & toujours malheureuſe contre celui qui l'attaquoit, ne figuroit avantageuſement que dans la guerre contre le Turc. Les Ducs de Pruſſe, à peine connus en cette qualité en deça de l'Oder & de l'Elbe, étoient des Vaſſaux auſſi peu conſiderés que les Ducs de Courlande. Trop foibles les uns & les autres pour être recherchés du vaincu, ou pour reſter indépendans du vainqueur, il leur fallut toujours ſuivre celui-ci, s'ils ne partageoient pas la diſgrace de celui-là.

Déja Guſtave Adolphe, ayant affermi la ſupériorité de la Suede ſur le Danne-

marc

narc & la Pologne, s'étoit assuré l'empire du Nord, quand, appellé en Allemagne par l'argent de la France & les raisons du Cardinal de Richelieu, il s'érigea en arbitre entre l'Empereur & les membres de l'Empire, entre le parti Protestant & le parti Réformé. Semblable à un débordement dont la grande impétuosité ne fait que hâter la fin, son expédition n'auroit été qu'un dégât passager, si la France n'avoit été au-devant de l'assechement inévitable de la source, & n'y eût suppléé. Gustave lui-même, non moins grand politique que grand guerrier, ne se promettoit, de ses propres forces que la réformation de l'Empire, & le rétablissement de son équilibre, dont il faisoit dépendre la sureté de la Suede. N'osant se fier sur son alliance avec la France, il * ne pensoit point à des conquêtes. Sa grande maxime étoit de procurer à la Suede une paix constante, en ne lui laissant aucun voisin capable de la braver. Ce Monarque mourut trop tôt. La Régence, sous la minorité de

* Il semble que le Cardinal s'est trompé sur les vuës de GUSTAVE ADOLPHE. Le Grand Chancelier Oxenstiern lui donne pour maxime, *Rerum Germanicarum restitutio in pristinum & veterem statum, propter regni Suecia interesse & ipsius proprium in Germania.*

de Chriſtine, ne s'en tint point à ſon plan. Plus attentive à la grandeur du Royaume, qu'à proportionner celle des Princes de l'Empire, elle lui fit des jaloux & des ennemis, de tous les membres d'un corps qu'elle lui pouvoit attacher. Elle croioit délivrer ſes Rois de la néceſſité de n'agir qu'en ſecond, & elle leur rendit ce rôle-là même plus difficile.

A peine la Suede fut-elle abandonnée à ſes propres forces, que, nonobſtant l'accroiſſement qu'elle avoit reçu par le traité de Weſtphalie, elle retomba dans ſon ancienne obſcurité: toujours redoutable par les efforts où une des deux maiſons la voudroit ſoutenir; mais † peu redoutée pour ceux qu'elle feroit, livrée à elle-même. Ce fut un ruiſſeau devenu torrent, que l'élargiſſement de ſon lit rendit moins conſiderable, juſqu'à-ce que de nouvelles fontes de neiges lui donnaſſent de quoi le remplir. Charles XII. bouleverſa le Nord par ſes Heroïques folies: il en aſſuroit l'Empire à la Suede, en dépit du genie de Pierre I. ſi, com-

† Dans la guerre de 1672. les Suédois firent une irruption ſur les terres de Brandebourg. l'Electeur vola à eux, les chaſſa honteuſement, & leur prit de leur païs, qu'il ne leur rendit qu'à la paix, en vertu des articles que la France dicta.

comme Guſtave Adolphe, il avoit agi en ſecond. La preſomption qui le détacha de ſes alliés naturels, l'intraitable opiniatreté qui lui fit mépriſer le concert auquel ils l'invitoient, firent paſſer la ſuperiorité de la Suede à ſes ennemis, & la leur ſoumirent-elle même. On n'en devoit pas attendre moins d'un Roi, qui n'étoit que guerrier. Celui qui a des ſoldats & des armes, n'a beſoin que de ſoi pour ſes premieres victoires : mais ſes grands ſuccès le meneront inſenſiblement à ſa perte, s'il n'eſt aidé d'ailleurs pour les pourſuivre, & en recueillir le fruit.

Si la revolution qui a ſuivi la defaite de Charles XII. à Pultovà, n'avoit porté que ſur le militaire des Puiſſances du Nord, elle ſeroit ſans doute indiferente aux deux grandes maiſons. Peu lui importe du nom de leur allié. Mais de nouveaux Etats ſe ſont formés des débris de la Monarchie Suedoiſe ; & leurs Legislateurs leur ont donné ce qui lui manquoit pour un premier rôle dans les affaires générales de l'Europe. Le Pruſſien & le Moſcovite ſe ſont fraïé la voïe aux richeſſes, en même tems qu'ils ſont devenus plus puiſſans : ils ont le nerf avec la ſcience de la guerre ; & leur habile politique, autant que leur

bonne

bonne fortune, les a approchés des Puiſſances, à qui ils ne ſauroient être redoutables, qu'en ſe mettant à leur portée; dont ils ne peuvent ſe faire conſiderer, qu'en ſe donnant des intérêts à diſcuter avec elles.

Sans la Livonie & l'Ingrie, les Czars étoient confinés dans les déſerts des Ruſſies, n'ayant pour ennemis que des Polonois & des Turcs; ſûrs de les vaincre, * s'ils oſoient ſe preſenter au combat, ou l'attendre. Poſſeſſeurs de ces importantes Provinces, ils ſont les maîtres de la Baltique; &, dans le choix de la guerre contre la Pologne, la Suede, le Dannemarc, & la Pruſſe, ils ont tous les avantages de l'offenſive. De quelque côté qu'ils ſe faſſent, en Allemagne, le petit Etat qu'ils veulent unir à leur vaſte Empire, ils auront

* On trouve peu d'exemples dans l'Hiſtoire d'une lacheté auſſi honteuſe, que celle des Moſcovites avant le régne de Pierre le Grand: en voici un trait. Sigiſmond III. Roi de Pologne ayant envoïé une petite armée de quinze mille Polonois, ſous la conduite d'Uladislas ſon fils, ſecourir Smolensko, vivement preſſé par deux corps d'armée Moſcovites, le Prince ſe preſenta à l'attaque des lignes du plus nombreux, qui étoit de quarante mille hommes. A ſa vuë ils ſe rendirent à diſcretion, ſans avoir fait la moindre réſiſtance. *Hiſt. G. Lengbit.*

ront les Rois de Pruſſe pour ennemis. Soit dans le Holſtein, ſoit dans le Mecklenbourg, les Moſcovites ſeront des voiſins odieux à la maiſon de Brandebourg. La moderation viendroit maintenant trop tard à cette derniere, pour lui concilier la maiſon d'Autriche. Si elle fait valoir toutes ſes prétentions avec la même inflexibilité qu'elle a fait juſqu'ici : ſi elle eſt fidele à ſes vuës d'agrandiſſement, la jalouſie de ſes voiſins éclatera. Saxe, Hanovre & la Hollande, ſe joindront à l'Autriche. La France & l'Angleterre ne pourront demeurer neutres. Le Dannemarc ſe reſervera pour Médiateur ; & ſi la Suede n'embarraſſe pas les Czars au point de ne leur laiſſer aucune attention aux affaires du dehors, ils s'offriront, & ſe feront recevoir pour Arbitres, à la tête de cinquante mille Ruſſes. Au degré où la puiſſance Pruſſienne eſt parvenue, il ne ſauroit y avoir de guerre dans l'Empire, qu'elle n'y entre, comme partie principale ; & à moins que la maiſon de Saxe ne faſſe ceder ſes anciennes liaiſons à ſon agrandiſſement particulier, les Rois de Pruſſe ſont, en guerre, les ennemis naturels de l'Autriche, les Alliés perpétuels de la France. Les Czars ont donc leur

parti marqué, juſqu'à-ce que le Royaume de Boheme paſſe à d'autres maîtres. L'eſprit humain auroit peine à imaginer quelqu'autre événement vraiſemblable, qui leur fît trouver leur intérêt dans leur inconſtance.

Une guerre maritime ne commet pas dans un autre ordre toutes ces puiſſances, les unes avec les autres. Ce ſont les mêmes intérêts ſur mer que ſur terre; puiſque le pavillon Pruſſien & le pavillon Moſcovite ont rang avec celui des anciennes Puiſſances maritimes. Une antipathie, qu'on eſſayeroit inutilement de guerir; des intérêts, qu'il eſt preſque impoſſible de concilier, mettront toujours en oppoſition le pavillon de Suede, & celui de Dannemarc. Le Pruſſien n'eſt pas encore en état de tenir la mer devant le Moſcovite; & il ne peut être ſoutenu que de celui de France. L'Angleterre ſe hatera d'arborer le ſien. Si la marine des deux grandes Couronnes eſt telle qu'elle doit être, la crainte du renverſement de l'équilibre obligera les Hollandois à ſe déclarer. Les Ruſſes & les Danois, après leur ſupériorité décidée dans la mer Baltique, paſſeront dans la Manche & l'Ocean, où leurs Eſcadres fixeront la balance du commerce & de la navigation.

La Régence du Duc d'Orleans eſt, à tous égards, une des plus fâcheuſes époques de la Monarchie Françoiſe : mais ſurtout elle a été funeſte pour celui-ci. Si l'étendue de génie de ce Prince n'étoit pas évidente ; ſi tout le monde, juſqu'à ſes admirateurs, n'expliquoit pas ſon étrange politique par les vuës particulieres, hors deſquelles il ne vouloit rien conſiderer, on diroit qu'il ne porta point les yeux au-delà de l'intérieur du Royaume. Que ſe promettoit-il d'avantageux à la France, & de glorieux à la maiſon de Bourbon, de cette multitude d'Artiſans & d'Officiers, qu'il procura au Czar PIERRE, & qu'il fit paſſer du Royaume en Ruſſie ?

La playe que la revocation de l'Edit de Nantes avoit faite, s'étoit envenimée par les malheurs d'une longue guerre. Tant de batailles perdues, & d'armées ruïnées, avoient dépeuplé la campagne & les villes. Le Miſſiſſipi & les autres Colonies augmentoient la dévaſtation : déja le commerce du Royaume étoit entamé par les manufactures, que les Refugiés avoient portées à Amſterdam, à Londres, & à Berlin. N'étoit-ce pas le vouloir ruïner entierement, d'en établir de nouvelles en Ruſſie ? L'épuiſement du Royaume étoit

extrême à la mort de LOUIS XIV ; cependant il ne fit point obſtacle à une déclaration de guerre contre l'Eſpagne : devoit-il en faire au ſecours de la Suede ? Ce n'étoit point CHARLES XII. qui étoit l'Allié de la France : c'étoit ſon Royaume ; & l'inſenſibilité du Monarque, à Bender & à Demotica, ſur les avantages de ſes ennemis, loin d'être un exemple à ſuivre pour le Régent de France, le devoit exciter à ſecourir plus puiſſamment la Suede, qui ayant à lutter contre ſa mauvaiſe fortune, à réparer les fautes de ſon Roi, s'y portoit avec courage. Il eut mieux valu aider les Rois de Dannemarc & de Pruſſe dans la conquête de la Suede, & leur en faire le partage entr'eux, que de ſouffrir que le Czar en unit à ſes vaſtes Etats les plus importans morceaux. Du moins l'équilibre ſe ſeroit rétabli de lui-même, & la Pologne, que l'accroiſſement du Moſcovite tient dans la crainte, & dans l'impuiſſance, auroit fixé la balance. Juſqu'ici l'équilibre général n'a point beaucoup ſouffert de l'ébranlement de celui du Nord. La paix d'Aix-la-Chapelle a prévenu l'arrivée des Moſcovites ſur le Rhin, & le génie de la Pruſſe tiendra encore quelque temps en reſpect celui de la

Ruſſie.

Ruſſie. Mais ſi les Czars augmentent toujours en forces & en richeſſes, en proportion de l'accroiſſement ſucceſſif, qu'ils ont reçu depuis quarante ans; la Pruſſe étant obligée de tenir un de ſes bras perpétuellement étendu ſur l'Allemagne, qui pourra faire digue à leur ambition ? L'eſprit conquerant n'eſt plus depuis long-temps celui du Dannemarc; & d'ailleurs le Danois ne parviendroit jamais à s'aſſurer les conquêtes ſur la Ruſſie, qui ſeroient le plus à ſa bienſéance. Quand tout le Nord ſe ligueroit pour humilier cette nouvelle Puiſſance, & la rechaſſer dans ſes anciennes bornes, la Livonie ſeroit une pomme de diſcorde entre les Alliés. La Pologne & la Suede voudroient y faire valoir leurs droits, & la Pruſſe ne verroit pas volontiers ce riche pays paſſer à l'une ou à l'autre.

La Suede revenue au gouvernement des Goths, eſt fixée à la pure defenſive : Sans équilibre entre ſon Roi & ſes Etats, elle va être en proïe aux troubles & aux factions, qui naiſſent d'une défiance mutuelle. Le Roi ſera toujours diſpoſé à entreprendre & à ſoutenir une guerre, où, quelqu'en ſoit le ſuccès, il n'y a qu'à gagner pour ſon authorité. Mais les Etats, récens encore d'un Deſpotiſme qu'ils ab-

horrent, ſe refuſeront à ſes deſſeins; & la Nobleſſe, qui a recouvré des droits & des prérogatives, qu'elle croyoit perdus ſans retour, ſe gardera bien de contribuer à des ſuccès qui l'en pourroient faire déchéoir. La Suede ne ſe relevera point de ſon abaiſſement, tant qu'elle conſervera la prétenduë liberté, qu'elle croit avoir depuis la révolution. Guſtave Adolphe, Chriſtine, & ſon ſucceſſeur, furent abſolus dans le Senat & dans les aſſemblées des Etats, en mettant la déſunion entre les ordres du Royaume. Mais ils n'avoient point de voiſins qui leur oppoſaſſent une pareille manœuvre. Le Danois n'étoit point aſſez riche, & il étoit trop haï, pour nourrir à grands fraix des intrigues. Le Moſcovite ignoroit juſqu'à l'utilité de cette politique, que d'ailleurs ſa pauvreté lui auroit renduë extrêmement difficile. Le Polonois aſſez occupé de ſes propres diviſions, & toujours indifferent ſur ce qui ſe paſſe hors de la Pologne, n'oppoſoit que ſon courage à l'ambition Suedoiſe. La tranquilité regnoit en Suede, & le Roi profitoit ſeul de la déſunion des ordres, parce qu'il étoit ſeul à la ménager, & à en recueillir le fruit. Les tems ſont bien changés, depuis que la Ruſſie connoit

noit le commerce & la politique. Ainſi que le Miniſtere François peut entretenir en Angleterre une diverſion continuelle, le Miniſtere Ruſſe, n'a qu'à le vouloir, pour tenir le Roi de Suede dans un embarras perpetuel, & le brouiller avec les ordres de ſon Royaume.

L'étroite liaiſon qui eſt entre la Suede & la Pruſſe, annonceroit l'humiliation prochaine de la Ruſſie, ſi les Rois de Pruſſe pouvoient porter toutes leurs forces contre l'ennemi commun : mais dans la certitude d'être attaqués de l'Autriche, au moment qu'ils fondroient ſur lui, ils ſont obligés d'éviter l'offenſive dans le Nord, & d'attendre, en menaçant, des circonſtances, qui peut-être ne s'offriront jamais. A moins que la Pologne, rendue à de juſtes idées d'independance, ne tourne contre ſon voiſin, la defiance où elle eſt de ſes Rois, & ne reconnoiſſe en celui là le véritable ennemi, l'oppreſſeur de ſa liberté, l'équilibre du Nord eſt anéanti. Ce n'eſt déja plus la nobleſſe Polonoiſe qui ſe choiſit ſes Rois ; une armée Moſcovite déſigne au * *Colo* ſon Candidat. Bientôt le Czar

* On appelle de ce nom le lieu où ſe tient la Diete.

oſera ſe préſenter ſoi même. Quelle apparence que la nation, qui conſentit autrefois à l'Election de Maximilien Empereur, Roi de Hongrie & de Boheme, & qui, pour quelques ſommes d'argent †, reduiſoit le Royaume en province Autrichienne, rejette un Czar qui appuyera ſa faction d'une armée de cent mille Ruſſes!

Le Gouvernement de la Pologne eſt le plus défectueux de tous ceux de l'Europe, & peut-être du monde entier. C'eſt l'apprécier tout ce qu'il vaut, de dire qu'il n'a de bon, que la liberté qu'il laiſſe à la nation, d'en établir un meilleur. Monſtre en ce genre, il ne peut être rappellé à aucune eſpece. La dépendance des Rois, qui va juſqu'à la ſujetion, ne permet point de le nommer Monarchique; & la dignité Royale l'empêche d'être Républiquain. La liberté des Nobles, pouſſée juſqu'à la licence, & l'unanimité abſolue, ſans laquelle les Dietes ſont infructueuſes, en font

Diete d'Election, quand elle ne ſe fait pas par toute la nobleſſe à cheval. C'eſt une grande ſale aſſez ſemblable à une Halle.

† L'Empereur fut le competiteur d'Etienne BATTORI Prince de Tranſilvanie, élu après l'abdication ſuppoſée de Henri de Valois; il partagea avec lui les ſuffrages, & fut ſur le point de les emporter.

ſont une véritable Anarchie. Si ce n'étoit pas ſucceſſivement, & par corruption, que ce puiſſant Royaume a eu ce qui paſſe préſentement pour ſes loix fondamentales, ſon Légiſlateur ſembleroit ne s'être propoſé que d'y établir méthodiquement le déſordre & la confuſion.

C'eſt à la foibleſſe des Rois JAGELLONS, que la Pologne doit imputer la peu glorieuſe figure qu'elle fait en Europe, depuis deux ſiecles. Avant qu'ils euſſent rendu l'hérédité douteuſe, la nation avoit l'Empire du Nord, & ſes Rois luttoient à forces égales avec les Empereurs d'Allemagne : l'Etat étoit purement Monarchique. Sans remonter à ces temps obſcurs, où on peut à peine découvrir le nom de ſes Rois, il ne faut que voir le Téſtament de BOLESLAS III. ſurnommé *bouche torſe*, pour ſe convaincre que le gouvernement approchoit plus du Deſpotiſme, que de la République. Ce Prince diſpoſoit du Royaume, comme un particulier diſpoſe d'un bien propre : il le partageoit entre trois de ſes fils, régloit l'ordre de ſucceſſion, abrogeoit le droit d'aineſſe reçu juſqu'alors ; &, ſans l'aveu des Etats, ſans leur ratification, ſon teſtament fit une nouvelle loi. Diviſant le Royaume en trois

portions à peu près égales, il ſtatuoit que le Palatinat de Cracovie & les autres, qu'il lui uniſſoit, fuſſent nommés déſormais le *Grand Palatinat*; & que, de ſon fils aîné, à qui il les donnoit, ils paſſaſſent, à titre hereditaire, non pas aux repréſentans de l'aîné, mais au plus âgé des Princes du ſang, qui lui ſurvivroient; & ainſi juſqu'à l'extinction de la maiſon. Il n'étoit pas poſſible qu'une diſpoſition auſſi ſinguliere ne fut jamais troublée. Les fils du Grand Palatin ne devoient renoncer qu'avec peine à la dignité de leur pere. Quoique dans les Palatinats hereditaires, qui leur demeuroient, ils fuſſent parfaitement Souverains, & indépendans, ils devoient ſouffrir impatiemment, que la dignité & la prééminence attachées au Grand Palatinat ſortiſſent de leur branche, pour n'y rentrer peut-être jamais. Auſſi la nation eut rarement ſon chef, dans l'ordre établi par le teſtament; & elle le vit encore moins ſouvent ſe mettre tranquillement en poſſeſſion de ſon rang: mais le trouble & les difficultés vinrent toujours de la part des rivaux & des competiteurs. Partagée entr'eux, ſelon qu'ils avoient pris aſcendans ſur elle, la nation ſuivoit l'un ou l'autre, par eſprit de parti, & jamais elle

elle ne leur cita ſes droits d'eléction libre & indépendante.

CASIMIR, ſurnommé le Grand, ſacrifia la loi à ſon amour pour ſa fille, mariée à LOUIS Roi de Hongrie. Comme il lui falloit prévenir les mécontentemens des Ducs de Breslau & de Mazovie, deſcendans de Boleslas III. leſquels il éloignoit du trône, il convoqua la nobleſſe du Royaume à une Diete, ou aſſemblée générale par deputés; & pour obtenir d'elle, qu'elle reconnût Louis pour l'héritier préſomptif, il lui accorda quelques privileges: mais il les lui accorda en maître, qui conſent de relâcher de quelques uns des ſes droits, ſans alterer la proprieté de ceux qu'il ſe reſerve. En effet le Roi Louis gouverna la Pologne, du milieu de la Hongrie; auſſi abſolument que l'avoit fait ſon beaupere: il y établit la Reine ſa mere Régente, & regarda le Royaume comme une province unie à ſa Couronne paternelle. Sur quelques mécontentemens, que lui donnerent les Grands, il leur fit intimer l'ordre de venir à Kemnitz, en Hongrie, expoſer leurs griefs, & y recevoir reponſe; & il fut obéï. L'heredité avoit été aſſurée à ſes enfans mâles: n'en ayant aucun, il la demanda pour ſes filles, &

l'obtint. Les fautes de Sigiſmond de Brandebourg, qui en avoit épouſé une, & de Guillaume d'Autriche, à qui l'autre étoit promiſe, enhardirent la nation à ſe choiſir elle-même un Roi. L'union de la Lithuanie au Royaume lui parut un grand avantage ; elle appella au trône le grand Duc Jagellon, qui s'y offroit, & elle ne lui impoſa point d'autre condition, que ſa converſion au Chriſtianiſme.

Ce Prince étoit entré dans tous les droits de ſes prédeceſſeurs, & il y fut confirmé dans une Diete ſolennelle, où il lui fallut jurer, pour lui & toute ſa poſterité, l'union indiſſoluble de la Lithuanie au Royaume. La tendreſſe paternelle lui rendit équivoque une loi, qui l'étoit ſi peu. Avancé en âge, & n'ayant qu'un fils, encore enfant, il craignit que, s'il laiſſoit le trône vacant avant ſa majorité, la nation ne lui donnât un autre ſucceſſeur. Celle-ci, profitant de ſes préventions, ne ſe refuſa point au droit qu'il lui offroit, de lui déſigner ſon héritier ; & elle le lui fit acheter auſſi cher qu'elle le voulut faire païer. L'exemple avidement ſaiſi pour être érigé en loi, mit les autres Rois dans la néceſſité de le ſuivre. La Lithuanie ſe modèla ſur la Pologne. Les ſix Rois Jagellons don-

donnerent à la nobleſſe privileges ſur privileges, en échange de la permiſſion de diſpoſer de leur patrimoine. A la mort de Sigiſmond Auguſte, le dernier des Jagellons, décedé ſans poſterité maſculine, il ne manquoit plus à la Pologne pour être République, que de ſupprimer le nom de Roi.

On ne peut diſputer à une nation le droit de ſe former un nouveau gouvernement après l'entiere extinction de la race de ſes Rois. Ce tems d'interregne la rend à elle-même; & les loix qu'elle fait alors, donnent à l'Etat une nouvelle conſtitution, qui anéantit l'ancienne: mais il faut toujours préſuppoſer, que cette nouvelle conſtitution tend au bonheur des peuples. Elle ſe dégrade elle-même, lorſque le gouvernement, qu'elle établit, eſt contradictoire & ruïneux dans ſon exercice. Cette reflexion échappa à Henri de Valois, & vint trop tard à Etienne Battori ſon ſucceſſeur. A peine la nation Polonoiſe ſe fut décidée pour la conſervation de la Royauté, qu'il ſe préſenta une foule de Candidats, dont chacun fit ſa brigue, & ſe compoſa un parti. La manie des privileges & des immunités, s'étoit emparée de toute la nobleſſe; elle lui fit

dreſſer

dreſſer une convention avec le Roi qui ſeroit élu, dans laquelle le Monarque devoit ſacrifier, au plaiſir & à l'honneur de porter une couronne, le plus bel appanage d'une tête couronnée. Cet acte a été nommé *Pacta conventa*. Limiter l'autorité Royale étoit encore l'unique paſſion de la nobleſſe. Les funeſtes talens de *Jean de Montluc*, Ambaſſadeur de France, ouvrirent ſon cœur à une autre : les Grands du Royaume, comblés de ſes préſens, épris de ſa magnificence, virent moins l'honneur que le gain, dans le choix d'un Roi. Le mérite du Candidat fut ce qu'ils conſidererent le dernier : ſa liberalité les décida en ſa faveur ; & il dut la préference qu'ils lui donnerent, aux ſommes qu'il leur prodigua. Les avantages, ſtipulés pour l'Etat dans les *Pacta conventa*, ne furent qu'un voile propre à dérober le fond de l'intrigue à ceux qui n'étoient pas à portée de le pénétrer : les Seigneurs compterent leur ſuffrage pour une portion de leur patrimoine.

Quelle que pût être l'indifférence de la Nation pour les affaires du reſte de l'Europe, il ſeroit abſurde de prétendre, qu'elle étoit dans une parfaite ignorance de l'état affreux où ſe trouvoit la France,

lorſ-

lorſqu'elle préſentoit un de ſes Princes au trône de Pologne. Les troubles de la Religion la menaçoient de ſa ruïne : elle étoit déchirée par une guerre civile, à laquelle les Traités les plus ſolennels ne donnoient que de courtes trêves. En proye aux Publicains, & aux Uſuriers de l'Italie, ſes finances étoient dans un déſordre, qui reduiſoit la Cour aux expédiens les plus ruïneux, aux emprunts les plus déſeſperés : il n'y avoit plus de commerce, plus de marine. La plus nombreuſe partie des troupes étoit d'étrangers, à qui il falloit permettre le pillage, en équivalent de la ſolde qu'on ne pouvoit leur payer. Tel étoit l'état de la France, quand ſon Ambaſſadeur mit dans la convention de HENRI avec la nation Polonoiſe, que la France s'engageoit à proteger le commerce de la Pologne, dans toutes les mers : à lui aſſurer l'Empire de la Baltique, par une Eſcadre ſupérieure, conſtamment entretenue en croiſiere : à lui entretenir un corps d'Infanterie de quatre mille Gaſcons, dans les guerres contre le Turc & le Moſcovite : à payer comptant toutes les dettes de la Couronne ; enfin à donner annuellement à l'Etat, à titre de penſion, une ſomme de quatre cent mille Ecus. Les

Les Grands comptoient peu ſur cette partie de la convention : auſſi n'inſiſterent-ils jamais ſur ſon exécution ; & le Prince élu, dégagé d'avance du ſerment qui l'y obligeoit, ne fut preſſé que ſur l'étrange loi, qu'on lui demandoit de reconnoître, par laquelle ſes ſujets, rendus les juges ſouverains de ſa conduite, étoient authoriſés à l'abjurer pour Roi, ſi elle ne leur plaiſoit pas. Catherine de Medicis, qui ſe faiſoit un jeu des ſermens, excita le Prince ſon fils à promettre ſans ſcrupule ce qu'il étoit réſolu de ne pas tenir. Les Polonois le reçurent pour Roi ; & il ne fut pas plûtot ſur le trône, qu'ils ſe repentirent de l'y avoir fait monter. Sa fuite lui épargna la honte du détrônement. Etienne Battori, qui peut-être n'avoit jamais porté ſes vœux juſqu'à une couronne Royale, ne fut pas plus difficile que Henri ſur les conditions ; quoique plus onereuſes encore. La Nation avoit vu le Prince François impatient de jurer les *Pacta Conventa* ; & elle en avoit inferé qu'ils étoient encore ſuſceptibles de quelques additions : elle les chargea de nouveau pour Etienne, & le força de leur être infidele, en dépit de ſa fidelité ordinaire à ſes ſermens. Ce Prince a été

le

le premier qui ait allarmé la Nation par ſes grandes qualités, & qui, au lieu de l'eſtime dont les autres peuples les auroient recompenſées, ait inſpiré par elles la haine & la défiance de ſa perſonne.

Ces ſentimens extraordinaires auroient ſans doute guidé la nobleſſe dans le choix de ſon ſucceſſeur, ſi la Politique avoit diſpoſé du ſuffrage des Grands. Sigiſmond, Prince hereditaire de Suede, fut redevable de ſon élection à ſon argent, & au crédit du grand Chancelier *Zamoiski*, chef de ſa faction. Il ne fut point inquieté ſur le refus qu'il fit de ceder, & d'unir à la Pologne l'Eſthonie, province Suedoiſe; mais on ne lui fit point grace des ſommes ſtipulées, ainſi que la ceſſion, par les *Pacta Conventa*, pour l'acquit des dettes de pluſieurs Grands, qui avoient mis leur ſuffrage à ce prix. Tant que le Roi Jean, pere de Sigiſmond, vécut, la nation parut contente de ſon nouveau Roi. Auſſitôt qu'il fut appellé au trône de Suede, elle s'allarma de ſa puiſſance, & dreſſa toutes ſes batteries pour ſe le rendre moins redoutable. Ce Prince étoit facile à ſe prévenir, & d'une opiniatreté inflexible dans ſa prévention. Séduit par le calme des premieres années de ſon regne, il ſe crut

adoré

adoré des Polonois ; & dans l'idée que la nation lui étoit ſincerement attachée, il ſe livra ſans meſure au zele Catholique, qui devoit la lui affectionner davantage. Ses Conſeillers, en l'entretenant dans ſa confiance, le porterent inſenſiblement à faire, de la Suede, un ſacrifice à la Pologne ; à ſouhaiter de reduire en une de ſes provinces le Royaume de ſes peres ; enfin à s'annoncer pour Convertiſſeur, à des peuples, déja peu diſpoſés à le garder pour Roi. La Suede ſe ſouleva ; & les Senateurs Polonois, excitant le Roi aux voïes de rigueur, où ils lui promettoient que la nation le ſoutiendroit, lui firent perdre une couronne, qui leur donnoit de l'ombrage. Le Roi abandonna la Suede à l'eſprit de rebellion, & crut en repaſſant en Pologne, quitter des traîtres, pour ſe rendre à des ſujets fideles. Une Diete fut convoquée : tous les Deputés plaignirent le Roi, applaudirent à ſon reſſentiment ; mais ils ſe garderent bien d'entendre à le partager. C'eſt la premiere fois que la Diete ait diſtingué le Roi du Royaume ; & qu'elle ait fait l'alliage abſurde d'une République dans la Monarchie. Outré du peu de ſatisfaction qu'il recevoit, Sigiſmond dévora ſon chagrin. Il s'étoit prévenu

nu que la nation Polonoiſe l'aimoit, & qu'il en obtiendroit tout, par ſa douceur & ſa complaiſance. Au contraire, il étoit perſuadé que les armes lui devoient faire raiſon de ſes ſujets naturels. Il agit conſéquemment. Avec quelques volontaires Polonois, & un petit nombre de Suedois fideles, il reſolut de commencer la guerre, ne doutant pas que, quand il ſeroit une fois engagé, la République, de nouvelle érection, ne ſe declarât hautement en ſa faveur : mais il dût bientôt reconnoitre combien il s'étoit trompé. Pour paſſer en Suede, il lui fallut demander un congé de la Diete, & elle ne le lui accorda, que ſous caution, qu'il donna, de ſon retour à un terme préfix. Son apparition en Suede lui ayant confirmé ſa perte, il revint en Pologne, où il ne trouva que de ſtériles condoléances : il étoit dans l'état où les Grands & les Nobles le vouloient.

Telle a été depuis, la façon de penſer conſtante des Polonois. Ils préfereront un Candidat riche & puiſſant à tous ſes competiteurs ; parce qu'ils lui vendent à plus haut prix leurs ſuffrages : mais auſſitôt qu'ils l'ont fait leur Roi, ils deviennent ſes plus grands ennemis, s'il prétend à ſe ſignaler par quelqu'autre vertu que

la

la libéralité. AUGUSTE II. eut la préference ſur le Prince de Conti : il montra ſon génie pour la guerre, & laiſſa voir ſes forces : c'en fut aſſez pour qu'on travaillât à lui donner de l'embarras. Les Senateurs applaudirent à ſon projet du recouvrement de la Livonie. Si le ſuccès l'en avouoit, la République en recueilleroit le fruit ; & la conquête ſeroit une ſource féconde d'inquiétudes & de défiances. S'il échouoit, la République feroit revivre la diſtinction entre le Roi & le Royaume, & elle le laiſſeroit accabler par l'ennemi, qu'il attaquoit ſans ſa participation.

ULADISLAS, ſucceſſeur de Sigiſmond ſon pere, tenta de reparer les brèches, que les trois derniers regnes avoient faites à l'authorité Roïale ; & il en fit de nouvelles. Juſques-là les Rois avoient été libres de faire les alliances & les traités : il leur appartenoit d'envoyer les Ambaſſadeurs, & de leur donner leurs inſtructions. Uladislas ayant entamé ſecretement, avec les Vénitiens, un traité d'alliance offenſive contre le Turc, fut cité à rendre compte, à la Diete, d'une demarche qui expoſoit la République ; & ces foibles reſtes de la Royauté lui furent enlevés. Les Rois ne durent

dûrent plus déſormais choiſir d'eux-mêmes leurs épouſes. Ce furent des Officiers revêtus d'un grand titre ; des Doges, ſous un nom plus reſpectable, auxquels de ſteriles honneurs, & des hommages démentis par le cœur & les actions, dûrent tenir lieu de tout. Un Roi de Pologne, dans une cérémonie d'éclat, eſt le plus magnifique ſpectacle qui ſoit au monde : on diroit que c'eſt le Monarque le plus abſolu de l'univers, & que cette multitude de Grands, que leurs charges occupent près de ſa perſonne, n'a d'autre ambition, d'autre gloire, que celle de le ſervir. Mais, hors de cette pompe, c'eſt un Prince qui a beſoin d'une douceur & d'une patience heroïques, pour ménager des ſujets indociles, & d'une fermeté à toute épreuve, pour les empêcher de devenir ſes maîtres.

Cet eſprit de défiance & de contradiction, dont une longue habitude a fait le caractere de la nation Polonoiſe, ſemble un mal déſeſperé ; & cependant ce n'eſt que dans ſa gueriſon que la Pologne peut trouver ſon bonheur & ſa gloire. On eſſayeroit envain de perſuader aux Grands, que, ſi la Couronne ceſſoit d'être élective, le Royaume deviendroit plus puiſſant, ſans

ſans que la liberté de la nation reçût aucune atteinte. Une Diete d'élection leur eſt lucrative à tous; & il n'y a qu'une partie d'entr'eux, qui ſouffre des Courſes des Tartares, des ravages des Moſcovites. L'honneur de la nation, la gloire du nom Polonois ne ſont point des motifs capables de balancer un intérêt particulier. Mais que n'obtiendroit-on pas de l'ordre Equeſtre, du Corps de la Nobleſſe, ſi on lui démontroit qu'avec l'honneur & la gloire de la nation, il trouveroit ſon avantage dans l'hereditè conſtante. Cent mille Gentils-hommes, dont le ſuffrage à la Diete d'élection eſt de même valeur que celui des Palatins, n'en retirent tout au plus que les fraix de leur voyage; & ces hommes, ſi jaloux de leur indépendance, ſervent aveuglement l'ambition & la cupidité d'un petit nombre de leurs compatriotes, qui n'ont ſur eux d'autre ſuperiorité, que celle que donnent les richeſſes: ils ſont entre leurs mains de viles machines, qu'ils conduiſent à leur volonté. C'eſt à l'ordre Equeſtre que le nouveau Roi doit ſa Couronne, & ſa reconnoiſſance eſt forcée de ne tomber que ſur les Grands. Envain il voudroit aller chercher, dans

le

le Corps des Nobles, des hommes capables de remplir les grands emplois de l'Etat. Son intérêt, & celui de ſes fils, lui ordonnent de laiſſer dans leur obſcurité, des ſujets qui s'y condamnent eux-mêmes, & de ne pas indiſpoſer contre ſoi les Grands, dont dependent la tranquillité de ſon regne, & le ſort de ſon heritier naturel. Ces deux grands objets obligent les Rois à étouffer ce que leur inſpire l'amour de la gloire, ce que demande d'eux le véritable intérêt de la nation. La défiance des Grands, leurs allarmes, & leurs inquietudes, ne portent que ſur l'heredité. L'oppreſſion n'eſt point à redouter pour un vaſte Royaume, où l'amour de la liberté eſt ſi profondément enraciné, que, pour l'aſſervir, il faudroit extirper tous ſes habitans. Lorſque le Roi Auguſte II. uniſſoit contre le Turc, l'Infanterie Saxonne à la Cavalerie Polonoiſe, & qu'il propoſoit d'aller en ſuite, avec ces forces combinées, arracher aux Suedois & aux Moſcovites les importans morceaux qu'ils avoient detachés du Royaume, on ne craignoit point que quinze à vingt mille Saxons établiſſent le Deſpotiſme, & fiſſent recevoir, par les armes, un nouveau Code. Non, les murmures

res des Nobles, fomentés par les Grands, qui les avoient excités, n'étoient point fondés ſur une pareille chimere. Accoutumés à regarder l'élection de leurs Rois comme le plus ſûr appui de leur liberté, les uns & les autres appréhenderent que des ſervices auſſi éclatans, ne paruſſent au-deſſus d'une reconnoiſſance commune, & que, dans un tranſport d'affection, habilement menagé par Auguſte, la nation n'aſſurât la Couronne à ſa maiſon.

Si des préjugés auſſi forts, nourris par un intérêt particulier auſſi tirannique, venoient enfin à ceder au bien général, il reſteroit encore de grands obſtacles à ſurmonter. La Pologne en paix avec elle-même, & délivrée de ces factions, qui lui ôtent l'uſage de ſes forces, ſeroit un Etat ſi puiſſant, qu'aucun de ſes voiſins ne pourroit plus lutter contr'elle avec égalité. Les efforts que la Ruſſie fait, pour tenir la Suede ſur le pié où a été juſqu'ici la Pologne, ne ſont qu'une ombre de ceux qu'elle feroit, pour empêcher celle-ci de changer. La Suede même, & le Dannemarc, feroient ceder la jalouſie que leur donne l'aſcendant des Czars dans le Nord, à la crainte d'un voiſin plus redoutable. La nation Polonoiſe verroit, par leur opiniatreté

niâtreté à proteger, malgré elle, ce qu'elle appelle ſa liberté, combien il lui eſt avantageux d'y renoncer. Mais il y a maintenant moins de ſujet que jamais d'eſperer la révolution. La Pologne ſemble condamnée à ſervir, pour ainſi dire, de paleſtre à ſes voiſins, juſqu'à-ce que quelqu'un d'eux ait dégouté les autres de l'exercice, & ſe reſerve à lui ſeul la carriere. Tout annonce que ce ſera le Moſcovite : on a perdu l'occaſion de la lui fermer pour jamais.

Les droits du Comte de Saxe ſur la Courlande étoient une étincelle, qui, ſi elle eût été bien ménagée, devoit allumer dans le Nord, un incendie général, dont le fruit étoit le rétabliſſement de l'équilibre. Pour mettre cette vérité dans tout ſon jour, il eſt beſoin d'entrer dans l'hiſtoire de ce petit Etat. La Courlande & la Semigale, n'étoient que deux petits pays de la Livonie, Province dont la Souveraineté appartenoit aux Chevaliers *Porte-glaive*, qui faiſoit portion de l'ordre Teutonique, au grand maître duquel le leur faiſoit hommage, & payoit quelques redevances annuelles. Le Lutheraniſme ayant gagné la plûpart des Chevaliers, Gotthard Kettler, Grand maître, penſa

à s'assurer la Souveraineté. Il fut traversé dans son dessein par l'Archevêque de Riga, qui appella le Czar à son secours. Gotthard, poussé par les troupes Moscovites, & désespérant de se soutenir par ses seules forces, traita avec Sigismond Auguste le dernier des Jagellons, & lui fit cession à perpétuité de la Livonie proprement dite, à condition qu'il lui assureroit, &, après lui, à sa posterité masculine, les pays d'en-deçà de la Duine, en titre de Duché Souverain, vassal de la Lithuanie; & qu'il le défendroit lui & ses successeurs, des armes Russiennes. Gotthard ne traita avec Sigismond, qu'entant que Grand Duc de Lithuanie, sans doute afin que, si l'occasion se présentoit de reclamer contre son traité, il n'eut point sur les bras les forces de la Pologne. Quoiqu'il en soit de ses vues, il ne ceda la Livonie, & ne se reconnut vassal, qu'à condition qu'on le maintiendroit, & après lui, sa posterité, dans la paisible possession de la Courlande; & qu'on le défendroit contre les Moscovites. La cession & le vasselage n'avoient plus lieu, si cette condition n'étoit pas observée. Or, plus d'une fois, les Polonois, qui ne font plus avec les Lithuaniens qu'une seule & même nation,

tion, ont laiſſé accabler les Ducs de Courlande par les Czars : plus d'une fois, ils les ont vus emmenés dans les priſons de Moſcou, ſans ſe remuer en leur faveur. Depuis un ſiecle, & davantage, les Ducs n'ont trouvé leur ſureté que dans leur ſoumiſſion aux volontés des Czars. La Pologne eſt donc déchue de ſes droits ſur la Livonie, & de la haute Souveraineté, qui lui avoit été donnée, ſur la Courlande. Les droits de la Suede ſur la Livonie, lui venant de la ceſſion que la Pologne lui fit des ſiens, ne peuvent prévaloir ſur ceux des Ducs, encore moins ont-ils pu les éteindre. La Conquête que les Moſcovites ont faite de cette riche Province ne leur y donne point d'autre titre, que celui de la force. Un Duc de Courlande eſt donc fondé en juſtice, à reclamer la Livonie ; & il eſt un ennemi à donner aux Czars.

De tous ceux qui oſeront jamais prendre ce grand rôle, il n'y en aura point de plus capable de le ſoutenir, que l'étoit le Comte Maurice de Saxe. Une grande réputation, acquiſe à la guerre, par les exploits les plus heureux & les plus éclatans, lui aſſuroit une multitude de volontaires, en quoi conſiſte principalement

la force des armées. Des ſommes conſiderables, amaſſées dans la vuë de s'en aider à faire valoir ſes droits, & deſtinées uniquement à cet uſage, enhardiſſoient les Princes intéreſſés à le ſecourir, à prendre part à ſa fortune. Au moyen de ſes amis en Pologne, il ſe ménageoit la neutralité de la République. Son argent lui attiroit des eſſains de Coſaques, auſſi nombreux qu'il les voudroit: ſa naiſſance favoriſoit ſes levées en Allemagne: la Pruſſe ne dérogeoit point à l'apparence de neutralité, en lui ouvrant ſes magazins & ſes arſenaux. Vingt mille Suedois, & autant de Pruſſiens venoient ſous ſes drapeaux, ſans que leurs Rois entraſſent en guerre avec la Ruſſie. Une premiere bataille auroit décidé cette grande querelle, & la victoire n'étoit pas douteuſe. Mais quand la fortune ſe ſeroit refuſée au Duc, ſa diſgrace n'étoit que pour lui ſeul; & quelles reſſources n'avoit-il pas pour s'en relever? Un conquérant eſt toujours prêt de perdre une province qu'il a unie à ſon empire, tant que vit celui dont elle peut eſperer de faire ſon Souverain particulier.

FIN.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03939 6067

BUHR A